

BIC *tween us*

PRÉSENTATION DU GROUPE | GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE | COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE | COMPTES CONSOLIDÉS |
COMPTES SOCIAUX | INFORMATIONS SUR L'ÉMETTEUR | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES



Document
de référence
2010

Sommaire

1	Présentation du Groupe	3	
	1. Profil et stratégie du Groupe	4	
	2. Chiffres clés	6	
	3. Présentation des activités	10	
	4. Histoire	16	
	5. Propriétés immobilières, usines et équipements	18	
	6. Informations sociales RSE	20	
	7. Données environnementales RSE	26	
	8. Facteurs de risques	31	
2	Gouvernement d'entreprise	35	
	1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2010	36	
	2. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur	44	
	3. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société RFA	52	
	4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration RFA	62	
3	Commentaires sur l'exercice	63	
	1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés RFA	64	
	2. Situation financière et trésorerie RFA	71	
	3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêt	72	
	4. Dividendes	73	
	5. Investissements	73	
	6. Prévisions pour 2011 et stratégie	74	
4	Informations financières consolidées RFA	77	
	1. Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010	78	
	2. État du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2010	79	
	3. Bilan consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010	80	
	4. Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010	82	
	5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010	84	
	6. Notes aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010	85	
	7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	135	
5	Comptes sociaux (normes françaises) RFA	137	
	1. Compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010	139	
	2. Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010	140	
	3. Tableau de flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2010	142	
	4. Annexe	143	
	5. Informations relatives au hors-bilan	151	
	6. Informations supplémentaires concernant les comptes annuels	156	
	7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	157	
	8. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	158	
6	Informations sur l'émetteur	159	
	1. Informations sur la Société	160	
	2. Capital social RFA	162	
	3. Actionnariat RFA	165	
	4. Actions propres et rachat d'actions RFA	167	
	5. Relations avec les investisseurs	168	
	6. Informations boursières	169	
7	Rapport du Conseil d'Administration et projet de résolutions de l'Assemblée Générale du 11 mai 2011	171	
	1. Assemblée Générale Ordinaire	172	
	2. Assemblée Générale Extraordinaire	179	
	3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire	180	
	4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises ou détenues	181	
8	Informations complémentaires 183		
	1. Documents accessibles au public	184	
	2. Document d'information annuel RFA	184	
	3. Personne responsable RFA	186	
	4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires RFA	187	
	5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004	188	
	6. Table de concordance avec le rapport financier annuel	190	
	7. Table de concordance avec le rapport de gestion RFA	191	



Les éléments du Rapport Financier Annuel sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RFA**

Les éléments liés à la Responsabilité Sociétale des Entreprises sont identifiés dans le sommaire à l'aide du pictogramme **RSE**



Document de référence **2010**



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'AMF Autorité des marchés financiers, le 31 mars 2011, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le présent document est mis à la disposition sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur le site de SOCIÉTÉ BIC (www.bicworld.com). Une copie de ce document peut aussi être obtenue sans frais de téléphone au 01.45.19.52.26 ou par courrier adressé à SOCIÉTÉ BIC à l'attention du service Relations Investisseurs, 14 rue Jeanne d'Asnières, 92611 Clichy Cedex.



1

➔ **Présentation du Groupe**

1. Profil et stratégie du Groupe	4	5. Propriétés immobilières, usines et équipements	18
2. Chiffres clés	6	6. Informations sociales	20
3. Présentation des activités	10	7. Données environnementales	26
4. Histoire	16	8. Facteurs de risques	31



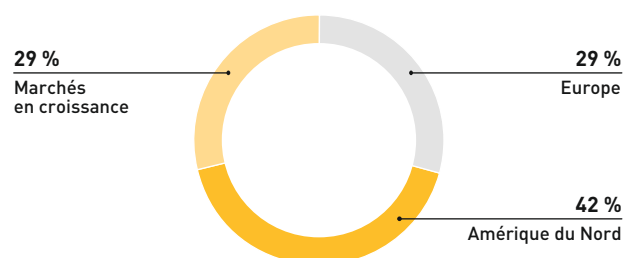
1. Profil et stratégie du Groupe

➔ UN LEADER MONDIAL DANS SES SECTEURS D'ACTIVITÉ

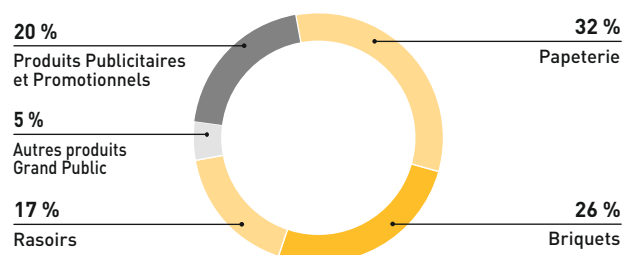
BIC est l'un des leaders mondiaux des biens de consommation (papeterie, briquets et rasoirs) et des produits publicitaires et promotionnels. Depuis plus de soixante ans, BIC fournit aux consommateurs de plus de 160 pays des produits sûrs, de qualité et à un prix abordable. La marque est devenue l'une des plus connues au monde.

En 2010, BIC a dégagé un chiffre d'affaires de 1 831,5 millions d'euros et un résultat d'exploitation normalisé ⁽¹⁾ de 314,9 millions d'euros (soit 17,2 % du chiffre d'affaires). Le résultat net s'élève à 207,5 millions d'euros et le bénéfice net par action (BNPA) à 4,29 euros.

2010 – RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



2010 – RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CATÉGORIE



➔ STRATÉGIE

Depuis la création de la Société en 1945, les performances opérationnelle et financière de BIC reposent sur plusieurs piliers stratégiques fondamentaux :

- un positionnement produits axé sur la qualité et le juste prix ;
- une gamme de produits large et diversifiée visant à satisfaire les besoins des consommateurs :
 - des produits classiques fonctionnels, sûrs et abordables, conçus pour remplir une fonction très précise et offrir le meilleur rapport qualité/prix,
 - des produits à plus forte valeur ajoutée répondant à une demande croissante de solutions plus sophistiquées ;
- de l'innovation : en 2010, BIC a réalisé 21 % de son chiffre d'affaires avec de nouveaux produits ⁽²⁾ ;
- des marques reconnues :
 - grand public : BIC®, Tipp-Ex®, Wite-Out®, Sheaffer®, BIC® Kids, BIC® Matic,
 - produits publicitaires et promotionnels : BIC Graphic et Norwood PP ;
- une présence mondiale historique sur les marchés développés et sur les marchés en croissance : BIC est présent dans plus de 160 pays et a réalisé 29 % de son chiffre d'affaires 2010 sur les marchés en croissance ;
- un réseau de distribution international, complet et solide (papeteries, fournisseurs de bureau, grandes surfaces, magasins de proximité, distributeurs, grossistes, réseaux *cash and carry*, etc.) ;
- une politique constante d'amélioration de la productivité. La modernisation et la rationalisation continues des usines permettent de maintenir la compétitivité mondiale de BIC au plus haut niveau ;
- un bilan solide et une utilisation claire de la trésorerie, dont :
 - la croissance interne, à travers des dépenses d'investissement ciblées,
 - la croissance externe, à travers des acquisitions stratégiques ayant pour objectif :
 - l'acquisition de technologies dont le Groupe ne dispose pas encore,
 - la pénétration de nouveaux segments de marché,
 - la pénétration de nouvelles zones géographiques ;
 - la rémunération régulière des actionnaires.

(1) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, écart d'acquisition négatif d'Antalis Promotional Products, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières.

(2) Nouveaux produits : année de lancement plus 3 ans.



➔ UN VÉRITABLE ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Des produits légers et qui durent

La priorité de BIC est de concevoir des produits légers pour l'environnement, c'est-à-dire utilisant le moins de matière possible, et permettant en même temps une durée d'utilisation maximale. Le Groupe a également une démarche d'éco-conception et commence à intégrer dans la fabrication de certains produits, comme ceux de la gamme de stylos BIC® Ecolutions™, des solutions alternatives telles que l'emploi de matières recyclées ou de bioplastique.

Maintenir des usines propres et sûres

Le Groupe compte 23 usines principales dont 20 dans les pays développés (selon l'indicateur IDH), dans lesquelles sont mis en place des systèmes de management de l'environnement (opérationnels à 93 %) et de la santé/sécurité (opérationnels à 92 %).

Réduire notre empreinte carbone

BIC a renforcé la mesure de son empreinte carbone sur ses sites et ses activités de transport. Sa participation dès 2007 au Carbon Disclosure Project a été confortée par l'entrée de BIC dans l'indice français CDP Leadership (2010).

Un sens historique de la responsabilité sociale

BIC favorise le développement individuel de ses collaborateurs. Le Groupe dispose d'un programme complet de formations et de développement de ses salariés, de leurs compétences et de leur employabilité. La vision et la philosophie de BIC trouvent leur source et s'expriment au quotidien dans des valeurs communes que sont l'éthique, la responsabilité, l'esprit d'équipe, la simplicité et l'ingéniosité.

➔ UNE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE PUISSANTE

En tant que société à dominante familiale, le Groupe BIC accorde une grande importance aux bonnes pratiques dans le domaine de la gouvernance d'entreprise. Les fonctions de Président et de Directeur Général sont dissociées depuis 2006. Conformément aux recommandations de l'AFEP-MEDEF, plus d'un tiers des membres du Conseil d'Administration (quatre personnes sur dix) sont des administrateurs indépendants. Le Conseil d'Administration est assisté dans ses fonctions par le Comité d'Audit et par le Comité des Rémunérations et des Nominations. En 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises, pour un taux moyen de participation de 98,6 %.

➔ PARTENARIAT AVEC CELLO PENS

Le 21 janvier 2009, BIC et le groupe indien Cello Pens ont annoncé la signature d'un accord définitif aux termes duquel le Groupe BIC doit acquérir 40 % de l'activité de produits d'écriture du groupe Cello pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter sa participation à hauteur de 55 % en 2013, le prix étant déterminé en fonction des résultats.

Fondé en 1995 par la famille Rathod, le groupe Cello Pens est le plus grand fabricant et distributeur indien de produits d'écriture. Il détient une part de marché d'environ 37 % dans le pays et opère également en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie. Cello Pens suit un modèle d'intégration verticale et dispose d'usines de fabrication modernes, dotées d'une forte capacité de recherche interne, de moyens complets de développement de produits et de puissantes structures de marketing. Fort de sa gamme de produits étendue et de son réseau de distribution d'envergure nationale, Cello figure parmi les marques les plus connues en Inde. Par ailleurs, avec une croissance annuelle comprise entre 5 % et 9 %, l'Inde fait partie des plus grands marchés internationaux de la papeterie.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, « selon des conditions à définir d'un commun accord ». Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer. Le 4 août 2010, BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante. La procédure d'arbitrage est en cours.

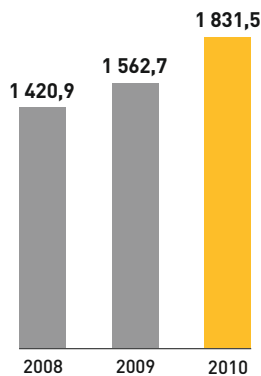


2. Chiffres clés

➔ CHIFFRES CLÉS DU GROUPE

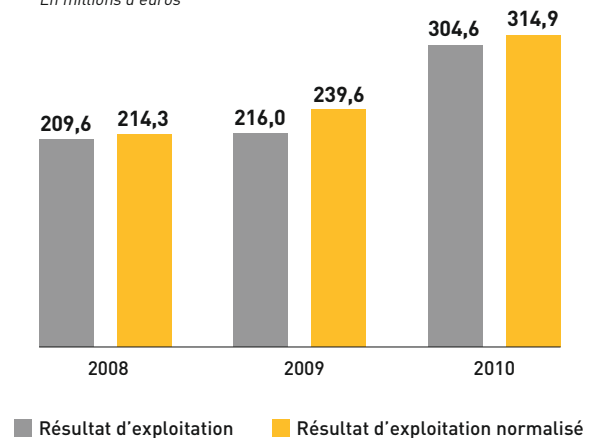
CHIFFRE D'AFFAIRES

En millions d'euros



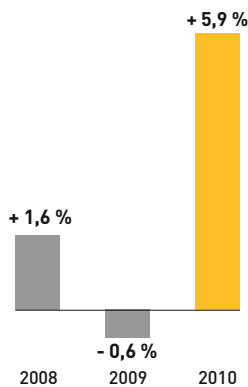
RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ ⁽²⁾

En millions d'euros



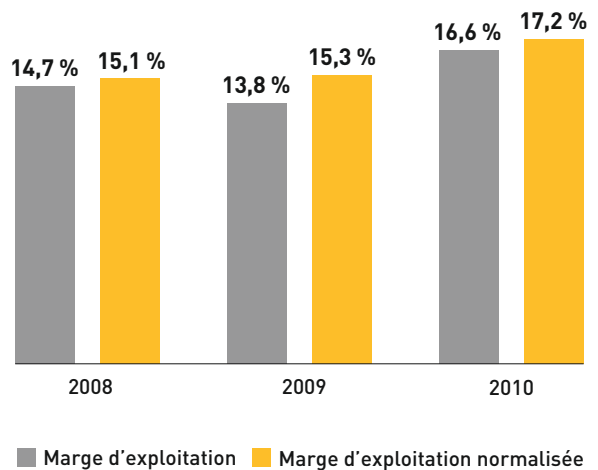
ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES À BASE COMPARABLE ⁽¹⁾

En %



MARGE D'EXPLOITATION ET MARGE D'EXPLOITATION NORMALISÉE ⁽²⁾

En % du chiffre d'affaires



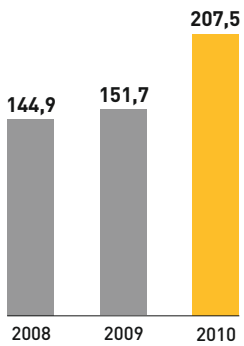
(1) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire. Au 31 décembre 2010, le chiffre d'affaires 2010 pour le Groupe exclut donc celui des sociétés Norwood Europe (ex Antalis) du premier trimestre 2010 et celui de Norwood USA du premier semestre 2010. Les données 2009 excluent le chiffre d'affaires du second semestre 2009 de l'activité de produits funéraires de Norwood USA cédée fin juin 2010.

(2) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, écart d'acquisition négatif d'Antalis Promotional Products, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières.



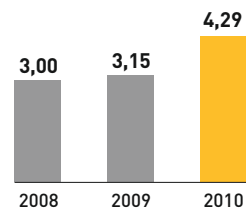
RÉSULTAT NET

En millions d'euros



BÉNÉFICE PAR ACTION

En euros



ÉVOLUTION DES VOLUMES DE PRODUCTION

(en milliards d'unités)	2008	2009	2010
Papeterie (grand public)	4,398	4,236	4,547
Briquets	1,087	1,115	1,224
Rasoirs	2,215	2,118	2,270



CHIFFRES CLÉS PAR ACTIVITÉ

(en millions d'euros)		VARIATION PAR RAPPORT À 2009			
	2009	2010	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a)	À BASE COMPARABLE ^(b)
ACTIVITÉ GRAND PUBLIC					
Chiffre d'affaires	1 274,3	1 469,0	+ 15,3 %	+ 7,9 %	+ 7,9 %
Résultat d'exploitation normalisé ^(c)	209,5	281,5	+ 34,4 %		
Résultat d'exploitation	192,1	277,2	+ 44,3 %		
Papeterie					
Chiffre d'affaires	509,6	580,7	+ 14,0 %	+ 6,7 %	+ 6,7 %
Résultat d'exploitation normalisé	48,9	70,3	+ 43,8 %		
Résultat d'exploitation	43,3	69,3	+ 59,9 %		
Briquets					
Chiffre d'affaires	398,9	480,8	+ 20,5 %	+ 11,6 %	+ 11,6 %
Résultat d'exploitation normalisé	135,7	174,0	+ 28,2 %		
Résultat d'exploitation	127,9	173,6	+ 35,8 %		
Rasoirs					
Chiffre d'affaires	268,8	307,8	+ 14,5 %	+ 7,6 %	+ 7,6 %
Résultat d'exploitation normalisé	33,5	43,6	+ 30,1 %		
Résultat d'exploitation	30,3	41,9	+ 38,4 %		
Autres produits ^(d)					
Chiffre d'affaires	97,0	99,7	+ 2,7 %	+ 0,1 %	+ 0,1 %
Résultat d'exploitation normalisé	(8,5)	(6,4)	NA		
Résultat d'exploitation	(9,4)	(7,6)	NA		
BIC APP					
Chiffre d'affaires	288,4	362,6	+ 25,7 %	+ 19,8 %	- 3,3 %
Résultat d'exploitation normalisé	30,1	33,4	+ 10,6 %		
Résultat d'exploitation	23,9	27,4	+ 14,6 %		

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, écart d'acquisition négatif d'Antalis Promotional Products, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières.

(d) Le chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires des autres produits ; le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux activités.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en millions d'euros)		VARIATION PAR RAPPORT À 2009			
	2009	2010	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a)	À BASE COMPARABLE ^(b)
Europe	503,6	524,9	+ 4,2 %	+ 3,1 %	+ 0,5 %
Amérique du Nord	641,0	773,8	+ 20,7 %	+ 13,2 %	+ 5,0 %
Marchés en croissance	418,1	532,8	+ 27,4 %	+ 13,8 %	+ 13,8 %

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.



PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DU COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	VARIATION PAR RAPPORT À 2009					
	2008	2009	2010	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a)	À BASE COMPARABLE ^(b)
Chiffre d'affaires	1 420,9	1 562,7	1 831,5	+ 17,2 %	+ 10,1 %	+ 5,9 %
Marge brute	669,9	719,7	870,6	+ 21,0 %		
Résultat d'exploitation normalisé ^(c)	214,3	239,6	314,9	+ 31,4 %		
Résultat d'exploitation	209,6	216,0	304,6	+ 41,0 %		
Résultat financier	6,7	2,7	(1,8)	NA		
Résultat avant impôt et intérêts minoritaires	216,3	218,7	302,8	+ 38,4 %		
Impôts sur les bénéfices	(71,4)	(70,8)	(100,3)			
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	3,8	5,0	+ 30,9 %		
Résultat net part du Groupe	144,9	151,7	207,5	+ 36,7 %		
Résultat net par action (en euros)	3,00	3,15	4,29	+ 36,2 %		
Nombre d'actions ^(d)	48 357 724	48 151 691	48 341 785			

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, écart d'acquisition négatif d'Antalis Promotional Products, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières.

(d) Nombre moyen d'actions en circulation, net des actions propres.

PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Capitaux propres	1 172,1	1 304,3	1 444,6
Emprunts et dettes financières courants et découverts bancaires	21,8	53,7	11,4
Emprunts et dettes financières non courants	11,1	161,5	2,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif	225,0	480,3	371,2
Autres actifs financiers courants	18,5	40,1	40,7
Situation nette de trésorerie	210,6	305,3	397,1
Goodwills nets	195,3	215,0	219,9
Immobilisations incorporelles nettes	36,8	40,2	38,2
Total bilan	1 632,4	2 029,1	2 024,2

NB : SOCIÉTÉ BIC n'a pas sollicité de notation auprès d'une agence de notation financière. Par ailleurs, à sa connaissance, SOCIÉTÉ BIC ne fait l'objet d'aucune notation non sollicitée par une agence de notation financière.



TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Marge brute d'autofinancement	251,2	247,7	302,7
Augmentation/(Diminution) des besoins d'exploitation	41,8	92,0	(1,3)
Autres flux d'exploitation	(67,9)	3,4	(41,2)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation	225,1	343,1	260,2
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(81,6)	(216,9)	(37,8)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(101,6)	110,0	(362,1)
Flux nets de trésorerie	41,9	236,2	(139,6)
Liquidités/Découverts de clôture	222,5	478,9	368,0



3. Présentation des activités

En 2010, BIC a réalisé 80 % de ses ventes dans le secteur des biens de consommation (papeterie, briquets, rasoirs et autres produits grand public) et 20 % dans le secteur des produits publicitaires et promotionnels.

➔ **GRAND PUBLIC**

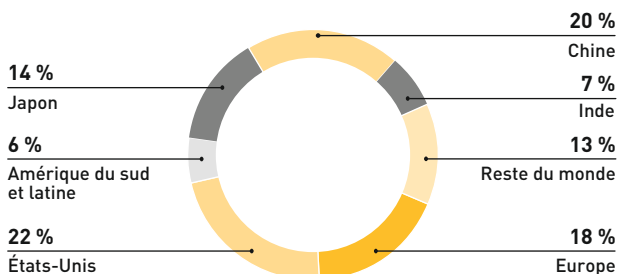
Papeterie

Le marché mondial de la papeterie est estimé à 6,7 milliards d'euros (total des ventes fournisseurs en 2009). C'est un marché fragmenté, où les acteurs sont nombreux et opèrent souvent à l'échelle locale. Seuls trois acteurs de ce marché (BIC, Newell Rubbermaid et Pilot) détiennent chacun une part mondiale supérieure à 5 %.

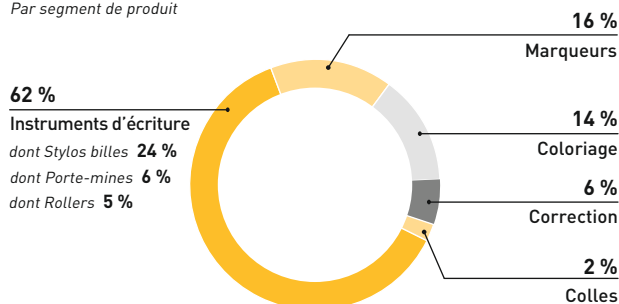
RÉPARTITION DU MARCHÉ MONDIAL DE LA PAPETERIE

(Estimation des ventes fournisseurs en 2009)

Par zone géographique



Par segment de produit



BIC est n° 2 mondial avec une part de marché d'environ 10 % ⁽¹⁾, n° 1 en Europe avec une part de marché d'environ 17 %, n° 1 en Amérique latine avec une part de marché d'environ 22 % et n° 2 aux États-Unis avec une part de marché d'environ 14 %. Le Groupe jouit également d'une forte présence historique en Afrique et au Moyen-Orient.

Depuis le lancement du BIC® Cristal® en 1950, BIC n'a eu de cesse de diversifier sa gamme de produits. Notre portefeuille, qui couvre l'écriture, le marquage, la correction, le coloriage et le dessin, s'étend sur plus de quinze sous-segments (stylos à bille, rollers, stylos à plume, porte-mines, marqueurs, produits de correction, etc.).



SHEAFFER.

Produits d'écriture et de marquage (stylos à bille, gels, rollers, stylos à plume, crayons-feutres, crayons à papier, porte-mines, marqueurs indélébiles, surligneurs et marqueurs pour tableau blanc)



Produits de coloriage et de dessin (crayons-feutres, crayons de couleur, pastels et fournitures d'art et d'artisanat)



Produits de correction (correcteur liquide, stylos correcteurs, rubans correcteurs et gommes)

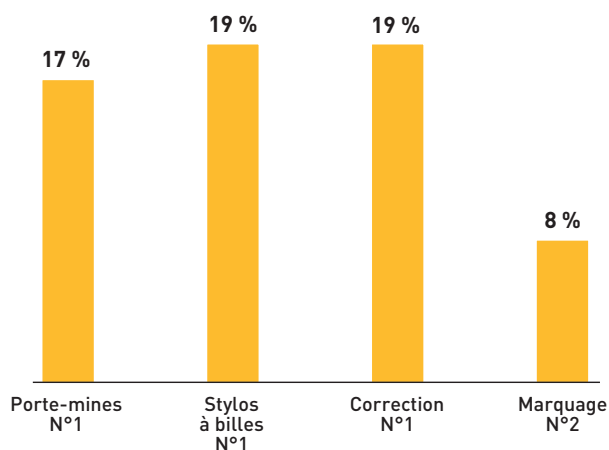


Étiquettes adhésives en Amérique latine

BIC jouit de positions solides dans les principaux segments de produits :

POSITION ET PARTS DE MARCHÉ DES ARTICLES DE PAPETERIE BIC DANS LE MONDE

(Estimations de BIC)



BIC vend ses articles de papeterie par le biais de différents canaux, parmi lesquels le réseau des fournisseuristes de bureau (ventes sous contrat ou grandes surfaces spécialisées) et la grande distribution dans les pays développés, ainsi que des magasins traditionnels dans les pays en croissance.

Notre objectif est de générer une croissance rentable, par les moyens suivants :

- en assurant la plus forte pénétration possible de nos produits dans tous les réseaux de distribution ;
- en améliorant constamment la qualité des produits classiques ;
- en lançant de nouveaux produits innovants à plus forte valeur ajoutée ;
- en renforçant notre présence dans les pays en croissance ;
- en étant à l'écoute des consommateurs afin de leur offrir des produits innovants en constante amélioration.

(1) Toutes les parts de marché sont basées sur les ventes fournisseurs estimées pour 2009.



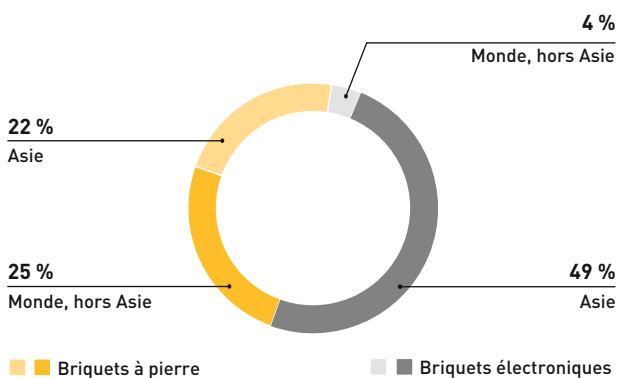
Briquets

Le secteur mondial des briquets est estimé à 10,6 milliards d'unités (soit 3,1 milliards d'euros)⁽¹⁾ et se répartit comme suit :

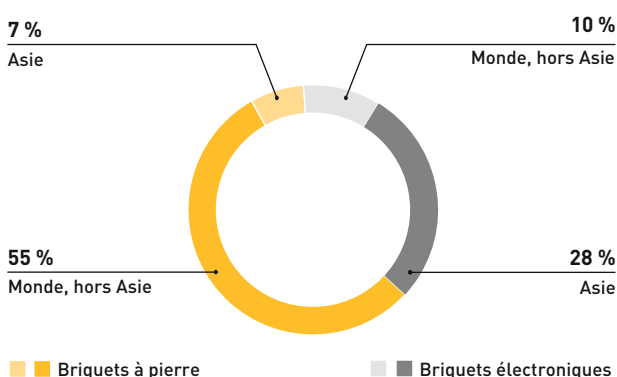
RÉPARTITION DU MARCHÉ MONDIAL DES BRIQUETS EN 2009

(Estimations de BIC)

En unités

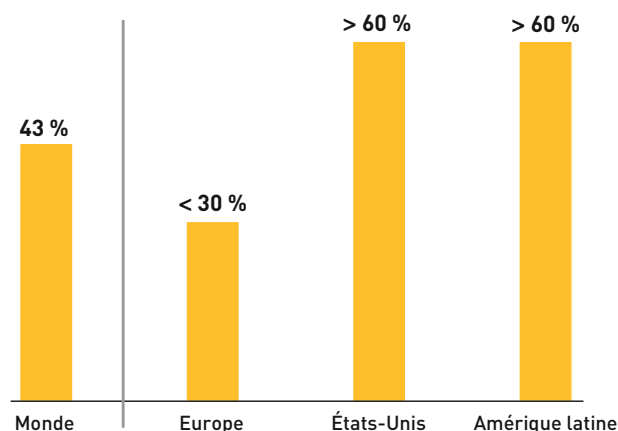


Valeur en euros (prix de détail)



Sur le marché des briquets, qui est extrêmement concurrentiel, BIC est le n° 1 mondial des briquets de marque. En valeur, la part de marché mondiale de BIC (hors Asie) était d'environ 43 % en 2009. BIC est le n° 1 aux États-Unis et en Amérique latine, avec une part de marché de plus de 60 %.

PARTS DE MARCHÉ DES BRIQUETS BIC EN VALEUR (SUR LES MARCHÉS BIC, HORS ASIE)



Un briquet est un réservoir en plastique contenant du gaz sous pression et servant à produire une flamme. Les briquets doivent être conçus et fabriqués selon des normes de qualité, de sécurité et de performance très strictes. Des normes de sécurité internationales ont été définies pour protéger les consommateurs contre les briquets dangereux.

Il existe deux grandes normes pour les briquets de poche :

- la norme ISO 9994, qui définit clairement les exigences de sécurité de base de tout briquet ; elle fait l'objet d'une législation dans les grands pays comme le Canada (1989), la Russie (2000), l'Argentine (2003), le Mexique (2004), la Corée du Sud (2005), l'Afrique du Sud (2006) et les 27 pays de l'Union européenne (2006) ;
- une norme de sécurité enfants imposant de modifier les briquets afin de les rendre plus difficiles à allumer (un briquet à l'épreuve des enfants est un briquet qu'au moins 85 % des enfants de moins de 51 mois ne peuvent pas allumer) ; cette norme fait l'objet d'une législation dans de grands pays comme les États-Unis (1994), le Canada (1995), l'Australie (1997), la Nouvelle-Zélande (1999) et les 27 pays de l'Union européenne (2006).

Depuis la fin des années 1980, les produits à bas prix (qui sont souvent importés d'Asie et respectent très peu les normes de sécurité) augmentent leur part de marché : à l'heure actuelle, ils représentent plus de la moitié du marché mondial (en unités).

Face à cette forte concurrence, BIC défend sa marque et continue de fabriquer ses briquets en privilégiant les aspects de sécurité et de qualité. Tous les briquets BIC® respectent le besoin fondamental de produire une flamme en toute sécurité. Ils sont conçus et fabriqués en parfaite conformité avec de très strictes normes de sécurité, de qualité et de performance. Par exemple, leurs réservoirs à gaz sont fabriqués en Delrin®, une résine hautement technique et très résistante aux chocs en cas de chute du briquet, et contiennent plus de gaz que de nombreux autres briquets, du fait de la minceur de leurs parois. En outre, les briquets BIC® sont remplis d'isobutane pur, ce qui garantit la stabilité de la flamme.

Les briquets BIC® sont vendus par l'intermédiaire de canaux de distribution traditionnels (magasins de proximité et bureaux de tabac) et de la grande distribution.

(1) Estimations de BIC pour 2009.

BIC a pour but de renforcer son activité Briquets en la positionnant comme la seule marque disposant d'une présence internationale :

- en facilitant l'extension et l'application des normes de sécurité internationales ;
- en accélérant le développement de produits à valeur ajoutée (décors, étuis et briquets utilitaires).

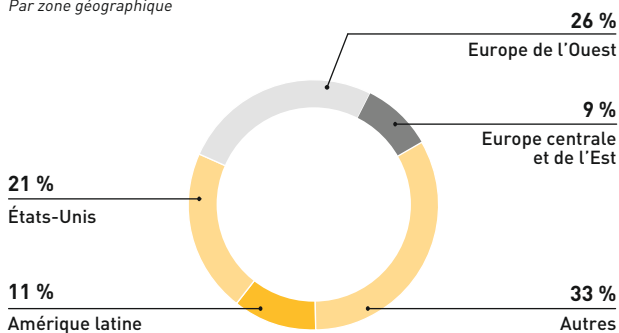
Rasoirs

Le marché des rasoirs mécaniques dégage un chiffre d'affaires annuel de près de 10 milliards d'euros et représente la majeure partie (60 %) du marché du rasage.

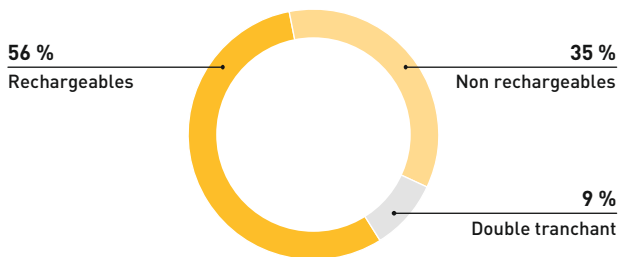
MARCHÉ MONDIAL DES RASOIRS MÉCANIQUES EN 2009

(Données IRI, AC Nielsen et estimations BIC/en valeur)

Par zone géographique



Par segment de produit



Ce marché recouvre trois segments de produits (voir ci-dessus) ; les rasoirs rechargeables et non rechargeables générant la majeure partie de la croissance. Dans ces deux segments, les nouveaux produits tirent le marché, grâce à des solutions toujours plus performantes, aux caractéristiques toujours plus nombreuses. Leur rythme de lancement ralentissant rarement, la capacité de développement de nouveaux produits est essentielle à la réussite des différents acteurs.

Le programme de développement des nouveaux produits de BIC est un moteur de performance capital, prouvé par nos solides positions sur le segment des rasoirs non rechargeables (n° 2 mondial), avec une part du marché mondial d'environ 20 %. En 2010, BIC s'est concentré sur les segments des rasoirs trois-lames et quatre-lames, en forte expansion, où sa part de marché est supérieure à 20 %.

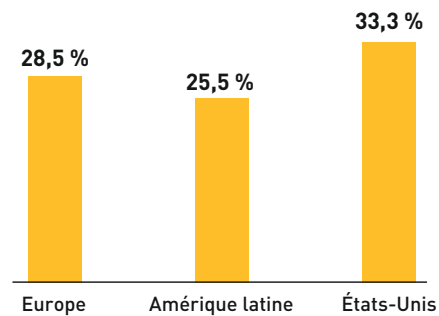
Trois marques se partagent ce marché (le leader Gillette, BIC et Schick/Wilkinson/Energizer), ainsi que quelques marques de distributeur.

PARTS DE MARCHÉ BIC DANS LE SEGMENT DES RASOIRS MÉCANIQUES

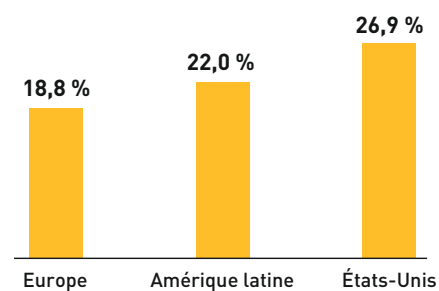
TROIS-LAMES ET QUATRE-LAMES

(Données IRI, AC Nielsen et estimations BIC/décembre 2010)

En volume



En valeur



Dans les années 1970, BIC a révolutionné le rasage mécanique en lançant le premier rasoir non rechargeable, le rasoir "classique" une-lame, qui se vend toujours à près d'1 milliard d'exemplaires par an. Ces dernières années, BIC a concentré ses efforts de développement de nouveaux produits, de vente et de marketing sur les segments des rasoirs trois-lames et quatre-lames, plus performants, et a lancé plusieurs produits comme :

- BIC® Comfort 3®, BIC® Easy/Hybrid 3 lames, BIC® Flex 4 (pour les hommes) ;
- BIC® Soleil® 3 lames, BIC® Soleil® Bella™ 4 lames (pour les femmes).

Les résultats de cette catégorie témoignent de la capacité de BIC à répondre aux exigences croissantes des consommateurs.

Autres produits Grand Public

La catégorie des autres produits Grand Public inclut diverses activités stratégiques et tactiques :

- **BIC Sport** : Aujourd'hui, BIC Sport est un des leaders mondiaux des planches de surf et fait partie des leaders mondiaux des planches à voile. Ses opérations ont aussi été étendues à de nouveaux marchés, dont celui des kayaks. Les produits BIC Sport sont conçus et fabriqués essentiellement à Vannes, en France. Ils se vendent principalement dans des magasins spécialisés et des grandes surfaces dédiées aux articles de sport ;



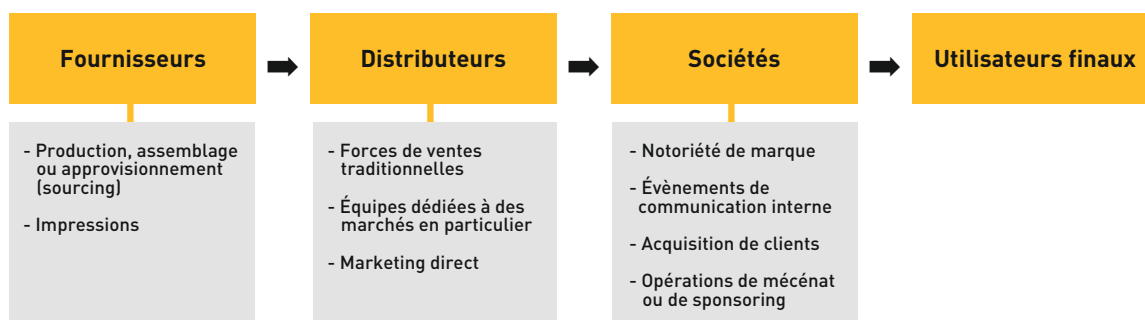
- **divisions Business to Business de PIMACO** : BIC Label Technologies (étiquettes adhésives pour l'emballage de produits de consommation) et Gumtac ⁽¹⁾ (matières premières d'adhésifs papier destinées à des industriels) ;
- **DAPE 74 Distribution** : Ventes auprès des bureaux de tabac en France (dont cartes téléphoniques) ;
- **produits de marque BIC® et autres** : Collants (Grèce, Autriche et Irlande), piles et produits de préparation au rasage, tous destinés à accroître la présence de la marque BIC® sur les principaux marchés ;
- la catégorie des autres produits Grand Public inclut également le produit des ventes de **BIC® Phone**, le mobile simple d'utilisation, rechargeable et prêt à l'emploi, développé en partenariat avec différents opérateurs de télécommunications européens (France, Espagne, Belgique). Plus de 500 000 BIC® Phone ont été vendus depuis le lancement de ce produit.

➔ PRODUITS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

Les produits publicitaires et promotionnels sont, entre autres, des articles de papeterie, vêtements, sacs, trophées et nécessaires à boire sur lesquels sont imprimés un logo ou un message publicitaire soutenant le marketing et la stratégie de marque d'une entreprise. Il s'agit d'une activité cyclique, liée aux dépenses publicitaires, promotionnelles et discrétionnaires des entreprises. Elle a fortement souffert de la récente crise économique, les ventes de l'ensemble du secteur ayant reculé d'environ 20 % en 2009.

Le marché mondial est estimé, au total, à environ 14 milliards de dollars (au niveau des fournisseurs). Les marchés des États-Unis et du Canada représentent environ 55 % du marché total, l'Europe environ 30 % et le reste du monde (principalement l'Amérique latine) 15 %.

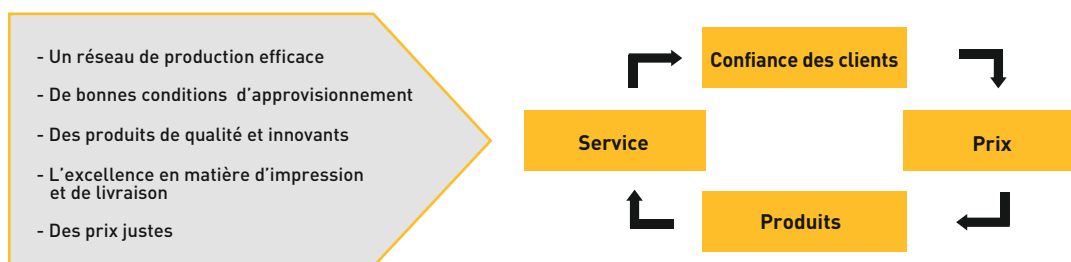
Le marché des produits promotionnels est extrêmement diversifié et fragmenté, à tous les niveaux, et les fournisseurs et les distributeurs y sont très nombreux. Les fournisseurs vendent leurs produits publicitaires et promotionnels à de nombreux distributeurs de grande, moyenne et petite tailles.



DONNÉES 2009 (ESTIMATIONS PPA ^(a) ET BIC)	CHIFFRE D'AFFAIRES DES FOURNISSEURS (en milliards d'euros)	NOMBRE DE FOURNISSEURS	NOMBRE DE DISTRIBUTEURS
États-Unis	7,6	3 500	21 000
Europe	4	2 000	10 000
Amérique latine	1,8	400	1 600
Canada et Océanie	0,5	1 250	8 100

(a) Promotional Products Association International.

Les principaux facteurs de performance de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels se résument comme suit :



(1) Par un communiqué de presse en date du 22 février 2011, le Groupe a annoncé la signature d'un contrat de vente de son unité Gumtac en faveur de UPM Raflatac.

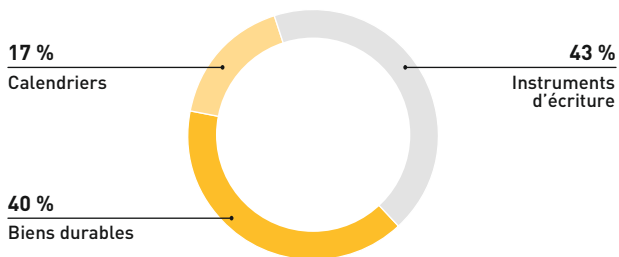
À travers son activité BIC Graphic, BIC est présent sur le marché des produits publicitaires et promotionnels depuis la fin des années 1960, principalement dans le secteur des produits d'écriture, et le Groupe est reconnu pour sa qualité d'impression et pour l'excellence de ses services client et livraison. BIC Graphic commercialise des produits devenus des *best sellers*. Trois d'entre eux célèbreront un anniversaire en 2011 : 30 ans pour le BIC® Round Stic® aux États-Unis, 15 ans pour le BIC® Diamante au Mexique et 10 ans pour le BIC® Media Clic en Europe.

Plusieurs acquisitions stratégiques ont été réalisées ces dernières années, en commençant par Atchison®, spécialisé dans l'impression de sacs, aux États-Unis en 2007. En 2009, les acquisitions d'Antalis Promotional Products et de Norwood Promotional Products ont largement renforcé le positionnement de BIC parmi les plus grands fournisseurs mondiaux de produits publicitaires et promotionnels⁽¹⁾. BIC APP est le fournisseur n° 1 aux États-Unis et n° 2 en Europe ; la Société jouit également d'une présence significative en Amérique latine, en Australie, en Afrique et en Asie (grâce à ses activités d'approvisionnement).

BIC APP propose une large gamme de produits diversifiés à ses 34 000 clients distributeurs, depuis les produits d'écriture jusqu'aux biens de consommation durables (*hard goods*), comme les nécessaires à boire et le petit électronique.

BIC APP réalise environ 17 % de son chiffre d'affaires dans les calendriers promotionnels et, avec une part de marché d'environ 13 %, est le leader sur son marché aux États-Unis. Le marché des calendriers est extrêmement saisonnier : 90 % des ventes interviennent pendant les six derniers mois de l'année.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2010 DE BIC APP (HORS PRODUITS FUNÉRAIRES)



BIC APP a pour ambition de devenir le premier fournisseur mondial de produits publicitaires et promotionnels en termes de ciblage de la clientèle, d'efficacité opérationnelle et de rendement sur capitaux employés.

➔ RECHERCHE ET INNOVATION

Depuis sa création au début des années 1950, BIC met en œuvre une vision claire : "proposer des produits simples, inventifs et sûrs pour tous partout dans le monde". Depuis lors, le Groupe s'efforce de mettre à la disposition de tous des produits de la vie quotidienne à des prix abordables. Dans cette optique, la recherche et l'innovation font naturellement partie intégrante de l'ADN de BIC.

En 2010, les divisions de recherche, développement et innovation comptaient environ 150 salariés basés en Europe et en Amérique du

Nord. En 2010, BIC a investi environ 1,1 % de son chiffre d'affaires dans la recherche et le développement de nouveaux produits. Les nouveaux produits et l'extension des gammes existantes ont ainsi représenté 21 % des ventes du Groupe.

Les fonctions de recherche, développement et innovation sont organisées par catégorie. Chaque catégorie gère ses propres usines, ses propres équipes de recherche et développement et de marketing, également en charge de l'innovation.

- Dans l'activité Papeterie, BIC poursuit sans relâche ses efforts d'innovation afin de faire bénéficier les consommateurs de technologies de pointe en matière d'écriture, lançant une vingtaine de nouveaux produits chaque année. La division de recherche et développement de l'activité Papeterie s'organise autour de deux fonctions distinctes : celle de la conception se concentre sur les caractéristiques mécaniques des produits et celle des systèmes d'encres se consacre à l'optimisation des encres. Grande particularité au sein de l'industrie de la papeterie, tous les composants de nos produits sont mis au point et fabriqués en interne, jusqu'aux moules et aux machines servant à la production. Nous exerçons ainsi un contrôle total sur la qualité et la fiabilité des produits que nous fabriquons, de manière à satisfaire au mieux notre clientèle.

- Dans l'activité Briquets, la conception de nouveaux produits tout comme l'optimisation des produits et processus relatifs aux briquets à gaz sont soumis à des contraintes très strictes, de part les risques inhérents à ces produits d'usage courant. BIC estime que toutes les étapes de développement doivent privilégier la sécurité, car chaque briquet BIC® doit être – et rester – sûr pendant toute sa durée de vie, dans le cadre d'une utilisation normale, mais aussi dans le cadre d'un mauvais usage raisonnable prévisible. Les développements de produits sont soutenus par plusieurs brevets.

- Dans l'activité Rasoirs, la recherche s'organise autour d'équipes pluridisciplinaires composées de responsables dédiés aux lames, à la conception, à l'ingénierie, à l'emballage, à la qualité et à l'industrialisation. Quinze à vingt nouveaux produits sont développés chaque année, de l'extension de gamme aux nouveaux lancements. BIC fait appel à différents panels d'experts internes et externes afin d'évaluer et de valider les performances des produits en conditions réelles. BIC bénéficie également de partenariats de recherche fondamentale consacrés à l'efficacité du rasage et aux procédés de fabrication avec des universités de premier plan et de grands laboratoires de recherche.

- Dans le domaine des produits publicitaires et promotionnels, BIC APP s'appuie sur une approche globale du développement de nouveaux produits et de nouveaux services. Cette approche est fondée sur la longue expérience de BIC en matière de développement de produits simples et durables. BIC APP s'appuie sur une équipe marketing dont les efforts sont concentrés tant sur la demande des clients distributeurs que sur celle des entreprises. Le développement et l'amélioration des techniques d'impression participent également à la capacité de BIC de se différencier de la concurrence. En ce qui concerne la recherche et développement produit, d'importantes études de marché sont réalisées afin d'identifier en amont les demandes des distributeurs et des entreprises. Le système logistique et l'approvisionnement de BIC APP sont centralisés afin d'optimiser leur efficacité, les contrôles de qualité et les prix.



(1) Hors habillement.

4. Histoire

1950

- À Clichy, Marcel Bich reprend et améliore le procédé d'un stylo à bille inventé par le Hongrois Laslo Biro. Associé depuis 1945 avec Édouard Buffard dans une société de pièces détachées d'instruments d'écriture, il décide alors de lancer ce produit d'écriture révolutionnaire sur le marché français. Il le nomme pointe "BIC", une version raccourcie et facilement mémorisable de son propre nom.

1953

- Marcel Bich et Édouard Buffard créent SOCIÉTÉ BIC pour fabriquer et commercialiser les stylos à bille BIC®.

1954

- Expansion en Italie.

1956

- Premier pas au Brésil.

1957

- Développement au Royaume-Uni et dans toute la zone sterling.

1958

- La Société rachète la Waterman Pen Company aux États-Unis et part à la conquête du marché nord-américain, tout en continuant à se développer parallèlement en Afrique et au Moyen-Orient.

1969

- Entrée sur le marché des produits publicitaires et promotionnels à travers le segment des instruments d'écriture.

15 novembre 1972

- SOCIÉTÉ BIC est cotée à la Bourse de Paris.

1973

- BIC diversifie ses activités et lance le briquet BIC® à flamme réglable. Sa fiabilité et sa qualité en font un succès immédiat.

1975

- BIC est le premier à lancer un rasoir non rechargeable.

1981

- Le Groupe se diversifie dans l'industrie des loisirs avec sa filiale BIC Sport, spécialisée dans les planches à voile.

1992

- Pour élargir sa gamme d'articles de papeterie, BIC reprend aux États-Unis la marque américaine de produits de correction Wite-Out®.

1997

- Rachat de la marque Tipp-Ex®, leader européen des produits de correction, et de Sheaffer®, marque d'instruments d'écriture haut de gamme.

2004

- Acquisition au Japon de Kosaido Shoji, distributeur, étape importante dans le développement du Groupe BIC au Japon, deuxième marché mondial dans la papeterie et les rasoirs.
- Rachat de Styphen® (France) qui permet de pénétrer un nouveau segment de marché de la papeterie, les stylos à plume scolaires rechargeables.

Fin 2005

- Ouverture d'une unité de production d'articles d'écriture en Chine. Cette présence directe en Chine permet au Groupe de mieux comprendre comment produire localement et de développer des produits spécifiques pour l'Asie.

2006

- Acquisition de la société PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives qui permet d'étendre la gamme d'articles de papeterie de BIC en Amérique latine.

2007

- Rachat d'Atchison Products Inc., une société américaine de sacs à usage promotionnel personnalisés par un marquage publicitaire qui vient renforcer l'activité de fournisseur d'articles promotionnels.

2008

- En juillet, signature d'un partenariat de marque avec Orange pour le lancement en France du BIC® Phone, le mobile simple 100 % "prêt à l'emploi".
- En novembre, BIC ouvre une nouvelle plateforme d'emballage pour les rasoirs au Mexique. En plus d'améliorer le niveau du service clients en Amérique du Nord, cette usine nous permet de progressivement réduire les stocks et de dégager des économies de coûts grâce à des volumes de fret et à des coûts de transport réduits.
- En décembre, BIC annonce l'acquisition de l'activité Produits Promotionnels d'Antalis (groupe Sequana), distributeur européen offrant une large gamme de produits promotionnels (stylos, montres, t-shirts, agendas, gadgets et cadeaux d'entreprise originaux). Cette activité est consolidée dans les comptes du Groupe depuis le 1^{er} avril 2009.



2009

- En janvier, signature d'un accord définitif selon lequel BIC acquiert 40 % de l'activité d'instruments d'écriture de Cello pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 %, dont le prix est notamment déterminé sur la base des résultats futurs. Cet accord a été partiellement finalisé le 5 mars 2009 pour 3,8 milliards de roupies indiennes. La part correspondante du résultat net de Cello Pens est consolidée par mise en équivalence dans les comptes du Groupe BIC depuis le 1^{er} avril 2009.
- En avril, mise en place d'un plan de réduction des coûts à l'échelle mondiale afin de s'adapter au ralentissement des marchés. Le coût de ce programme a affecté le résultat d'exploitation 2009 du Groupe pour un montant de 34,4 millions d'euros, partiellement compensé par l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de l'acquisition d'Antalis Promotional Products.
- En juin, annonce de l'acquisition de Norwood Promotional Products, un des leaders américains dans les calendriers, les sacs, les trophées, les nécessaires à boire et les autres produits promotionnels, pour un montant de 125 millions de dollars américains auxquels s'ajoutaient 31 millions de dollars américains de dettes. Norwood Promotional Products est consolidé dans les comptes du Groupe BIC depuis le 1^{er} juillet 2009 et son plan d'intégration est en cours.

2010

- Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, "selon des conditions à définir d'un commun accord". Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer. Le 4 août 2010, BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante. La procédure d'arbitrage est en cours.
- En février, la Société a annoncé le transfert de production de l'usine de BIC APP de San Antonio, au Texas, vers d'autres implantations de BIC APP déjà existantes aux États-Unis, ainsi que le déménagement du siège de Norwood PP à Indianapolis, dans l'Indiana, vers Clearwater, en Floride.
- En juin, BIC a annoncé la cession des activités de produits funéraires de BIC APP pour un montant de 17,3 millions d'euros.



5. Propriétés immobilières, usines et équipements

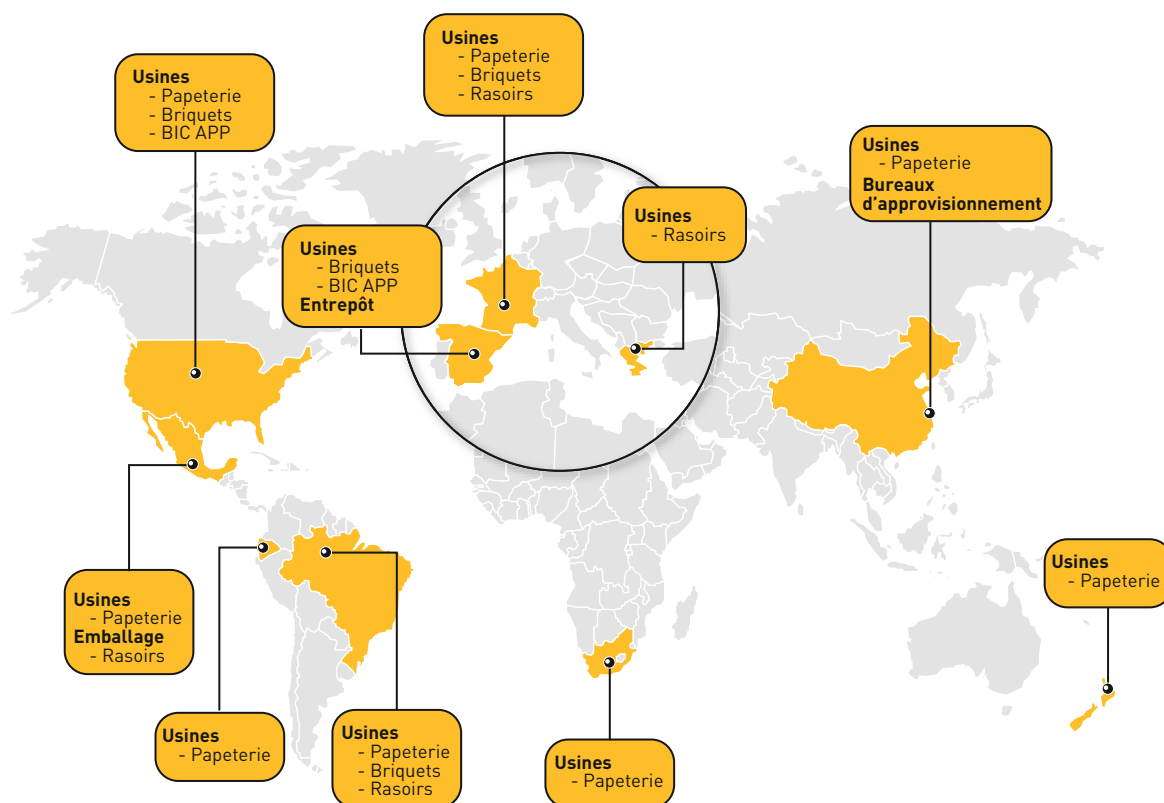
80,5 % des produits BIC® (86,5 % dans l'activité de produits Grand Public ; 54,2 % dans l'activité de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP) sont fabriqués dans des usines BIC détenues en propre ou par des industriels locaux (notamment en Afrique). Le reste des produits BIC®, soit 19,5 %, est fabriqué chez des partenaires sous-traitants.

Aujourd'hui, les 23 principales usines BIC détenues en propre sont réparties de la manière suivante :

- 12 usines sont consacrées à la production d'articles de papeterie ;
- 4 usines sont consacrées à la production de briquets ;
- 3 usines sont consacrées à la production de rasoirs ;
- 4 usines sont dédiées aux produits promotionnels.



PRINCIPALES IMPLANTATIONS INDUSTRIELLES



IMMOBILISATIONS CORPORELLES IMPORTANTES EXISTANTES OU PLANIFIÉES (Y COMPRIS LOUÉES) ET TOUTES CHARGES AFFÉRENTES

PAYS	UTILISATION	LOCALITÉ	PROPRIÉTAIRE LOCATAIRE	PRINCIPAUX BIENS PRODUITS
BRÉSIL	Bureaux	Cajamar	Locataire	-
	Usine et bureaux	Rio de Janeiro	Propriétaire	Papeterie, étiquettes
	Usine et entrepôt	Manaus	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, crayons à papier et de couleur), briquets, rasoirs
	Entrepôts	Barueri	Locataire	-
		Resende	Locataire	-
ESPAGNE	Usines et bureaux	Tarragone	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, porte-mines, étiquettes), briquets, marquage publicitaire
	Entrepôt	Barcelone	Locataire	-
ÉTATS-UNIS	Bureaux	Bentonville, AR	Locataire	-
		Danbury, CT	Locataire	-
		Mission Viejo, CA	Locataire	-
		Shelton, CT	Propriétaire	-
	Usines	St. Petersburg, FL	Propriétaire	Marquage publicitaire
		Milford, CT	Propriétaire	Briquets
		Gaffney, SC	Propriétaire	Papeterie (marqueurs)
		Charlotte, NC	Locataire	Conditionnement
		Sleepy Eye, MN	Propriétaire	Calendriers promotionnels
	Usines et bureaux	Red Wing, MN	Propriétaire	Marquage et gravure
		Clearwater, FL	Propriétaire	Papeterie (marquage publicitaire, notes repositionnables)
	Entrepôts	Charlotte, NC	Propriétaire	-
		Arlington, TX	Propriétaire	-
	Usine et entrepôt	Janesville, WI (fermeture prévue en 2011)	Propriétaire	Récompenses et plaques
FRANCE	Bureaux	Clichy	Propriétaire	-
	Usines	Boulogne-sur-Mer	Propriétaire	Papeterie (feutres d'écriture et de coloriage, porte-mines, marqueurs, ardoises)
		Cernay	Propriétaire	Papeterie (encres, colorants)
		Longueil Sainte-Marie	Propriétaire	Rasoirs
		Montévrain	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille)
		Redon	Propriétaire	Briquets
		Samer	Propriétaire	Papeterie (crayons à papier et de couleur, mines)
		Vannes	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille), autres produits (planches à voile, planches de surf, bateaux)
GRÈCE	Usine	Anixi	Propriétaire	Rasoirs
MEXIQUE	Usines	Mexico City	Propriétaire	Papeterie (stylos à bille, porte-mines, bandes correctrices)
		Saltillo	Locataire	Conditionnement
	Entrepôt	Tlalneplantla	Locataire	-
PAYS-BAS	Bureaux et entrepôt	Dordrecht	Locataire	-
SLOVAQUIE	Usine et entrepôt	Sered'	Locataire	Conditionnement

Les principales charges liées à ces immobilisations sont les charges d'amortissement et de loyers.



6. Informations sociales

➔ EFFECTIF TOTAL

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2010, BIC comptait au total 9 313 salariés permanents et 1 192 temporaires à travers 48 pays dans le monde. Les variations du nombre d'employés par zone géographique se présentent comme suit :

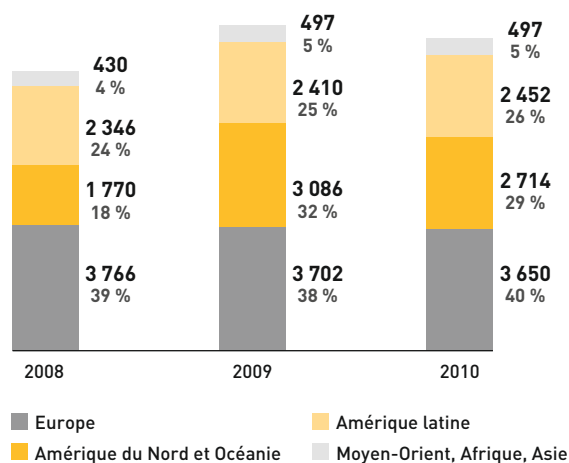
EFFECTIF 2008 À 2010 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

EFFECTIF PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE GROUPE BIC	DÉCEMBRE 2008	DÉCEMBRE 2009	DÉCEMBRE 2010	VARIATION 2010/2009
Europe	3 766	3 702	3 650	(52)
Amérique du Nord et Océanie	1 770	3 086	2 714	(372)
Amérique latine	2 346	2 410	2 452	+ 42
Moyen-Orient, Afrique et Asie	430	497	497	-
TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	8 312	9 695	9 313	(382)
Temporaires	662	754	1 192	+ 438
TOTAL EN ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN	8 974	10 449	10 505	+ 56

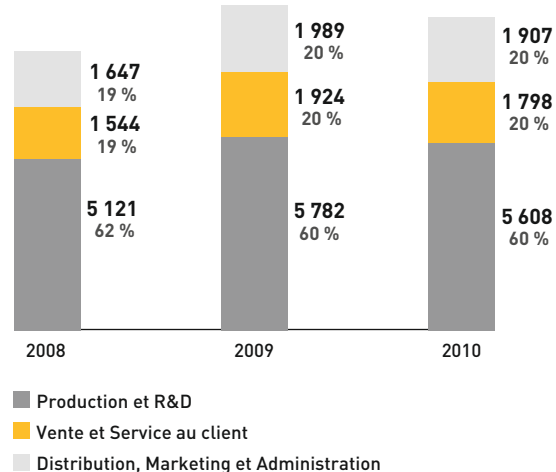
En 2010, les effectifs permanents sont en baisse de 382.

Cette variation s'explique par la baisse des effectifs de la branche Produits Publicitaires et Promotionnels (- 369) et plus particulièrement dans la division "Norwood USA" (- 317).

EFFECTIFS PERMANENTS PAR CONTINENT



EFFECTIFS PERMANENTS PAR PÔLE D'ACTIVITÉ



L'effectif permanent (en contrat à durée indéterminée) représente 89 % de l'effectif du Groupe. L'effectif temporaire représente 11 % de l'effectif, réparti entre personnel intérimaire, contrats à durée déterminée et stagiaires d'école ou d'université. Le nombre de temporaires à fin décembre 2010 est plus important qu'à fin 2009 : + 438 (1 192 versus 754). Cette augmentation est notable dans les unités de production de produits d'écriture (+ 232 dont 148 à Mexico et Boulogne-sur-Mer, en France) et de rasoirs (+ 91 dont 87 à Athènes, en Grèce). Les travailleurs temporaires sont employés en production (80 % des effectifs temporaires), en support à la vente (6 %) et dans la distribution et l'administration (14 %), essentiellement en raison de la forte saisonnalité des activités de BIC.

La répartition des effectifs par pôle d'activité est constante depuis trois ans, ce qui traduit la stabilité du mode d'organisation.

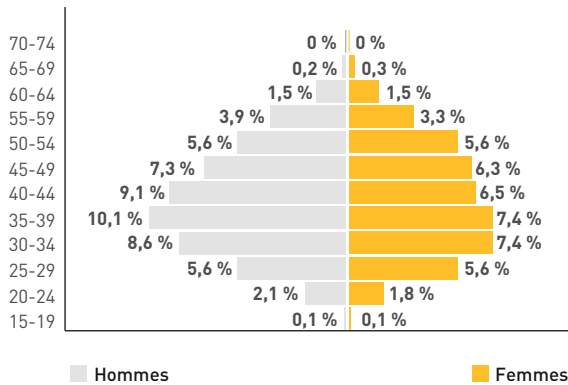
Le Groupe BIC s'enrichit des différences et proscrit formellement tout élément discriminatoire tel que la race, la religion, le sexe ou l'âge.

69 nationalités sont représentées dans les effectifs permanents du Groupe.

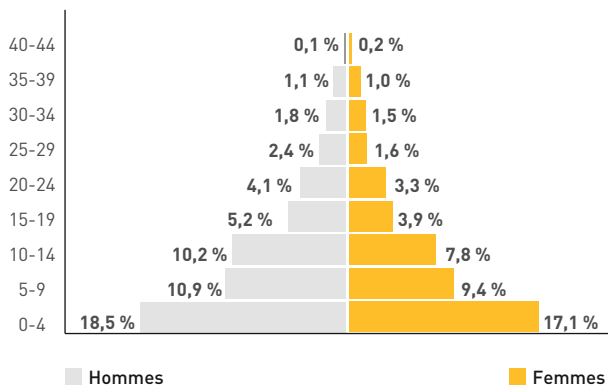
En 2010, les **employés** de BIC ont en médiane **40 ans** et une ancienneté de **8 ans**.

La pyramide des âges montre que toutes les tranches d'âge sont représentées. La pyramide des anciennetés montre la fidélité des employés de BIC, puisque 26,2 % ont plus de 15 ans d'ancienneté.

PYRAMIDE DES ÂGES



PYRAMIDE DES ANCIENNETÉS

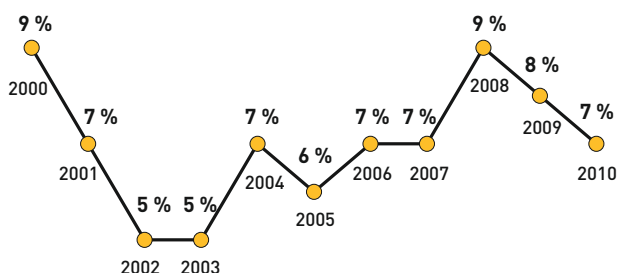


Les **femmes** représentent 46 % des effectifs permanents du Groupe. Elles représentent 40 % des effectifs en Europe, 56 % en Amérique du Nord, 43 % en Amérique latine et 53 % en Asie.

Les **managers** représentent en 2010 environ 24 % des effectifs permanents du Groupe. Selon la définition du Groupe BIC, la caractéristique principale d'un manager est qu'il coordonne un ensemble de moyens qui lui sont confiés, avec le degré d'autonomie et de responsabilité nécessaire à la réalisation d'objectifs au moins annuels. Le management peut porter sur une équipe, sur des projets, sur un processus, sur une technique ou sur un portefeuille de clients ou de fournisseurs.

En 2010, 38 % de ces managers, 25 % des directeurs et cadres supérieurs et 9 % du Comité de Direction sont des femmes.

Le **taux de départ volontaire** du Groupe est de 7 % en 2010, alors qu'il était de 8 % en 2009. En 2010, le ralentissement du taux de départ volontaire s'est ressenti principalement sur les continents américains alors que le nombre de départs volontaires a notablement augmenté en Océanie (17 %) et en Europe de l'Est. Le taux en Asie (34 %) reste le plus élevé dans le Groupe.



Pour ses **recrutements**, le Groupe a développé depuis plusieurs années une politique de mobilité et de promotion interne active, qui s'appuie sur des outils de gestion de carrière (Plan de Développement Individuel, Plan de Succession, accélérateurs de talents, etc.) qui sont utilisés efficacement.

En 2010, pour les quatre premiers niveaux de managers du Groupe, le **taux de promotion interne a été de 70 %**, comme en 2009, après trois années avec un taux supérieur à 80 %. Pour l'ensemble des managers, le taux de promotion interne est de 45 %.

D'autre part, le Groupe a réalisé quelque 200 recrutements externes de cadres intermédiaires ou débutants et plus de 1 000 recrutements d'ouvriers et employés.

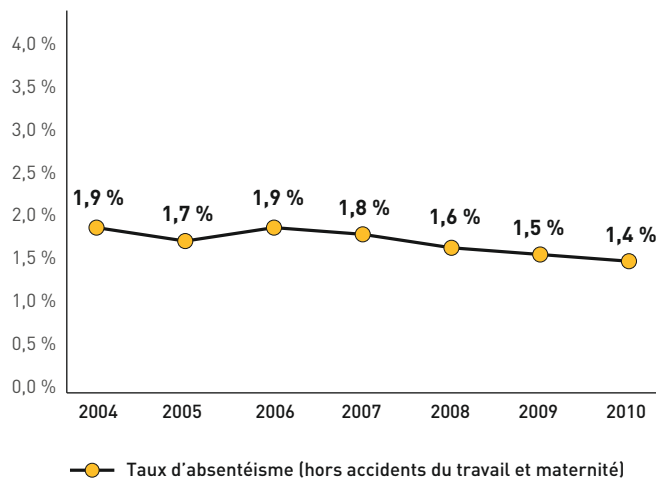
Le Groupe ne connaît pas de difficulté de recrutement externe, grâce à la mise en œuvre d'outils innovants et qualitatifs (adresse Internet : humanresources@bicworld.com) qui valorisent la notoriété de l'entreprise sur le marché de l'emploi international, et grâce à la collaboration avec des cabinets de recrutement spécialisés de renommée internationale. En interne, le Groupe a renforcé, depuis plusieurs années, les compétences de ses managers aux techniques de recrutement et a développé une nouvelle procédure de sélection et de traçabilité plus performante.

ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

Les modes d'organisation et d'aménagement de temps du travail sont déterminés sur la base des prévisions des besoins de production de chaque site et du service à délivrer aux clients. BIC travaille continuellement à l'amélioration de ses modes d'organisation. Le niveau d'heures supplémentaires réalisées est strictement mesuré et encadré dans les établissements où cette pratique est utilisée.

Le taux d'absentéisme (hors accidents du travail et maternité) reste faible et décroît encore en 2010, soit en moyenne 1,4 % dans le Groupe contre 1,5 % en 2009, 1,6 % en 2008, 1,8 % en 2007, 1,9 % en 2006, 1,7 % en 2005 et 1,9 % en 2004.

Le taux d'absentéisme incluant les absences pour accidents de travail et maternité reste également faible et stable à 2,2 %.



Depuis plusieurs années, la Direction des Ressources Humaines sensibilise les Directions des établissements en publiant régulièrement au niveau du Groupe une analyse comparative des résultats détaillés de chacun d'entre eux, et en menant des plans d'action spécifiques.



➔ RÉMUNÉRATIONS

Dans le Groupe, le coût moyen annuel par employé (charges sociales incluses) est de 49 434 euros en 2010, en augmentation de + 6,2 % par rapport à 2009 à taux réel.

L'analyse à taux de change constants montre une augmentation de + 1,4 % par rapport à 2009. Globalement, cette augmentation est due à :

- la baisse de la rémunération fixe moyenne (- 1,9 %) ;
- la forte augmentation des rémunérations variables due aux bons résultats 2010 et au versement d'une prime exceptionnelle à tous les salariés non bénéficiaires de stock-options ou d'actions (+ 35,6 %) ;
- l'augmentation de + 0,4 % des charges sur salaire et autres avantages.

La politique salariale du Groupe est déterminée chaque année par la Direction des Ressources Humaines en accord avec le Comité de Direction. Elle repose sur trois principes fondamentaux :

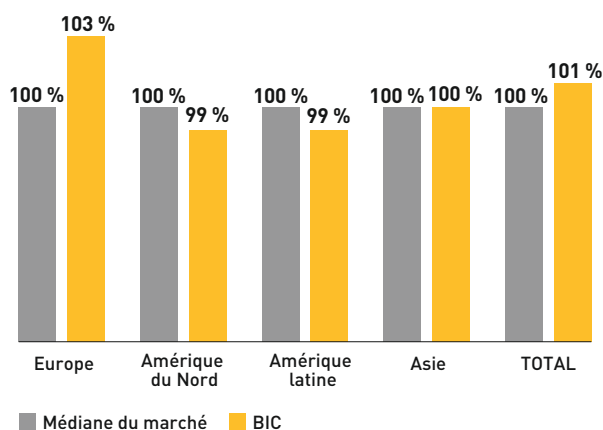
- la reconnaissance de la performance individuelle et/ou collective ;
- l'équité interne ;
- la compétitivité externe.

La reconnaissance de la performance individuelle et de la performance des équipes de travail est un élément essentiel de la politique de rémunération du Groupe BIC. Ainsi, pour les managers, les augmentations de salaire sont fondées sur le mérite individuel (excepté dans certains pays ayant des obligations légales en matière d'augmentations générales). En 2010, les rémunérations variables liées à la performance représentent en moyenne 15,5 % des rémunérations fixes des salariés du Groupe pour 12 % les années précédentes.

Les différences de rémunération entre les salariés sont justifiables ; elles reflètent les responsabilités confiées, l'expérience, la performance, le potentiel et tiennent compte des spécificités des marchés locaux.

En 2010, comme chaque année, une analyse complète de la compétitivité externe des salaires de base des managers (hors acquisitions) a été menée. Pour les quelque 48 pays où BIC est présent, les données médianes du marché par level BIC ont été fournies par HayGroup. Les résultats ont montré qu'en moyenne, les managers de BIC sont positionnés à la médiane de leur marché local.

RÉSULTATS DE L'ÉTUDE 2010



Pour les non-managers, BIC garantit une rémunération décente, respectant les minimaux fixés par les lois locales.

Les équipes de Ressources Humaines dans le monde ont la responsabilité de mettre en œuvre la politique salariale et de contrôler son application.

➔ RELATIONS PROFESSIONNELLES

En France, une série d'accords d'entreprise a été négociée et signée avec les représentants du personnel sur les différents sites en 2009. Ils ont pour vocation de sécuriser le parcours professionnel de l'ensemble des salariés et notamment pour les plus âgés, les moins formés ou ceux souffrant d'un handicap physique.

En 2010, différentes mesures ont été mises en œuvre avec succès pour faciliter la mobilité fonctionnelle ou géographique. Elles ont permis le transfert de plusieurs salariés entre les différents sites du Groupe favorisant ainsi les échanges de savoir-faire. Des mesures permettant le transfert des compétences entre générations sont actuellement mises en œuvre. Elles permettent une meilleure préparation des successions et des départs en retraite.

Un programme d'aide à l'emploi des handicapés est mis en place dans chaque site. Par ailleurs, le Groupe s'engage actuellement dans un programme favorisant les diversités culturelles. Il vient de signer une convention dans ce sens.

Enfin, lorsque le Groupe a dû procéder à des adaptations structurelles, celles-ci se sont faites à l'issue de concertations avec les représentants du personnel et la recherche de solutions adaptées aux règles et nécessités locales.

➔ FORMATION

Les valeurs de responsabilité et d'éthique mises en avant par BIC vont de pair avec une préoccupation constante pour l'épanouissement professionnel des collaborateurs du Groupe. Celle-ci se traduit par la mise en œuvre de programmes de formation et de développement destinés à renforcer les compétences et l'employabilité des salariés.

Identifier et préparer les futurs dirigeants

Dans des marchés où les ressources humaines de qualité sont de plus en plus recherchées et parfois même en pénurie, il est fondamental de concentrer ses efforts sur l'identification et le développement des ressources clés.

Les "talents", dont le rôle est crucial pour le développement de l'entreprise, font l'objet d'une attention particulière et de plans de développement sur mesure. En 2010, comme chaque année, en s'appuyant sur une analyse détaillée de notre organisation et de nos ressources, un plan de succession a été validé par le Président et le Directeur Général.

Par ailleurs, de nouveaux processus de *People review* ont été mis en place avec pour objectif de partager les résultats au sein des équipes de management des différentes entités du Groupe. Cela permet à BIC de continuer à privilégier la promotion interne dans les nominations à des postes de Direction. Ainsi, en 2010, le taux de promotion interne du Groupe est de 70 % chez les quatre premiers (plus hauts) niveaux de managers, de 37 % chez les cadres intermédiaires ou débutants et de 21 % chez les ouvriers et employés.



La formation, un enjeu déterminant pour le Groupe

BIC University constitue un des principaux outils pour développer les compétences de nos collaborateurs.

Créé en 1998, BIC University est un centre de formation de l'entreprise dont le but est de partager une culture commune et de développer des compétences managériales et de leadership au sein du Groupe afin de faciliter le travail en équipe à travers les géographies et les fonctions. Son programme propose des formations locales et globales sur quatre continents. En 2010, plus de 20 000 jours de formation ont été dispensés.

Parmi les programmes innovants mis en place par BIC University depuis 2008, on peut notamment retenir : le Mini-MBA, le Master BIC University ou bien un Executive Management Program.

- Le Mini-MBA est un véritable programme qualifiant créé en collaboration avec le MIP (*Management Institute of Paris*) et dont l'objectif est de donner aux jeunes managers le niveau de connaissance le plus actuel dans les différentes fonctions clés de l'entreprise (stratégie, finance, vente, marketing, RH, chaîne logistique, production). Plus de 130 managers ont d'ores et déjà participé à ce programme.
- Le Master BIC University (MBU) est un programme de développement des capacités de leadership qui se déroule sur 3 ans. Il est animé par plusieurs consultants-coachs qui accompagnent de manière personnalisée les participants avec de nombreuses mises en situation.
- En 2010, BIC University a créé un nouveau programme : l'*Executive Management Program* (EMP) destiné à préparer les futurs dirigeants de nos filiales. Les participants – tous repérés comme ayant un potentiel important – suivent un programme de 3 jours par trimestre pendant 2 ans en abordant l'ensemble des compétences techniques et managériales nécessaires à un dirigeant. BIC University a innové en introduisant les groupes de co-développement dans ces programmes et en offrant un accompagnement sous forme de *coaching* individuel aux participants.

➔ EMPLOI ET INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

En 2010, le nombre de travailleurs handicapés, recensés dans les sites les plus importants du Groupe est de 79 (hors emplois indirects liés à la sous-traitance) : 39 sont employés en Europe, 28 en Amérique du Sud, et 12 en Amérique du Nord/Océanie.

➔ LES ŒUVRES SOCIALES

Pour l'année 2010, BIC a consacré 1,380 million d'euros aux œuvres sociales de ses filiales en France, définies à l'article R. 432-2 du Code du travail.

➔ SOUS-TRAITANCE ET MANIÈRE DONT LA SOCIÉTÉ PROMEUT AUPRÈS DE SES SOUS-TRAITANTS ET S'ASSURE DU RESPECT PAR SES FILIALES DES DISPOSITIONS DES CONVENTIONS FONDAMENTALES DE L'ORGANISATION DU TRAVAIL

80,5 % des ventes de BIC proviennent des produits fabriqués dans ses propres usines (86,5 % dans l'activité de produits de consommation ; 54,2 % dans l'activité de Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC APP).

En tant que société leader dans la fabrication de produits de consommation, BIC s'est engagé à avoir un comportement socialement responsable dans le cadre de ses activités professionnelles, de la fabrication à la vente, en passant par le marketing. Le Code de Conduite du Groupe BIC est constitué d'un ensemble de principes professionnels et sociaux que l'on retrouve dans notre engagement à travailler avec des fabricants sous contrat également respectueux de ces principes.

Les principaux sites BIC sont implantés en Afrique du Sud, au Brésil, en Espagne, aux États-Unis, en France, en Grèce et au Mexique. Tous les sites BIC gèrent leurs activités dans le respect des principes professionnels et sociaux énoncés dans le Code de Conduite du Groupe BIC. Leur engagement est contrôlé dans le cadre d'une procédure d'autoévaluation appliquée dans nos usines.

BIC attend de ses fabricants sous contrat qu'ils respectent le même Code de Conduite. Bien que 19,5 % seulement de ses ventes concernent des produits sous-traités, BIC a mis en place un programme spécifique de contrôle du respect de son Code de Conduite par les fabricants sous contrat.

Depuis 2000, BIC applique un programme de Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) qui fait partie intégrante du processus de qualification des nouveaux produits fabriqués sous contrat. La participation au programme de responsabilité sociale de BIC – qui implique le respect du Code de Conduite du Groupe BIC par les fabricants sous contrat et un audit de leurs usines par un organisme de contrôle externe indépendant – est obligatoire pour tous les fabricants sous contrat de BIC. En 2005, le programme RSE du Groupe BIC a été étendu aux fabricants sous contrats locaux et régionaux qui fabriquent des produits BIC® seulement pour les marchés locaux. En 2010, BIC a entamé un processus d'intégration des fabricants sous contrat de BIC APP dans le programme RSE du Groupe. En raison du grand nombre de fabricants sous contrat produisant pour BIC APP, le processus d'audit pour contrôler l'application du Code de Conduite du Groupe BIC par ses fabricants sous contrat combine des audits externes par des auditeurs indépendants et des audits par des employés de BIC APP qui ont reçu une formation professionnelle pour effectuer ces audits.

BIC conçoit la responsabilité sociale comme un partenariat, au service de valeurs communes, conclu avec ses fabricants sous contrat. Nous avons mis ce partenariat en place en définissant des objectifs et en recherchant l'engagement en faveur de l'amélioration plutôt que l'interruption de la relation. BIC souhaite travailler avec ceux, parmi les fabricants sous contrat, qui manifestent leur engagement en réagissant rapidement et en fournissant un programme d'amélioration détaillé et honnête.



Les principes du Code de Conduite du Groupe BIC

- un environnement de travail sûr et sain ;
- des salaires équitables et une durée de travail raisonnable ;
- l'interdiction du travail des enfants ;
- l'interdiction du travail obligatoire ou forcé ;
- l'interdiction des discriminations ;
- la liberté d'association ;
- la conformité légale ;
- l'interdiction des tests sur les animaux ;
- la responsabilité environnementale ;
- l'affichage du Code.

➔ PRISE EN COMPTE PAR LES FILIALES DE L'ENTREPRISE, DE L'IMPACT DE LEUR ACTIVITÉ SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LES POPULATIONS LOCALES

Nos Communautés

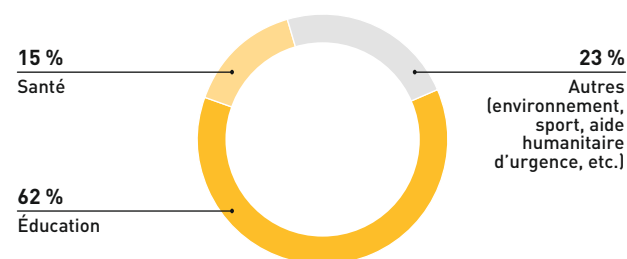
Le Groupe BIC répond à des enjeux sociétaux lorsqu'il agit pour les communautés. Les actions, pilotées localement par les filiales, peuvent être à l'initiative de la filiale, des employés ou des parties prenantes ayant identifié des besoins. En 2010, 181 opérations représentant plus de 0,5 % du résultat avant impôt ont été conduites dans le monde. Ces opérations prennent la forme de dons de produits, de dons financiers ou de volontariat des employés et répondent à des enjeux locaux mais aussi globaux.

En outre, le programme BIC Citizen permet d'associer tous les salariés du Groupe à une action commune de solidarité pour laquelle les sommes récoltées sont abondées par le Groupe.

En cohérence avec les métiers du Groupe, BIC intervient principalement dans les domaines de l'éducation et de la santé. Ces deux types d'opérations représentent 77 % des actions auprès des communautés et 74 % de leur valeur financière. Il s'agit par exemple du programme de BIC USA Inc. qui soutient la fondation de lutte contre le cancer du sein "Susan G. Komen for the Cure" par un don financier de 116 000 euros en 2010 ; ou encore, par un partenariat sur le long terme, avec l'AFEV. Cette association lutte contre l'échec scolaire en France en proposant un accompagnement éducatif à des enfants et des jeunes en difficulté scolaire ou sociale.

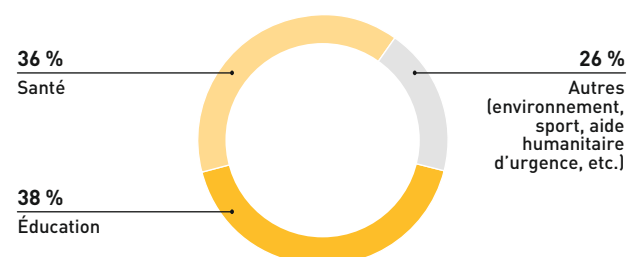
BIC s'engage aussi, en fonction des besoins, pour l'environnement, dans l'aide humanitaire d'urgence et le sport. Par exemple, la mobilisation des employés de BIC Chili qui a permis l'envoi et l'accompagnement d'un convoi d'aide aux sinistrés du tremblement de terre en février 2010 ; cette aide a notamment permis de reconstruire des écoles et d'apporter du matériel scolaire aux familles ; ou c'est encore, par exemple, par le programme mondial du Groupe, "BIC Citizens in action" qui en 2010 a axé sa campagne sur le projet "Haïti : un toit, un avenir" en partenariat avec l'ONG française Planète Urgence ; ce sont 72 000 euros qui ont été collectés, soit, après l'abondement de l'entreprise, 144 000 euros de dons pour participer au redéveloppement de l'économie rurale d'Haïti.

RÉPARTITION EN NOMBRE D' ACTIONS



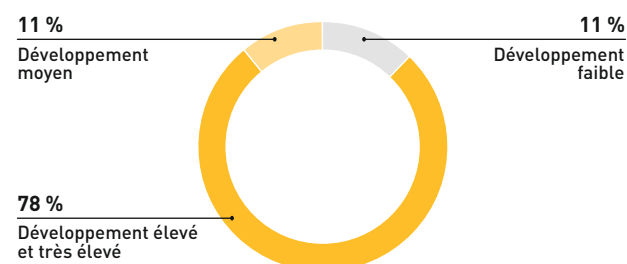
RÉPARTITION DE LA VALEUR FINANCIÈRE DES ACTIONS

(Estimation interne)



BIC est implanté et réalise 95,1 % de son chiffre d'affaires dans les pays développés, à haut et très haut Indice de Développement Humain (IDH) et le Groupe réalise dans ces zones 78 % de ses opérations, souvent en faveur de ses communautés locales. Moins présent dans les pays à faible et moyen IDH, BIC n'en a pas moins mis en place 22 % de ses opérations.

RÉPARTITION DES ACTIONS PAR PAYS SELON L'INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (IDH) DES PAYS



EXEMPLES D'OPÉRATIONS AU SEIN DES FILIALES DU GROUPE BIC

TYPES DE PROGRAMME	NOMBRE D'OPÉRATIONS	EXEMPLES D'OPÉRATIONS AU SEIN DES FILIALES DU GROUPE BIC
Dons de produits	139	France : Don de rasoirs et de produits d'écriture à l'association d'aide aux personnes démunies "Les Restos du Cœur".
		Roumanie : Don de produits d'écriture à l'ONG "Diaconia Ajutor International" destiné aux enfants issus de familles pauvres afin qu'ils puissent poursuivre leurs études.
		Singapour : Participation financière et don de rasoirs à l'occasion de l'événement annuel de soutien aux enfants atteints de cancer "Hair for hope".
		Espagne : 59 dons de produits d'écriture à des associations du monde entier.
Dons financiers	58	France : Dons réguliers de produits à l'association Dons Solidaires, pionnier du mécénat de produits non alimentaires en France.
		France : Don à l'AFEV, une association dédiée à la lutte contre l'échec scolaire.
		États-Unis : Don pour à un programme éducatif de prévention contre la toxicomanie chez les jeunes.
		Équateur : Don à l'association "Nino Con Futuro Foundation" en reversant 0,5 % des ventes de stylos à bille pour aider plus de 300 enfants.
Travail bénévole des salariés	81	France : Don à l'association "Dessine l'espoir", association de soutien aux personnes atteintes du VIH et du SIDA.
		France : Dons financiers à plusieurs associations, dont <i>l'enfant@l'hospital</i> , qui organise des ateliers d'écriture pour les enfants et adolescents hospitalisés.
		États-Unis : Plusieurs partenariats de long terme avec des associations dont "Boys&Girls Village" qui proposent des services destinés aux enfants et à leurs familles.
		Brésil : Collecte de nourriture et de produits d'hygiène auprès des salariés pour "Monte Salem" shelter, association qui prend soin des enfants maltraités et l'AAPNE, association d'aide aux handicapés.
		États-Unis : Organisation d'événements pour récolter des fonds et permettre aux employés d'acheter, conditionner, livrer des paniers repas aux habitants des alentours.
États-Unis : Participation de salariés en Floride à "Komen Race for the Cure" ; marche ou course à pied qui permet de récolter des fonds pour soutenir la lutte contre le cancer du sein.		
Canada : Récolte de fonds par les équipes pour la Croix Rouge Canadienne dans le but d'aider les victimes du tremblement de terre en Haïti (le gouvernement canadien a abondé ces dons à hauteur de 100 %).		
Mexique : Collecte de 3 tonnes de nourriture, vêtements et autres produits destinés aux sinistrés suite au passage de l'ouragan Alex en juin 2010.		



7. Données environnementales

➔ L'ENVIRONNEMENT CHEZ BIC

Un comportement éthique envers nos salariés, consommateurs, clients, fournisseurs et actionnaires est un principe de travail fondamental et prioritaire pour le Groupe BIC. Ainsi, le Groupe BIC poursuit son engagement à protéger l'environnement et à assurer la santé et le bien-être de ses salariés, ses voisins et ses consommateurs.

Nous reconnaissons que chaque aspect d'une activité industrielle, de la production à la distribution jusqu'à la fin de vie du produit et de son emballage, peut avoir un impact au niveau de la santé humaine, de la sécurité ou de l'environnement.

Il est de notre responsabilité de minimiser ces impacts. Notre approche consiste à collaborer avec nos salariés, fournisseurs, clients et consommateurs pour identifier, mesurer et minimiser les impacts sur la santé, la sécurité et l'environnement qui proviennent de nos activités de production, de nos produits et de nos emballages.

Pour la septième année, BIC publie un rapport de développement durable.

➔ PÉRIMÈTRE ET CHOIX DES INDICATEURS

La SOCIÉTÉ BIC a fait le choix d'appliquer un périmètre plus large que le strict périmètre de l'article 116 de la Loi sur les Nouvelles Régulations Économiques qui précise que les données environnementales ne s'imposent qu'aux seules sociétés cotées.

Ainsi, afin de fournir des informations pertinentes et adaptées à l'esprit de la loi, BIC fournit les données consolidées dès lors que celles-ci sont disponibles et pertinentes.

Les indicateurs ont été choisis pour permettre une meilleure lisibilité d'ensemble des données. Seuls les indicateurs représentatifs de l'activité du Groupe et de l'impact de ses activités industrielles sur l'environnement ont été sélectionnés. Les données présentées proviennent de la consolidation des informations de l'ensemble des usines des filiales françaises et étrangères. Sont visées ici toutes les usines du Groupe BIC fabriquant des produits finis ou semi-finis, ainsi que les sociétés d'ingénierie et les opérations d'emballages. Sont exclues du périmètre les structures de très petite taille. Depuis 2010, ce rapport inclut les usines des produits publicitaires et promotionnels (APP) acquises en 2009 à l'exception de l'usine de Janesville (États-Unis), dont les activités dans le cadre de la consolidation des opérations, sont actuellement transférées à l'usine de Red Wing (États-Unis).

Pour assurer une meilleure fiabilité des données publiées, les données des années précédentes ont été affinées.

➔ EXISTENCE AU SEIN DE L'ACTIVITÉ DE STRUCTURES INTERNES DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT. MOYENS CONSACRÉS À LA RÉDUCTION DES RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'approche générale du Groupe BIC en matière de protection de l'environnement est précisée dans le document intitulé "Politique santé, sécurité, environnement du Groupe BIC" signé par le Président et Directeur Général en avril 2005.

Entre autres engagements, cette politique oblige chacune des usines BIC à mettre en place un Système de Management Environnemental (SME). Le Groupe BIC a préparé un ensemble de règles à suivre pour déployer un Système de Management qui répond à la fois aux besoins spécifiques de nos usines et à notre objectif d'amélioration continue de nos performances environnementales. Le Groupe a également préparé un Guide de mise en place des Systèmes de Management pour les sites nouvellement acquis. Les usines récemment acquises doivent définir et mettre en place leurs Systèmes de Management et intégrer la démarche environnementale de BIC.

La mise en place de Systèmes de Management est effectuée à 93 % pour l'Environnement et à 92 % pour la Santé-Sécurité.

Dans le cadre de cette démarche de SME, les sites de production BIC élaborent, mettent en place et documentent les résultats des nombreux projets destinés à améliorer leur performance environnementale.

➔ DÉMARCHES D'ÉVALUATION OU DE CERTIFICATION ENTREPRISES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Le Groupe BIC a demandé à toutes ses usines de mettre en place un Système de Management Environnemental conforme aux règles internes du Groupe. Le cas échéant, chaque site a la liberté d'aller au-delà de ces exigences Groupe. L'objectif est d'avoir une amélioration continue des performances environnementales.

La certification ISO 14001 n'est pas mise en place dans l'ensemble du Groupe, mais seulement pour les usines qui ont choisi cette voie pour progresser. À la fin 2010, 65,8 % des effectifs des usines travaillaient dans des sites de fabrication de produits finis certifiés ISO 14001.

➔ MESURES PRISES, LE CAS ÉCHÉANT, POUR ASSURER LA CONFORMITÉ DE L'ACTIVITÉ AUX DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES APPLICABLES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Les sites planifient et réalisent des contrôles quotidiens et périodiques, afin de répondre aux dispositions réglementaires locales. Selon le besoin, ces contrôles sont réalisés en interne ou avec l'assistance de prestataires extérieurs. Si une non-conformité est mise en évidence lors du contrôle, un plan d'action est mis en place pour y remédier.



La mise en place du Système de Management Environnemental du Groupe permet aux sites d'améliorer l'organisation de leurs contrôles.

Le règlement européen REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques) fixe un nouveau cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient désormais à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise. Afin de répondre à cet impératif, BIC a mis en place une organisation lui permettant d'intégrer la problématique REACH. Un expert a été nommé au niveau du Groupe qui, avec l'appui de cabinets spécialisés, assure le suivi réglementaire, l'analyse des impacts pour l'entreprise et le montage des dossiers administratifs. Cette personne est l'interface de l'ensemble des entités à ce sujet. BIC a pris en compte le règlement REACH, dès 2008, notamment, en préenregistrant 70 substances pour 5 entités légales. Les enregistrements de ces substances, auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), sont prévus en 2013 et en 2018.

➔ ORGANISATION MISE EN PLACE POUR FAIRE FACE AUX ACCIDENTS DE POLLUTION AYANT DES CONSÉQUENCES AU-DELÀ DES ÉTABLISSEMENTS

Dans le cas où des risques d'accidents pourraient avoir des conséquences à l'extérieur de nos usines, des plans de prévention et d'urgence ont été mis en œuvre.

En particulier, nos deux sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. Hors de France, certains de nos sites possèdent des plans équivalents de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites. À titre d'exemple, tous nos sites des États-Unis et notre site de Nouvelle-Zélande ont un plan d'intervention d'urgence qui comprend des actions de prévention et de gestion des conséquences hors site d'éventuels accidents.

Dans le cas de nos deux sites SEVESO seuil haut, nous avons défini une politique de prévention des risques majeurs et mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE.

➔ FORMATION ET INFORMATION SUR L'ENVIRONNEMENT ET LA SÉCURITÉ

BIC a lancé en 2005 une campagne de sensibilisation des salariés du Groupe au développement durable, par des présentations faites aux managers dans les sites et aussi par des brochures de sensibilisation rédigées dans la langue du pays. Depuis 2007, un module de formation par intranet consacré au développement durable et au Programme BIC de Développement Durable a été mis au point conjointement par BIC University et l'équipe dédiée au développement durable.

La politique Santé, Sécurité et Environnement (SSE) du Groupe BIC est communiquée à toutes les usines.

Le Groupe BIC ne procède pas à une mesure indépendante des jours de formation dédiés à la Santé, Sécurité et Environnement sur les sites. Les formations Santé, Sécurité et Environnement sont incluses dans les 121 347 heures de formations techniques dispensées en 2010.

➔ DÉPENSES ENGAGÉES POUR PRÉVENIR LES CONSÉQUENCES DE L'ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

Les budgets d'investissements liés à l'environnement font partie intégrante des budgets des usines.

Tous les ans, les usines BIC planifient des programmes d'amélioration à court et long terme, destinés à prévenir ou minimiser les conséquences sur l'environnement. Un montant de 1,8 million d'euros a été engagé pour ces programmes au cours de l'année 2010.

➔ MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

La Société est assurée pour la responsabilité civile, au titre de ses installations. La Société est assurée au titre de sa responsabilité environnementale et de sa responsabilité civile, pour les préjudices causés aux tiers. En outre, la Société a souscrit les assurances obligatoires couvrant ses salariés, ainsi que des assurances couvrant les dommages aux biens et l'interruption d'activité pour ses biens immobiliers et mobiliers.

➔ MONTANT DES INDEMNITÉS VERSÉES AU COURS DE L'EXERCICE EN EXÉCUTION D'UNE DÉCISION JUDICIAIRE

Aucun.

➔ ACTIONS MENÉES EN RÉPARATION DES DOMMAGES CAUSÉS À L'ENVIRONNEMENT

Aucune action significative n'a été nécessaire en 2010.

➔ CONSOMMATION DE RESSOURCES EN EAU

La consommation d'eau, rapportée à la tonne de produits, a diminué de plus de 27 % entre 2009 et 2010. La forte variation est, en grande partie, le résultat de l'ajout des 2 nouveaux sites de BIC APP, Sleepy Eye (États-Unis) et Red Wing (États-Unis), 2 usines avec des ratios de consommation d'eau assez bas. Pour permettre une comparaison plus appropriée avec les données de l'année précédente, le graphique présente d'une part les résultats pour 2010 de la consommation d'eau rapportée à la production en excluant les 2 sites BIC APP (réduction de 3 %) et d'autre part les résultats pour le Groupe BIC.

L'amélioration de l'efficacité d'utilisation de l'eau du Groupe BIC s'inscrit dans la continuité des résultats enregistrés depuis plusieurs années. Cependant, ce progrès est aussi lié à la forte augmentation globale des volumes de produits qui tend à réduire le ratio de consommation d'eau car certains usages de l'eau sont moins directement liés à la production ; comme l'eau utilisée pour les besoins des salariés. Nota : pour une année avec une importante baisse de la production le Groupe subirait l'effet inverse, une augmentation du ratio de consommation.

Au global, en 2010, 8 sites ont réduit leur consommation d'eau brute. C'est le cas de PIMACO (Brésil) qui a réduit sa consommation d'eau de 10 % et ce tout en augmentant la production de 4 % grâce



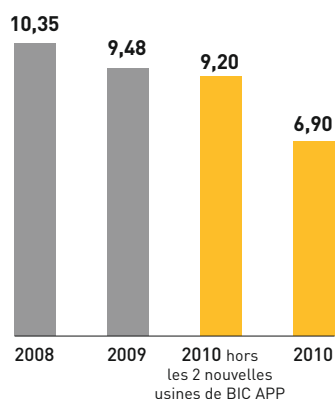
à un programme de recherche de fuites et de réparations rapides. Le remplacement de la robinetterie des sanitaires par du matériel économe en eau a aussi contribué à cette amélioration. De même, BIC Ecuador (Équateur) a réduit sa consommation de 8 % tout en accroissant sa production de 3 % grâce à la réorganisation de son processus de production et notamment à un programme dédié à l'optimisation de la consommation d'eau.

Au total, 13 sites ont réduit leur ratio de consommation d'eau rapportée à la tonne de production. Ainsi, BIC Rasoirs (France), qui représente 46 % de la consommation d'eau du Groupe, a enregistré une diminution de 10 % de son ratio de consommation d'eau principalement grâce à la mise en place à la fin de l'année 2009 d'un circuit fermé pour l'eau de rinçage du procédé de fabrication des lames ainsi que par le remplacement d'un système de refroidissement à base d'eau par un procédé à base d'air.

Les usines BIC ont reporté 7 projets spécifiquement dédiés à la réduction de la consommation d'eau.

CONSUMMATION ANNUELLE D'EAU RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – GROUPE BIC

En m³ / tonne



➔ CONSOMMATION DE RESSOURCES EN ÉNERGIE

L'énergie consommée par tonne de production a diminué de 23 %. La forte variation est, en grande partie, le résultat de l'ajout des 2 nouveaux sites de BIC APP, Sleepy Eye (États-Unis) et Red Wing (États-Unis), 2 usines avec des ratios de consommation d'énergie assez bas. Pour permettre une comparaison plus appropriée avec les données de l'année précédente le graphique présente d'une part les résultats pour 2010 de la consommation d'énergie rapportée à la production en excluant les 2 sites BIC APP (réduction de 0,7 %) et d'autre part les résultats pour le Groupe BIC.

L'efficacité énergétique continue de s'améliorer grâce aux efforts permanents des usines. Cependant, ce progrès est aussi lié à la forte augmentation globale des volumes produits qui tend à réduire le ratio de consommation d'énergie car certains usages de l'énergie sont moins directement liés à la production ; comme le gaz pour le chauffage des bâtiments. Nota : pour une année avec une importante baisse de la production le Groupe subirait l'effet inverse, une augmentation du ratio de consommation.

2 sites ont réduit leur consommation énergétique brute malgré une augmentation de la production. Ainsi, PIMACO (Brésil) a augmenté la

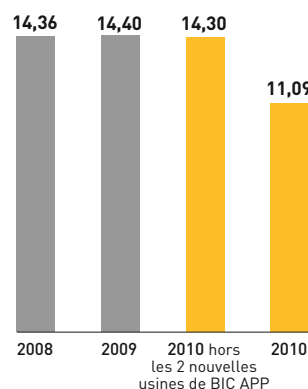
production de 4 % toute en réduisant la consommation d'énergie de 9 % grâce à la re-planification du travail qui a permis d'utiliser prioritairement des machines à forte efficacité énergétique. BIC CORPORATION Milford (États-Unis) a réduit la consommation énergétique de 6 % tout en augmentant sa production de 5 %. Cette amélioration est due aux éclairages à haute efficacité énergétique et l'utilisation plus efficace du gaz des nouvelles chaudières.

Les améliorations significatives de l'efficacité énergétique par tonne de production concernent les sites de BIC CORPORATION Gaffney (États-Unis), BIC Rasoirs (France) et BIC Iberia (Espagne) avec des réductions respectives de 4 %, 5 % et 12 %. BIC Iberia (Espagne), pour améliorer sa performance, a mené un audit de ses équipements de façon à remplacer les moins performants.

Dans le cadre de la mise en œuvre de Systèmes de Management Environnementaux, au moins 34 programmes concernant la réduction de la consommation d'énergie ont été finalisés ou mis en place en 2010.

CONSUMMATION ANNUELLE D'ÉNERGIE RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – GROUPE BIC

En gigajoules / tonne



➔ CONSOMMATION DES RESSOURCES EN MATIÈRES PREMIÈRES

BIC s'attache à optimiser la quantité de matières premières nécessaires à la fabrication de ses produits.

Nous avons initié une démarche d'éco-conception pour les produits d'écriture et les rasoirs. Il s'agit d'une approche préventive qui permet d'intégrer les questions environnementales dès la conception du produit. En 2009, BIC s'est équipé du logiciel d'éco-conception expert, SimaPro, pour permettre aux équipes de conception de mesurer et, si possible, de réduire l'impact environnemental des produits avant l'étape de fabrication.

Des matériaux recyclés sont utilisés dans la gamme de papeterie BIC® Ecolutions™ lancée en 2008 qui s'élargit chaque année. En 2009, BIC avait aussi lancé le premier rasoir BIC® fabriqué en bioplastique : le rasoir BIC® Ecolutions™. L'utilisation de cette matière issue de l'agriculture permet de limiter l'utilisation de ressources naturelles non renouvelables.

En 2010, les usines ont mis en place 4 programmes concernant la réduction de consommation de matières premières et 4 en matière de packaging ont été élaborés.

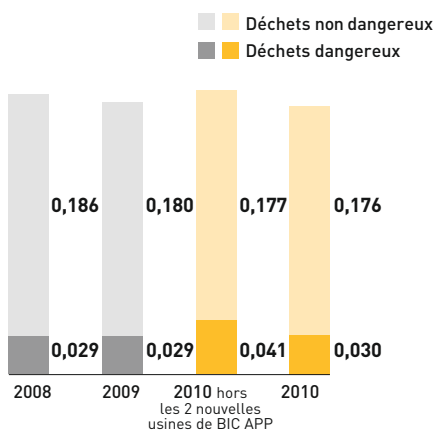


➔ DÉCHETS

Le Groupe BIC a enregistré une diminution de la quantité de déchets générés par tonne de production par rapport à 2009. Cette diminution de 1,4 % correspond à une augmentation de la production de déchets dangereux ramenée à la production et à une réduction de la production de déchets non dangereux ramenée à la production. Comme pour l'eau et l'énergie, BIC fournit aussi les résultats 2010 sans les 2 nouveaux sites APP, ainsi une comparaison plus appropriée peut être faite avec les données de l'année précédente.

PRODUCTION ANNUELLE DES DÉCHETS INDUSTRIELS RAPPORTÉE À LA PRODUCTION – GROUPE BIC

En tonne/tonne



➔ DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX

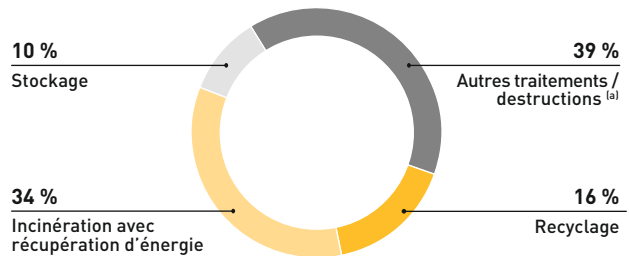
Le Groupe BIC a enregistré une augmentation de la quantité de déchets dangereux générés par tonne de production par rapport à 2009. Cette augmentation de 4 % est principalement liée à plusieurs événements ponctuels et exceptionnels en 2010. Des exemples de tels événements sont le nettoyage approfondi des cuves et la destruction de matériels obsolètes. Un exemple à noter est la fermeture du site de BIC CORPORATION Fountain Inn (États-Unis) qui a généré une quantité importante de déchets du fait de la mise hors service et du nettoyage du matériel et du bâtiment, ainsi que la destruction des stocks excédentaires.

Malgré ces événements exceptionnels, il est important de souligner les efforts des usines comme BIC Ecuador (Équateur) qui a réduit sa production de déchets dangereux de 38 % tout en augmentant la production. BIC Ecuador (Équateur) a obtenu ces résultats grâce à un système de pesée des déchets plus précis et à un plan d'actions permettant de limiter la contamination des déchets classiques par des substances dangereuses. BIC Shanghai (Chine) a aussi amélioré sa performance en matière de production de déchets dangereux grâce à de meilleurs ajustements des machines d'assemblage des cartouches. Ainsi, la quantité de déchets a été réduite de 39 % alors que la production a elle augmenté de 65 %.

En 2010, les usines du Groupe BIC ont travaillé sur 24 programmes axés sur la réduction de la production de déchets.

TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2010 – GROUPE BIC

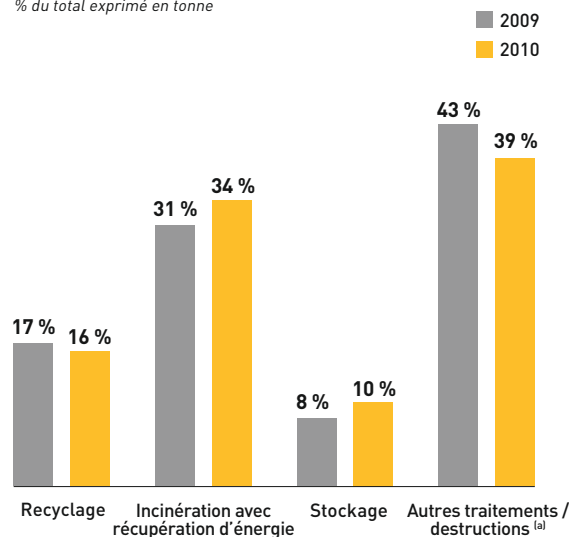
% du total exprimé en tonne



(a) La catégorie "Autres traitements/destructions" regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS DANGEREUX EN 2009 ET 2010

% du total exprimé en tonne



(a) La catégorie "Autres traitements/destructions" regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

➔ DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX

En 2010, le Groupe a enregistré une diminution de 2 % de la quantité de déchets industriels non dangereux produits rapportée à la tonne de produits.

7 usines ont réduit significativement leur ratio de production de déchets ramenée à la tonne de production. Ainsi, BIC Viorex (Grèce) et BIC Shanghai (Chine) ont diminué respectivement leur ratio de 22 % et 53 % grâce à la réutilisation au sein de l'usine de déchets matière, comme par exemple les palettes de bois.

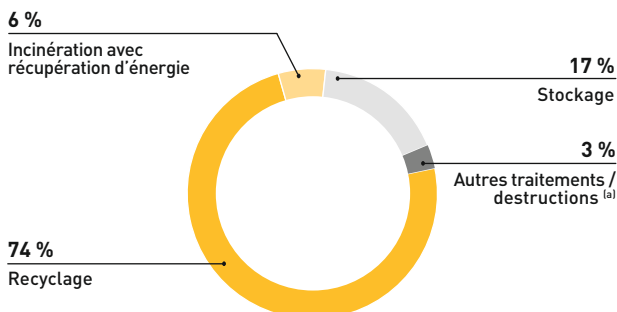
L'amélioration de 8 % par BIC Rasoirs (France) est le fruit d'un plan d'action complet qui vise à sensibiliser les salariés à l'importance des bons gestes de tris, à recycler en production le plastique issu de ses déchets de fabrication et à repérer très rapidement les dysfonctionnements des machines pour limiter la production de pièces défectueuses devant être éliminées.

À travers l'ensemble du Groupe BIC, les usines ont élaboré 24 programmes de réduction de la production de déchets.



TRAITEMENT DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2010 – GROUPE BIC

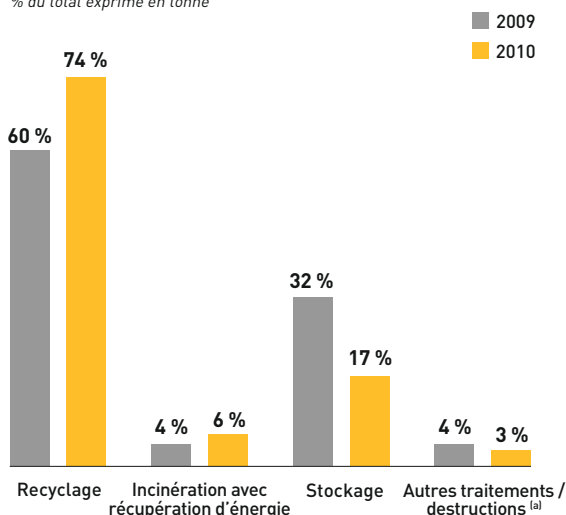
% du total exprimé en tonne



(a) La catégorie "Autres traitements/destructions" regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

RÉPARTITION DES DÉCHETS INDUSTRIELS NON DANGEREUX EN 2009 ET 2010

% du total exprimé en tonne



(a) La catégorie "Autres traitements/destructions" regroupe les autres techniques de traitement des déchets, comme l'incinération sans récupération d'énergie.

➔ CONDITIONS D'UTILISATION DES SOLS

En Europe et aux États-Unis, dans le cadre de la restructuration industrielle entraînant des fermetures d'usines, BIC a veillé à ce que la remise en état des sites soit réalisée en accord avec les lois locales et les meilleures pratiques environnementales. Lorsque c'est approprié ou exigé par la loi, BIC mène des études de sol et de sous-sol, même si la majorité des sites ne sont soumis à aucune obligation de diagnostic. Les études pollution effectuées sur des sites européens longtemps exploités montrent que notre activité n'a pas généré un impact notable sur les sols et sous-sols.

Pour les sites français assujettis à des exigences réglementaires spécifiques, la politique de prévention des risques de pollution des sols est intégrée dans la démarche.

➔ REJETS DANS L'AIR, L'EAU, LE SOL AFFECTANT GRAVEMENT L'ENVIRONNEMENT. LES MESURES PRISES POUR LIMITER LES ATTEINTES À L'ÉQUILIBRE BIOLOGIQUE, AUX MILIEUX NATURELS, AUX ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES PROTÉGÉES

La nature de nos activités industrielles, principalement le moulage et l'assemblage de produits en plastique et le marquage des produits, a un impact environnemental local relativement faible, comparé à d'autres secteurs industriels. Néanmoins, notre Programme de Développement Durable demande que chaque site mesure, évalue et réduise ses impacts environnementaux significatifs.

Le Groupe BIC a quantifié les émissions directes de gaz à effet de serre de ses sites de production pour l'année 2010. Il s'agit des émissions de CO₂ provenant de la combustion des ressources fossiles – majoritairement le gaz naturel et le fuel – principalement utilisées pour chauffer les bâtiments. La quantité totale d'émissions directes de gaz à effet de serre est estimée à 11 897 tonnes équivalent CO₂, soit à une augmentation de 1 460 tonnes équivalent CO₂ par rapport aux émissions de 2009, entre autres du fait de l'inclusion des 2 nouveaux sites de BIC APP, Sleepy Eye (États-Unis) et Red Wing (États-Unis).

➔ NUISANCES OLFACTIVES ET SONORES

Les nuisances olfactives ne sont pas considérées comme significatives dans notre activité.

Concernant les nuisances sonores, des mesures sont faites en limite de propriété dans le cadre de l'instruction des dossiers administratifs compte tenu de la réglementation locale. Dans l'hypothèse où des nuisances seraient portées à notre connaissance, nous effectuerions des études et mettrions en place des actions correctives adaptées.



8. Facteurs de risques

➔ INTRODUCTION

Le Groupe BIC mène une démarche active et dynamique de gestion des risques. L'objectif de cette démarche est d'améliorer le potentiel du Groupe à identifier, gérer et suivre les principaux risques qui pourraient affecter :

- le personnel de la Société, ses actifs, son environnement ou sa réputation ;
- la capacité du Groupe à atteindre ses objectifs et à respecter ses valeurs, l'éthique ou les lois et règlements.

Cette approche est fondée sur l'identification et l'analyse des principaux risques auxquels le Groupe est exposé, en particulier ceux qui sont liés aux domaines suivants : les marchés financiers, le juridique, l'industrie et l'environnement, la stratégie et les opérations.

Une description des dispositifs de gestion des risques est détaillée dans le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société – cf. *Gouvernement d'entreprise* § 3.2.2.3 – Gestion des risques.

Les facteurs de risques énoncés ci-dessous ne sont pas les seuls auxquels le Groupe est confronté. D'autres risques et incertitudes dont le Groupe n'a pas connaissance ou qui ne sont pas considérés comme significatifs peuvent également avoir un effet défavorable sur l'activité du Groupe, sa situation financière ou ses résultats.

➔ RISQUES DE MARCHÉ

Risque de change

Le risque de change euro contre dollar reste la principale exposition du Groupe relative aux flux commerciaux, pour un montant net de 260 millions de dollars américains en 2010. Cette exposition annuelle a été couverte en moyenne au cours de 1 euro = 1,3575 dollar américain. La forte volatilité des marchés financiers tout au long de l'année, avec plus de 27 cents d'écart entre le cours le plus haut (1,4582) et le cours le plus bas (1,1875) a rendu l'exercice de couverture très délicat. En ce qui concerne les besoins 2011, au 31 décembre 2010, 90 % de l'exposition avait fait l'objet d'une couverture ferme. Le cours moyen obtenu pour 2011 est de 1 euro = 1,2770 dollar américain. Au 7 janvier 2011, 100 % de l'exposition était couverte et le taux moyen obtenu est de 1 euro = 1,2792 dollar américain.

Voir également Note 23 des Comptes consolidés.

Risque de taux

L'exposition au risque de taux d'intérêt est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

Voir également Note 23 des Comptes consolidés.

Risque de contrepartie

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Le rating minimal S&P des principales contreparties bancaires est de A+ sur le long terme, le rating moyen étant AA-.

Les décisions d'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie (des dépositaires et des conservateurs) rigoureuse. La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2010 sont sur des supports notés "investment grade". Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2010.

Risque de liquidité

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe. Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par le Département Trésorerie, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante. Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires, des TCN et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois. La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds qualifiés de "monétaires dynamiques" dont l'horizon de placement des valeurs en portefeuille peut être supérieur à 6 mois. L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un suivi *mark-to-market* deux fois par mois par le Département Trésorerie et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia capitalisé.

Aucun fonds détenu au 31 décembre 2010 ne repose sur une mono-stratégie crédit. Le fonds le plus important en portefeuille représente moins de 20 % du total des placements gérés par le Département Trésorerie. La structure du portefeuille est composée, au 31 décembre 2010, de 77 % de produits de type "monétaires réguliers" à liquidité quotidienne.

➔ RISQUES JURIDIQUES

La Société n'a pas connaissance d'information (réglementation, autorisations, confidentialité, liens de dépendance, dispositions fiscales) ou de fait exceptionnel susceptible d'avoir ou d'avoir eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

De plus, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.



➔ **RISQUES INDUSTRIELS ET LIÉS À L'ENVIRONNEMENT**

Typologie des risques

Les principaux risques industriels et d'atteinte à l'environnement sont liés au stockage et à l'utilisation de produits et de substances dangereuses, inflammables et non inflammables. Parmi ceux-ci, on peut citer :

- le gaz pour les briquets, en France, en Espagne, aux États-Unis et au Brésil ;
- les solvants pour les marqueurs permanents et les marqueurs effaçables à sec en France et aux États-Unis ;
- les solvants pour les procédés de nettoyage industriel ;
- le stockage des produits contenant du gaz et des solvants.

Aspects réglementaires

Le règlement européen REACH (enRegistrement, Evaluation et Autorisation des substances CHimiques) fixe un nouveau cadre réglementaire pour les substances chimiques : il revient désormais à l'industriel de démontrer l'innocuité des substances chimiques qu'il utilise.

La directive européenne SEVESO identifie les sites industriels présentant des risques d'accidents majeurs.

Gestion opérationnelle des risques

BIC dispose de Systèmes de Management de l'Environnement et de la Santé Sécurité dans chacun de ses établissements pour garantir la pleine intégration de la prévention en matière de pollution et des risques dans les activités quotidiennes :

- une attention constante est portée à la mise en œuvre et au suivi de mesures de prévention et de systèmes de sécurité pour les zones de stockage du gaz et des solvants. Des mesures techniques appropriées et des équipements adaptés sont choisis pour minimiser les risques physico-chimiques posés par les substances chimiques. Une priorité est accordée à l'utilisation de systèmes appropriés de prévention incendie et d'équipements de lutte contre l'incendie ;
- des études de risque sont menées dans les usines du Groupe. Des procédures sont établies pour identifier, évaluer, et prévenir les incidents et les accidents ;
- le personnel est formé pour identifier les dangers et mener des actions préventives et correctives ;
- la conformité aux réglementations locales fait partie intégrante de la gestion quotidienne des sites ;
- grâce au déploiement des Systèmes de Management Santé, Sécurité et Environnement mis en place dans toutes les usines, BIC s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses installations, de ses équipements et de ses procédures destinées à maîtriser les risques associés à ses activités ;
- nos sites SEVESO disposent d'un Plan d'Opération Interne. Nous avons aussi défini une politique de prévention des risques majeurs et mis en place un système de gestion de la sécurité pour la prévention des accidents majeurs, conformément à l'arrêté ministériel du 10 mai 2000, transposition en droit français de la directive européenne 96/82/CE. Hors de France, certains de nos

sites possèdent des plans de gestion des accidents ayant de possibles impacts au-delà des sites ;

- afin de répondre à l'impératif REACH, BIC a mis en place une organisation lui permettant d'intégrer la problématique REACH. Un expert a été nommé au niveau du Groupe qui, avec l'appui de cabinets spécialisés, assure le suivi réglementaire, l'analyse des impacts pour l'entreprise et le montage des dossiers administratifs. Cette personne est l'interface de l'ensemble des entités à ce sujet. BIC a pris en compte le règlement REACH, dès 2008, notamment, en préenregistrant 70 substances pour 5 entités légales. Les enregistrements de ces substances, auprès de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), sont prévus en 2013 et en 2018.

BIC n'a pas prévu de provisions substantielles pour le risque lié à l'environnement. Dans l'hypothèse d'un préjudice, BIC considère que les coûts liés à la réparation de celui-ci n'affecteraient pas de manière significative les comptes du Groupe.

➔ **RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS**

Risques liés aux acquisitions du Groupe

Une partie de la stratégie du Groupe est de se développer par acquisitions. Une acquisition peut permettre une expansion géographique ou un renforcement des catégories actuelles. L'intégration de l'activité d'une société acquise est un des éléments clés de succès.

Suite à une acquisition, le Groupe met en place une équipe de management hautement qualifiée. Les équipes des sociétés suivent l'avancement de l'intégration de manière régulière. De plus, une équipe transverse supervise de manière rapprochée les plans d'intégration, en particulier la convergence des systèmes et des procédures.

Risques liés à la concurrence

Bien que la majorité des clients finaux du Groupe soient des consommateurs individuels, le Groupe vend une part significative de ses produits aux principaux acteurs de la grande distribution. Or, le secteur de la grande distribution fait l'objet d'un processus intense de concentration, les concurrents suivent un mouvement de rationalisation et les principales chaînes de distribution développent leurs propres marques distributeurs. La poursuite de cette tendance de consolidation/rationalisation pourrait se traduire par une réduction du nombre de distributeurs et d'assortiments correspondants. Cela pourrait avoir pour conséquence d'augmenter la dépendance du Groupe vis-à-vis d'un nombre réduit de distributeurs et d'accroître la concurrence.

Cependant, une présence à l'international, une marque forte et des réseaux de distribution diversifiés permettent au Groupe de réduire son exposition face à la concentration du marché et à la rationalisation de la concurrence. BIC contrôle de près les ventes et les demandes des distributeurs, et poursuit ses efforts pour différencier ses produits de ses concurrents en mettant en avant des solutions innovantes et économiques pour satisfaire les besoins du consommateur final.



Risques liés à la concentration sur les marchés développés

La stratégie du Groupe BIC est axée notamment sur la croissance des ventes. BIC est présent depuis de nombreuses années sur les marchés développés où les perspectives du Groupe dépendent principalement de sa capacité à augmenter ses parts de marché et sa rentabilité. Du fait qu'une croissance lente des économies nord-américaines et européennes est à prévoir dans les années à venir, la réussite dans les zones en croissance est devenue un objectif stratégique pour le Groupe. Par conséquent, le Groupe a pour but de continuer son développement dans les marchés émergents.

Pour atteindre cet objectif, des plans commerciaux et marketing ont été développés afin de gagner des parts de marché dans la plupart des pays, associés à des mesures complémentaires pour réduire les coûts et augmenter la productivité. De plus, le fort développement en Amérique latine a réduit la dépendance du Groupe sur les marchés matures. Par ailleurs, le Groupe élargit et approfondit sa présence en Asie.

Risques liés aux employés expérimentés et aux compétences

Le Groupe détient des compétences spécifiques au travers de ressources expérimentées en particulier dans le domaine industriel et dans les pratiques du métier. La perte d'employés expérimentés pourrait entraîner un ralentissement de la mise en place des plans de développement du Groupe. Cela pourrait également empêcher le Groupe de mettre en œuvre sa stratégie.

Ainsi, le Groupe met l'accent sur l'identification, le développement, et la gestion de ses ressources expérimentées. Des plans de succession fondés sur une analyse détaillée des ressources du Groupe ont été préparés et mis en place. De plus, la formation des employés fait l'objet d'une attention particulière au travers de programmes dédiés (cf. *Présentation du Groupe* §6. *Informations sociales*).

Risques liés aux mesures anti-tabac

Les ventes de briquets représentent une part importante du chiffre d'affaires du Groupe (26 % en 2010). L'activité Briquets du Groupe est étroitement liée aux ventes mondiales des produits du tabac. Cependant, l'industrie du tabac fait l'objet de réglementations de plus en plus strictes dans le monde entier, principalement dans les pays développés. Des campagnes "anti-tabac" et de prochaines restrictions dans les lieux publics pourraient entraîner des ventes moins élevées et une baisse de la rentabilité du Groupe.

Par conséquent, le Groupe suit de près l'impact des activités de contrôle du tabac sur les ventes de briquets. Toutefois, la qualité des briquets BIC demeure un avantage concurrentiel décisif pour une croissance continue dans un marché en baisse.

Risques liés aux sites de production

Compte tenu de ses activités industrielles, le Groupe peut potentiellement être exposé à des événements d'origines diverses (tels des catastrophes naturelles, accidents ou troubles économiques/sociaux/politiques) qui pourraient perturber ou interrompre l'activité d'un site. Le Groupe étant dépendant de ses usines de production pour maintenir et développer ses ventes, l'arrêt d'un site de production pourrait avoir un impact négatif sur l'activité du Groupe.

Le Groupe a donc mis en place une approche de prévention active du risque industriel à travers des audits réguliers des mécanismes de protection, des investissements dans des équipements pour les bâtiments et les outils de production. Chaque catégorie mène une politique de diversification d'un point de vue géographique et en termes de capacité de production.

De plus, un climat social favorable et une gestion prudente des approvisionnements, ainsi que des plans de continuité assurent la présence ou la restauration des fonctions critiques, limitent l'impact potentiel et réduisent l'occurrence de tels événements. Le Groupe a également souscrit des polices d'assurance (cf. ci-dessous *Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur*).

➔ ASSURANCE – COUVERTURE DES RISQUES ÉVENTUELS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENCOURUS PAR L'ÉMETTEUR

BIC dispose :

- d'une assurance "Responsabilité civile" incluant le risque environnemental relatif à la pollution graduelle et à la pollution accidentelle ;
- d'une assurance "Dommages et pertes d'exploitation" couvrant tous les sites.

La Direction considère que la couverture et les limites de ces polices sont appropriées.

L'objectif des programmes d'assurance "Responsabilité civile" et dommages du Groupe BIC est de développer une solide gestion du risque procurant un haut niveau de couverture uniforme pour toutes les entités du Groupe. Cette politique doit permettre de protéger les actifs et les revenus contre des risques susceptibles d'être assurables ou contrôlables.

La gestion du risque est pour BIC un moyen de protéger ses actifs des effets préjudiciables de pertes accidentelles. Cette gestion consiste en l'identification, l'analyse et le contrôle de tous les risques associés à ses activités. Toutes les entités du Groupe doivent être concernées. Dans les domaines où le Groupe est en mesure de prévenir et de contrôler efficacement les pertes, une part de risque est admise. Tout en s'appuyant sur une conception proactive de la gestion du risque pour la protection de ses actifs, le Groupe a souscrit néanmoins des polices d'assurance afin de se prémunir contre des pertes majeures ou, dans certains cas, le risque probable de pertes.

L'estimation du coût global de la politique d'assurance du Groupe BIC s'élève approximativement à 5 millions d'euros. Le total des montants couverts par l'assurance "Dommages et pertes d'exploitation" s'élève à approximativement 3 milliards d'euros.

La volonté de BIC est de contrôler les risques au moyen de techniques de gestion efficaces, ainsi que par sa politique d'assurance, afin d'atteindre ses objectifs à long terme de continuité de l'activité, de croissance et de profits.

En respectant ces critères, les actifs et la rentabilité du Groupe BIC devraient être protégés de la façon la plus large possible.

Les actions relatives à la responsabilité du fait des produits sont initiées principalement aux États-Unis. Les provisions posées sont limitées à 1 million de dollars, montant de la franchise pour chaque cas.



La seule compagnie d'assurances captive détenue par le Groupe est Xenia Insurance Company Limited, détenue entièrement par BIC CORPORATION. Xenia a été créée afin de fournir une couverture pour certains risques non couverts par les assurances traditionnelles.

BIC est assuré par Xenia Insurance Company Limited via trois contrats. Le premier couvre l'émission de certificats d'assurance en matière de responsabilité du fait des produits à l'attention des clients de BIC CORPORATION. Le deuxième couvre la politique de réassurance et fournit une couverture complémentaire en matière sociale, environnementale, propriété intellectuelle, dommages punitifs, rappel des produits, tempêtes en Floride, tremblements de terre en Grèce et tout événement non prévu. Le troisième contrat couvre tout dommage non couvert par ailleurs par BIC (contrat DIC/DIL).

en Amérique du Sud. Leur production est majoritairement localisée en Asie. Ces contrefaçons, souvent de mauvaise qualité, portent principalement sur la marque BIC® et sur la forme des produits.

Afin de protéger son image de marque et ses intérêts économiques, le Groupe, au travers de son équipe dédiée, lutte avec succès contre ces contrefaçons en coopérant notamment avec les autorités locales et répressives.

Briquets – Non-respect des normes de sécurité

Le Groupe BIC est soumis à la concurrence de nombreux briquets à bas prix et ne respectant pas la réglementation sécurité-enfants (en vigueur en Europe, aux États-Unis et en Australie) et la norme internationale ISO 9994. Pour y faire face, le Groupe BIC a mis en place des actions de communication lui permettant de sensibiliser les différents acteurs (clients, autorités de surveillance des marchés...).



➔ **AUTRES RISQUES PARTICULIERS**

Contrefaçon

Des contrefaçons des articles les plus connus du Groupe BIC circulent principalement en Afrique, au Moyen-Orient, en Europe de l'Est et



2

➔ **Gouvernement d'entreprise**

1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2010	36	3. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société	52
2. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur	44	4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	62



1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2010

➔ PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

BRUNO BICH	
Âge	64
Nationalité	Française/Américaine
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 ^{re} nomination	AG du 2 juin 1986
Échéance	AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2010, cette holding détenait 25,55 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 34,52 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne d'Asnières 92110 Clichy – France

Principale activité :

- Bruno Bich a été Président et Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC du 27 mai 1993 au 28 février 2006.
- Depuis le 1^{er} mars 2006, il est Président du Conseil d'Administration.

Autre mandat ou fonction en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Groupe EDHEC	France	Membre de l'International Advisory

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Management Institute of Paris – M.I.P. – (fusion avec le Groupe EDHEC)	France	Cofondateur et membre du Conseil de Surveillance
Fondation de l'Hôpital Américain à Paris	France	Administrateur
Alliance Française	France	Administrateur
Altadis	Espagne	Administrateur
Imperial Tobacco ^(a)	Royaume-Uni	Administrateur

(a) Société cotée.



➔ DIRECTEUR GÉNÉRAL ET ADMINISTRATEUR

MARIO GUEVARA	
Âge	51
Nationalité	Mexicaine
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 ^{re} nomination	Administrateur : AG du 22 mai 2001 Directeur Général : 1 ^{er} mars 2006
Échéance	AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	7 700
Adresse professionnelle	BIC INTERNATIONAL 1 BIC Way Suite 1 Shelton CT 06484 - 6299 - USA

Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1^{er} mars 2006, Mario Guevara a auparavant été Responsable des Amériques du Nord, centrale et du Sud de 2001 au 10 mars 2004, puis Directeur Général Délégué en charge des opérations de SOCIÉTÉ BIC jusqu'au 28 février 2006.

Principale activité :

- Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC depuis le 1^{er} mars 2006.

Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
BIC Chile SA ^(a)	Chili	Président du Conseil d'Administration
BIC CORPORATION ^(a)	États-Unis	Président du Conseil d'Administration Directeur Général Administrateur
BIC INTERNATIONAL Co. ^(a)	États-Unis	Président-Directeur Général Administrateur
BIC Japan KK ^(a)	Japon	Administrateur

(a) Groupe BIC.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

➔ DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ ET ADMINISTRATEUR

FRANÇOIS BICH	
Âge	61
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 ^{re} nomination	CA du 30 septembre 1977 ratifié par l'AG du 29 mai 1978
Échéance	AG statuant en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2010, cette holding détenait 25,55 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 34,52 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne d'Asnières 92110 Clichy – France

Principales activités :

- Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC depuis le 15 décembre 1988 ;
- Responsable de l'activité Briquets du Groupe BIC.



Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Société du Briquet Jetable 75 ("BJ 75") ^(a)	France	Président
SOCIÉTÉ M.B.D.	France	Président du Conseil de Surveillance

(a) Groupe BIC.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

➔ **ADMINISTRATEURS**

**MARIE- PAULINE CHANDON-MOËT
NÉE BICH**

Âge	43
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 ^{re} nomination	AG du 28 mai 2003
Échéance	AG statuant en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010
Membre d'un comité	Non
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2010, cette holding détenait 25,55 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 34,52 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne d'Asnières 92110 Clichy – France

Principales activités :

- Responsable de projets immobiliers européens du Groupe BIC jusqu'au 31 décembre 2010 ;
- Président de Ferrand SAS (anciennement Ferrand SASU) (France – société non cotée).

Autre mandat ou fonction en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Société M.B.D.	France	Membre du Conseil de Surveillance

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

JOHN GLEN

Âge	51
Nationalité	Britannique
Administrateur indépendant	Oui
Date de 1 ^{re} nomination	CA du 10 décembre 2008 ratifié par l'AG du 14 mai 2009
Échéance	AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011
Membre d'un comité	Président du Comité d'Audit
Nombre d'actions BIC détenues	500
Adresse professionnelle	THE BUCCLEUCH GROUP 27 Silvermills Court Henderson Place Lane Edinburgh EH3 5DG Royaume-Uni

Principale activité :

- Directeur Général du Groupe Buccleuch (Royaume-Uni – non coté).

Autres mandats ou fonctions en cours :

- Sans objet.



Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Groupe Air Liquide ^(a)	France	Directeur Finance et Administration Membre du Comité Exécutif
European Financial Reporting Group (EFRAG)	Belgique	Vice-Président du Conseil de Surveillance

(a) Société cotée.

GILLES PÉLISSON	
Âge	53
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Oui
Date de 1 ^{re} nomination	AG du 22 mai 2001
Échéance	AG statuant en 2013 sur les comptes de l'exercice 2012
Membre d'un comité	Président du Comité des Rémunérations et des Nominations
Nombre d'actions BIC détenues	500 + 500 en indivision

Principale activité :

- Administrateur de sociétés.

Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
TF1 ^(a)	France	Administrateur
Groupe Lucien Barrière SAS	France	Vice-Président Membre du Conseil d'Administration
Lenôtre	France	Président du Conseil de Surveillance
Global Business Coalition on HIV/AIDS, Tuberculosis and Malaria, Inc.	États-Unis	Administrateur

*(a) Société cotée.***Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :**

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Accor ^(a)	France	Président-Directeur Général Administrateur Directeur Général
Fondation Accor	France	Président
ASM	France	Représentant permanent d'Accor au Conseil d'Administration
ESSEC	France	Président du Conseil de Surveillance
Bouygues Telecom	France	Président-Directeur Général Administrateur
TPS	France	Administrateur
RCBT (Réseau Club Bouygues Telecom)	France	Administrateur
Club Méditerranée ^(a)	France	Administrateur
Accor Services Italia SRL	Italie	Administrateur
Sofitel Italia SRL (anciennement Sagar SRL)	Italie	Administrateur
Accor Partecipazioni Italia SRL (anciennement Accor Hospitality Italia)	Italie	Administrateur
Scapa Italia SRL	Italie	Administrateur

(a) Sociétés cotées.

**MARIE-HENRIETTE POINSOT
NÉE BICH**

Âge	49
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Non
Date de 1 ^{re} nomination	AG du 21 mai 1997
Échéance	AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011
Membre d'un comité	Comité des Rémunérations et des Nominations
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2010, cette holding détenait 25,55 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 34,52 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	OPTIONS 1 chemin du Bois des Remises 78130 Les Mureaux – France

Principale activité :

- Directeur Stratégies du Groupe Options (France – non coté).

Autre mandat ou fonction en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Options SAS	France	Membre du Comité Stratégique

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Tosniop SA	France	Administrateur
Options SA (aujourd'hui Options SAS)	France	Membre du Conseil de Surveillance
Ferrand SA (aujourd'hui Ferrand SAS)	France	Administrateur

FRÉDÉRIC ROSTAND

Âge	48
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Oui
Date de 1 ^{re} nomination	AG du 28 mai 2003
Échéance	AG statuant en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010
Membre d'un comité	Comité des Rémunérations et des Nominations
Nombre d'actions BIC détenues	1 000

Principale activité :

- Administrateur de sociétés.

Autre mandat ou fonction en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Louis Delhaize SA	Belgique	Administrateur



Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Générale de Santé SA ^(a)	France	Président du Directoire
Compagnie Générale de Santé SAS	France	Président
Générale de Santé Cliniques	France	Président-Directeur Général
GIE Générale de Santé	France	Administrateur
GIE Générale de Santé Hospitalisation	France	Administrateur
Conectis Santé	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Hôpital Privé Beauregard (anciennement Provence Santé)	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Sam Bio	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
École Européenne de Chirurgie	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Cofindex	France	Représentant permanent de Sogur au Conseil d'Administration
Fondation d'entreprise Générale de Santé	France	Administrateur
Financière la Providence	France	Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration
Générale de Santé Domicile	France	Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration
Immobilière de Santé	France	Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration
Pass	France	Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration
Saint Louis Sucre SA	France	Président du Directoire
SFOP	France	Représentant de Saint Louis Sucre SA, Président
Saint Louis Sucre International	France	Représentant de Saint Louis Sucre SA, Président
COFA	France	Président du Conseil de Surveillance
Sucrieries de Bourgogne	France	Représentant permanent de Saint Louis Sucre SA Administrateur
1829 Victor Fauconnier (anciennement Distilleries Ryssen)	France	Administrateur
Südzucker AG ^(a)	Allemagne	Membre du Directoire
Raffinerie Tirlemontoise	Belgique	Administrateur
Ebro Puleva ^(a)	Espagne	Administrateur
Eastern Sugar BV	Pays-Bas	Administrateur
Slaska Spolka Cukrowa SA	Pologne	Vice-Président du Conseil de Surveillance

(a) Sociétés cotées.



SOCIÉTÉ M.B.D.	
Forme sociale	Société en commandite par actions
Immatriculation	389 818 832 RCS Nanterre (France)
Administrateur indépendant	Non
Date de 1^{re} nomination	AG du 24 mai 2006
Échéance	AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011
Membre d'un comité	Comité d'Audit
Nombre d'actions BIC détenues	25,55 % du capital, représentant 34,52 % des droits de vote (au 31 décembre 2010)
Siège social	1 place Paul Verlaine 92100 Boulogne-Billancourt – France
Représentant permanent	Édouard Bich 46 ans Nationalité française Principale activité : gérance de SOCIÉTÉ M.B.D. Édouard Bich n'exerce et n'a exercé, au cours des cinq dernières années, aucun autre mandat. Adresse professionnelle : 7 route du Village – 1195 Dully – Suisse. Détient des actions BIC directement et indirectement (par le biais de la détention d'actions de SOCIÉTÉ M.B.D.)

SOCIÉTÉ M.B.D. n'exerce aucun autre mandat.

PIERRE VAREILLE	
Âge	53
Nationalité	Française
Administrateur indépendant	Oui
Date de 1^{re} nomination	AG du 14 mai 2009
Échéance	AG statuant en 2012 sur les comptes de l'exercice 2011
Membre d'un comité	Comité d'Audit
Nombre d'actions BIC détenues	500
Adresse professionnelle	FCl Immeuble Le Calypso – 18 Parc Ariane III 5 rue Alfred Kastler 78280 Guyancourt – France

Principale activité :

- Président-Directeur Général de FCl (France – société non cotée).

Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
FCl Holding	France	Président
FCl EXPANSION 1	France	Représentant permanent de FCl Président
Fidji Luxembourg (BC) SARL	Luxembourg	Gérant
FCl Asia Pte. Ltd.	Singapour	Administrateur
FCl USA, Inc.	États-Unis	Président-Directeur Général

Mandat ou fonction exercé au cours des cinq dernières années et expiré (hors Groupe BIC) :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Wagon PLC ^(a)	Royaume-Uni	Directeur Général

(a) Société cotée.



➔ DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ

MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR	
Âge	52
Nationalité	Française
Date de nomination	Conseil d'Administration du 22 mars 1995
Nombre d'actions BIC détenues	Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2010, cette holding détenait 25,55 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 34,52 % des droits de vote.
Adresse professionnelle	SOCIÉTÉ BIC 14 rue Jeanne d'Asnières 92110 Clichy – France

Principales activités :

- Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC ;
- Directeur Juridique du Groupe BIC.

Autres mandats ou fonctions en cours :

DÉNOMINATION	PAYS	MANDAT/FONCTION
Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA)	France	Représentant de SOCIÉTÉ BIC Administrateur
ASMEP-ETI (Syndicat des Entreprises de Taille Intermédiaire)	France	Représentant de SOCIÉTÉ BIC Administrateur
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd. ^(a)	Afrique du Sud	Administrateur
BIC GmbH ^(a)	Allemagne	Gérant
BIC Australia Pty. Ltd. ^(a)	Australie	Administrateur
BIC Iberia SA ^(a)	Espagne	Administrateur
BIC Viorex SA ^(a)	Grèce	Administrateur
Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd. ^(a)	Hong Kong	Administrateur
BIC India Pvt. Ltd. ^(a)	Inde	Président du Conseil d'Administration Administrateur
BIC Products Pte. Ltd. ^(a)	Inde	Président du Conseil d'Administration Administrateur
BWI Manufacturing India Pvt. Ltd. ^(a)	Inde	Président du Conseil d'Administration Administrateur
BIC Malaysia Sdn. Bhd. ^(a)	Malaisie	Administrateur
Mondial Sdn. Bhd. ^(a)	Malaisie	Administrateur
BIC (NZ) Ltd. ^(a)	Nouvelle-Zélande	Administrateur
BIC Portugal SA ^(a)	Portugal	Administrateur

(a) Groupe BIC.

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Sans objet.

➔ ABSENCE DE CONDAMNATION DES ADMINISTRATEURS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

À la connaissance de la Société et au cours des cinq dernières années, aucun mandataire social n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, faillite, mise sous séquestre ou liquidation, d'incrimination ou de sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés), de décision d'un tribunal les empêchant d'agir en qualité de membre d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

➔ ABSENCE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Il n'existe pas de conflit d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'une quelconque des personnes mentionnées ci-dessus et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.



2. Rémunération des dirigeants et participation des salariés dans le capital de l'émetteur

➔ 2.1. RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

2.1.1. Politique de rémunération

2.1.1.1. Politique de détermination des rémunérations

Les rémunérations sont déterminées par le Conseil d'Administration sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations qui :

- analyse et compare les évolutions des rémunérations des individus et des postes similaires sur le marché ;
- analyse les performances individuelles et les performances de l'entreprise ;

- traduit les politiques et priorités du Groupe dans les programmes de rémunération variable à court et long termes.

2.1.1.2. Règles d'attribution 2010 de la part variable annuelle (bonus)

- a) Le Président, Monsieur Bruno Bich, n'a pas perçu de rémunération variable au titre de 2010.
- b) Le bonus du Directeur Général, Monsieur Mario Guevara, a été calculé sur la base de cinq critères proposés par le Comité des Rémunérations et des Nominations et fixés par le Conseil d'Administration au début de l'exercice :

CRITÈRES	BONUS 2010 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2010 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE
Chiffre d'affaires du Groupe	25 %	27 %
Résultat net	25 %	41 %
Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation	15 %	22 %
Inventaires	10 %	10 %
Objectifs individuels	35 %	35 %
TOTAL	110 %	135 %

Au titre de 2010, le bonus perçu représente 122,7 % du bonus cible = 945 000 dollars américains.

- c) Le bonus des Directeurs Généraux Délégués, Monsieur François Bich et Madame Marie-Aimée Bich-Dufour, est calculé sur la base de quatre critères :

BONUS DE FRANÇOIS BICH

CRITÈRES	BONUS 2010 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2010 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE
Chiffre d'affaires	12 %	16,00 %
Résultat d'exploitation	18 %	27,00 %
Montant des stocks	12 %	14,64 %
Objectifs individuels et appréciation générale	18 %	20,70 %
TOTAL	60 %	78,54 %

Le bonus perçu par Monsieur François Bich au titre de l'année 2010 a été arrondi à 350 000 euros et représente 132 % du bonus cible.



BONUS DE MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR

CRITÈRES	BONUS 2010 CIBLE EN % DU SALAIRE DE BASE	BONUS RÉEL 2010 VERSÉ EN % DU SALAIRE DE BASE
Chiffre d'affaires	9,00 %	9,99 %
Résultat d'exploitation	13,50 %	19,58 %
Montant des stocks	9,00 %	10,98 %
Objectifs individuels et appréciation générale	13,50 %	15,60 %
TOTAL	45,00 %	56,15 %

Le bonus perçu par Madame Marie-Aimée Bich-Dufour au titre de l'année 2010 représente 125 % du bonus cible = 150 285 euros.

2.1.2. Rémunérations individuelles

Le montant global des rémunérations fixes et variables, versées aux quatre mandataires sociaux au titre de l'exercice 2010, s'élève à 1 403 618 euros en fixe (base) et 1 213 224 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2009, ces montants s'élevaient à 1 344 212 euros en fixe (base) et 1 065 977 euros en variable (bonus) ⁽¹⁾.

Le montant des rémunérations attribuées aux membres de l'équipe de Direction (équipe du "Leadership", constituée de 11 personnes, dont le Directeur Général et les deux Directeurs Généraux Délégués) au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 3 466 920 euros en fixe (base)

et 2 678 529 euros en variable (bonus). Au titre de l'exercice 2009, l'équipe était constituée de 11 personnes et ces montants s'élevaient à 3 308 296 euros en fixe (base) et 2 337 135 euros en variable (bonus) ⁽¹⁾.

Le montant des rémunérations et avantages en nature suivant a été versé ou était dû au titre des exercices 2009 et 2010, aux membres des organes d'administration et de Direction de SOCIÉTÉ BIC en raison de leurs fonctions dans le Groupe, tant par SOCIÉTÉ BIC que par des sociétés contrôlées par elle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce :

TABLEAUX 1 – TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS ET ACTIONS ATTRIBUÉES

BRUNO BICH PRÉSIDENT	EXERCICE 2009 (en euros)	EXERCICE 2010 (en euros)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2)	150 000	165 000
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6)	-	-
TOTAL	150 000	165 000

Monsieur Bruno Bich est Président non exécutif depuis mars 2006 et perçoit à ce titre une rémunération fixe (sans variable) versée par SOCIÉTÉ BIC.

MARIO GUEVARA DIRECTEUR GÉNÉRAL	EXERCICE 2009 (en dollars américains) ^(a)	EXERCICE 2010 (en dollars américains) ^(b)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2)	1 638 000 (1 176 133 euros)	1 726 267 (1 302 352 euros)
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6)	863 350 (619 911 euros)	1 275 486 (962 268 euros)
TOTAL	2 501 350 (1 796 044 euros)	3 001 753 (2 264 620 euros)

(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2009 (1 euro = 1,3927 dollar américain).

(b) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2010 (1 euro = 1,3255 dollar américain).

(Voir Note 1.10 de l'annexe aux comptes consolidés).

(1) Tous les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2010 (1 euro = 1,3255 dollar américain) et de l'exercice 2009 (1 euro = 1,3927 dollar américain).



FRANÇOIS BICH DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	EXERCICE 2009 (en euros)	EXERCICE 2010 (en euros)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2)	748 331	793 299
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6)	-	471 700
TOTAL	748 331	1 264 999

MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	EXERCICE 2009 (en euros)	EXERCICE 2010 (en euros)
Rémunérations dues au titre de l'exercice (détaillées dans le tableau 2)	406 384	420 167
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 4)	-	-
Valorisation des actions de performances attribuées au cours de l'exercice (détaillées dans le tableau 6)	126 350	165 095
TOTAL	532 734	585 262

TABLEAUX 2 – RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS

BRUNO BICH PRÉSIDENT	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 (en euros)		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 (en euros)	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	150 000	150 000	165 000	165 000
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	-	-	-	-
TOTAL	150 000	150 000	165 000	165 000

MARIO GUEVARA DIRECTEUR GÉNÉRAL	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 (en dollars américains)^(a)		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 (en dollars américains)^(b)	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	682 760 (490 242 euros)	682 760 (490 242 euros)	700 000 (528 103 euros)	700 000 (528 103 euros)
Rémunération variable	860 000 (617 506 euros)	653 440 (469 189 euros)	945 000 (712 939 euros)	860 000 (648 812 euros)
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	1) Allocation voiture : 19 200 (13 786 euros)	1) Allocation voiture : 19 200 (13 786 euros)	1) Allocation voiture : 19 200 (14 485 euros)	1) Allocation voiture : 19 200 (14 485 euros)
	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : a) 401 K : 7 350 (5 278 euros)	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : a) 401 K : 7 350 (5 278 euros)	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : a) 401 K : 7 350 (5 545 euros)	2) Abondement aux plans épargne entreprise U.S. : a) 401 K : 7 350 (5 545 euros)
	b) Exec Comp Plan : 27 310 (19 609 euros)	b) Exec Comp Plan : 27 310 (19 609 euros)	b) Exec Comp Plan : 28 000 (21 124 euros)	b) Exec Comp Plan : 28 000 (21 124 euros)
	3) Autres : 41 380 (29 712 euros)	3) Autres : 41 380 (29 712 euros)	3) Autres : 26 717 (20 156 euros)	3) Autres : 26 717 (20 156 euros)
TOTAL	1 638 000 (1 176 133 euros)	1 431 440 (1 027 816 euros)	1 726 267 (1 302 352 euros)	1 641 267 (1 238 225 euros)

(a) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2009 (1 euro = 1,3927 dollar américain).

(b) Les montants en dollars américains ont été convertis en euros en utilisant le taux de change moyen de l'exercice 2010 (1 euro = 1,3255 dollar américain).
(Voir Note 1.10 de l'annexe aux comptes consolidés).



FRANÇOIS BICH DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 (en euros)		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 (en euros)	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	436 320	436 320	442 865	442 865
Rémunération variable	311 969	196 906	350 000	311 969
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	42	42	Voiture (avantage valorisé) : 434	Voiture (avantage valorisé) : 434
TOTAL	748 331	633 268	793 299	755 268

MARIE-AIMÉE BICH-DUFOUR DIRECTEUR GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ	MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 (en euros)		MONTANTS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 (en euros)	
	Dus	Versés	Dus	Versés
Rémunération fixe	267 650	267 650	267 650	267 650
Rémunération variable	136 502	90 709	150 285	136 502
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-
Avantages en nature	Voiture (avantage valorisé) : 2 232	Voiture (avantage valorisé) : 2 232	Voiture (avantage valorisé) : 2 232	Voiture (avantage valorisé) : 2 232
TOTAL	406 384	360 591	420 167	406 384

2.1.3. Jetons de présence

Messieurs Bruno Bich, Mario Guevara et François Bich et Madame Marie-Aimée Bich-Dufour ne perçoivent pas de jetons de présence à raison des mandats qu'ils exercent dans les sociétés du Groupe.

De même, aucun des autres membres de l'équipe de Direction ne perçoit de jetons de présence au titre de mandats sociaux détenus dans les sociétés du Groupe.

Les montants des jetons de présence versés à Mesdames Chandon-Moët et Poinot, à Messieurs Glen, Pélisson, Poupart-Lafarge, Rostand, Treuille et Vareille ainsi qu'à SOCIÉTÉ M.B.D. sont déterminés en fonction de leurs participations respectives au Comité d'Audit et au Comité des Rémunérations et des Nominations du Conseil d'Administration.

Ces administrateurs ne perçoivent pas d'autres rémunérations.

TABLEAU 3 – RÉCAPITULATIF SUR LES JETONS DE PRÉSENCE

MEMBRES DU CONSEIL	JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009 (en euros)	JETONS DE PRÉSENCE VERSÉS AU TITRE DE L'EXERCICE 2010 (en euros)
	Marie-Pauline Chandon-Moët	27 000
John Glen	36 000	40 000
Gilles Pélisson	36 000	40 000
Marie-Henriette Poinot	36 000	40 000
Frédéric Rostand	45 000	40 000
SOCIÉTÉ M.B.D.	36 000	40 000
Pierre Vareille	27 000	40 000
TOTAL	243 000	270 000



2.1.4. Attributions de stock-options

Usant de la faculté offerte lors des Assemblées Générales du 12 mai 1998, du 28 mai 2003, du 24 mai 2006 puis du 21 mai 2008, le Conseil d'Administration a décidé de consentir des stock-options dans le cadre d'une politique recommandée et agréée par le Comité des Rémunérations et des Nominations :

- l'attribution est annuelle. Depuis 2000, sont attribuées des options de souscription ;
- aucune décote n'est consentie sur le prix d'exercice (depuis 1998) ;
- le nombre de bénéficiaires représente plus de 7 % des salariés du Groupe. Chaque année, quelque 500 dirigeants et cadres sont déclarés éligibles en fonction de leur position hiérarchique et de leur performance. Mais également tous les salariés, cadres ou non cadres, ont la possibilité d'en bénéficier s'ils sont sélectionnés par la Direction ;

- les attributions individuelles sont déterminées en fonction de la performance individuelle de l'année. Les contributions exceptionnelles de l'année sont récompensées par des attributions également exceptionnelles. Ainsi en 2010, 53 contributeurs clés du Groupe ont été récompensés ;

- en 2010, aucun dirigeant mandataire social n'a reçu de stock-options.

L'impact des attributions d'options de souscription en termes de dilution sur le résultat est mentionné en Note 8 des comptes consolidés. Un tableau récapitulatif général des plans d'options en vigueur est inséré dans la Note 18 des comptes consolidés.

TABLEAUX 4 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2010 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NATURE DES OPTIONS (ACHAT OU SOUSCRIPTION)	VALORISATION DES	NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES PENDANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	PÉRIODE D'EXERCICE
			OPTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)			
N/A	-	-	-	-	-	-

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE 2009 À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

OPTIONS ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NATURE DES OPTIONS (ACHAT OU SOUSCRIPTION)	VALORISATION DES	NOMBRE D'OPTIONS ATTRIBUÉES PENDANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	PÉRIODE D'EXERCICE
			OPTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)			
N/A	-	-	-	-	-	-

TABLEAUX 5 – OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2010 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

OPTIONS LEVÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	ANNÉE D'ATTRIBUTION
	7 (15 déc. 2004)	12 000	36,76	2004
Mario Guevara	8 (14 déc. 2005)	15 000	50,01	2005
Marie-Aimée Bich-Dufour	3 (18 déc. 2000)	6 500	41,03	2000

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE 2009 PAR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

OPTIONS LEVÉES PAR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'OPTIONS LEVÉES DURANT L'EXERCICE	PRIX D'EXERCICE (en euros)	ANNÉE D'ATTRIBUTION
Marie-Aimée Bich-Dufour	2 (16 déc. 1999)	6 500	40,83	1999



2.1.5. Attributions gratuites d'actions sous conditions de performance

Depuis 2005, usant de la faculté offerte lors de l'Assemblée Générale du 19 mai 2005, du 23 mai 2007 puis du 12 mai 2010, le Conseil d'Administration a décidé, sur recommandation du Comité des Rémunérations et des Nominations, de mettre en place une politique d'attribution gratuite d'actions sous conditions de performance à trois ans.

Pour les six premiers plans, la performance est calculée sur la base de la réalisation de deux objectifs :

- objectif d'augmentation du chiffre d'affaires
- et objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires.

Après cette période de trois ans pour accomplir la performance demandée, les actions qui seront définitivement transférées seront ensuite incessibles pendant trois années supplémentaires. D'autre part, en application des dispositions de la loi n°2006-1770 du 30 décembre 2006, les mandataires sociaux auront l'obligation de conserver 20 % des actions gratuites acquises, jusqu'à l'expiration de leur mandat. Ces 20 % seront réduits à 10 % lorsque le Directeur Général détiendra des actions pour une valeur de cinq années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de trois années de salaire de base.

En 2010, 83 475 actions ont été attribuées à 27 bénéficiaires.

En 2009, 60 150 actions ont été attribuées à 17 bénéficiaires.

Le nombre global d'actions attribuées est indiqué dans la Note 18 des comptes consolidés.

TABLEAUX 6 – ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2010

ACTIONS DE PERFORMANCES ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE	VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ	CONDITIONS DE PERFORMANCE
Mario Guevara	6 (16 fév. 2010)	20 400	962 268	16 mars 2013	16 mars 2016	1) Objectif d'augmentation du chiffre d'affaires 2) Objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires
François Bich	6 (16 fév. 2010)	10 000	471 700	16 mars 2013	16 mars 2016	
Marie-Aimée Bich-Dufour	6 (16 fév. 2010)	3 500	165 095	16 mars 2013	16 mars 2016	

ACTIONS DE PERFORMANCE ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL DURANT L'EXERCICE 2009

ACTIONS DE PERFORMANCES ATTRIBUÉES À CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL PAR L'ÉMETTEUR ET PAR TOUTE SOCIÉTÉ DU GROUPE (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS ATTRIBUÉES DURANT L'EXERCICE	VALORISATION DES ACTIONS SELON LA MÉTHODE RETENUE POUR LES COMPTES CONSOLIDÉS (en euros)	DATE D'ACQUISITION	DATE DE DISPONIBILITÉ	CONDITIONS DE PERFORMANCE
	5 (10 fév. 2009)	16 450	593 845	10 mars 2012	10 mars 2015	1) Objectif d'augmentation du chiffre d'affaires 2) Objectif de flux nets de trésorerie liés à l'exploitation, hors investissements, en pourcentage du chiffre d'affaires
Mario Guevara	5 (10 fév. 2009)	806	26 066	10 mars 2016	10 mars 2018	
Marie-Aimée Bich-Dufour	5 (10 fév. 2009)	3 500	126 350	10 mars 2012	10 mars 2015	



TABLEAUX 7 – ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2010 POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES POUR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE	CONDITIONS D'ACQUISITION	ANNÉE D'ATTRIBUTION
N/A	-	-	-	-

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE 2009 POUR CHAQUE DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL

ACTIONS DE PERFORMANCE DEVENUES DISPONIBLES POUR LES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX (LISTE NOMINATIVE)	N° ET DATE DU PLAN	NOMBRE D'ACTIONS DEVENUES DISPONIBLES DURANT L'EXERCICE	CONDITIONS D'ACQUISITION	ANNÉE D'ATTRIBUTION
N/A	-	-	-	-

2.1.6. Systèmes de retraites

- a) Depuis avril 2006, le Président, Monsieur Bruno Bich, perçoit une pension versée par le régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la Société BIC CORPORATION (*Supplementary Executive Retirement Plan*), plan auquel il a participé pendant plus de 30 ans. En 2010, Monsieur Bruno Bich a perçu 555 360 dollars américains.
- b) Monsieur Mario Guevara participe au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de la Société BIC CORPORATION (*Supplementary Executive Retirement Plan*) : ce plan propose une retraite égale à 2,5 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année de service, avec un maximum de 50 % (soit 20 années). Les engagements liés à ce plan sont comptabilisés par BIC CORPORATION conformément à la norme IAS 19. Au 31 décembre 2010, les engagements retraite pour Mario Guevara s'élevaient à 5 703 908 dollars américains (5 220 117 dollars américains au titre du *Supplementary Executive Retirement Plan* et 483 791 dollars américains au titre du *U.S. Qualified Pension Plan*). Au 31 décembre 2010, Mario Guevara a acquis un droit à retraite égal à 2,5 % x 18 années de service = 45 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées.

- c) Monsieur François Bich et Madame Marie-Aimée Bich-Dufour participent au régime complémentaire de retraite des cadres de Direction de BIC en France. Ce plan, de type additif, propose une retraite supplémentaire aux régimes obligatoires égale à 1,25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées par année de participation au plan, avec un maximum de 25 % (soit 20 années). De plus, l'ensemble des retraites obligatoires et supplémentaires ne pourront pas dépasser un taux de remplacement de 50 %. Les engagements liés à ce plan sont provisionnés par SOCIÉTÉ BIC conformément à la norme IAS 19. Au 31 décembre 2010, l'engagement au titre de ce plan s'élevait à 3 473 205 euros pour François Bich et 659 945 euros pour Marie-Aimée Bich-Dufour. Au 31 décembre 2010, François Bich a acquis un droit à retraite égal à 1,25 % x 20 années de service = 25 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées et Marie-Aimée Bich-Dufour a acquis un droit à retraite égal à 1,25 % x 15 années de service = 18,75 % de la rémunération moyenne des trois dernières années travaillées.

2.1.7. Rémunérations exceptionnelles (versées à l'entrée ou à l'issue d'un mandat)

Aucun engagement de rémunération exceptionnelle à verser à l'issue de leur mandat n'a été pris avec les mandataires sociaux.



TABLEAU 8

DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX	CONTRAT DE TRAVAIL		RÉGIME DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE		INDEMNITÉS ET AVANTAGES DUS OU SUSCEPTIBLES D'ÊTRE DUS À RAISON DE LA CESSATION OU DU CHANGEMENT DES FONCTIONS		INDEMNITÉS RELATIVES À UNE CLAUSE DE NON-CONCURRENCE	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Bruno Bich Président 1 ^{re} nomination : 2 juin 1986 Date de fin de mandat : AG statuant en 2010 sur les comptes de 2009		X	X			X		X
Mario Guevara Directeur Général Début du mandat : 1 ^{er} mars 2006		X ^(a)	X (Voir § 2.1.6.)			X		X
François Bich Directeur Général Délégué Début du mandat : 15 décembre 1988		X	X (Voir § 2.1.6.)			X		X
Marie-Aimée Bich-Dufour Directeur Général Délégué Début du mandat : 22 mars 1995		X	X (Voir § 2.1.6.)			X		X

(a) Mario Guevara n'est titulaire d'aucun contrat de travail au sein de SOCIÉTÉ BIC. Il est par ailleurs Chief Executive Officer des sociétés de droit américain BIC CORPORATION et BIC INTERNATIONAL. Il n'est pas prévu d'indemnités de rupture pour ces fonctions, auxquelles il peut être mis fin à tout moment.

➔ 2.2. OPÉRATIONS RÉALISÉES PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX SUR LES TITRES DE LA SOCIÉTÉ EN 2010 (ARTICLE L. 621-18-2 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Récapitulatif des déclarations établies en application de l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (détail disponible sur le site www.amf-france.org) :

DÉCLARANT	TYPES ET NOMBRES D'OPÉRATIONS			NOMBRE DE TITRES
	ACQUISITIONS	CESSIONS	AUTRES	
	5 ^(a)			27 000
Mario Guevara		5		25 100
			1 ^(b)	1 792 422
Bruno Bich		24		330 000
SOCIÉTÉ M.B.D.	7			26 000
Édouard Bich		4		39 108
	3 ^(a)			6 500
Marie-Aimée Bich-Dufour		3		6 500

(a) Levées de stock-options.

(b) Hors marché. Opérations entre Bruno Bich et des trusts soumis au droit américain dont les bénéficiaires sont Bruno Bich lui-même ou des personnes physiques qui lui sont liées.



➔ **2.3. PARTICIPATION DES SALARIÉS DANS LE CAPITAL DE L'ÉMETTEUR**

2.3.1. Contrats d'intéressement et de participation

Il n'existe pas de contrat au titre de l'émetteur (SOCIÉTÉ BIC n'a pas de personnel salarié), mais chaque filiale peut disposer de son propre accord selon la loi applicable.

2.3.2. Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux 10 premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers

OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS CONSENTIES AUX 10 PREMIERS SALARIÉS NON MANDATAIRES SOCIAUX ATTRIBUTAIRES ET OPTIONS LEVÉES PAR CES DERNIERS	NOMBRE TOTAL D'OPTIONS ATTRIBUÉES/D' ACTIONS SOUSCRITES	PRIX MOYEN PONDÉRÉ (en euros)	DATE D'ÉCHÉANCE	N° DU PLAN
Options consenties durant l'exercice par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	33 350	63,71	15 déc. 2018	13
	10 000	41,03	17 déc. 2010	3
	5 000	36,57	12 déc. 2011	4
	6 000	30,93	9 déc. 2012	5
	12 000	36,96	16 déc. 2013	6
	31 000	36,76	14 déc. 2014	7
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice , par les 10 premiers salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites est le plus élevé	36 000	50,01	13 déc. 2015	8
	21 000	52,35	12 déc. 2014	9
	7 500	49,62	10 déc. 2015	10
TOTAL	128 500			

Les caractéristiques de ces plans sont décrites dans la Note 18 des comptes consolidés ainsi que l'usage qui en est fait par l'ensemble des salariés.

3. Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que les procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en place par la Société

Mesdames et Messieurs, chers Actionnaires

Nous vous prions de trouver ci-après les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

➔ **3.1. COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION**

3.1.1. Composition des organes d'administration et de direction

Cf. § 1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2010.

3.1.2. Fonctionnement du Conseil d'Administration

SOCIÉTÉ BIC s'est dotée, en 2003, d'un Règlement Intérieur formalisant les missions, l'organisation et les principes déontologiques qui guident l'action du Conseil d'Administration. La Société se réfère aux règles de la bonne gouvernance telles que définies dans le Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF (disponible sur le site Internet www.medef.fr). Elle se conforme à ce Code, sous les réserves indiquées dans ce rapport.



a) Mission

Le Conseil d'Administration a pour mission de déterminer les orientations de l'activité de la Société et de veiller à leur mise en œuvre. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle les affaires qui la concernent.

Le Conseil d'Administration est amené à se prononcer sur les sujets pouvant avoir un impact significatif sur le développement, la stratégie ou le fonctionnement du Groupe.

Afin de pouvoir mener à bien sa mission, le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC dispose d'une information complète, sincère et rapide, notamment sur les performances de chacune des activités, ainsi que sur la situation financière et la trésorerie de la Société.

À ce titre, le Règlement Intérieur prévoit les règles d'information du Conseil d'Administration sur la situation financière de la Société. Il prévoit également que chaque administrateur a le devoir de s'informer et de s'assurer qu'il reçoit en temps utile une information suffisante et pertinente.

Des règles concernant les restrictions et/ou interdictions d'intervention sur les titres de la Société, au sujet de laquelle les administrateurs et autres personnes concernées disposeraient d'informations non encore rendues publiques, ont été formalisées par écrit.

b) Composition

Selon les Statuts, le Conseil d'Administration doit comporter entre 3 et 12 membres. Le Règlement Intérieur précise que "le Conseil s'efforce d'être composé pour un tiers de ses membres au moins d'administrateurs indépendants (...)". (Titre I, section 1).

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC comporte, sur les 10 membres qui le composent :

- quatre administrateurs indépendants au sens du Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF : John Glen, Gilles Péliçon, Frédéric Rostand et Pierre Vareille. Ces administrateurs n'entretiennent aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de leur liberté de jugement. La qualification d'administrateur indépendant a été revue par le Conseil d'Administration avant la publication du Rapport annuel ;
- deux femmes, conformément à l'article 5 de la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 : Marie-Pauline Chandon-Moët et Marie-Henriette Poinot ;
- des représentants de quatre nationalités différentes, faisant ainsi bénéficier le Groupe BIC d'une vision internationale.

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale des actionnaires. La durée de leur mandat est de trois années sauf durée inférieure afin de permettre un renouvellement plus harmonieux. Le Règlement Intérieur prévoit également que tout administrateur doit être actionnaire et posséder, au-delà de la seule exigence statutaire (1 action), 500 actions.

Lors du Conseil d'Administration du 28 février 2006, il a été décidé la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général. Cette dissociation est effective depuis le 1^{er} mars 2006.

c) Fonctionnement

Le Conseil d'Administration est assisté de deux comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations. Ces comités se réunissent plusieurs jours avant la séance du Conseil

d'Administration, ce qui permet à la Direction d'apporter d'éventuelles actions correctives supplémentaires avant la séance du Conseil.

Les administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par tout moyen avec confirmation écrite en toute hypothèse.

Le Conseil d'Administration se réunit en séance ordinaire en principe au minimum six fois par an, notamment :

- en février/mars, pour arrêter les comptes de l'exercice précédent et approuver le budget annuel ;
- en avril, pour examiner les comptes du premier trimestre ;
- en mai, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ;
- en août, pour arrêter les comptes semestriels ;
- en octobre, pour examiner les comptes du troisième trimestre ;
- en décembre, pour analyser l'activité et les premières estimations des résultats annuels.

D'autres séances du Conseil d'Administration sont organisées chaque fois que l'activité du Groupe le requiert. Le nombre de ces réunions doit permettre de transmettre une information régulière et pertinente au Conseil et d'assurer ainsi les conditions d'un bon gouvernement d'entreprise.

Le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués, des membres de la Direction, les Commissaires aux Comptes (à l'exception des Conseils où leur convocation est requise par la loi) ou toute autre personne ayant une compétence particulière au regard des sujets inscrits à l'ordre du jour peuvent, à la demande du Président, assister à tout ou partie d'une séance du Conseil.

En 2010, le Conseil d'Administration s'est réuni à sept reprises pour des séances d'une moyenne de 3 heures 19 minutes. Le taux moyen de participation a été de 98,6 %. Le Conseil a notamment statué sur les points suivants :

- comptes et budget :
 - établissement des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et du premier semestre 2010,
 - revue des résultats trimestriels,
 - révision du budget 2010 et budget préliminaire 2011 ;
- gouvernement d'entreprise :
 - fixation de la rémunération des mandataires sociaux et des administrateurs,
 - attribution des options de souscription et des actions gratuites soumises à des conditions de performance,
 - établissement des divers documents soumis à l'Assemblée Générale ;
- stratégie :
 - examen des orientations stratégiques de l'activité Rasoirs,
 - examen des orientations stratégiques industrielles,
 - litige relatif à la société Cello (procédure d'arbitrage en cours) ;
- divers :
 - état d'avancement des travaux sur la pile à combustible,
 - programme de rachat d'actions – annulation d'actions,
 - programme de développement durable.



d) Évaluation

Le Règlement Intérieur prévoit notamment que le Conseil d'Administration consacre une fois par an un point de son ordre du jour à un débat sur son fonctionnement. Cette évaluation doit permettre, entre autres, de faire le point sur les modalités de fonctionnement du Conseil pour le rendre plus efficace, et de vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues. (Titre I, section 3, article 3.3.).

Au début de l'exercice 2011, une évaluation du Conseil d'Administration a été réalisée sur l'exercice écoulé sous forme d'un questionnaire adressé à chaque administrateur. Ce questionnaire portait notamment sur la composition du Conseil d'Administration, l'accès à l'information des administrateurs, la qualité et l'efficacité des débats au sein du Conseil d'Administration, ainsi que sur le rôle et la performance des comités spécialisés. Cette évaluation a permis de constater qu'il n'y avait pas lieu de modifier le Règlement Intérieur ni de formaliser davantage les règles de fonctionnement du Conseil d'Administration.

e) Principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Cf. § 2. Rémunération des dirigeants.

La Société se conforme aux recommandations sur les rémunérations des mandataires sociaux contenues dans le Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF. Trois dispositions ne peuvent cependant pas être appliquées pour les raisons suivantes :

1. M. Mario Guevara, CEO de BIC CORPORATION et de BIC INTERNATIONAL, sociétés de droit américain, pourrait bénéficier d'une retraite mise en place par BIC CORPORATION, alors même qu'il ne serait plus mandataire social de SOCIÉTÉ BIC, de BIC CORPORATION et de BIC INTERNATIONAL.

Ce plan de retraite, mis en place par BIC CORPORATION depuis plus de 30 ans, bénéficie à tous les cadres supérieurs américains. M. Mario Guevara, dans le Groupe depuis 18 ans, est éligible à cette retraite depuis 10 ans, soit depuis une période bien antérieure à sa nomination en qualité de Directeur Général Délégué puis de Directeur Général. Ce plan s'applique à 18 personnes et n'a pas été modifié à la suite de la nomination de M. Mario Guevara.

2. Selon les recommandations, les actions gratuites soumises à des conditions de performance attribuées aux dirigeants mandataires sociaux doivent être conditionnées à l'achat d'une quantité définie d'actions, lors de la disponibilité des actions attribuées.

Or, depuis le Plan d'attribution d'actions gratuites soumises à des conditions de performance adopté le 11 décembre 2007, les mandataires sociaux doivent conserver 20 % des actions gratuites acquises jusqu'à l'expiration de leur mandat (pourcentage réduit à 10 % lorsque le Directeur Général détient des actions pour une valeur de cinq années de salaire de base et lorsque les Directeurs Généraux Délégués détiendront des actions pour une valeur de trois années de salaire de base). Ces conditions de conservation des actions, ajoutées aux conditions de performance prévues, ont semblé suffisantes.

3. Selon les recommandations, l'acquisition d'actions gratuites doit être soumise à des conditions de performance internes à l'entreprise et externes, c'est-à-dire liées à la performance d'autres entreprises d'un secteur de référence.

Or, à ce jour, deux conditions de performance internes ont été adoptées, mais les références externes n'ont pas semblé suffisamment pertinentes pour justifier leur adoption.

3.1.3. Comités constitués par le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est assisté de deux comités spécialisés, le Comité d'Audit et le Comité des Rémunérations et des Nominations.

Comité d'Audit

John Glen – Président (administrateur indépendant).

Édouard Bich, représentant permanent de SOCIÉTÉ M.B.D.

Pierre Vareille (administrateur indépendant).

Le Comité d'Audit, créé en 1997, a pour mission essentielle de s'assurer de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes consolidés et sociaux de l'entreprise et de vérifier que les procédures internes de collecte et de contrôle des informations garantissent celles-ci.

Il est appelé à donner son avis sur la nomination des Commissaires aux Comptes, sur la qualité de leurs travaux, ainsi que sur leur indépendance. Il s'assure de ce fait qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt entre les Commissaires aux Comptes et l'entreprise.

Le 20 avril 2010, Frédéric Rostand a quitté le Comité d'Audit et a été remplacé par Pierre Vareille.

Le parcours des membres du Comité d'Audit leur permet de bénéficier des compétences financières et comptables nécessaires à l'accomplissement de leur mission. John Glen, Président du comité, a été Directeur Financier du groupe Air Liquide de 2000 à 2008 et Vice-Président du Conseil de Surveillance de l'EFRAG (European Financial Reporting Group) pendant quatre ans. Il est membre du Chartered Institute of Certified Accountants et est titulaire d'un Master en Économie. Édouard Bich a passé huit ans au Département Finance de Procter & Gamble France et est titulaire du MBA de l'Université de Wharton (États-Unis), spécialisation finance. Pierre Vareille a été Contrôleur de gestion industriel puis Contrôleur de gestion stratégie chez Vallourec (1984-1987). Depuis 1990, il a été Directeur Général et PDG de diverses sociétés industrielles internationales, dont une société cotée à Londres. Pierre Vareille est titulaire d'une licence de gestion, est ancien élève de l'Institut des Études Politiques section EcoFi (Paris) et est également diplômé de l'Institut de contrôle de gestion (Paris).

Au cours de l'année 2010, le Comité d'Audit s'est réuni cinq fois en présence de son Président et de tous ses membres, ainsi que des représentants des deux Commissaires aux Comptes. Certains points à l'ordre du jour des réunions du Comité d'Audit ont été couverts en la présence de représentants de la Direction, d'autres en dehors de celle-ci.

Les travaux du comité ont porté, entre autres, sur la prise en compte des nouveaux besoins en matière de communication sur le contrôle interne requis par la Loi de Sécurité Financière (LSF) et sur la mise en place d'un plan d'action permettant de répondre à ces besoins. Le Comité d'Audit revoit également tout changement dans les normes IFRS, dans la structure de contrôle interne et toute question relative à la présentation financière dans le document de référence.

En 2010, le Comité d'Audit a aussi travaillé sur le renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes devant intervenir lors de l'Assemblée Générale à tenir en 2011. Sur avis du comité,



Le Conseil d'Administration a conclu à l'absence de nécessité de procéder à un appel d'offres lors de ce renouvellement, estimant que la récente nomination de la société Grant Thornton (lors de l'exercice 2007), la rotation des associés en charge de la mission au sein de leurs sociétés de Commissariat aux Comptes et une meilleure répartition des zones géographiques entre les deux Commissaires étaient de nature à assurer leur indépendance.

Comité des Rémunérations et des Nominations

Gilles Pélisson – Président (administrateur indépendant).

Marie-Henriette Poinot.

Frédéric Rostand (administrateur indépendant).

Le Comité des Rémunérations, créé en 2001, est chargé d'examiner et de proposer au Conseil d'Administration la rémunération des mandataires sociaux et des membres de la Direction Générale, y compris les principes de la politique salariale du Groupe, les avantages sociaux, les plans de stock-options et d'attribution d'actions gratuites.

Depuis 2007, le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à ce comité, désormais dénommé Comité des Rémunérations et des Nominations, les missions supplémentaires suivantes :

- proposition au Conseil d'Administration de nomination de nouveaux administrateurs en veillant à ce que le Conseil d'Administration comprenne des personnalités indépendantes ;
- examen et proposition au Conseil d'Administration des solutions de succession des mandataires sociaux, notamment en cas de vacance imprévisible.

Au cours de l'année 2010, le Comité des Rémunérations et des Nominations s'est réuni trois fois. Le taux moyen de participation a été de 100 %. L'activité du comité a porté spécifiquement sur :

- les modalités et la fixation de la rémunération du Président du Conseil ;
- les modalités et la fixation de la rémunération fixe, variable annuelle et à long terme du Directeur Général et des deux Directeurs Généraux Délégués ;
- la détermination des objectifs annuels servant au calcul de leur rémunération variable ;
- la revue de leurs régimes de retraite additionnels et autres avantages ;
- les modalités et la fixation des indemnités non récurrentes des mandataires sociaux et des dirigeants ;
- les principes et les montants d'attribution de stock-options ;
- les principes et les montants d'attribution d'actions gratuites sous conditions de performance, ainsi que la détermination des objectifs à trois ans qui conditionnent ces attributions ;
- l'examen des recommandations AFEP/MEDEF ;
- la préparation du plan de succession des administrateurs (pour laquelle la participation du Président de SOCIÉTÉ BIC a été sollicitée) ;
- la préparation d'une procédure de recrutement des membres du Conseil.

Le comité a également donné son avis sur les rémunérations de l'équipe de Direction et sur la politique de rémunération à long terme des dirigeants.

3.1.4. Limitation des pouvoirs de la Direction Générale

Le Règlement Intérieur détaille les opérations qui doivent en toute hypothèse faire l'objet d'une autorisation préalable du Conseil d'Administration [Titre I, section 2, article 2.2.] :

- toute opération se situant hors de la stratégie annoncée de la Société ;
- toute implantation en France ou à l'étranger par création d'établissement, de filiale directe ou indirecte ou par prise de participation, ainsi que les décisions de retrait de ces implantations, dans la mesure où le montant de l'opération excède 50 millions d'euros ;
- toute opération de restructuration interne dans la mesure où le montant de l'opération excède 50 millions d'euros.

➔ 3.2. PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIÉTÉ

3.2.1. Définition et objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

3.2.1.1. Adoption des principes du Cadre de Référence de l'AMF sur la gestion des risques et le contrôle interne

Pour la rédaction de ce rapport, le Groupe se conforme aux principes énoncés dans la partie II du *Cadre de Référence sur les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne* mis à jour en juillet 2010 par le groupe de travail présidé par Olivier Poupart – Lafarge et établi sous l'égide de l'AMF (Autorité des marchés financiers). Dès lors, ceci correspond à une adoption partielle du texte qui par ailleurs inclut un *Guide d'Application Relatif au Contrôle Interne de l'Information Comptable et Financière Publiée par les Émetteurs*.

En effet, les activités de contrôle s'y référant relèvent de la responsabilité des filiales locales qui n'ont cessé de les adapter à leur situation actuelle, en prenant appui notamment sur le Manuel Groupe des principes comptables et Manuel de politiques et procédures internes. Le guide d'application n'a pas été comparé avec les procédures et processus existants. Néanmoins le Groupe n'attend pas de différences significatives compte tenu de la similitude du guide d'application avec les deux manuels précédemment cités.

a) Gestion des risques

Le processus d'adoption prend en compte la définition de la gestion des risques comme un dispositif dynamique de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité. Ce dispositif est complet et couvre l'ensemble des activités, processus et actifs de la Société.

La gestion des risques comprend un ensemble de moyens, de comportements, de procédures, et d'actions adaptés aux caractéristiques de la Société et qui permet aux dirigeants de maintenir les risques à un niveau acceptable pour le Groupe.

Le risque représente la possibilité qu'un événement survienne et dont les conséquences seraient susceptibles d'affecter :

- la capacité de la Société à atteindre ses objectifs ;



- la capacité de la Société à respecter ses valeurs, l'éthique et les lois et règlements ;
- les personnes, les actifs, l'environnement de la Société ou sa réputation.

La gestion des risques est également un levier de management de la Société qui contribue à :

- créer et préserver la valeur des actifs et la réputation de la Société ;
- sécuriser la prise de décision et les processus de la Société pour favoriser l'atteinte des objectifs ;
- favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la Société ;
- mobiliser la Société autour d'une vision commune des principaux risques.

b) Contrôle interne

Le processus d'adoption inclut également l'endossement de la définition du contrôle interne comme un dispositif de la Société, défini et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;
- l'application des instructions et des orientations fixées par la Direction Générale ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

D'une façon générale, pour une entreprise, le contrôle interne contribue à la maîtrise de ses activités, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources.

Le premier objectif se réfère à toutes les lois et règlements en vigueur auxquels la Société est soumise et qu'elle intègre dans ses activités quotidiennes pour atteindre ses objectifs en matière de conformité.

Le deuxième concerne les instructions données aux employés leur permettant de comprendre ce qui est attendu d'eux et de connaître l'étendue de leur liberté d'action. Ce processus de communication est basé sur les objectifs de la Société redescendus aux employés.

Le troisième objectif couvre l'ensemble des processus opérationnels, industriels, commerciaux et financiers. Par "actifs", il faut entendre actifs corporels et incorporels (savoir-faire, image ou réputation) utilisés tout au long des processus de la Société.

Le dernier objectif concerne la préparation d'états financiers fiables dont le Rapport annuel, toute publication intermédiaire selon un format résumé et toute information mise à disposition extraite des états financiers, telle que les publications du chiffre d'affaires. La fiabilité de ces informations dépend de la qualité des procédures et du dispositif de contrôle interne qui doivent garantir :

- le principe de séparation des tâches, permettant une distinction claire entre les tâches d'enregistrement, les tâches opérationnelles et les tâches de conservation ;
- une description des fonctions devant permettre d'identifier les origines des informations et des documents produits ;
- la validité des moyens visant à s'assurer que les opérations ont été effectuées conformément aux instructions générales et spécifiques, et qu'elles sont comptabilisées de manière à produire une information financière conforme aux principes comptables de la Société.

3.2.1.2. Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

La gestion des risques et le contrôle interne tels que définis dans ce rapport concernent SOCIÉTÉ BIC en tant que société mère ainsi que toutes les entités consolidées au sein du Groupe.

Le contrôle interne en place a été conçu pour les entités afin de s'adapter à l'organisation existante, aux objectifs décidés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction, et à la conformité aux lois et règlements.

Les principes et le dispositif du contrôle interne ont été déployés pour tous les domaines et dans toutes les filiales en tenant compte des spécificités locales et des réglementations en vigueur. Ces principes sont également connus et suivis au niveau des différents services centraux du Groupe.

3.2.1.3. Limites des dispositifs de la gestion des risques et de contrôle interne

L'organisation la plus efficiente ne saurait faire disparaître les limites inhérentes à la gestion des risques et au contrôle interne. En effet, les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne ne peuvent fournir une garantie absolue quant à l'atteinte des objectifs de la Société.

Les principales limitations qui puissent être relevées sont les incertitudes du monde extérieur, la part de jugement dans les décisions prises et la conséquence d'une défaillance humaine potentielle ou d'une simple erreur.

De plus, lors de chaque mise en place d'une activité de contrôle, une évaluation du ratio coût/bénéfice est menée, conduisant à une couverture raisonnable des contrôles nécessaires.

3.2.2. Composantes de la gestion des risques et du contrôle interne de la Société et de ses filiales

L'efficacité des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne d'une société dépend de ses composantes mises en place pour servir les objectifs décrits précédemment.

3.2.2.1. Environnement de contrôle

Organisation

Le Groupe a mis en place un dispositif structuré de contrôle interne fournissant les instructions et les responsabilités appropriées pour atteindre les objectifs fixés par le Conseil d'Administration et le Comité de Direction.

Cette organisation prend appui sur la définition des responsabilités et des objectifs fixés par la Direction et partagés avec chacun des employés.

Principaux outils

Pour soutenir cette structure et mesurer son adéquation et son efficacité, différents outils ont été mis en place. Ci-dessous sont mentionnés les principaux outils partagés par toutes les entités du Groupe :

- Charte d'Éthique et la vision et les valeurs du Groupe (cf. § 3.2.3.5. *Le personnel de la Société*) ;
- Manuel Groupe des principes comptables et Manuel de politiques et procédures internes.



Ces manuels distribués à toutes les entités et consultables sur l'intranet Groupe mettent à disposition les instructions respectivement pour les activités de tenue des comptes et le reporting financier suivant les normes IFRS, et les procédures de contrôle interne pour chaque secteur de la Société (ex. : Achats, Trésorerie, Fiscalité, Ventes, etc.).

- Politique de gestion des Ressources Humaines :

Détaillée dans la *Présentation du Groupe – § 6. Informations sociales*, la gestion des Ressources Humaines participe pleinement à l'efficacité du contrôle interne.

Plus particulièrement, elle garantit que les recrutements répondent aux attentes du Groupe en matière de connaissances et de compétences. De plus, elle relaie les objectifs du Management vers chaque collaborateur selon leur rôle et responsabilités.

À titre d'exemple, l'outil *Performance, Evaluation and Development* (PED) aide à répondre efficacement aux objectifs suivants :

- redescendre individuellement aux employés les objectifs de la Société tout au long de l'année,
- former et développer les employés : cf. *Présentation du Groupe – § 6. Informations sociales* ;
- Systèmes d'information ;

Différents systèmes d'information sont utilisés selon les processus métiers auxquels ils sont appliqués. Ils sont essentiellement organisés par continent. Cependant les procédures de consolidation en place donnent accès à un résultat consolidé qui permet à la Direction du Groupe de suivre les performances et de gérer les opérations.

La plupart des entités du Groupe utilisent des systèmes intégrés (ERP) qui aident à la gestion des activités et pour présenter les données financières par le biais d'un logiciel de consolidation et de gestion (cf. § 3.2.2.4. *Procédures de contrôle interne*).

3.2.2.2. Diffusion d'informations pertinentes et fiables

La Société a mis en place des procédures et un dispositif efficaces de diffusion de l'information qui permet d'apporter la communication adéquate au niveau pertinent de responsabilités et de décision.

Ces outils se présentent sous divers formats. Ils vont des solutions informatiques (dont l'intranet Groupe, le logiciel de consolidation financière, le système intégré par continent, etc.) aux procédures existantes qui incluent la gestion de l'information.

Ces outils d'information visent à appuyer l'ensemble du système de contrôle interne de la Société et à aider les processus de décision et de suivi pour atteindre les objectifs de la Direction.

3.2.2.3. Gestion des risques

La gestion des risques, parmi ses objectifs, s'occupe de la gestion des risques existants pouvant avoir un impact sur la Société. Tous les risques ne peuvent être couverts. Les moyens de couverture utilisés sont soit des processus internes de réduction de l'exposition, soit des protections externes par le biais de polices d'assurance.

Ce processus particulier suit une approche en trois étapes selon les activités suivantes :

- l'identification et l'analyse des risques ;
- la gestion des risques ;
- le suivi des risques.

a) L'identification et l'analyse des risques

Le processus de recensement met en valeur les risques de sources externes comme internes. L'élément clé pour l'identification du risque est l'impact potentiel sur les objectifs, les personnes, les actifs, l'environnement de la Société ou sa réputation.

Le processus d'identification et d'analyse des risques est constitué de deux composantes : une approche "bottom-up" et une approche "top-down".

APPROCHE "BOTTOM-UP"

Cette pratique annuelle, sur la base d'une autoévaluation, a pour but d'identifier et d'évaluer au niveau des filiales les risques ayant un impact sur le Groupe.

Des questionnaires sont adressés aux représentants des niveaux correspondants (Directeurs de filiale/Directeurs Financiers). Le retour d'informations permet de dresser, sur cinq années d'historique, la liste des principaux risques ainsi que leur importance et leur probabilité d'occurrence.

En tant que coordinateur du processus, le Département C&AI, si besoin est, échange avec les interlocuteurs sur les informations transmises et les plans d'action en réponse aux risques identifiés. Il consolide les informations et pondère les impacts pour délivrer une matrice Groupe des risques. Cette matrice, pour chaque catégorie de risque, présente l'impact moyen pour le Groupe et est partagée avec le Comité d'Audit et les Commissaires aux Comptes. Elle fait également l'objet d'une présentation au Président du Conseil d'Administration.

L'analyse et l'évaluation des risques identifiés sont menées pour un usage interne.

APPROCHE "TOP-DOWN"

En complément, suite à une recommandation du Comité d'Audit et à une demande du Comité de Direction, la Société a engagé en 2010 un projet visant à améliorer la formalisation de la gestion des risques.

Ce projet conduit par le Département C&AI avec le support d'un cabinet de conseil indépendant est piloté par le Comité de Direction, l'objectif étant d'obtenir une vision synthétique des risques majeurs auxquels le Groupe est ou pourrait être confronté.

Cette démarche a consisté en une mise à jour de la cartographie des risques du Groupe pouvant être résumée de la manière suivante :

- l'identification des risques par le biais d'un questionnaire renseigné par chacun des membres du Comité de Direction et d'un entretien individuel mené par l'équipe projet ;
- la synthèse des principales zones de risques ;
- l'évaluation des risques selon des critères d'impact potentiel et de niveau de maîtrise.

Les risques relevés par cette démarche ont été considérés dans la *Présentation du Groupe – § 8. Facteurs de risques* et seront pris en compte dans le plan d'audit 2011.

Le projet a consisté également à appliquer cette démarche au processus de préparation des états financiers et de consolidation.

b) La gestion des risques

Les risques majeurs identifiés dans la cartographie des risques du Groupe sont gérés par le Comité de Direction. Les actions en place pour la gestion de certains risques identifiés seront renforcées,



présentées au Comité d'Audit et mises en place progressivement. Les autres risques continueront à faire l'objet d'un suivi rapproché.

De plus, différentes procédures existent (cf. § 3.2.2.4. *Procédures de contrôle interne*). Le Comité de Direction, les Activités, les Continents et les services centraux comme les services Juridique, Développement Durable ou Trésorerie assurent un suivi des risques permanent. Ils participent à la gestion des risques décrits dans la *Présentation du Groupe – § 8. Facteurs de risques* :

- le service Trésorerie gère et contrôle quotidiennement l'exposition aux taux d'intérêt et l'exposition aux cours de change des devises étrangères ;
- le service Juridique suit de manière régulière l'évolution des lois et réglementations ainsi que les litiges en cours ;
- les principaux risques industriels et environnementaux sont appréhendés par les Directions Opérationnelles des activités ou des pays, et par la Direction du Développement Durable ;
- les risques stratégiques et opérationnels significatifs sont gérés par le Comité de Direction.

Une revue annuelle du processus de couverture – Assurance est également effectuée : cf. *Présentation du Groupe – § 8. Facteurs de risques – Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur*.

c) Le suivi des risques

Le Comité de Direction effectue des revues régulières de l'exposition aux risques.

Chaque site/service établit ses propres tableaux de bord et indicateurs clés afin de recenser les risques, de les suivre et d'évaluer les moyens pour réduire leur impact.

Les cartographies des risques sont mises à jour régulièrement.

3.2.2.4. Procédures de contrôle interne

Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration de l'information comptable et financière publiée par la Société

L'information comptable et financière utilisée en interne à des fins de gestion ou pour la *reporting* externe est préparée en conformité avec les normes IFRS adoptées par l'Union européenne.

L'information suit un processus de remontée des données des comptes sociaux locaux aux états financiers consolidés/de gestion. Ce *reporting* est mené sur un logiciel de consolidation selon une fréquence mensuelle de clôture.

En pratique, les équipes financières des filiales reportent sous le contrôle de leur Directeur Financier et de leur Directeur Opérationnel les informations aux Directeurs Financiers des continents dont elles dépendent qui les transmettent ensuite au Groupe. Ces informations reportées sous forme de liasses sont auditées par les auditeurs locaux externes pour les entités significatives. Les Commissaires aux Comptes établissent des mémorandums et une synthèse des remarques significatives à l'attention du Groupe.

Des contrôleurs de gestion travaillent en étroite collaboration avec les responsables opérationnels et reportent à l'équipe de Direction locale et fonctionnellement au Directeur Financier du Catégorie/Continent dont ils dépendent.

En 2000, le Groupe a développé un Manuel de politiques et procédures internes dans le domaine financier qui a fait l'objet d'une présentation et d'une diffusion auprès des Directeurs Financiers des filiales.

Ce travail de révision continue prend, quand nécessaire, appui sur les responsables fonctionnels qui valident les politiques et procédures revues. Quand une nouvelle procédure est créée ou qu'une mise à jour ou amélioration d'une procédure existante est faite, l'information est communiquée via un "Bulletin de Contrôle Interne" consultable sur l'intranet par les employés et également transmise par le Comité de Direction à toutes les filiales.

Les procédures de reporting au sein du Groupe sont les suivantes :

- l'outil de *reporting* financier permet de réaliser des consolidations statutaires et des consolidations de gestion au sein d'un même référentiel ;
- le Groupe utilise également un système de *reporting* détaillé des ventes qui est systématiquement réconcilié tous les mois avec les *reportings* financiers, tout écart significatif étant expliqué ;
- l'outil de *reporting* financier du Groupe est déployé dans toutes les filiales, ce qui permet une analyse à chaque niveau de *reporting* (filiales, continents, Groupe ou encore par activité) à partir des mêmes données de base et selon le même format de rapport ;
- le *reporting* financier interne au Groupe fait l'objet d'une analyse mensuelle avec les prévisions budgétaires au niveau des filiales et le Comité de Direction revoit également mensuellement les données consolidées et les analyses afférentes ;
- une analyse comparative est réalisée entre le budget, les prévisions et les plans stratégiques ; cette analyse est ensuite revue par le Comité de Direction ;
- l'information financière consolidée est ensuite validée par le Directeur Financier du Groupe. Les problématiques significatives sont revues par le Président du Conseil d'Administration et par le Directeur Général ;
- le Comité d'Audit valide à son tour l'information et fournit si nécessaire un rapport au Conseil d'Administration ;
- les auditeurs externes sont impliqués dans la validation du processus de production de l'information financière.

Le processus d'arrêté des comptes comprend notamment :

- la détermination et la diffusion de règles comptables par la Direction Financière du Groupe au travers du Manuel des principes comptables du Groupe ;
- la préparation et la transmission par le service consolidation aux filiales d'un calendrier et d'instructions pour chaque arrêté mensuel ;
- l'existence d'une liste des tâches à réaliser par une filiale dans le cadre d'une clôture comptable.

Autres procédures de contrôle interne

Comme indiqué précédemment, le contrôle interne au sein du Groupe BIC est décentralisé. Il appartient donc à chaque organisation (filiale, service, catégorie, continent, etc.) d'établir des procédures pertinentes dans les domaines concernés afin de soutenir les objectifs et la définition du contrôle interne.

Toutefois, en tant que référence mondiale, le Manuel des politiques et procédures internes donne des instructions générales qui, après adaptation, peuvent être adoptées de manière adéquate au niveau de contrôle interne correspondant.



Les principales procédures Groupe sont décrites ci-après :

PROCÉDURES D'ACHAT ET D'INVESTISSEMENTS EN IMMOBILISATIONS

Ces procédures mettent en permanence l'accent sur le processus d'autorisation de l'acquisition. En effet, cette étape préalable est l'élément clé pour la suite du processus qui va de la confirmation de réception des biens achetés ou de la réalisation de la prestation de service, au paiement des fournisseurs.

Aussi le Groupe a mis en place une matrice d'autorisation qui, selon le montant engagé, renseigne le niveau requis de responsabilités. Toute autorisation doit être formalisée par le document adéquat ou *via* les systèmes informatiques.

Le processus d'approbation de l'engagement d'acquisition est donc la fondation de la procédure de validation dite *"three-way match"* appliquée dans tout le Groupe. Selon cette procédure, après l'approbation du bon de commande, un rapprochement doit être effectué :

- avec la preuve de livraison des biens/de réalisation de la prestation de service ;
- avec la facture du fournisseur, à sa réception, pour générer le paiement.

La procédure de validation dite *"three-way match"* répond au principe de séparation des tâches et permet un suivi clair du processus de validation des transactions tout au long de l'opération d'achat.

En ce qui concerne les investissements en immobilisations, une étape supplémentaire est requise à la personne initiatrice de l'achat. Avant tout investissement, une documentation spécifique est préparée pour présenter toutes les informations nécessaires comme la description de l'investissement, les éléments de retour sur investissement, les approbations en accord avec les niveaux d'engagement requis et le calendrier d'audit post-acquisition.

D'un point de vue organisationnel, une attention particulière est accordée à la séparation des fonctions d'approvisionnement d'avec celles d'achat. L'objectif est de réduire les risques éventuels de chevauchement de responsabilités. Cela permet également de centraliser au niveau Groupe les flux d'approvisionnement sur les matières stratégiques afin de mieux contrôler les besoins et le volume financier engagé.

Enfin, la gestion des fournisseurs, dont celle de la base de données fournisseurs, suit également des activités de contrôle spécifiques et des règles précises pour l'ensemble des échanges que ces tiers peuvent avoir avec le Groupe.

PROCÉDURES DE VENTE

Les procédures de vente suivent des règles et des principes communs. Néanmoins, elles sont pour la majorité d'entre elles établies en connexion avec les marchés et les clients locaux, suivant les natures de transactions existantes.

Ces principes communs couvrent en particulier :

- la validité des prix de vente et des conditions commerciales (processus d'établissement de listes de prix, schémas d'autorisation des politiques de prix spécifiques, etc.) ;
- l'exhaustivité et la pertinence des commandes de vente reçues suivant différents supports ;
- le respect de la période de comptabilisation avec l'accent mis sur le processus de séparation des exercices comptables et la procédure d'ajustements ;

- la juste valeur des créances clients avec les procédures de calcul des provisions sur clients douteux et d'émission des avoirs.

De façon similaire aux relations avec les fournisseurs, des procédures traitent de la gestion du fichier maître clients dont notamment ce qui concerne la création de nouveaux comptes, le processus de rapprochement des paiements reçus ou la gestion du crédit client.

PROCÉDURES DE GESTION DES STOCKS

La gestion des stocks couvre la conservation physique des biens, l'évaluation de ces derniers ainsi que le suivi des flux. Les procédures en place traitent en conséquence des deux aspects.

En ce qui concerne la conservation physique des biens, des instructions Groupe sont transmises en complément des règlements locaux et incluent :

- des objectifs de sécurité fixés pour le personnel impliqué dans la gestion des stocks ; et
- la sécurité des actifs avec des directives précises sur les conditions de stockage, le processus d'inventaire physique ou la séparation des tâches.

Pour l'évaluation des stocks, une procédure BIC de valorisation a été établie pour permettre aux contrôleurs locaux de pouvoir suivre les règles Groupe et répondre aux exigences des normes comptables et financières locales. Les règles Groupe sont rappelées dans l'*Annexe aux comptes consolidés – Note 1.1 Principes comptables*.

PROCÉDURES DE GESTION DE LA TRÉSORERIE

Bien que principalement centralisée auprès du Département Trésorerie Groupe, certains aspects de la gestion de trésorerie sont maintenus au niveau local. Quel que soit le niveau considéré, les procédures en place couvrent en particulier :

- la gestion des disponibilités et des moyens de paiement dont les protections physiques, l'établissement des réconciliations bancaires et la supervision de la séparation des tâches accomplies ;
- la gestion des pouvoirs bancaires et des signatures d'autorisation ;
- les activités de financement par dette à court ou long terme.

Au niveau central, le service Trésorerie Groupe suit des procédures spécifiques pour ses placements de trésorerie et pour la gestion de l'exposition aux cours de change des devises étrangères, comme décrit dans les *Commentaires sur l'exercice – § 3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêts*.

PROCÉDURES DE GESTION DES IMMOBILISATIONS

Comme défini dans les objectifs du contrôle interne, la sécurité des actifs est identifiée comme une préoccupation de première importance. Pour y répondre, des procédures ont été mises en place au sein du Groupe. Certaines d'entre elles sont décrites ci-dessus.

La réalité et la validité des actifs étant essentielles, instruction est donnée aux sites locaux de mener des inventaires physiques selon une fréquence déterminée à des fins de comparaison avec les systèmes financiers.

En complément du processus d'autorisation décrit précédemment, tous les mouvements d'actifs immobilisés (ex. : transferts, ventes et mises au rebut) sont régulés selon des procédures dédiées.

Enfin, des règles spécifiques sont prévues pour la gestion des fichiers d'immobilisations afin de garantir la conformité avec les normes comptables locales et Groupe et pour permettre des activités de contrôle efficaces.



3.2.2.5. Activités de contrôle

Chaque niveau du Groupe est impliqué dans les activités de contrôle pour s'assurer que les règles, les instructions et les procédures Groupe sont correctement appliquées.

D'autre part, le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI) vérifie tout au long de son calendrier annuel de revue qu'aucune différence majeure n'existe dans le Groupe.

Ce contrôle se tourne aussi bien vers les environnements opérationnels que financiers et met l'accent particulièrement sur :

- la validité des opérations et des transactions, incluant les processus d'autorisation d'engagement des dépenses et investissements ;
- l'exhaustivité du *reporting* des transactions ;
- la correcte évaluation et comptabilisation des opérations pour garantir la mise à disposition et la présentation d'une information fiable ;
- la garantie du futur de la Société.

3.2.3. Acteurs de la gestion des risques et du contrôle interne, structure(s) spécifique(s) en charge/ rôles respectifs et interactions

La gestion des risques et du contrôle interne mis en place par le Groupe fait partie intégrante de son organisation.

3.2.3.1. Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC, représentant les actionnaires, agit en toutes circonstances dans l'intérêt de la Société. Il revoit et approuve également les objectifs stratégiques de la Société.

3.2.3.2. Le Comité de Direction

Le Comité de Direction, sous la direction de Mario Guevara, Directeur Général de SOCIÉTÉ BIC, est composé de 11 membres dont l'objectif principal est de mettre en place la stratégie de l'entreprise définie par le Conseil d'Administration. Il est également responsable de la définition, de la mise en œuvre et de la supervision des moyens pour atteindre les objectifs fixés.

Aux côtés de Mario Guevara, de François Bich, Directeur Général Délégué et responsable Briquets et de Marie-Aimée Bich-Dufour, Directeur Général Délégué et Directeur Juridique, les membres suivants composent le Comité de Direction :

- représentants opérationnels responsables de continents :
 - Billy Salha, Europe,
 - Chris Mills, Amérique du Nord,
 - Edgar Hernandez, Moyen-Orient, Afrique, Océanie, Amérique latine, Asie ;
- représentants des activités :
 - Ed Dougherty, Directeur Général Groupe Papeterie et Rasoirs,
 - Benoît Marotte, Directeur Général Papeterie,
 - Nicolas Paillot, Directeur Général Produits Promotionnels ;
- représentants de fonctions transversales :
 - François Eyssette, Directeur des Ressources Humaines,
 - Jim DiPietro, Directeur Financier.

Les représentants des activités sont responsables de la production, du développement de nouveaux produits, de la recherche et du contrôle qualité. Par ailleurs, ils conçoivent et proposent le plan stratégique à long terme pour leur catégorie.

Le Comité de Direction veille aussi à la qualité du contrôle interne et s'assure de la bonne couverture des risques. Il s'assure, par l'intermédiaire du Directeur Financier du Groupe, que les indicateurs sont consolidés afin de mesurer que les performances opérationnelles sont conformes au budget. Le cas échéant, il accorde une attention toute particulière aux variations et s'assure que des mesures correctives sont mises en place.

En complément du budget, des prévisions sont préparées et révisées trois fois par an et ce, afin de contrôler l'avancement du budget en fonction des évolutions du marché. Par ailleurs, le Groupe a développé un outil de planification stratégique qui permet d'identifier les futures opportunités de croissance.

3.2.3.3. Le Comité d'Audit

Le Comité d'Audit, évoqué plus avant dans le présent rapport (cf. 3.1.3. *Comités constitués par le Conseil d'Administration*), effectue une surveillance attentive et régulière des dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne entre autres missions. Il a la possibilité d'entendre le responsable de l'audit interne, de donner son avis sur l'organisation de son service et d'être informé de son travail. Il est destinataire d'une synthèse annuelle des recommandations de l'audit interne.

3.2.3.4. Le Département Contrôle et Audit Interne (C&AI)

En janvier 2004, le Groupe a créé le Département Contrôle et Audit Interne, rattaché opérationnellement à la Direction Financière du Groupe et reportant sur demande au Comité de Direction.

Ce département réalise des missions sur les domaines tant financiers qu'opérationnels où il émet une appréciation indépendante du degré de conformité avec les politiques, règles et procédures du Groupe. Il porte son attention sur :

- les revues de cycles et de processus opérationnels (dont notamment les ventes et encaissements, les achats et décaissements, les actifs immobilisés, les stocks, la paie, la gestion de la trésorerie ou la procédure d'enregistrement des écritures comptables), tant au niveau des filiales BIC qu'au niveau du siège social ;
- la mesure de l'efficacité des contrôles mis en place par le biais de tests ;
- la coordination de l'amélioration permanente du Manuel de politiques et procédures internes avec les responsables fonctionnels ;
- la proposition de conseils et recommandations à des fins d'amélioration des processus existants, ce qui inclut le fait de partager les meilleures pratiques au sein du Groupe.

Ce département peut aussi être amené à intervenir en assistance sur des missions ponctuelles et spécifiques, comme notamment lors d'opérations d'acquisition externe ou de réorganisation interne.

De plus, la démarche du Département C&AI intègre la dimension des systèmes d'information par le biais notamment de revues des accès informatiques et des procédures de continuité d'exploitation.

Une fois par an, le Département C&AI présente aux auditeurs externes le plan de revues de sites et de processus, leur communique ses mises à jour ainsi que les conclusions des rapports d'audit émis après



les interventions sur site. De plus, le Département C&AI s'accorde avec le Département Finance du Groupe et les auditeurs externes pour la couverture de points spécifiques pendant les audits.

Travaux réalisés en 2010

Depuis le début de l'année 2006, un plan pluriannuel d'audit suivant un principe de rotation a été mis en place afin de s'assurer que tous les sites et que tous les processus majeurs soient revus en moyenne tous les trois ans.

Le plan 2010 a conduit le Département C&AI à mener les audits de :

- 23 entités de fabrication et de distribution combinant visites initiales et visites de suivi ;
- 5 audits d'inventaires physiques.

Ces audits ont été menés conformément à la méthodologie et aux procédures d'audit mises en place par le département. Elles intègrent notamment :

- la réalisation de tests (de cheminement et de détail) et d'entretiens avec les intervenants sur les cycles audités selon une approche basée sur les risques identifiés ;
- la rédaction d'un rapport postérieur à l'audit dans lequel sont listés sous forme de recommandations les points d'amélioration que le site/département devra considérer par le biais d'un plan d'action précis et positionné dans le temps. Le rapport du Département C&AI est un bon vecteur de communication et joue un rôle important dans la démarche d'amélioration continue des contrôles au travers du Groupe.

Au cours de ces revues, aucune problématique majeure n'a été identifiée. Les recommandations émises dans les rapports d'audit ont mis en valeur des améliorations à apporter à certains contrôles pour en garantir une meilleure efficacité. Les Directions locales ont partagé leurs réponses à ces points d'amélioration tout en proposant des plans d'action ainsi que leurs dates de mise en œuvre et les responsables de leur exécution. Ces mises en application ont ensuite pu être vérifiées lors de visites de suivi menées par le Département C&AI. Enfin, les meilleures pratiques en termes de contrôle interne rencontrées lors de ces revues font l'objet d'une communication et d'un partage au sein du Groupe toujours dans ce souci d'amélioration.

En complément des audits, le Département C&AI a coordonné une évaluation annuelle des risques, sur la base d'une autoévaluation demandée à chaque entité du Groupe. L'objectif est en effet de mesurer régulièrement l'exposition aux principaux risques potentiels de ces entités, et par conséquent, de pouvoir disposer d'une matrice de risques au niveau du Groupe. Cette obligation annuelle est en place depuis décembre 2003.

En complément de ces autoévaluations, tous les Directeurs de filiales et leurs Directeurs Financiers ont signé une lettre confirmant que les contrôles internes en place sont adéquats et fonctionnent de manière à diriger les opérations. Dans cette lettre, ils attestent aussi de la fiabilité des informations financières reportées et de la conformité avec les lois et règlements en vigueur.

Le cas échéant, le Directeur de la filiale fournit des informations détaillées sur les faiblesses non significatives pour lesquelles des actions correctives seront mises en place en 2011. Ces actions

doivent permettre de garantir un niveau raisonnable de confiance dans l'accomplissement des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières reportées et la conformité avec les lois et règlements en vigueur. Toutes les informations pour 2010 ont été consolidées et aucun risque significatif n'a été identifié à ce jour.

Une synthèse des travaux accomplis en 2010 par le Département C&AI est présentée au Comité de Direction, au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration. Cette présentation comprend un résumé des lettres d'attestation du contrôle interne signées par les Directeurs Généraux de chaque pays et récapitule les différentes échéances à respecter pour la mise en œuvre des améliorations. De plus, elle propose également une synthèse de l'analyse des risques, des contrôles et des plans d'action pour 2011.

Comme mentionné dans le § 3.2.2.3. *Gestion des risques*, le Département C&AI a mené en 2010 un projet visant à améliorer la formalisation de l'évaluation des risques à travers une démarche de cartographie des risques.

Perspectives et plans d'action pour 2011

Le Département C&AI continuera à porter son attention sur l'amélioration des processus et de leur efficacité, sur les tests de l'efficacité opérationnelle des contrôles clés, ainsi que sur la mise en valeur du processus général de revue.

Le plan d'audit pour 2011 préparé par le Département C&AI et validé par le Comité d'Audit et le Comité de Direction intègre la rotation pluriannuelle des revues de sites et de processus en maintenant le même niveau d'interventions qu'en 2010, tant sur leur nombre que sur la nature des sites et processus audités.

Enfin, le Département C&AI poursuivra son rôle de coordination pour l'amélioration continue du Manuel de procédures et politiques internes, et il continuera à être impliqué dans le projet de gestion des risques engagé en 2010.

3.2.3.5. Le personnel de la Société

Chaque employé est impliqué dans le contrôle interne en cohérence avec son niveau de connaissance respectif et son accès à l'information pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne.

Pour renforcer l'implication du personnel dans l'organisation du contrôle interne de la Société, depuis 1998, les valeurs du Groupe sont affichées sur tous les sites du Groupe afin de les faire partager à tous les employés. En 2005, la vision et les valeurs du Groupe ont été mises à jour et présentées à tous les employés. Depuis 2005, une enquête d'opinion est réalisée tous les deux ans auprès des employés sur le respect des valeurs du Groupe (80 % d'opinions favorables en 2009). Ces valeurs ont fait l'objet d'un partage continu en 2010 au sein du Groupe.

Une Charte d'Éthique du Groupe est mise à la disposition de tous les employés. Le Conseil d'Administration en a pris acte et a réaffirmé, en tant que de besoin, l'importance des principes d'actions et de comportement visés par la Charte. Le Comité de Direction a validé cette Charte ainsi que toute procédure et politique qui en découle pour ensuite les diffuser au sein du Groupe.



4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration.

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'Administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Deloitte & Associés

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Jean-François VIAT



3

➔ **Commentaires sur l'exercice**

1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés	64	4. Dividendes	73
2. Situation financière et trésorerie	71	5. Investissements	73
3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêt	72	6. Prévisions pour 2011 et stratégie	74



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

➔ INTRODUCTION

En 2010, BIC a dégagé un chiffre d'affaires de 1 831,5 millions d'euros (soit + 5,9 % à base comparable ⁽¹⁾) et un résultat d'exploitation normalisé ⁽²⁾ de 314,9 millions d'euros (soit 17,2 % du chiffre d'affaires). Le résultat net s'élève à 207,5 millions d'euros et le bénéfice net par action (BNPA) à 4,29 euros.

En 2010, BIC a réalisé 80 % de ses ventes dans l'activité Grand Public (papeterie, briquets, rasoirs et autres produits) et 20 % dans le secteur des produits publicitaires et promotionnels.

Grand Public

- Dans l'activité Papeterie, le chiffre d'affaires a augmenté de 6,7 % à taux de change constants. L'Europe et l'Amérique du Nord ont continué d'être affectées par le ralentissement économique, avec notamment des taux de chômage toujours élevés. Dans ces deux régions, la croissance de BIC (ventes et parts de marché) s'explique par le succès de nouveaux produits innovants, ainsi que par les produits classiques, qui répondent aux besoins des consommateurs en termes de rapport qualité/prix. Sur les marchés en croissance, le chiffre d'affaires de l'année 2010 a fortement augmenté et toutes les régions ont progressé par rapport à l'année dernière, en particulier l'Amérique latine.
- Dans l'activité Briquets, les ventes ont progressé de 11,6 % à taux de change constants. Le marché européen a continué de subir l'effet des importations de briquets asiatiques de moindre qualité. En Amérique du Nord, les briquets BIC® ont continué à renforcer leur position de leader grâce à des programmes de sécurité et de qualité efficaces, au succès des briquets décorés et à l'amélioration des réseaux de distribution des briquets utilitaires et de poche. Sur les marchés en croissance, le chiffre d'affaires de l'année 2010 a fortement progressé. En Amérique latine, nous avons continué à renforcer nos réseaux de distribution et bénéficié du succès de nouveaux décors.

- Dans l'activité Rasoirs, les ventes ont augmenté de 7,6 % à taux de change constants. La performance a été bonne sur les marchés développés, grâce à notre positionnement "qualité ET prix" et au succès de nos nouveaux produits. Sur les marchés en croissance, la forte performance de l'Amérique latine et de la région Moyen-Orient/Afrique s'explique par le positionnement "Plus pour votre argent" de chacun de nos produits non rechargeables, des rasoirs une-lame aux rasoirs trois-lames.

Produits publicitaires et promotionnels

- Le chiffre d'affaires de BIC APP a reculé de 3,3 % à base comparable. Le plan d'intégration des acquisitions (Antalis PP et Norwood PP), lancé à la fin 2009, est en bonne voie. Il permettra de consolider nos réseaux de production et d'approvisionnement, de réduire les coûts et de renforcer l'efficacité de nos opérations dans le monde entier. Dans le cadre de notre stratégie, qui se concentre sur les produits publicitaires et promotionnels, nous avons cédé l'activité produits funéraires à la mi-2010.

En 2010, BIC a continué d'investir dans le développement de sa marque, capitalisant sur cet atout précieux pour renforcer son image et sa notoriété auprès de ses clients et consommateurs, tant sur les marchés développés que sur les marchés en croissance. Notre objectif est de fabriquer des produits de qualité constante à un coût réduit, soit en interne avec nos propres technologies, soit, dans une moindre mesure, en faisant appel à la sous-traitance pour accroître notre flexibilité ou profiter de nouvelles technologies.

(1) À base comparable : à taux de change constants et à périmètre constant ; les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente - Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(2) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, écart d'acquisition négatif d'Antalis Promotional Products, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP et plus-values immobilières.

COMPARAISON DES CHIFFRES CLÉS 2008-2010

	(en millions d'euros)			VARIATION PAR RAPPORT À 2009		
	2008	2009	2010	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a)	À BASE COMPARABLE ^(b)
Chiffre d'affaires	1 420,9	1 562,7	1 831,5	+ 17,2 %	+ 10,1 %	+ 5,9 %
Marge brute	669,9	719,7	870,6	+ 21,0 %		
Résultat d'exploitation normalisé ^(c)	214,3	239,6	314,9	+ 31,4 %		
Résultat d'exploitation	209,6	216,0	304,6	+ 41,0 %		
Résultat financier	6,7	2,7	(1,8)	NA		
Résultat avant impôt et intérêts minoritaires	216,3	218,7	302,8	+ 38,4 %		
Impôts sur les bénéfices	(71,4)	(70,8)	(100,3)			
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-	3,8	5,0	+ 30,9 %		
Résultat net part du Groupe	144,9	151,7	207,5	+ 36,7 %		
Résultat net par action (en euros)	3,00	3,15	4,29	+ 36,2 %		
Nombre d'actions ^(d)	48 357 724	48 151 691	48 341 785			

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

(c) Résultat d'exploitation normalisé : hors coûts de restructuration, écart d'acquisition négatif d'Antalis Promotional Products, la plus-value sur la cession des produits funéraires de BIC APP et les plus-values immobilières.

(d) Nombre moyen d'actions en circulation, net des actions propres.

En 2010, le chiffre d'affaires du Groupe BIC s'élève à 1 831,5 millions d'euros, contre 1 562,7 millions d'euros en 2009, en hausse de 17,2 % en publié, de 10,1 % à taux de change constants et de 5,9 % à base comparable.

Les ventes de l'activité Grand Public ont augmenté de 7,9 % à taux de change constants en 2010 ; celles des Produits Publicitaires et Promotionnels ont diminué de 3,3 % à base comparable et sont en progression de 19,8 % à taux de change constants (y compris Antalis Promotional Products et Norwood Promotional Products).

Sur l'année 2010, les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif de + 7,1 % sur le chiffre d'affaires, dont + 2,6 % liés aux monnaies latino-américaines (+ 2,0 % liés au real brésilien) et + 2,5 % liés à la hausse du dollar américain.

La marge brute 2010 a progressé de 1,4 point et atteint 47,5 % du chiffre d'affaires contre 46,1 % en 2009. Les éléments favorables qui ont bénéficié à l'activité Grand Public (hausse des ventes, absorption des volumes et impact légèrement positif des matières premières) ont été partiellement compensés par l'effet des consolidations de Norwood Promotional Products et d'Antalis Promotional Products (marges brutes plus faibles). Les activités Grand Public et Produits Publicitaires et Promotionnels ont toutes deux montré une amélioration au second semestre 2010 par rapport à 2009.

Le résultat d'exploitation 2010 a augmenté de 41,0 % en publié pour atteindre 304,6 millions d'euros. La marge d'exploitation s'élève à 16,6 % en publié contre 13,8 % en 2009.

Le résultat d'exploitation 2010 comprend - 10,3 millions d'euros d'éléments non récurrents :

- 13,3 millions d'euros liés au plan d'intégration de BIC APP ;

- 5,6 millions d'euros liés à des dépenses de restructuration (principalement en Europe), y compris les reliquats du plan de réduction des coûts de 2009 ;
- + 1,3 millions d'euros de plus-value immobilière en France, aux États-Unis et en Australie et d'autres éléments non récurrents ;
- + 7,3 millions d'euros de plus-value nette enregistrée dans le cadre de la cession de l'activité de produits funéraires de BIC APP en juin 2010.

En excluant ces éléments non récurrents, le résultat d'exploitation normalisé serait de 314,9 millions d'euros comparé à 239,6 millions d'euros en 2009. La marge d'exploitation normalisée ressort à 17,2 % en 2010 contre 15,3 % sur la même période de l'année dernière grâce à la poursuite du contrôle des dépenses d'exploitation.

Le résultat avant impôt a augmenté de 38,4 % en publié, pour atteindre 302,8 millions d'euros. Le résultat financier a diminué de 4,5 millions d'euros par rapport à 2009. Ceci s'explique par la baisse des produits financiers (en raison de taux d'intérêt plus faibles) combinée à une hausse des charges d'intérêt (coût du remboursement anticipé des emprunts Cello Pens et Norwood Promotional Products) ainsi qu'à un effet moins favorable des réévaluations des couvertures. Le taux d'imposition s'élève à 33,1 % contre 32,4 % en 2009. La hausse du taux d'imposition est due au reclassement en dépenses d'exploitation du Crédit d'Impôt Recherche en France.

Le résultat net part du Groupe de 2010 s'élève à 207,5 millions d'euros, en hausse de 36,7 % en publié. Il comprend 5,0 millions d'euros de quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence (Cello Pens). Le bénéfice net par action (BNPA) est de 4,29 euros en 2010 contre 3,15 euros en 2009, en hausse de 36,2 %. Le BNPA normalisé est en croissance de 27,6 % à 4,44 euros contre 3,48 euros en 2009.



➔ **PERFORMANCE DU GROUPE EN 2010, PAR ACTIVITÉ**

CHIFFRE D'AFFAIRES ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION DU GROUPE BIC, PAR CATÉGORIE DE PRODUITS, 2009-2010

(en millions d'euros)

	PAPETERIE		BRIQUETS		RASOIRS		AUTRES PRODUITS GRAND PUBLIC ^(a)		BIC APP	
	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation
2009	509,6	43,3	398,9	127,9	268,8	30,3	97,0	(9,4)	288,4	23,9
2010	580,7	69,3	480,8	173,6	307,8	41,9	99,7	(7,6)	362,6	27,4

(a) Le chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires des autres produits ; le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux activités.

RÉSULTAT D'EXPLOITATION ET RÉSULTAT D'EXPLOITATION NORMALISÉ^(a) DU GROUPE BIC, PAR CATÉGORIE DE PRODUITS, 2009-2010

(en millions d'euros)

	PAPETERIE		BRIQUETS		RASOIRS		AUTRES PRODUITS GRAND PUBLIC ^(b)		BIC APP	
	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation	Résultat d'exploitation normalisé	Résultat d'exploitation
2009	48,9	43,3	135,7	127,9	33,5	30,3	(8,5)	(9,4)	30,1	23,9
2010	70,3	69,3	174,0	173,6	43,6	41,9	(6,4)	(7,6)	33,4	27,4

(a) Hors coûts de restructuration, écart d'acquisition négatif et plus-values immobilières.

(b) Le chiffre d'affaires inclut le chiffre d'affaires des autres produits ; le résultat d'exploitation inclut le résultat d'exploitation des autres produits ainsi que les dépenses du Groupe non allouées aux activités.

Grand public

Papeterie

Le chiffre d'affaires de l'activité Papeterie en 2010 a augmenté de 14,0 % en publié à 580,7 millions d'euros et de 6,7 % à taux de change constants. Les volumes de ventes sont en croissance de 7 % en 2010.

Dans un marché touché par la crise économique, BIC a gagné des parts de marché sur toutes les régions, grâce notamment à la solide relation que nous avons construite avec les consommateurs depuis maintenant 60 ans, fondée sur la confiance et le rapport qualité/prix. Notre solide performance est également le résultat du succès de nos nouveaux produits.

Les marchés en croissance, où nous avons bénéficié de positions solides de leader, ont fortement augmenté. Cette performance a été réalisée grâce au bon mix produit (répondant aux besoins des consommateurs) aux succès du lancement de nouveaux produits et à l'efficacité de la force de vente.

Les marchés développés ont encore été affectés par le ralentissement économique, notamment le maintien de taux de chômage élevés, ayant des conséquences sur le réseau des fournisseurs de bureaux. En dépit de ce contexte, BIC a été capable de gagner des parts de marché sur toutes les régions.

Cette performance a été réalisée grâce au succès de nos nouveaux produits et à la forte demande pour nos produits classiques, répondant aux besoins des consommateurs en matière de rapport qualité/prix avec un fort engagement de la marque pour "Plus pour votre argent".

Plusieurs nouveaux produits à succès ont contribué à la performance de la catégorie, à travers le monde :

- le BIC® 4-couleurs™ fashion (lancé en 2009) et le BIC® 4-couleurs™ grip ;
- le BIC® Cristal® Large et le BIC® Velocity® Large, offrant une écriture plus souple et plus large ;
- les stylos à encre liquide BIC® Triumph® (lancés en 2009 aux États-Unis) et les gels rétractables BIC® Triumph® ;
- le BIC® Matic 0.9, idéal pour les enfants, avec sa mine qui se casse moins facilement ;
- le marqueur de poche Ultra-Fin permanent, développé en réponse au succès de la version Fine ;
- les marqueurs BIC® Briteliner® rétractable et BIC® Briteliner® XL ;
- la gamme de produits Ecolutions™. BIC a été la première société de papeterie à recevoir l'Ecolabel français pour toute une gamme de produits.

Au cours de l'année, les produits papeterie BIC® ont bénéficié de campagnes publicitaires et marketing inventives et ingénieuses, comme la publicité sur Internet du "chasseur et l'ours", en Europe et la campagne "Plus pour votre argent", aux États-Unis. En décembre 2010, le Groupe a également fêté les 60 ans du Cristal.

La marge d'exploitation normalisée de la papeterie s'élève à 12,1 % en 2010 contre 9,6 % en 2009, bénéficiant de la forte croissance des ventes et des volumes de production, d'une amélioration de l'efficacité dans nos usines (qui a permis de réduire nos coûts) et au maintien de la discipline en matière de dépenses d'exploitation.



Briquets

En 2010, le chiffre d'affaires de l'activité Briquets a augmenté de 20,5 %, pour atteindre 480,8 millions d'euros. À taux de change constants, les ventes ont crû de + 11,6 %. Les volumes de ventes ont augmenté de 10 % par rapport à 2009.

En 2010, BIC a confirmé sa position de leader mondial sur le marché des briquets de marque et a maintenu sa part de marché, la faisant même progresser dans certaines zones géographiques.

- En Europe, où le marché est resté stable, le manque d'application de la réglementation concernant les briquets est demeuré la principale problématique. Prosafe, une ONG financée par la Commission européenne, a testé les briquets en circulation au sein de l'UE et a constaté qu'environ 75 % des modèles de briquets testés et vendus dans l'Union Européenne (UE) ne respectent toujours pas la norme ISO 9994. En septembre 2010, BIC a déposé une plainte auprès de la Commission européenne pour non-application par les Pays-Bas des règles de sécurité européennes. Dans ce contexte, BIC a amplement communiqué avec ses grossistes et ses détaillants par l'intermédiaire du magazine *BICareful*.
- En Amérique du Nord, alors que la consommation de cigarettes a continué de diminuer, nous avons constaté une croissance des achats de paquets individuels de cigarettes. Les briquets BIC® ont augmenté leur part de marché grâce à des plans de communication efficaces déployés autour de la sécurité et de la qualité, à des décors innovants et à des gains de distribution tant dans les briquets de poche que dans les briquets utilitaires.
- Dans les pays en croissance, en dépit de la concurrence des produits asiatiques à bas prix, les ventes ont augmenté grâce à la priorité que nous avons accordée à la distribution et à l'amélioration de la communication concernant l'engagement de BIC envers la sécurité et la qualité. Au Japon, nous avons tiré profit de la mise en place de la loi sur la sécurité enfants (premier semestre 2011), où les distributeurs ont commencé à constituer leurs stocks de briquets sécurité enfants.

Les briquets BIC® ont également profité de la forte hausse des ventes de briquets utilitaires, qui ont augmenté de plus de 10 % en 2010.

La marge d'exploitation normalisée de l'activité Briquets a augmenté de 2,2 points pour atteindre 36,2 % en 2010, profitant de la hausse des ventes et des volumes de production.

Rasoirs

Dans l'activité Rasoirs, en 2010, le chiffre d'affaires a augmenté de 14,5 % en publié pour atteindre 307,8 millions d'euros et de 7,6 % à taux de change constants. Sur l'année 2010, les volumes de ventes de l'activité Rasoirs ont progressé de 7 %.

Malgré un climat économique toujours défavorable, l'activité Rasoirs de BIC a produit d'excellents résultats et fait progresser sa part de marché. Notre proposition de "qualité ET prix", ADN de la marque BIC®, a joué un rôle significatif dans ces résultats.

- Les marchés en croissance ont tiré la performance (notamment l'Amérique latine et la région Moyen-Orient/Afrique). L'un des moteurs clés de cette solide performance a été notre positionnement de "Plus pour votre argent". Chacun des segments de produits (rasoirs une-lame, deux-lames ou trois-lames) a participé à la croissance ; citons notamment les rasoirs trois-lames

vendus en Amérique du Sud, qui ont progressé deux fois plus vite que les deux autres segments.

- Nous avons également enregistré une bonne performance sur les marchés développés. La plupart des régions ont contribué à la croissance, les rares exceptions étant les pays sévèrement touchés par la crise économique, comme la Grèce, où nos équipes ont réagi en mettant en avant nos produits "Plus pour votre argent".

En 2010, nous avons lancé une gamme de nouveaux rasoirs masculins non rechargeables, quatre-lames "premium" ("Flex 4" en Amérique du Nord et "Comfort 4" en Europe), équipés de nos nouvelles lames mobiles. Les résultats sont en ligne avec nos attentes et "Flex 4" est déjà le n° 1 des rasoirs non rechargeables quatre-lames aux États-Unis. Nous avons également lancé le produit "BIC® Hybrid Advance®" (notre nouveau rasoir "tout-en-un" comportant un manche et six recharges) en Amérique du Nord et en Océanie, qui a été aussi bien accueilli par les distributeurs que par les consommateurs. Outre la bonne performance des nouveaux produits lancés en 2010, ceux de 2009 (rasoir non rechargeable quatre-lames BIC® Soleil® Bella™ et rasoir trois-lames BIC® Easy en Europe) ont continué à progresser cette année.

Nos campagnes publicitaires ciblées ont soutenu nos produits et notre marque dans le monde entier tout au long de l'année : campagne "Plus pour votre argent" pour BIC® Bella™ aux États-Unis, campagne "BIC recycle" en France et campagne "BIC® 3" en Russie.

La marge d'exploitation normalisée de l'activité Rasoirs s'élève à 14,2 % en 2010, contre 12,5 % en 2009. Cette amélioration s'explique par la hausse des ventes et la baisse des coûts de production (les volumes de production ayant augmenté sous l'effet de la hausse des ventes et de l'amélioration de l'efficacité) et compense largement la hausse des dépenses publicitaires encourues afin de soutenir nos nouveaux produits et notre marque.

Autres produits

La catégorie des autres produits Grand Public inclut diverses activités stratégiques et tactiques. En 2010, le chiffre d'affaires des autres produits a augmenté de 2,7 % en publié, pour atteindre 99,7 millions d'euros, et de 0,1 % à taux de change constants.

- **BIC Sport** – En 2010, les ventes de BIC Sport (planches de surf, planches à voile, kayaks et bateaux à voile) ont atteint 17 millions d'euros, soit une hausse de 9,4 % en publié par rapport à 2009 et de 8,3 % à taux de change constants. Le climat économique a été difficile, mais la part de marché de BIC Sport n'en a que modérément souffert grâce aux caractéristiques innovantes de nos produits et à leur bon rapport qualité/prix. Dans le segment du surf, l'émergence rapide du "Stand Up Paddling" (SUP) a largement contribué à la croissance globale. Les technologies uniques de BIC Sport renforceront notre positionnement dans cette catégorie de nouveaux produits et généreront de véritables opportunités pour la Société au cours des années à venir.
- **DAPE 74 Distribution** (ventes auprès des bureaux de tabac en France) – Le succès des cartes téléphoniques a dopé la performance.
- La catégorie des autres produits Grand Public inclut également le produit des ventes du **BIC® Phone**, développé en partenariat avec différents opérateurs de télécommunication européens. En 2010, 260 000 téléphones BIC® Phone ont été vendus.



Produits Publicitaires et Promotionnels

Quatrième catégorie depuis début 2010, l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC (BIC APP) représentait 20 % du chiffre d'affaires total du Groupe en 2010. Le chiffre d'affaires 2010 des Produits Publicitaires et Promotionnels s'élève à 362,6 millions d'euros en progression de 25,7 % en publié, de + 19,8 % à taux de change constants et en baisse de 3,3 % à base comparable.

L'industrie des Produits Publicitaires et Promotionnels est directement liée aux dépenses de publicité et de promotions des entreprises. Elle a été très fortement affectée par la récente crise économique, avec un recul d'activité d'environ 20 % en 2009. Le marché est resté volatile en 2010.

BIC APP a lancé un plan d'intégration fin 2009 en Europe et début 2010 aux États-Unis afin de déployer les synergies entre Antalis PP, Norwood PP et BIC Graphic et d'améliorer le profil opérationnel de la catégorie. Fin 2010, le plan se déroule comme prévu :

- en Europe, la consolidation des activités autour d'une plateforme logistique unique à Tarragone (Espagne) est achevée ;
- aux États-Unis, nos centres de production sont en ordre de marche :
 - l'impression des instruments d'écriture a été transférée vers Tampa (Floride),
 - l'impression des sacs et des nécessaires à boire a été transférée vers l'usine de Red Wing (Minnesota) qui centralisera toutes nos activités de biens durables ("hard goods"),
 - toutes les activités "papier" ont été centralisées à Sleepy Eye (Minnesota) ;

- en Asie, les équipes de BIC, Norwood PP et Antalis PP ont été regroupées à Hong Kong. Le nombre de fournisseurs a été réduit de moitié ;
- les sièges sociaux ont été centralisés en Europe et aux États-Unis.

Au cours du quatrième trimestre, nous avons annoncé le transfert des activités "trophées" de Janesville dans le Wisconsin vers l'usine de Red Wing dans le Minnesota. Ce transfert devrait être achevé pour la fin avril 2011 et devrait améliorer l'efficacité opérationnelle.

En conséquence, les dépenses relatives au plan d'intégration ont atteint 13,3 millions d'euros en 2010. Les économies annuelles générées par ce plan devraient désormais être d'environ 15 millions d'euros.

En juin 2010, BIC APP a annoncé la cession de ses activités de Produits Funéraires à Prairie Capital, une société d'investissement basée à Chicago (EU) pour un montant de 21,1 millions de dollars (17,3 millions d'euros). Cette cession est conforme à la stratégie de concentration de BIC APP sur ses métiers de base.

En 2010, la marge d'exploitation de BIC APP était de 7,6 % comparée à 8,3 % en 2009. Elle intègre 13,3 millions d'euros de coûts liés au plan d'intégration et 7,3 millions d'euros de plus-value liée à la cession des produits funéraires. La marge d'exploitation normalisée 2010 est de 9,2 %.

Dès 2011 et après la finalisation du plan d'intégration, BIC APP passera d'une phase de restructuration à une phase de construction, à travers, notamment, une nouvelle stratégie de marque commerciale, avec des catalogues rationalisés et restructurés pour BIC Graphic et Norwood PP. La mise en place d'un nouvel ERP permettra d'améliorer l'efficacité.

➔ PERFORMANCE DU GROUPE EN 2010, PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

	(en millions d'euros)		VARIATION PAR RAPPORT À 2009		
	2009	2010	EN PUBLIÉ	À TAUX DE CHANGE CONSTANTS ^(a)	À BASE COMPARABLE ^(b)
Europe	503,6	524,9	+ 4,2 %	+ 3,1 %	+ 0,5 %
Amérique du Nord	641,0	773,8	+ 20,7 %	+ 13,2 %	+ 5,0 %
Marchés en croissance	418,1	532,8	+ 27,4 %	+ 13,8 %	+ 13,8 %

(a) Les montants à taux de change constants sont calculés en convertissant les montants de l'année en cours aux taux de change moyens mensuels de l'année précédente.

(b) À base comparable = à taux de change constants et à périmètre constant. Les montants à périmètre constant excluent les impacts des acquisitions et/ou des cessions intervenues sur l'exercice en cours et/ou sur l'exercice précédent et ce jusqu'à leur date anniversaire.

IMPACT DES CHANGEMENTS DE PÉRIMÈTRE ET DES FLUCTUATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

	2009	2010
Périmètre	+ 10,7 %	+ 4,2 %
Taux de change	- 0,1 %	+ 7,1 %
• Dont dollar U.S.	+ 4,4 %	+ 2,5 %
• Dont réal brésilien	- 1,9 %	+ 2,0 %

SENSIBILITÉ DES VARIATIONS DES PRINCIPAUX TAUX DE CHANGE SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES

	2009	2010
+/- 5% variation du dollar U.S.	+/- 1,9%	+/- 1,9%
+/- 5% variation du réal brésilien	+/- 0,5%	+/- 0,6%
+/- 5% variation du peso mexicain	+/- 0,2%	+/- 0,2%

Europe

La zone Europe comprend l'Europe de l'Ouest et l'Europe de l'Est. En 2010, les ventes ont atteint 524,9 millions d'euros en Europe, soit une hausse de 4,2 % en publié, de + 3,1 % à taux de change constants et de + 0,5 % à base comparable par rapport à 2009.

GRAND PUBLIC

Nous avons enregistré de bonnes performances dans la plupart des pays, avec une croissance à deux chiffres en Russie et en Ukraine. La crise économique a fortement affecté nos opérations en Grèce et en Roumanie. La forte croissance en Europe de l'Est s'explique par la hausse des référencements de produits, ainsi que par un effort de soutien à la marque dans les trois catégories.

- Le marché de la papeterie dans son ensemble (vente aux consommateurs) est en légère croissance en Europe. Dans cet environnement difficile, BIC a gagné des parts de marché, à la fois dans la grande distribution et chez les fournisseurs de bureau. BIC a atteint ces bons résultats, notamment dans les segments du stylo à bille et du coloriage, en dépit de la forte pression des marques de distributeurs et de l'augmentation des promotions de la part des concurrents. Notre performance 2010 a été tirée par une bonne rentrée scolaire, grâce au succès de nos programmes de fidélisation Econobic, avec de grands présentoirs et des animations dans les points de vente. Notre expertise sur les segments clés de la Papeterie (stylos à bille, porte-mines, correction et coloriage) et l'amélioration de notre gamme de produits classiques, comme l'édition limitée du stylo BIC® 4-Couleurs™ Fashion, ont contribué à notre performance. Nous avons également profité d'investissements publicitaires efficaces, notamment pour le Tipp-Ex® (campagne Internet "le chasseur et l'ours").
- Dans les Briquets, le marché est resté stable. BIC a complètement intégré la réglementation sécurité enfants mise en place par la Commission européenne et a initié un large programme de communication autour des questions de sécurité et de qualité. Nous avons également communiqué avec les grossistes et les distributeurs via le magazine bi-annuel *BICareful*, qui met en exergue la sécurité et la qualité des briquets BIC®. Ces programmes de communication ont continué d'avoir un impact positif sur les commandes de nos clients. Pour finir, BIC a conservé son positionnement de leader du segment numérique : son application iPhone a enregistré plus de 1,3 million de téléchargements.
- Le marché des rasoirs a progressé grâce au dynamisme du segment des rasoirs non rechargeables. Le segment du rasoir trois-lames a continué de tirer la croissance du marché. Le lancement réussi du rasoir BIC® Easy et la forte croissance de BIC® 3 ont eu un impact positif sur nos résultats. Dans la catégorie des rasoirs féminins, les ventes de BIC® Pure 3™ Lady ont fortement augmenté.

PRODUITS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

Les ventes de produits publicitaires et promotionnels ont été faibles, les entreprises ayant peu de visibilité sur les tendances économiques, d'où leur volonté de réduire leurs dépenses discrétionnaires. Au cours

de l'année 2010, la priorité a été donnée à l'intégration d'Antalis PP avec la consolidation des activités autour d'une plateforme logistique unique à Tarragone (Espagne).

Amérique du Nord

La zone Amérique du Nord comprend les États-Unis et le Canada. En 2010, les ventes en Amérique du Nord ont atteint 773,8 millions d'euros, soit une hausse de 20,7 % en publié, de 13,2 % à taux de change constants et de 5,0 % à base comparable par rapport à 2009.

GRAND PUBLIC

Dans un climat économique toujours plus difficile, l'évolution des habitudes des consommateurs a continué d'affecter les ventes dans toutes les catégories Grand Public. En outre, les détaillants sont restés prudents et ont surveillé de près le niveau de leurs stocks. Tirant profit de la promesse "Plus pour votre argent", les ventes de BIC en Amérique du Nord ont surperformé le marché dans les trois principales catégories Grand Public.

- Dans l'activité Papeterie, alors que les États-Unis émergent lentement de la récession, le marché a modérément progressé (+ 2,2 %) en 2010. BIC a surperformé l'ensemble de la catégorie, avec une forte croissance dans la grande distribution, les grandes surfaces spécialisées et les fournisseurs de bureau. BIC a continué de développer et de solidifier ses relations avec ses clients grâce à son message "Plus pour votre argent" délivré auprès des consommateurs par l'intermédiaire des médias traditionnels et des réseaux sociaux. Les ventes ont également profité du lancement de nouveaux produits, comme les gammes de papeterie BIC® Triumph® et Easy Glide®.
- Dans l'activité Briquets, le marché a continué de subir les effets du durcissement de la réglementation relative au tabac. Toutefois, bien que la consommation de cigarettes ait continué de diminuer en termes absolus, les achats de paquets individuels (1 paquet à chaque visite de magasin) ont enregistré une croissance relative. Les achats de cartouches (10 paquets à chaque visite de magasin) ont lourdement chuté, engendrant une hausse des visites de magasins de proximité pour l'achat de cigarettes. En outre, dans ce climat économique toujours difficile, la confiance accordée par les détaillants à BIC (dont les produits sont plus susceptibles que ceux d'autres marques de donner lieu à de nombreux achats impulsifs) a renforcé notre positionnement de leader. BIC® reste la marque leader des briquets grâce à notre engagement inébranlable envers la sécurité et la qualité, à nos innovations continues en matière de décors et à des gains de distribution dans les briquets de poche et les briquets utilitaires (dont les ventes ont profité du lancement du BIC® Flex Wand™).
- Dans l'activité Rasoirs, le marché global des rasoirs mécaniques a enregistré une croissance des ventes en dollars de rasoirs rechargeables et non rechargeables en 2010, alimentée notamment par les caractéristiques innovantes des nouveaux produits. BIC s'est établi au deuxième rang des rasoirs non rechargeables dans la région, avec une croissance deux fois plus rapide que celle



de l'ensemble de cette catégorie. Cette performance solide a profité du lancement de nouveaux rasoirs masculins : Flex 4 et Hybrid. Dans le segment des rasoirs féminins, BIC a conservé sa place de n° 2 grâce au succès de la gamme Soleil® tandis que le rasoir 3 lames Soleil® Twilight® est devenu le n° 1 de la catégorie des rasoirs féminins non rechargeables. La franchise Soleil® a également profité du lancement du rasoir féminin 4 lames Soleil® Bella™.

En 2010, les États-Unis ont poursuivi la campagne publicitaire "BIC : plus pour votre argent". Cette campagne se concentre sur le positionnement de "qualité ET prix" et est régulièrement diffusée sur l'ensemble des médias : brochures, communications numériques, médias sociaux, encarts publicitaires – et même un gigantesque panneau d'affichage électronique à Times Square, à New York. En outre, nous avons élaboré une stratégie dédiée aux médias sociaux, qui a permis de lancer des programmes spéciaux pour les rasoirs masculins et féminins et pour BIC® Mark-It®.

PRODUITS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

Comme en Europe, les ventes de produits publicitaires et promotionnels ont été faibles, les entreprises ayant peu de visibilité sur les tendances de l'économie. Comme le prévoit le plan d'intégration, nos différents centres de production sont désormais en ordre de marche aux États-Unis. L'impression des instruments d'écriture a été transférée vers Tampa (Floride), l'impression des sacs et des nécessaires à boire a été transférée vers l'usine de Red Wing (Minnesota) qui centralisera toutes nos activités de biens durables ("hard goods") et toutes les activités "papier" ont été centralisées à Sleepy Eye (Minnesota).

Marché en croissance

Les marchés émergents incluent l'Amérique latine (Mexique, Amérique centrale, Caraïbes et Amérique du Sud), le Moyen-Orient, l'Afrique, l'Océanie et l'Asie. En 2010, les ventes ont augmenté de 27,4 % en publié, pour atteindre 532,8 millions d'euros, et de 13,8 % à taux de change constants.

GRAND PUBLIC

Pendant l'année, nous avons donné la priorité à :

- la proximité, afin de nous rapprocher de nos clients et consommateurs, de manière à mieux comprendre et satisfaire leurs besoins ;
- notre gamme de produits, afin de construire un portefeuille adapté nous permettant de développer les marchés où nous voulons être compétitifs ;
- la distribution, afin de combler les lacunes et d'identifier des canaux alternatifs, le but étant de mettre les produits BIC à la disposition de tous les consommateurs partout dans le monde ;
- notre responsabilité sociale, afin de jouer un rôle majeur dans les programmes d'éducation des pays dans lesquels nous sommes présents.

En Amérique latine, le chiffre d'affaires a fortement augmenté et ce dans toutes les catégories et tous les pays. Nous avons maintenu ou étendu notre réseau de distribution et consolidé nos relations avec les clients et avec les consommateurs.

- Dans l'activité Papeterie, notre performance a été dopée par le lancement de nouveaux produits. Nous avons complété la gamme Cristal®, renforcé le succès des crayons à papier en lançant la gamme Mentor™ de crayons graphite et mis l'accent sur les marqueurs.
- Dans l'activité Briquets, le développement de nouveaux décors a joué un rôle clé. Nous avons également renforcé nos canaux de distribution avec certains partenaires clés.

- Dans l'activité Rasoirs, la croissance s'explique par l'accélération des ventes de la gamme de produits trois-lames et par la performance de nos produits classiques une-lame et deux-lames.

Sur l'ensemble de la région, nous avons amélioré nos parts de marché dans les trois catégories.

Au **Moyen-Orient et en Afrique**, les trois activités Grand Public ont affiché une solide performance en 2010. Les activités Papeterie et Rasoirs ont conforté leur présence et nous avons pu positionner l'activité Briquets en tant que marque de qualité supérieure dans la région.

- Dans l'activité Papeterie, la distribution accrue de la gamme Cristal®, l'extension de la gamme des crayons à papier et les nombreuses campagnes promotionnelles de nos gammes classiques, comme le stylo M-10, ont tiré les ventes.
- Dans l'activité Rasoirs, nous avons consolidé notre position grâce à une solide distribution de notre gamme de produits classiques une-lame, qui a également profité à nos gammes deux et trois-lames.

Dans toutes les catégories, nous avons poursuivi notre politique de proximité avec les distributeurs et les consommateurs, ce qui a conforté notre présence dans la région.

En 2010, **l'Asie** a réalisé de bons résultats ; tous les pays et les catégories ont affiché une croissance significative, notamment grâce au lancement de nouveaux articles de papeterie asiatiques, au renforcement de la distribution de nos briquets, à la mise en place de la norme de sécurité enfants au Japon (2011) et au lancement du rasoir hybride BIC® Easy Clic.

Tous les pays ont réalisé une performance satisfaisante. Certains pays, comme la Corée du Sud, la Malaisie, la Thaïlande et la Chine, ont progressé grâce à l'extension de leur base de clientèle et au succès des nouveaux produits lancés pendant l'année.

- Dans l'activité Papeterie, nous nous sommes attachés à repositionner la marque BIC® à travers de nouvelles offres d'entrée de gamme. Nous avons également revisité notre gamme de produits classiques (encre Easy Glide et nouveaux coloris pour le corps des stylos) afin d'attirer des consommateurs plus jeunes dans les classes moyennes à aisées.

- Dans l'activité Briquets, nous avons profité de la mise en place de la norme de sécurité enfants au Japon (premier semestre 2011).

En Océanie, nous avons continué de renforcer nos positions et d'augmenter notre part de marché malgré la concurrence accrue et la consolidation du secteur de la vente au détail.

- Dans l'activité Papeterie, grâce à l'extension de notre gamme de produits et au renforcement de la distribution, nous avons dégagé une croissance significative dans les segments des stylos à bille classiques, de la correction et des marqueurs.
- Dans l'activité Briquets, où BIC reste la marque n° 1, nous avons lancé de nouvelles gammes à valeur ajoutée et renforcé notre visibilité.
- Dans le segment des rasoirs non rechargeables, nous avons développé et consolidé notre part de marché pour tous les produits trois-lames (BIC® Comfort 3 Advance, BIC® Soleil® et BIC® Hybrid).

PRODUITS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

Dans les pays en croissance, BIC APP a enregistré une croissance d'environ 5 % ("mid-single digit"). En Asie, les équipes de BIC, Norwood PP et Antalis PP ont été regroupées à Hong Kong. Le nombre de fournisseurs a été réduit de moitié.



2. Situation financière et trésorerie

À fin 2010, la situation nette de trésorerie s'élève à 397,1 millions d'euros, contre 305,3 millions d'euros au 31 décembre 2009.

La génération de trésorerie en 2010 intègre le paiement du dividende pour - 116,4 millions d'euros, l'encaissement de 17,3 millions d'euros liés à la cession de l'activité de produits funéraires de BIC APP et

- 18 millions d'euros de rachats d'actions nets des sommes reçues dans le cadre de l'exercice de stock-options. La génération de trésorerie de 2010 a continué de bénéficier de l'amélioration de la rentabilité, d'investissements contrôlés et d'une maîtrise du besoin en fonds de roulement.

PRINCIPAUX AGRÉGATS DU BILAN

(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Capitaux propres	1 172,1	1 304,3	1 444,6
Emprunts et dettes financières courants et découverts bancaires	21,8	53,7	11,4
Emprunts et dettes financières non courants	11,1	161,5	2,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie – Actif	225,0	480,3	371,2
Autres actifs financiers courants	18,5	40,1	40,7
Situation nette de trésorerie	210,6	305,3	397,1
Goodwills nets	195,3	215,0	219,9
Immobilisations incorporelles nettes	36,8	40,2	38,2
Total bilan	1 632,4	2 029,1	2 024,2

NB : SOCIÉTÉ BIC n'a pas sollicité de notation auprès d'une agence de notation financière. Par ailleurs, à sa connaissance, SOCIÉTÉ BIC ne fait l'objet d'aucune notation non sollicitée par une agence de notation financière.

TABLEAU RÉSUMÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	2008	2009	2010
Marge brute d'autofinancement	251,2	247,7	302,7
Augmentation/(Diminution) des besoins d'exploitation	41,8	92,0	(1,3)
Autres flux d'exploitation	(67,9)	3,4	(41,2)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité d'exploitation	225,1	343,1	260,2
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement	(81,6)	(216,9)	(37,8)
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(101,6)	110,0	(362,1)
Flux nets de trésorerie	41,9	236,2	(139,6)
Liquidités/Découverts de clôture	222,5	478,9	368,0



3. Gestion des risques de change et de taux d'intérêt

➔ **GESTION DES RISQUES DE CHANGE SUR LES MARCHÉS INTERNATIONAUX**

BIC est présent dans plus de 160 pays et, par conséquent, est sujet aux variations économiques de marché. Notre politique de gestion est de couvrir le risque de transactions sur les opérations libellées en devises par l'utilisation de couvertures à terme et optionnelles. Le Groupe ne couvre pas les risques d'écart de conversion sur la consolidation des filiales étrangères, à l'exception des dividendes payés intra-groupe. Les investissements, directs ou indirects, sont généralement effectués en devise locale.

Le Groupe n'a pas vocation à réaliser des opérations spéculatives. BIC a mis en place une gestion du risque de change uniquement dans le but de protéger ses performances en termes de profitabilité, de liquidité et de sécurité. Le Département Trésorerie n'est pas un centre de profit. Il communique mensuellement à la Direction Générale l'état des couvertures de change, en distinguant les opérations échues des opérations non échues, ainsi que le résultat de change rattaché.

Depuis 2000, le Groupe poursuit une politique de couverture de change annuelle qui permet aux filiales de ramener leur exposition à un niveau proche de zéro et de centraliser le risque au niveau de la maison mère, à l'exception des devises non convertibles.

Un processus de *reporting* régulier et commun à toutes les filiales identifie la génération de positions de change pour chaque devise et leur évolution prévisionnelle au cours de l'année. SOCIÉTÉ BIC consolide le risque de change des filiales et couvre, sur les marchés, le risque résiduel.

Le risque de change euro contre dollar reste la principale exposition.

En 2010, l'exposition annuelle de BIC relative aux flux commerciaux a été couverte en moyenne au cours de 1 euro = 1,3575 dollar américain. La forte volatilité des marchés financiers tout au long de l'année, avec plus de 27 cents d'écart entre le cours le plus haut (1,4582) et le cours le plus bas (1,1875), a rendu l'exercice de couverture très délicat. En ce qui concerne les besoins 2011, au 31 décembre 2010, 90 % de l'exposition avait fait l'objet d'une couverture ferme. Le cours moyen obtenu pour 2011 est de 1 euro = 1,2770 dollar américain. Au 7 janvier 2011, 100 % de l'exposition était couverte et le taux moyen obtenu est de 1 euro = 1,2792 dollar américain.

Les autres expositions significatives par ordre d'importance sont le dollar canadien, la livre sterling et le dollar australien. Ces besoins sont au moins couverts au-delà de 95 % pour l'ensemble de l'année 2011.

Dès qu'une transaction est réalisée sur les marchés financiers, la Trésorerie Groupe qualifie l'exercice de rattachement et la nature du flux couvert, flux commercial ou flux financier. L'ensemble des produits de couverture utilisés est parfaitement en ligne avec la qualification de *cash-flow hedge* telle que définie par la norme comptable IAS 39. En conséquence, la Trésorerie Groupe n'utilise aucun produit à effet de levier ou à effet désactivant contraire au sens de couverture naturel du Groupe. Cette discipline stricte dans un cadre de marché à volatilité exacerbée est un point fondamental pour la sécurité financière du Groupe.

Le portefeuille d'instruments financiers fait l'objet d'un suivi particulier en temps réel par la Trésorerie Groupe, qui fournit également une évaluation *mark-to-market* mensuelle de chaque position conforme à la norme IAS 39.

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des établissements bancaires majeurs, et, par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Dans le contexte de crise financière mondiale, les ratings de nos contreparties ont pu être affectés négativement, néanmoins la quasi-totalité de nos transactions sont effectuées avec les banques historiques du Groupe BIC qui sont toutes des banques de profil "banque universelle" avec un équilibre de leur portefeuille d'activités qui les rend moins vulnérables aux risques de marché. À ce jour le rating minimal S&P de nos principales contreparties bancaires est de A+ sur le long terme, le rating moyen étant AA-.

Dans les pays pour lesquels il n'existe pas la possibilité de centraliser le risque de change de façon efficiente, l'exposition est gérée localement avec un suivi continu de la Trésorerie Groupe auprès de la filiale locale. Cette exposition se concentre essentiellement sur l'Amérique du Sud et l'Afrique du Sud. Les filiales produisent localement la plupart des produits qui seront vendus sur leur marché, mais doivent aussi importer certains composants auprès d'autres filiales du Groupe. Les couvertures sont mises en place localement après approbation de la Trésorerie Groupe.

➔ **GESTION DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT**

L'exposition au risque de taux d'intérêt est très limitée.

Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.



4. Dividendes

Le Conseil d'Administration de SOCIÉTÉ BIC propose une politique de distribution des dividendes qui est essentiellement fonction des bénéfices de la Société, de sa politique d'investissement, de la solidité de son bilan, et qui tient compte des comparaisons avec les sociétés comparables du secteur. BIC n'envisage pas de modifier significativement cette politique de distribution de dividendes.

Tenant compte de la bonne performance du Groupe en 2010, et confiant dans ses perspectives et dans la pérennité de sa solide situation financière, le Conseil d'Administration a décidé de proposer le versement d'un dividende ordinaire de 1,90 euro par action lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 11 mai 2011. Le taux de distribution (calculé avec le dividende ordinaire) serait ainsi de 44 % en 2010, contre 44 % en 2009.

Le niveau des dividendes versés au titre des trois derniers exercices est rappelé ci-après :

Année	DIVIDENDE NET (en euros)	DIVIDENDE NET/RÉSULTAT PAR ACTION
2009 ^(a)	1,40	44 %
2008	1,35	45 %
2007	1,35	38 %

(a) Pour l'année fiscale 2009, un dividende exceptionnel de 1,00 euro a été versé.

La Société présente toujours un bilan solide.

Au cours de l'exercice 2010, le Conseil d'Administration a procédé à l'annulation de 545 926 actions.

Au 31 décembre 2010, le capital social était supérieur de 0,4 million d'euros au capital social au 31 décembre 2009.

5. Investissements

➔ PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS AU COURS DES DERNIÈRES ANNÉES

Dans le domaine des investissements industriels, le Groupe BIC organise sa production sur deux axes depuis plusieurs années :

- premièrement, l'amélioration continue de la qualité sur chaque ligne de production, par le biais, entre autres, d'investissements permanents en matériels, installations et nouvelles technologies ;
- deuxièmement, la spécialisation des sites sur une seule activité.

En 2004, nous avons réalisé l'acquisition de notre distributeur au Japon (aujourd'hui BIC Japan KK) et de Stypen® en France.

En novembre 2005, BIC a ouvert sa propre unité de production papeterie en Chine.

En 2006, nous avons ouvert une filiale de distribution en Turquie. De plus, nous avons acquis PIMACO, leader au Brésil de la fabrication et de la distribution d'étiquettes adhésives à usage professionnel, scolaire et domestique afin de progresser dans les fournitures de bureau.

En 2007, BIC a acquis la société Atchison Products Inc., une société américaine de sacs à usage promotionnel personnalisés par un marquage publicitaire qui vient renforcer notre activité de fournisseur d'articles promotionnels.

En décembre 2008, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition de l'activité Produits Promotionnels d'Antalis (groupe Sequana). L'acquisition a été finalisée le 11 mars 2009, après signature d'un accord sur la base d'une valeur d'entreprise de 33,5 millions d'euros. Après l'acquisition d'Antalis Promotional Products, le Groupe BIC a annoncé l'acquisition de Norwood Promotional Products en juin 2009. Norwood Promotional Products est un des leaders dans les calendriers, les sacs, les trophées, les nécessaires à boire et les autres produits promotionnels aux États-Unis. L'acquisition a été finalisée le 6 juillet 2009 au prix total de 125 millions de dollars américains auxquels s'ajoutaient 31 millions de dollars américains de dettes.

Le 22 janvier 2009, les Groupes BIC et Cello ont annoncé la signature d'un accord définitif selon lequel BIC acquerrait 40 % de l'activité d'instruments d'écriture de Cello pour un montant de 7,9 milliards



de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 %. Le prix serait notamment déterminé sur la base des résultats futurs. Cet accord a été partiellement finalisé le 5 mars 2009 pour 3,8 milliards de roupies indiennes. La part correspondante du résultat net de Cello Pens est consolidée par mise en équivalence depuis le 1^{er} avril 2009.

BIC a annoncé en avril 2009 que le Groupe mettait en place un plan de réduction des coûts à l'échelle mondiale afin de s'adapter au ralentissement de ses marchés. Le coût de ce programme a affecté le résultat d'exploitation 2009 du Groupe pour un montant de 34,4 millions d'euros, partiellement compensé par l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de l'acquisition d'Antalis Promotional Products. L'impact net était de 24,1 millions d'euros. Les économies attendues sont d'environ 30 millions d'euros sur une base annuelle avec un effet plein à partir de 2011.

➔ **PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN 2010**

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, "selon des conditions à définir d'un commun accord"⁽¹⁾. Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer. Le 4 août 2010, BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante. La procédure d'arbitrage est en cours.

➔ **PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS EN-COURS : DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE ET MÉTHODE DE FINANCEMENT**

Sans objet.

➔ **PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS FUTURS**

Sans objet.

6. Prévisions pour 2011 et stratégie

En 2011, grâce à des positions concurrentielles renforcées, nous continuerons à nous concentrer sur l'efficacité opérationnelle et à investir dans l'innovation et le soutien à la marque.

➔ **ACTIVITÉ GRAND PUBLIC**

Papeterie

- Dans les pays développés, nous n'attendons pas d'amélioration significative sur les marchés de la papeterie. Le réseau des fournisseurs de bureaux devrait en particulier continuer d'être affecté par le niveau élevé des taux de chômage. Dans ce contexte, nous nous attendons à ce que les produits BIC surperforment leurs marchés grâce à notre positionnement "Plus pour votre argent". Nous devrions également bénéficier de référencements produits supplémentaires auprès de gros clients.
- Dans les pays en croissance, nous devrions continuer à afficher une forte croissance grâce à la bonne tendance des marchés, nos positions solides et les programmes mis en place afin d'augmenter nos parts de marché.

Briquets

- Grâce à notre gamme complète de briquets à valeur ajoutée, alliant le meilleur de la sécurité et de la qualité, nous poursuivrons notre politique de gains de distribution et de parts de marché afin de surperformer nos marchés, en particulier en Europe.
- Les marchés en croissance devraient continuer à afficher une croissance durable, mais à un rythme plus faible qu'en 2010.

Rasoirs

- Les marchés développés devraient afficher une légère croissance. Les opérations de soutien à la marque devraient être encore importantes, et notamment dans le rechargeable (soutien des ventes des produits lancés en 2010) ; la pression promotionnelle devrait se poursuivre sur les produits non rechargeables, peut-être renforcée par la récente évolution du paysage concurrentiel.
- Les pays en croissance, notamment l'Amérique latine, devraient afficher une forte croissance, avec l'augmentation de la demande des consommateurs pour les produits haut de gamme 3-lames.
- Dans toutes les zones géographiques, BIC tirera profit de son positionnement "Plus pour votre argent" afin de consolider ses parts de marché.

(1) Traduction de l'anglais "on terms and conditions to be mutually agreed between the parties".

➔ PRODUITS PUBLICITAIRES ET PROMOTIONNELS

Comme en 2010, la performance des ventes de nos produits publicitaires et promotionnels sera affectée par le niveau de visibilité que les sociétés auront sur l'évolution de l'environnement économique. Dans ce contexte, afin de tirer profit du succès de l'intégration de Norwood PP et Antalis PP, BIC APP devrait :

- commencer la mise en place d'une nouvelle stratégie de marque commerciale avec des catalogues rationalisés et restructurés pour BIC Graphic et Norwood ;
- finaliser le succès de l'intégration de Norwood PP et Antalis PP ;
- mettre en place un nouvel ERP ;
- dégager une marge d'exploitation normalisée en progression en dépit d'une faible croissance des ventes.

➔ RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Voici, en résumé, les principaux défis que nous prévoyons pour 2011 :

- la faiblesse de l'environnement économique particulièrement en Europe où le taux de chômage est très élevé ;
- les variations des taux de change ;
- la volatilité des prix des matières premières ;
- l'environnement géopolitique général.

Bien que la plupart de ces risques soient hors de notre contrôle, nous allons faire de notre mieux pour les minimiser dans chacune de nos activités.

Nous croyons que notre principale opportunité de croissance reste la force de la marque BIC®, allée à la diversité de notre main-d'œuvre multinationale qui opère dans plus de 160 pays. Nos équipes lancent des produits et des programmes, y compris en matière de soutien publicitaire et promotionnel, qui parlent directement au consommateur d'aujourd'hui sur son marché local et répondent à ses besoins spécifiques.

➔ OBJECTIFS DE PERFORMANCE

Croissance du chiffre d'affaires, gains de parts de marché, marges, liquidités et solidité de notre bilan constituent les principaux indicateurs de la performance du Groupe.

En 2011, l'objectif de BIC sera de continuer à nous appuyer sur notre organisation internationale solide, notre forte équipe de Direction et l'ensemble de nos employés dans le monde, afin de gérer efficacement notre activité, de gagner des parts de marché et de protéger notre génération de trésorerie.







4

➔ Informations financières consolidées

1. <u>Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010</u>	78	5. <u>Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010</u>	84
2. <u>État du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2010</u>	79	6. <u>Notes aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010</u>	85
3. <u>Bilan consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010</u>	80	7. <u>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</u>	135
4. <u>Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010</u>	82		



1. Compte de résultat consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Chiffre d'affaires	3	1 420 909	1 562 696	1 831 514
Coût des ventes	4	(750 973)	(842 952)	(960 875)
Marge brute d'exploitation		669 936	719 744	870 639
Coûts de distribution	4	(237 679)	(258 436)	(295 698)
Frais généraux	4	(143 102)	(159 457)	(182 804)
Autres charges d'exploitation	4	(84 992)	(76 857)	(98 133)
Autres produits	5	11 551	26 721	33 029
Autres charges	5	(6 155)	(35 708)	(22 435)
Résultat d'exploitation		209 559	216 007	304 598
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	6	10 011	11 271	9 482
Coût de l'endettement financier	6	(3 248)	(8 531)	(11 260)
Résultat brut avant impôt		216 322	218 747	302 820
Impôt sur les bénéfices	7	(71 386)	(70 843)	(100 363)
Résultat net des entreprises intégrées		144 936	147 904	202 457
Quote-part des résultats dans les sociétés mises en équivalence	13	-	3 820	5 000
Résultat net des activités continues		144 936	151 724	207 457
Résultat des activités arrêtées ou en cours de cession		-	-	-
Résultat de l'ensemble consolidé		144 936	151 724	207 457
Participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
RÉSULTAT NET DU GROUPE		144 936	151 724	207 457
Résultat net par action (en euros)	8	3,00	3,15	4,29
Résultat net dilué par action (en euros) ^(a)	8	3,00	3,14	4,26
Nombre moyen d'actions en circulation net des actions propres sur la période	8	48 357 724	48 151 691	48 341 785

(a) Les éléments dilutifs pris en compte sont les options de souscription d'actions et les actions gratuites.



2. État du résultat global de l'exercice clos le 31 décembre 2010

<i>(en milliers d'euros)</i>	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Résultat net part du Groupe		144 936	151 724	207 457
Autres éléments du résultat global				
Gain/(Perte) sur instruments de couverture de flux de trésorerie	23	17 736	60	(6 595)
Différence de change résultant de la conversion des opérations à l'étranger ^(a)		(30 829)	38 156	66 838
Écarts actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	21-4	(70 221)	(139)	(11 237)
Investissements disponibles à la vente		(8)	1	(2)
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées		-	-	-
Impôts différés et impôts courants reconnus sur les autres éléments du résultat global	7-2	21 154	(1 772)	5 272
Autres éléments du résultat global – nets de taxes		(62 168)	36 306	54 276
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL		82 768	188 030	261 733
Attribuable :				
• au Groupe BIC		82 768	188 030	261 733
• aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
TOTAL		82 768	188 030	261 733

(a) Les principaux éléments de variation des écarts de conversion par devise, pour la période, sont les suivants : dollar américain + 20 millions d'euros, real brésilien + 14 millions d'euros, peso mexicain + 6 millions d'euros, dollar australien + 4 millions d'euros.



3. Bilan consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010

➔ ACTIF

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Immobilisations corporelles nettes	10-1, 10-2	348 029	372 511	358 188
Immeubles de placement	10-3	7 693	2 547	2 339
Goodwills nets	11	195 264	215 047	219 869
Immobilisations incorporelles nettes	12	36 763	40 155	38 162
Participation dans les entreprises associées	13	27	67 101	72 103
Autres actifs non courants	14	20 057	12 567	16 555
Impôts différés	22	108 762	110 664	136 140
Instruments dérivés financiers	23	2 064	1	-
Actifs non courants		718 659	820 593	843 356
Stocks et en-cours	15	304 322	300 973	344 001
Créance d'impôt exigible		21 712	8 373	10 520
Clients et autres créances	15, 16-5	315 108	361 172	389 314
Autres actifs courants		11 343	8 863	14 291
Instruments dérivés financiers courants	16-6, 23	16 472	5 906	5 192
Autres instruments dérivés	23	-	1 896	-
Autres actifs financiers courants		18 476	40 113	40 672
Trésorerie et équivalents de trésorerie		224 992	480 343	371 191
Actifs immobilisés destinés à être cédés	10-4	1 322	890	5 671
Actifs courants		913 747	1 208 529	1 180 852
TOTAL DE L'ACTIF		1 632 406	2 029 122	2 024 208



➔ **PASSIF**

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Capital	17	183 858	184 231	184 128
Réserves/résultat consolidés		1 021 385	1 113 245	1 191 112
Écarts de conversion		(43 236)	(5 080)	61 758
Couverture des flux de trésorerie		9 887	11 669	7 650
Capitaux propres part du Groupe		1 171 894	1 304 065	1 444 648
Participations ne donnant pas le contrôle		219	219	-
Capitaux propres	CP	1 172 113	1 304 284	1 444 648
Emprunts et dettes financières non courants	19	11 078	161 466	2 781
Autres dettes non courantes		125	118	106
Provision au titre des avantages du personnel	21	150 562	153 649	166 880
Provisions	20	28 741	36 676	50 479
Impôts différés	22	23 957	19 390	22 367
Contrats de couverture non courants	16-6, 23	147	672	29
Passifs non courants		214 610	371 971	242 642
Fournisseurs et comptes rattachés	15	92 134	120 430	130 255
Emprunts et dettes financières courants	19	21 806	53 695	11 709
Dettes d'impôt exigible		7 528	20 735	12 226
Autres dettes courantes		119 273	149 777	177 930
Autres instruments dérivés	16-6, 23	2 134	-	1 481
Contrats de couverture courants	16-6, 23	2 808	8 230	3 317
Passifs courants		245 683	352 867	336 918
TOTAL DU PASSIF		1 632 406	2 029 122	2 024 208

CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.



4. Tableau de flux de trésorerie consolidé de l'exercice clos le 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Activité d'exploitation				
Résultat net	CR	144 936	151 724	207 457
<i>Produits et charges n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :</i>				
Participations ne donnant pas le contrôle	CR	-	-	-
Amortissements des immobilisations incorporelles, corporelles et immeubles de placement	4, 10, 12	74 522	75 024	77 318
Perte de valeur	10, 12	397	5 095	6 014
Écart d'acquisition négatif (Antalis Promotional Products) et dépréciation de <i>goodwill</i>	11	-	(10 250)	3 410
Provisions au titre des avantages du personnel	21-3	13 166	26 832	16 740
Autres provisions à l'exception des provisions sur actifs courants		2 363	3 964	9 139
Couvertures et instruments dérivés		2 845	250	2 265
Charge liée aux primes d'options		517	305	658
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18, CP	5 365	5 705	7 368
Variation des impôts différés	22	8 737	(6 611)	(11 598)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	13	-	(3 820)	(5 000)
(Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs	5, 10, 12, (a)	(1 603)	(555)	(11 067)
Marge brute d'autofinancement		251 245	247 663	302 704
(Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation	15	41 756	92 005	(1 319)
Versement au titre des avantages du personnel	21-1	(34 073)	(25 264)	(25 081)
Charges/(Produits) financiers	6	(3 276)	(2 227)	297
Intérêts (payés)/perçus	6	1 931	4 298	(5 123)
Charges d'impôt sur les bénéfices	7	59 497	77 464	104 865
Impôts payés sur les sociétés		(91 976)	(50 799)	(116 117)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION	(j)	225 104	343 140	260 226
Activités d'investissement				
Cessions d'immobilisations	5, (a)	4 045	7 115	7 335
Acquisitions d'immobilisations corporelles	10	(75 528)	(47 639)	(56 647)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	12	(7 876)	(5 429)	(6 343)
Acquisition de titres mis en équivalence	13, (b)	-	(63 271)	-
(Augmentation)/Diminution des autres investissements	(h)	(746)	11 161	487
Acquisitions de filiales	11, (c)	(1 487)	(118 848)	-
Cession d'activité	11, (a)	-	-	17 376
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(81 592)	(216 911)	(37 792)



(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010	
Activités de financement					
Dividendes payés	CP, 9, (d)	(65 428)	(65 001)	(116 432)	
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle		-	-	(200)	
Emprunts/(Remboursements)	19, (i)	(14 180)	190 347	(226 931)	
Paiements liés aux contrats de location-financement		(172)	1 033	462	
Achat d'instruments financiers	(e)	(587)	(127)	(690)	
(Achats)/Ventes d'autres actifs financiers courants	(f)	3 971	(19 416)	(309)	
Acquisitions d'actions propres et exercices de stock-options	17, (g)	(25 245)	3 175	(17 955)	
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(101 641)	110 011	(362 055)	
Flux nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		41 871	236 240	(139 621)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	Bilan	198 513	222 471	478 885	
Différence de change		(17 913)	20 174	28 708	
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		BILAN	222 471	478 885	367 972

CR : cf. Compte de résultat consolidé.

CP : cf. Tableau de variation des capitaux propres consolidés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la clôture comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie pour 371 191 milliers d'euros et les découverts bancaires pour 3 219 milliers d'euros.

(a) Les principales cessions intervenues sur l'exercice 2010 sont les suivantes :

- l'activité de produits funéraires de BIC APP, ainsi qu'Artwork, pour 17,4 millions d'euros, générant une plus-value de 7,3 millions d'euros ;
- des terrains et bâtiments en France, Australie et États-Unis, générant une plus-value de 3,4 millions d'euros.

Les cessions d'immobilisations sur l'exercice 2009 correspondaient principalement à la cession de l'immeuble de Liederbach en Allemagne pour 5,5 millions d'euros (cf. Note 10-3).

- (b) En 2009, le Group BIC avait décaissé 63,3 millions d'euros pour l'acquisition de 40 % de six entités du groupe Cello, dans le cadre de la première phase d'acquisition de 40 % de l'activité d'instruments d'écriture de Cello (cf. Note 13).
- (c) En 2009, BIC avait acquis :
- Norwood Promotional Products, impact net sur la trésorerie de - 86 millions d'euros ;
 - l'activité Produits Promotionnels d'Antalis, impact net sur la trésorerie de - 32,7 millions d'euros ;
 - BIC Hungaria, impact net sur la trésorerie de - 0,1 million d'euros.
- (d) Les dividendes payés représentent les dividendes payés par SOCIÉTÉ BIC à ses actionnaires (cf. Note 9).
- (e) SOCIÉTÉ BIC a payé 0,7 million d'euros de prime d'options en 2010, contre 0,1 million d'euros en 2009.
- (f) Au cours de l'exercice 2009, la trésorerie générée par le Groupe BIC avait été allouée sur plusieurs strates dont un socle de trésorerie structurelle. En raison de l'évolution des marchés

financiers, l'allocation avait été faite sur des supports d'OPCVM dont la sensibilité était supérieure à 0,5 et sur des placements monétaires (TCN > 3 mois). Au 31 décembre 2009, le solde de 40,1 millions d'euros était divisé en sept lignes de placement, de 2,5 à 9,2 millions d'euros chacune. 85 % du portefeuille était liquide en moins d'une semaine, 100 % en moins de 6 mois.

- (g) Sur l'exercice 2010, SOCIÉTÉ BIC a racheté 694 780 actions pour un total de 42 millions d'euros. Dans le cadre du contrat de liquidité, elle a aussi racheté 382 544 actions pour un total de 22,0 millions d'euros et vendu 384 029 actions pour 22,4 millions d'euros. Par ailleurs, 658 821 options ont été exercées sur la période pour 29,9 millions d'euros, dont 6,3 millions d'euros ne sont pas encore encaissés au 31 décembre 2010. En outre, SOCIÉTÉ BIC a encaissé, début 2010, 0,5 million d'euros relatifs à des stocks-options exercées fin 2009.

Sur l'exercice 2009, SOCIÉTÉ BIC avait racheté 514 262 actions pour un total de 21,5 millions d'euros et vendu 469 591 actions pour 19,9 millions d'euros. Par ailleurs, 136 546 options avaient été exercées sur l'exercice 2009 pour 5,1 millions d'euros.

- (h) En 2009, certains investissements à long terme avaient été remplacés par des placements à court terme en trésorerie et équivalents de trésorerie.
- (i) De nouveaux emprunts avaient été souscrits en France en 2009 pour l'acquisition de Cello Pens (156 millions de dollars américains) et Norwood Promotional Products LLC (125 millions de dollars américains) (cf. Note 19). Ces emprunts ont été intégralement remboursés en 2010 pour une contre-valeur euros de 118,6 millions d'euros et 98,8 millions d'euros respectivement.
- (j) Les flux nets de trésorerie incluent 10 millions d'euros décaissés au titre du plan d'intégration de BIC APP et de la finalisation du plan 2009 de réduction des coûts.



5. Tableau de variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	NOTES	CAPITAL	RÉSERVES	ÉCARTS DE CONVERSION	COUVERTURE DES FLUX DE TRÉSORERIE	CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	CAPITAUX PROPRES
Au 1^{er} janvier 2009		183 858	1 021 385	(43 236)	9 887	1 171 894	219	1 172 113
Dividendes distribués	9	-	(65 001)	-	-	(65 001)	-	(65 001)
Réduction de capital		(382)	(2 766)	-	-	(3 148)	-	(3 148)
Augmentation de capital		457	3 931	-	-	4 388	-	4 388
Titres d'autocontrôle		298	1 899	-	-	2 197	-	2 197
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18	-	5 705	-	-	5 705	-	5 705
Résultat global total		-	148 092	38 156	1 782	188 030	-	188 030
Au 1^{er} janvier 2010		184 231	1 113 245	(5 080)	11 669	1 304 065	219	1 304 284
Dividendes distribués	9	-	(116 432)	-	-	(116 432)	-	(116 432)
Réduction de capital ^(a)		(2 086)	(25 899)	-	-	(27 985)	-	(27 985)
Augmentation de capital ^(b)		2 517	27 356	-	-	29 873	-	29 873
Titres d'autocontrôle		(534)	(13 441)	-	-	(13 975)	-	(13 975)
Reconnaissance des paiements fondés sur des actions	18	-	7 368	-	-	7 368	-	7 368
Rachat de participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-	-	-	(219)	(219)
Autres		-	1	-	-	1	-	1
Résultat global total		-	198 914	66 838	(4 019)	261 733	-	261 733
Au 31 décembre 2010		184 128	1 191 112	61 758	7 650	1 444 648	-	1 444 648

(a) Le 16 février 2010, le Conseil d'Administration, autorisé par l'Assemblée Générale du 14 mai 2009, a procédé à l'annulation de 48 821 actions. Le 19 octobre 2010, le Conseil d'Administration, autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010, a procédé à l'annulation de 497 105 actions (cf. Note 17).

(b) À la suite de levées d'options de souscription d'actions, le capital a été augmenté de 658 821 actions.



6. Notes aux comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010

NOTE 1	Présentation des comptes consolidés	86	NOTE 17	Capital	110
NOTE 2	Segments opérationnels	93	NOTE 18	Paiements fondés sur des actions	111
NOTE 3	Produits des activités ordinaires	96	NOTE 19	Emprunts	113
NOTE 4	Charges d'exploitation	96	NOTE 20	Provisions	115
NOTE 5	Autres produits et charges	96	NOTE 21	Retraites et autres avantages du personnel	116
NOTE 6	Résultat financier	97	NOTE 22	Impôts différés	121
NOTE 7	Impôts sur les bénéfices	97	NOTE 23	Instruments financiers	121
NOTE 8	Résultat par action	98	NOTE 24	Relations avec les apparentés	126
NOTE 9	Dividendes	99	NOTE 25	Engagements hors bilan : avals, cautions et garanties	127
NOTE 10	Actif immobilisé	99	NOTE 26	Obligations au titre des contrats de location-financement	128
NOTE 11	Goodwill	103	NOTE 27	Passifs éventuels	129
NOTE 12	Immobilisations incorporelles	105	NOTE 28	Contrats de location-exploitation	129
NOTE 13	Titres mis en équivalence	106	NOTE 29	Filiales consolidées	130
NOTE 14	Autres actifs non courants	107	NOTE 30	Honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux	134
NOTE 15	Variation des besoins d'exploitation	107			
NOTE 16	Exposition aux risques du marché	107			



NOTE 1 PRÉSENTATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Approbation des états financiers

Les comptes consolidés du Groupe BIC pour l'exercice 2010 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 15 février 2011 et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 11 mai 2011.

L'exercice 2010 a été marqué par la poursuite de la crise économique et financière dont l'ampleur et la durée au-delà du 31 décembre 2010 ne peuvent être anticipées avec précision. Les comptes consolidés de l'exercice ont été établis par référence à cet environnement, notamment pour la valorisation des actifs financiers, l'appréciation des écoulements probables des stocks ou la recouvrabilité des créances clients. Les actifs dont la valeur s'apprécie par référence à des perspectives à plus long terme, en particulier les actifs incorporels, ont été évalués sur la base d'hypothèses prenant en compte la crise économique et financière, en particulier dans ses effets sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs résultant de l'activité, les paramètres financiers utilisés pour ces valorisations étant ceux prévalant sur le marché à la fin de l'exercice.

1- Principes comptables

1-1 Principes généraux

Conformément au règlement européen CE n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes comptables internationales, les comptes consolidés du Groupe BIC sont établis selon les principes définis par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) tels qu'adoptés par l'Union européenne. Le référentiel international inclut les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et les IAS (*International Accounting Standards*), ainsi que leurs interprétations.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2010 ont été préparés sur la base des règles de comptabilisation et d'évaluation des transactions telles que définies dans les normes IAS/IFRS existantes à cette date.

Les états financiers sont établis selon la convention du coût historique, à l'exception de l'évaluation de certains instruments financiers. Les principes comptables appliqués restent inchangés par rapport à ceux de l'exercice précédent, à l'exception de l'adoption des normes suivantes, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010.

1-2 Adoption des normes IFRS nouvellement publiées et révisées et de leurs interprétations

Normes, interprétations et amendements d'application obligatoire en 2010

Les normes, interprétations et amendements suivants, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, ont été appliqués aux comptes consolidés établis au 31 décembre 2010 :

- IFRS 3 révisée – Regroupements d'entreprises qui s'applique aux prises de contrôle (au sens de la norme IAS 27 révisée) intervenues depuis le 1^{er} janvier 2010 et IAS 27 révisée – États financiers consolidés et individuels ;
- *Improvements to IFRS 2009* – Améliorations des normes internationales d'information financière ;
- amendement IAS 39 – Éléments éligibles à la couverture ;

- amendement IFRS 2 – Transactions intra-Groupe dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- amendement IFRS 5 (Amélioration annuelle des IFRS 2008) – Classification d'actifs non courants (ou groupes destinés à être cédés) comme détenus en vue de la vente ;
- IFRIC 16 – Couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger ;
- IFRIC 17 – Distributions d'actifs non monétaires aux propriétaires.

L'adoption de ces nouvelles normes, interprétations et amendements n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers du Groupe au 31 décembre 2010.

Normes, interprétations et amendements d'application optionnelle en 2010 adoptées par l'Union européenne

En 2010, le Groupe n'a décidé l'application anticipée d'aucune norme, interprétation ou amendement approuvé par l'Union européenne, notamment en ce qui concerne les normes, interprétations et amendements suivants :

- IAS 24 révisée – Informations relatives aux parties liées ;
- IFRIC 19 – Extinction de passifs financiers au moyen d'instruments de capitaux propres ;
- amendement IFRIC 14 – Cotisations payées d'avance au titre des obligations de financement minimal ;
- amendement IAS 32 – Classement des émissions de droits.

Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application sur les comptes. Il n'anticipe pas, à ce jour, d'impact significatif sur les états financiers.

Normes, interprétations et amendements publiés non encore adoptés par l'Union européenne

- IFRS 9 – Instruments financiers ⁽¹⁾ ;
- Amendement IFRS 7 – Informations à fournir en cas de transfert d'actifs financiers ⁽¹⁾ ;
- *Improvements to IFRS 2010* – Améliorations des normes internationales d'information financière ⁽¹⁾.

1-3 Consolidation des filiales

Les états financiers consolidés incluent les états financiers de la société mère, SOCIÉTÉ BIC, ainsi que ceux des entités contrôlées par la société mère ("les filiales"). Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les résultats des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice sont inclus dans le compte de résultat consolidé respectivement depuis la date d'acquisition ou jusqu'à la date de cession.

Lorsque cela est nécessaire, des ajustements sont apportés aux états financiers des filiales afin que les méthodes comptables appliquées soient uniformes dans toutes les entités du Groupe.

Les transactions, les soldes, les produits et les charges intra-Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

(1) Traduction libre.



Les participations ne donnant pas le contrôle (anciennement "intérêts minoritaires") dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiées séparément des capitaux propres du Groupe. Elles comprennent le montant de ces participations ne donnant pas le contrôle à la date du regroupement d'entreprise d'origine (voir ci-dessous) et la part des minoritaires dans les variations des capitaux propres depuis la date du regroupement. Les pertes revenant aux minoritaires, qui excèdent les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres de la filiale, sont imputées aux intérêts majoritaires, sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes par un investissement complémentaire et ont la capacité de le faire.

1-4 Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} janvier 2010 ont été comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût de l'acquisition est évalué comme le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur en échange du contrôle de l'entreprise acquise, plus les coûts directement attribuables au regroupement d'entreprises. Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, qui répondent aux critères de la norme IFRS 3, sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, à l'exception des actifs non courants (ou des groupes destinés à être cédés) classés comme détenus en vue de la vente selon IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées", qui doivent être comptabilisés à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. L'intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise est initialement évalué sur la base de la quote-part des intérêts minoritaires dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Conformément à la norme IFRS 3 révisée, applicable au 1^{er} janvier 2010, les regroupements d'entreprises antérieurs à cette date n'ont pas été retraités. En application de cette nouvelle norme, les actifs acquis et passifs repris identifiables sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de prise de contrôle, ainsi que toute participation ne donnant pas le contrôle (anciennement "intérêts minoritaires") dans l'entreprise acquise.

Les normes IFRS 3 révisée et IAS 27 révisée modifient les principes comptables du Groupe applicables aux regroupements d'entreprises réalisés après le 1^{er} janvier 2010. En l'absence de regroupements d'entreprises en 2010, ces modifications n'ont pas eu d'impact sur les états financiers du Groupe.

Le *goodwill* acquis lors d'un regroupement d'entreprises est comptabilisé en tant qu'actif, et évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables reconnus. Si, après réestimation, la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables excède le coût du regroupement d'entreprises, l'excédent est comptabilisé immédiatement en résultat.

1-5 Participations dans les entreprises associées

Une entreprise associée est une entreprise sur laquelle le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint et qui n'est ni une filiale ni une participation dans une coentreprise. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions financières et opérationnelles de l'entreprise détenue sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint. Le contrôle conjoint est le partage de

contrôle d'une activité économique en vertu d'un accord contractuel. Il n'existe que lorsque les décisions stratégiques financières et opérationnelles correspondant à l'activité imposent le consentement unanime des parties partageant le contrôle.

Les résultats ainsi que les actifs et passifs des entreprises associées sont inclus dans les états financiers selon la méthode de la mise en équivalence, sauf lorsque la participation est classée en "détenue en vue de la vente" selon IFRS 5 "Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées". Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées au coût ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entreprise détenue, moins d'éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entreprise associée qui excèdent la participation du Groupe dans cette entreprise associée (qui inclut toute part d'intérêt à long terme qui, en substance, constitue une part de la participation nette de l'investisseur dans l'entreprise associée) ne sont pas comptabilisées.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que *goodwill*. Le *goodwill* est inclus dans la valeur comptable de la participation et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée sur le coût d'acquisition, après réestimation, est immédiatement comptabilisé en résultat.

Lorsqu'une entreprise du Groupe enregistre des transactions avec une entreprise associée du Groupe, les produits et charges sont éliminés à hauteur des intérêts du Groupe dans l'entreprise associée.

1-6 Goodwill

Le *goodwill* provenant de l'acquisition d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de la filiale ou de l'entité contrôlée conjointement à la date de l'acquisition. Le *goodwill* est évalué dans la devise de l'entreprise acquise. Le *goodwill* est initialement comptabilisé au coût en tant qu'actif et est ensuite évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le *goodwill* est alloué aux unités génératrices de trésorerie ("UGT") ou groupes d'UGT, qui sont le plus souvent constituées par des filiales ou *business units*, qui bénéficient des synergies et économies générées dans le cadre de l'acquisition. Ces UGT ou groupes d'UGT représentent le niveau le plus fin auquel ce *goodwill* est suivi au niveau du Groupe. Les unités génératrices de trésorerie auxquelles un *goodwill* a été affecté sont soumises à un test de dépréciation tous les ans, ainsi que toutes les fois où il y a une indication que l'unité peut s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie est inférieure à la valeur comptable de l'unité, la perte de valeur est affectée tout d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout *goodwill* affecté à l'unité génératrice de trésorerie et ensuite aux autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'unité. Une perte de valeur comptabilisée pour un *goodwill* n'est pas reprise lors d'une période ultérieure.

Lors de la cession d'une filiale ou d'une entité contrôlée conjointement, le montant du *goodwill* attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.



Les méthodes comptables du Groupe concernant un *goodwill* provenant de l'acquisition d'une participation dans une entreprise associée sont décrites ci-dessus dans la partie "Participations dans les entreprises associées".

1-7 Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés comme détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouverte par le biais d'une transaction de vente plutôt que par leur utilisation continue. Cette condition est considérée comme remplie lorsque la vente est hautement probable et que l'actif (ou le groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La Direction doit s'être engagée dans la vente, dont on s'attend à ce qu'elle se qualifie pour la comptabilisation en tant que vente conclue dans le délai d'un an à compter de la date de sa classification.

Les actifs non courants détenus en vue de la vente et les groupes destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente.

1-8 Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, et représentent le montant des créances correspondant aux biens et services dans le cours normal de l'activité, nets des remises commerciales ou rabais et des taxes relatives aux ventes. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés comme suit :

- les ventes de biens sont comptabilisées lors de la livraison des biens et du transfert du titre de propriété ;
- les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé en tenant compte du rendement effectif de l'actif qui est le taux d'intérêt requis pour actualiser les flux futurs de trésorerie attendus sur la durée de vie de l'actif et le rendre égal à la valeur initiale de l'actif ;
- les dividendes issus des participations sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Compte tenu de la nature de l'activité du Groupe BIC, les produits d'intérêts et les dividendes reçus sont présentés en résultat financier dans le compte de résultat consolidé.

1-9 Contrats de location

Les contrats de location sont classés en contrats de location-financement lorsque les termes du contrat de location transfèrent en substance la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété au preneur. Tous les autres contrats de location sont classés en location simple.

Le Groupe en tant que bailleur

Les revenus locatifs provenant des contrats de location simple sont comptabilisés en produits de façon linéaire sur toute la durée du contrat de location. Les coûts directs initiaux encourus lors de la négociation et de la rédaction d'un contrat de location simple sont ajoutés à la valeur comptable de l'actif loué et comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

Le Groupe n'intervient en tant que bailleur que dans des contrats de location simple relative à des terrains ou bâtiments présentés dans le bilan dans la rubrique immeubles de placement.

Le Groupe en tant que preneur

Les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement sont comptabilisés en tant qu'actifs au plus faible de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location et de leur juste valeur, déterminées au commencement du contrat de location. Le passif correspondant dû au bailleur est enregistré au bilan en tant qu'obligation issue des contrats de location-financement. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement du solde de la dette, de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans le résultat.

Les charges de loyer en vertu d'un contrat de location simple sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location. Les profits reçus ou à recevoir en tant qu'avantage pour le locataire afin de conclure un contrat de location, sont aussi étalés sur la durée du contrat.

1-10 Devises étrangères

Les états financiers individuels de chacune des entités du Groupe sont présentés dans la devise de l'environnement économique principal dans lequel opère l'entité (sa devise fonctionnelle). Pour les besoins des états financiers consolidés, le résultat et la situation financière de chaque entité sont exprimés dans une devise commune, l'Euro, qui est la devise fonctionnelle de SOCIÉTÉ BIC et la devise de présentation des états financiers consolidés.

Lors de la préparation des états financiers de chaque entité individuelle, les transactions en devise étrangère, c'est-à-dire dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité, sont enregistrées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de clôture, les éléments monétaires en devise étrangère sont convertis en utilisant le cours de clôture. Les éléments non monétaires qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les éléments non monétaires qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant les cours de change à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

Les écarts de change résultant du règlement d'éléments monétaires et de la conversion d'éléments monétaires sont comptabilisés en produits et charges de la période.

Dans le but de couvrir son exposition au risque de variation des cours de devises étrangères, le Groupe a des contrats à terme et des contrats d'options (voir les méthodes comptables appliquées par le Groupe pour la comptabilisation des instruments dérivés dans la Note 1-21).

Lors de la préparation des états financiers consolidés, les actifs et passifs des activités à l'étranger du Groupe sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges sont convertis aux taux de change moyens de l'exercice, à moins que les cours de change n'aient subi des fluctuations importantes, auquel cas le cours de change utilisé est celui en vigueur aux dates de transaction. Les éventuelles différences de change sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres au poste écarts de conversion. Ces différences de conversion sont comptabilisées dans le compte de résultat de l'exercice durant lequel ces activités sont cédées.

Les taux de change ci-après ont été retenus pour la conversion des comptes des principales filiales étrangères, hors zone euro.



Le tableau présente les équivalents en euros d'une unité de devise étrangère (exemple : 0,75 euro = 1 dollar américain au taux moyen de 2010).

MONNAIES ÉTRANGÈRES	MOYENNE 2009	MOYENNE 2010	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
	Euro	Euro	Euro	Euro
Dollar américain – USD	0,72	0,75	0,69	0,75
Dollar australien – AUD	0,56	0,69	0,62	0,76
Dollar canadien – CAD	0,63	0,73	0,66	0,75
Franc suisse – CHF	0,66	0,72	0,67	0,80
Renminbi chinois – CNY	0,11	0,11	0,10	0,11
Livre sterling – GBP	1,12	1,17	1,13	1,16
Dollar de Hong Kong – HKD	0,09	0,10	0,09	0,10
Roupie indienne – INR	0,01	0,02	0,01	0,02
Yen japonais – JPY	0,01	0,01	0,01	0,01
Won coréen – KRW	0,00	0,00	0,00	0,00
Ringgit malaisien – MYR	0,20	0,23	0,20	0,24
Dollar néo-zélandais – NZD	0,45	0,54	0,50	0,58
Peso philippin – PHP	0,02	0,02	0,02	0,02
Zloty polonais – PLN	0,23	0,25	0,24	0,25
Couronne suédoise – SEK	0,09	0,10	0,10	0,11
Dollar singapourien – SGD	0,49	0,55	0,50	0,58
Rand sud-africain – ZAR	0,09	0,10	0,09	0,11
Peso argentin – ARS	0,19	0,19	0,18	0,19
Real brésilien – BRL	0,36	0,43	0,40	0,45
Peso mexicain – MXN	0,05	0,06	0,05	0,06

Les *goodwills* et les ajustements de juste valeur provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de clôture.

1-11 Coûts d'emprunt

Tous les coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont encourus.

1-12 Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées dans le compte de résultat, sur une base systématique sur les périodes nécessaires pour les rattacher aux coûts liés qu'elles sont censées compenser et sont présentées en déduction des charges correspondantes.

1-13 Crédit d'impôt Recherche

Le Groupe BIC comptabilise le crédit d'impôt Recherche en déduction des charges d'exploitation.

1-14 Coûts des prestations de retraite et autres avantages au personnel

Les paiements aux régimes de prestations de retraite à cotisations définies sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont dus. Les cotisations aux régimes de retraite gérés par l'État sont considérées

comme des versements à des régimes à cotisations définies dès lors que les obligations du Groupe au titre de ces régimes sont équivalentes à celles qui résultent de régimes de retraite à cotisations définies.

Le coût des engagements résultant de régimes de retraite à prestations définies est déterminé selon la méthode des unités de crédit projetées, selon des évaluations actuarielles qui ont lieu à chaque date de clôture. Depuis le 1^{er} janvier 2006, le Groupe BIC applique l'amendement SoRIE à la norme IAS 19. En conséquence, les écarts actuariels sont désormais enregistrés en capitaux propres en totalité sur la période durant laquelle ils ont été constatés. Le coût des services passés est comptabilisé en charges, selon un mode linéaire, sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis lors de l'adoption du régime à prestations définies ou de sa modification, le coût des services passés est comptabilisé immédiatement en charges.

Le montant comptabilisé au titre des prestations de retraite représente la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies ajustée des coûts des services passés non comptabilisés et diminuée de la juste valeur des actifs de régime. L'éventuel actif résultant de ce calcul est limité au coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actualisée des remboursements ou réductions des cotisations futures au régime disponibles.



1-15 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt est égale au montant total de l'impôt exigible et de l'impôt différé inclus dans la détermination du résultat de la période.

L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payable au titre du bénéfice imposable de l'exercice. Le résultat fiscal diffère du résultat tel qu'enregistré dans le compte de résultat dans le sens où il exclut les produits et charges imposables ou déductibles sur d'autres exercices, ainsi que les éléments qui ne sont jamais imposables ou déductibles. Les charges d'impôt courant sont calculées à partir des taux d'imposition en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales selon la méthode du report variable sur le bilan, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus généralement au titre de différences temporelles imposables.

Un actif d'impôt différé est reconnu dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable sur lequel ces différences temporelles déductibles pourront être imputées, sera disponible.

Aucun impôt différé n'est constaté si les différences temporelles sont générées par un *goodwill* ou par la comptabilisation (sauf dans le cas d'un regroupement d'entreprises) d'autres actifs ou passifs relatifs à une transaction n'affectant ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables liées à des participations dans les filiales, entreprises associées, coentreprises et investissements dans les succursales sauf si la date à laquelle s'inversera la différence temporelle peut être contrôlée et s'il est probable que la différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Les conditions de comptabilisation des actifs d'impôts différés sont revues à chaque date de clôture.

L'impôt différé est évalué au taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

L'impôt différé est comptabilisé dans le résultat de la période sauf s'il est généré par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé est également comptabilisé en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôts exigibles, et lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par une même autorité fiscale et que le Groupe a l'intention de les régler sur la base de leur montant net.

BIC Sport, BIMA 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnoux, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Stypen et BIC Clichy sont fiscalement intégrés dans SOCIÉTÉ BIC.

1-16 Immobilisations corporelles

Les terrains et constructions détenus par le Groupe et destinés à être utilisés dans la production ou la fourniture de biens et services ou à des fins administratives sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Certaines immobilisations ont fait l'objet d'une réévaluation lors de la première adoption des normes IFRS (IFRS 1).

L'amortissement est comptabilisé en charges. Les immobilisations corporelles en cours de construction pour la production, la location ou les besoins administratifs ou pour des besoins non encore déterminés, sont comptabilisées au coût, diminué de toute perte de valeur identifiée. L'amortissement de ces actifs, sur le même mode que les autres immobilisations corporelles, commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés.

Les installations industrielles et autres équipements sont inscrits au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs (sauf pour les terrains et immobilisations en cours) sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

Les contrats de location transférant les risques et avantages liés à la propriété (location-financement) sont comptabilisés dans les immobilisations en contrepartie d'une dette financière. Ces actifs sont amortis sur leur durée d'utilité attendue sur la même base que les actifs détenus ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif et est comptabilisé au compte de résultat.

L'amortissement est linéaire selon les bases suivantes :

Constructions	25 ans
Agencements, matériel et outillage	5 à 8 ans
Véhicules	3 à 5 ans

1-17 Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers (terrains ou bâtiments) détenus pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital. Ils sont évalués à leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, du cumul des amortissements et des pertes de valeur pratiquées à la date de clôture.

L'amortissement des immeubles de placement suit la règle des immobilisations corporelles.

1-18 Immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles générées en interne – dépenses de recherche et développement

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Une immobilisation incorporelle générée en interne résultant d'un développement ou de la phase de développement d'un projet interne est comptabilisée au bilan si, et seulement si, les conditions suivantes sont réunies :

- l'actif créé est identifiable ;
- il est probable que les avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront au Groupe ;
- les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement peuvent être évaluées de façon fiable.



Les immobilisations incorporelles générées en interne sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilité.

Lorsque les principes pour la comptabilisation d'une immobilisation générée en interne ne sont pas satisfaits, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges dans l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Brevets, marques, licences et logiciels

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire.

1-19 Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles (hors goodwill)

À chaque date de clôture, le Groupe passe en revue les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer le montant recouvrable d'un actif isolé, le Groupe détermine la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les estimations de flux de trésorerie futurs sont actualisées en appliquant un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Si la valeur recouvrable d'un actif (ou d'une unité génératrice de trésorerie) est estimée comme étant inférieure à sa valeur comptable, la valeur comptable de l'actif (ou de l'unité génératrice de trésorerie) est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont immédiatement comptabilisées en charges dans le compte de résultat, ou traitées comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

Lorsqu'une perte de valeur comptabilisée lors d'un exercice antérieur n'existe plus ou doit être diminuée, la valeur comptable de l'actif (unité génératrice de trésorerie) est augmentée à hauteur de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable. Cependant, cette valeur comptable augmentée ne doit pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée pour l'actif (ou l'unité génératrice de trésorerie) au cours d'exercices antérieurs. La reprise d'une perte de valeur est comptabilisée immédiatement au compte de résultat ou traitée comme une diminution de réévaluation pour les actifs comptabilisés à leur montant réévalué.

1-20 Stocks

Les stocks sont inscrits au plus faible du coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières premières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais généraux directement attribuables, encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. En général, le coût est calculé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés

pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais de marketing, commerciaux et de distribution).

1-21 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

a/ Créances clients

Les créances clients sont évaluées à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Des pertes de valeur sont comptabilisées au compte de résultat lorsqu'il y a un indice que l'actif a perdu de sa valeur. Le montant de la perte de valeur comptabilisée est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif calculé lors de la comptabilisation initiale de l'actif.

b/ Titres de placement

Les titres de placement sont comptabilisés et décomptabilisés selon le principe de comptabilisation à la date de transaction lorsqu'il s'agit d'achat ou de vente "normalisés". Les contrats normalisés sont des contrats imposant la livraison dans un délai prescrit par la réglementation ou une pratique de marché. Ils sont comptabilisés initialement à la juste valeur augmentée des transactions directement attribuables.

Ultérieurement, les titres de placement que le Groupe a l'intention explicite et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance (titres détenus jusqu'à leur échéance) sont évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué des éventuelles pertes de valeur comptabilisées pour refléter les montants irrécouvrables. Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation de l'actif et le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus déterminée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier. La perte de valeur est reprise au cours d'un exercice ultérieur s'il existe une indication objective de la diminution de la perte de valeur de l'actif financier, dans la mesure où la reprise ne doit pas aboutir à une valeur comptable de l'actif financier supérieure au coût amorti qui aurait été obtenu à la date de reprise de la dépréciation de l'actif financier, si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée. Le montant de la reprise est inclus dans le résultat net de l'exercice.

Les titres de placement autres que les titres détenus jusqu'à l'échéance sont classés soit en actifs de transaction (valeurs mobilières de placement), soit en actifs disponibles à la vente (participation dans les entreprises associées) et sont évalués à la juste valeur. Lorsque les titres de placement sont détenus à des fins de transaction, les profits et pertes liés à la variation de juste valeur sont inclus dans le résultat de la période. Pour les titres disponibles à la vente, les profits et pertes sur la variation de la juste valeur sont directement comptabilisés en capitaux propres, sauf en cas de vente ou en cas de dépréciation, le gain ou la perte cumulé(e) reconnu(e) directement en capitaux propres est transféré(e) en résultat net de l'exercice. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat sur les titres de capitaux propres (actions) disponibles à la vente ne peuvent être reprises ultérieurement en compte de résultat. Les pertes de valeur comptabilisées en résultat, sur les titres d'emprunt (obligation) sont reprises en résultat s'il existe une indication objective d'une augmentation de la juste valeur de l'instrument.



c/ Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds de caisse, des soldes bancaires ainsi que des placements à court terme dans des instruments du marché monétaire. Ces placements, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur. La mise en place de la norme comptable IAS 7 conduit à exclure du champ d'éligibilité des "équivalents de trésorerie" les OPCVM de trésorerie dont la volatilité historique au cours des 12 derniers mois est supérieure à 0,50 %. Ceux-ci sont désormais classés en "Autres actifs financiers courants".

d/ Passifs financiers et capitaux propres

Les passifs financiers et instruments de capitaux propres émis par le Groupe sont classés selon la substance de l'accord contractuel et selon les définitions d'un passif financier et d'un instrument de capitaux propres. Un instrument de capitaux propres est un contrat mettant en évidence un intérêt résiduel dans les actifs du Groupe après déduction de tous ses passifs. Les méthodes comptables applicables aux passifs financiers et instruments de capitaux propres sont présentées ci-après.

e/ Emprunts bancaires

Les emprunts bancaires et les découverts portant intérêts sont comptabilisés initialement à la juste valeur et sont ensuite évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Les différences entre les montants reçus (nets des coûts directs d'émission) et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amortis en résultat sur la durée de l'emprunt selon cette méthode.

f/ Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs sont évaluées lors de leur comptabilisation initiale à la juste valeur puis comptabilisées au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif.

g/ Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres émis par la société mère sont comptabilisés au montant reçu, net des frais directs d'émission.

h/ Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

Les activités du Groupe l'exposent à des risques financiers de change sur les cours des monnaies étrangères et sur les taux d'intérêt.

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (contrats de change à terme et options de change) pour couvrir ses risques liés aux fluctuations des monnaies étrangères sur certains engagements fermes et transactions prévues. Le Groupe désigne cela comme couverture de flux de trésorerie.

L'utilisation d'instruments dérivés est conditionnée par les politiques du Groupe approuvées par le Conseil d'Administration, qui donnent des méthodes écrites sur l'utilisation des dérivés en conformité avec les stratégies de gestion du risque. Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés à des fins de spéculation.

ÉVALUATION ET PRÉSENTATION

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés initialement au coût (juste valeur de la contrepartie reçue) à la date du contrat et sont réévalués à leur juste valeur aux dates de clôture ultérieures.

Ils sont présentés au bilan en actif courant pour la part à moins d'un an et en actif non courant pour la part à plus d'un an.

La juste valeur des contrats de change à terme et la juste valeur des *swaps* de devises sont déterminées par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.

La juste valeur des options de change est déterminée de la même manière, en utilisant les courbes des taux d'intérêts, les taux de change, ainsi que les volatilités de chacune des devises concernées.

COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS DE COUVERTURE

Lorsque les dérivés sont désignés comme éléments de couverture, leur traitement varie selon qu'ils sont désignés :

- de couverture de flux de trésorerie ;
- de couverture d'un investissement net réalisé à l'étranger.

Le Groupe identifie clairement l'élément de couverture et l'élément couvert dès la mise en place de la couverture et documente formellement cette relation de couverture en identifiant la stratégie de couverture, le risque couvert et la méthode d'évaluation de l'efficacité de la relation de couverture. Par la suite, cette documentation est actualisée, permettant ainsi de démontrer l'efficacité de la couverture désignée.

La comptabilité de couverture se traduit par des méthodes spécifiques d'évaluation et de comptabilisation selon la catégorie de couverture concernée :

- **couverture de flux de trésorerie** : l'élément couvert ne fait l'objet d'aucune revalorisation et seul l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la part efficace de variation de juste valeur attribuable au risque couvert est comptabilisée nette d'impôt dans les capitaux propres alors que la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants accumulés en capitaux propres sont recyclés au compte de résultat lorsque l'élément couvert impacte ce dernier.

Si la couverture de flux de trésorerie d'un engagement ferme ou d'une transaction prévue débouche sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, alors au moment où l'actif ou le passif est reconnu, le profit ou la perte associé au dérivé qui avait été précédemment comptabilisé en capitaux propres, est inclus dans la valeur comptable initiale de l'actif ou du passif.

Pour les couvertures ne débouchant pas sur la comptabilisation d'un actif ou d'un passif, les montants transférés en capitaux propres sont alors comptabilisés en résultat de la période au cours de laquelle l'élément couvert affecte le résultat.

Le Groupe cesse de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'instrument de couverture arrive à expiration ou est vendu, résilié ou exercé ou lorsque la couverture ne satisfait plus aux critères permettant d'appliquer une comptabilité de couverture. Dans ce cas, le profit ou la perte cumulé dégagé sur l'instrument de couverture qui avait été initialement comptabilisé directement en capitaux propres alors que la couverture était efficace doit être maintenu séparément en capitaux propres tant que la transaction prévue ne s'est pas produite.

Le Groupe cesse également de pratiquer la comptabilité de couverture lorsque l'engagement ou la transaction prévu n'est plus susceptible de se produire. Dans ce cas, tout résultat net cumulé correspondant, qui avait été comptabilisé directement en capitaux propres, est comptabilisé dans le résultat de l'exercice.



- **couverture d'investissement net réalisé à l'étranger** : l'instrument de couverture est réévalué à sa juste valeur. En contrepartie de cette réévaluation, la variation de juste valeur attribuable au risque de change couvert est comptabilisée net d'impôt dans les capitaux propres. Les montants accumulés en capitaux propres sont repris au compte de résultat à la date de liquidation ou de cession de l'investissement net.

Les instruments dérivés incorporés relatifs à d'autres instruments financiers ou des contrats hôtes autres que financiers sont traités comme des dérivés séparés lorsque les caractéristiques économiques et les risques du dérivé incorporé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques économiques et aux risques du contrat hôte et que l'instrument hybride (composé) n'est pas évalué à la juste valeur avec enregistrement des variations de la juste valeur en résultat net. Aucun contrat de ce type n'a été réalisé par le Groupe BIC en 2008, 2009 et 2010.

i/ Niveau de juste valeur

Les instruments financiers évalués à la juste valeur sont classés en trois niveaux de juste valeur (norme IFRS 7 amendée) :

- niveau 1 : instrument coté sur un marché actif ;
- niveau 2 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant, de manière directe ou indirecte, sur des données de marché observables qui ne sont pas des cotations de type niveau 1 ;
- niveau 3 : instrument dont l'évaluation fait appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables.

1-22 Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait générateur passé qui entraînera probablement une sortie d'avantages économiques pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé en provision doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle à la date de clôture, et est actualisé lorsque l'effet est significatif.

1-23 Paiements fondés sur des actions

Le Groupe attribue à certains membres du personnel des actions, des options de souscription d'actions et des options d'achat d'actions en contrepartie des services rendus par ces salariés. Ces transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres sont évaluées à la juste valeur (excluant les effets des conditions d'acquisition autres que les conditions de marché) à la date d'attribution. La juste valeur déterminée à la date d'acquisition est comptabilisée en charges selon le mode linéaire sur la période d'acquisition des droits, sur la base du nombre d'actions que le Groupe s'attend à devoir émettre, ajusté des effets des conditions d'acquisition des droits autres que les conditions de marché.

La juste valeur est évaluée en utilisant la méthode détaillée dans la Note 18. La durée de vie attendue utilisée dans le modèle a été ajustée, sur la base des estimations de la Direction, des effets de non-transférabilité, des restrictions de conditions d'exercice et d'informations sur le comportement d'exercice des membres du personnel.

1-24 Estimations et jugements

Pour établir ses comptes consolidés, le Groupe BIC doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les états financiers et les informations figurant dans certaines notes aux états financiers. Le Groupe BIC revoit ses estimations et hypothèses de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et l'évolution de l'environnement économique. En fonction des résultats de cette revue, les montants figurant dans les comptes consolidés publiés dans le futur pourraient différer des estimations actuelles.

2- Variations de périmètre

Il n'y a eu aucune variation de périmètre sur l'exercice 2010.



NOTE 2 SEGMENTS OPÉRATIONNELS

2-1 Informations générales

Les segments opérationnels du Groupe BIC ont été déterminés sur la base des rapports fournis régulièrement à l'équipe de Direction et utilisés pour les prises de décisions stratégiques.

La Direction analyse ses résultats sur la base d'informations regroupées par catégorie de produits, sachant que chaque catégorie peut être revue par zone géographique le cas échéant.

Depuis 2010, suite aux acquisitions significatives faites en 2009 dans les activités de produits promotionnels et publicitaires, les catégories de produits ont été redéfinies et sont désormais les suivantes : Papeterie Grand Public, Briquets, Rasoirs, Autres produits et BIC

APP (activité Produits Promotionnels et Publicitaires). L'information comparative 2009 a été retraitée pour prendre en compte ce changement.

Ces segments opérationnels tirent leurs revenus de la production et de la distribution de chaque catégorie de produits.

Le transport refacturé aux clients, les *royalties* perçues et les intérêts financiers participent également aux revenus de ces segments mais sont peu significatifs par rapport au chiffre d'affaires. N'étant pas analysés par les Directeurs Opérationnels par catégorie de produits, ils ne sont donc pas détaillés dans la note ci-dessous.

2-2 Informations sur le compte de résultat et l'actif par activité

Tous les indicateurs sont déterminés selon les normes IFRS à l'exception :

- du résultat d'exploitation normalisé qui correspond au résultat d'exploitation retraité des éléments exceptionnels (plus-values

immobilières, plus-value liée à la cession de l'activité funéraire de BIC APP, écart d'acquisition négatif d'Antalis Promotional Products et coûts de restructuration) ;

- des investissements qui regroupent les achats et fabrications en interne d'actifs corporels et incorporels de la période.

31 DÉC. 2009

	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	Total
COMPTE DE RÉSULTAT (en millions d'euros)						
• Chiffre d'affaires	510	399	269	97	288	1 563
• Amortissements et dépréciations des actifs alloués	(19)	(9)	(18)	(19)	(10)	(75)
• Perte de valeur	-	(1)	(2)	-	-	(3)
• Résultat d'exploitation	43	128	30	(9)	24	216
• Résultat d'exploitation normalisé	49	136	34	(9)	30	240
• Quote-part des résultats dans les sociétés mises en équivalence	4	-	-	-	-	4

Au 31 décembre 2010, comme au 31 décembre 2009, le Groupe BIC n'a identifié aucun client principal avec lequel il a réalisé plus de 10 % de son chiffre d'affaires sur l'exercice.

31 DÉC. 2009

	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	Total
INVESTISSEMENTS (en milliers d'euros)	16 017	12 202	10 083	12 280	2 435	53 017
STOCKS (en milliers d'euros)	128 016	52 258	50 356	14 633	55 710	300 973

2-3 Information par zone géographique

Depuis 2010, les zones géographiques suivies par le management sont : l'Europe, l'Amérique du Nord et les Marchés en croissance. L'information comparative a été retraitée pour prendre en compte ces changements.

31 DÉC. 2009

	Europe	Amérique du Nord	Marchés en croissance	Total
CHIFFRE D'AFFAIRES (en millions d'euros)	504	641	418	1 563



31 DÉC. 2010

	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	Total
	581	481	308	100	362	1 832
	(20)	(12)	(16)	(17)	(12)	(77)
	(1)	-	(1)	-	-	(2)
	69	174	42	(7)	27	305
	70	174	44	(6)	33	315
	5	-	-	-	-	5

31 DÉC. 2010

	Papeterie Grand Public	Briquets	Rasoirs	Autres	BIC APP	Total
	12 769	13 312	13 545	13 488	9 876	62 990
	154 593	62 520	55 009	16 091	55 788	344 001

31 DÉC. 2010

	Europe	Amérique du Nord	Marchés en croissance	Total
	525	774	533	1 832



NOTE 3 PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Activités courantes hors activités arrêtées ou en cours de cession :			
Chiffre d'affaires	1 420 909	1 562 696	1 831 514
Autres produits du résultat d'exploitation :			
• Transport refacturé aux clients	8 574	15 842	21 875
• Loyers des immeubles de placement	1 024	933	698
• Royalties perçues	145	74	87
Produits financiers :			
• Intérêts financiers	10 011	11 271	9 482
TOTAL	1 440 663	1 590 816	1 863 656

NOTE 4 CHARGES D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Matières premières, consommables utilisés et variation des stocks	401 316	486 063	548 842
Coûts de main-d'œuvre	388 296	417 242	480 163
Charges d'amortissement	74 519	75 024	77 318
Perte de valeur	-	2 794	2 182
Autres charges d'exploitation	353 901	358 739	427 602
(Gain)/Perte de change opérationnel(le)	(1 286)	(2 160)	1 403
TOTAL	1 216 746	1 337 702	1 537 510

Les autres produits et charges ne sont pas compris dans le total et sont détaillés en Note 5. Les frais de recherche et développement comptabilisés en charge d'exploitation sur l'exercice 2010 sont de 20,3 millions d'euros contre 21,8 millions d'euros sur l'exercice 2009. Ils intègrent en 2010 le Crédit d'impôt Recherche français pour 2,1 millions d'euros, cet élément étant comptabilisé en impôts sur les bénéfices sur les exercices précédents.

NOTE 5 AUTRES PRODUITS ET CHARGES

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Royalties reçues	145	74	87
Transport refacturé aux clients	8 574	15 842	21 875
Gain sur la cession de l'activité de produits funéraires de BIC APP et d'immobilisations	1 603	555	11 067
Écart d'acquisition négatif Antalis Promotional Products	-	10 250	-
Autres	1 229	-	-
Autres produits	11 551	26 721	33 029
Royalties versées	(77)	(12)	(2)
Perte de valeur des actifs	(397)	(685)	(268)
Plan de réduction des coûts et coûts d'intégration de l'activité APP	-	(34 411)	(21 048)
Fermeture du site de Stypen à Joigny (France)	(4 394)	(28)	-
Fermeture de Fountain Inn (États-Unis)	(1 287)	-	-
Autres	(0)	(572)	(1 117)
Autres charges	(6 155)	(35 708)	(22 435)
TOTAL	5 396	(8 987)	10 594



Les autres produits et charges de l'exercice 2010 correspondent principalement :

- à la plus-value de cession de l'activité produits funéraires de BIC APP aux États-Unis pour 7,3 millions d'euros ;
- à des plus-values immobilières de 3,4 millions d'euros réalisées en France, en Australie et aux États-Unis ;
- au plan d'intégration de Norwood Promotional Products pour 13,3 millions d'euros ;
- à des dépenses de restructuration principalement en Europe, incluant les reliquats du plan de réduction des coûts de 2009 pour

5,6 millions d'euros ainsi que les coûts de réorganisation de notre activité en Hongrie pour 2,1 millions d'euros.

Les autres produits et charges pour l'exercice 2009 correspondaient principalement :

- au plan 2009 de réduction des coûts ;
- à l'écart d'acquisition négatif constaté à l'occasion de l'acquisition d'Antalis Promotional Products ;
- à la plus-value de cession d'un immeuble en Allemagne pour 0,6 million d'euros.

NOTE 6 RÉSULTAT FINANCIER

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Produits d'intérêts générés par la trésorerie et les équivalents de trésorerie	4 428	6 189	3 705
Intérêts sur dépôts bancaires	5 583	5 082	5 777
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	10 011	11 271	9 482
Frais financiers	(6 735)	(9 043)	(9 779)
Revalorisation des instruments de couverture	(712)	493	(1 644)
Résultat de change sur éléments financiers	4 199	19	163
Coût de l'endettement financier	(3 248)	(8 531)	(11 260)
RÉSULTAT FINANCIER	6 763	2 740	(1 778)

Sur l'exercice 2010, les produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie sont impactés par la diminution des taux de rendement et ce malgré des volumes de placements plus importants.

Les charges financières à fin décembre 2010 incluent les intérêts sur l'emprunt Norwood contracté début juillet 2009, ainsi que les intérêts sur l'emprunt Cello. Elles comprennent également 3,3 millions d'euros de charges financières liées au débouclage anticipé des swaps de taux d'intérêt sur les emprunts Cello et Norwood remboursés par anticipation (cf. Note 19).

Sur l'exercice 2009, le résultat financier hors résultat de change était impacté par la diminution des taux de rendement, mais bénéficiait de volumes de placements plus importants. Il incluait par ailleurs les charges financières liées aux emprunts contractés pour les acquisitions de Cello Pens et Norwood Promotional Products.

En ce qui concerne le résultat de change sur éléments financiers, l'évolution favorable des dollars américain et canadien et de la livre sterling était compensée par la variation défavorable du peso mexicain et du real brésilien.

NOTE 7 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

7-1 Charge d'impôts sur les bénéfices

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Impôt courant :			
• France	13 978	24 155	25 406
• Étranger	45 519	53 309	79 459
	59 497	77 464	104 865
Impôts différés	11 889	(6 621)	(4 502)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	71 386	70 843	100 363

Le taux normal d'imposition en France est de 34,43 % (contribution sociale de 3,3 % incluse) pour l'année fiscale 2010, inchangé par rapport à 2009.

L'impôt sur les bénéfices réalisés à l'étranger est calculé au taux en vigueur dans chacun des pays.



Réconciliation entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt effective :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Résultat avant impôts	216 322	218 747	302 820
Taux d'imposition	34,43 %	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	74 480	75 315	104 261
Incidences des :			
• différences de taux d'imposition	(2 561)	(2 092)	(3 782)
• résultats taxés à taux réduit	(3 059)	(3 552)	(2 252)
• différences permanentes	8 365	652	12 712
• éliminations des provisions intra-Groupe	(1 034)	2 577	(1 989)
• actifs d'impôt non constatés sur déficits	2 014	7 814	4 727
• actifs d'impôt constatés sur exercices antérieurs	(847)	(200)	(3 094)
• crédits d'impôt	(5 100)	(9 737)	(10 597)
• différences de change	(872)	66	377
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	71 386	70 843	100 363
TAUX D'IMPÔT EFFECTIF	33,00 %	32,39 %	33,14 %

Le Groupe BIC a en plus, au 31 décembre 2010, 19,2 millions d'euros d'impôts différés actifs non reconnus au titre de déficits fiscaux non utilisés, contre 14,3 millions d'euros au 31 décembre 2009.

En 2009, les différences permanentes tenaient compte de l'effet positif, pour 3,5 millions d'euros, de l'écart d'acquisition négatif sur Norwood Europe (ex-Antalis Promotional Products).

7-2 Nature des impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global

Les impôts différés et courants reconnus sur les autres éléments du résultat global résultent des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Instruments de couverture de flux de trésorerie	(6 091)	1 722	2 576
Écart actuariels sur les avantages postérieurs à l'emploi	27 020	(1 045)	1 950
Paievements fondés sur des actions	(54)	-	690
Différence de change résultant de la couverture des dividendes	(61)	(2 371)	193
Opérations sur actions propres	355	(79)	(137)
Autres éléments	(15)	1	-
TOTAL	21 154	(1 772)	5 272

NOTE 8 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat net par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au Groupe par le nombre d'actions adéquat.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ajusté des 50 060 actions détenues par BIC CORPORATION et du nombre moyen pondéré d'actions propres détenues par SOCIÉTÉ BIC au cours de la période et venant en déduction des capitaux propres.

Le nombre d'actions retenu pour le résultat net dilué par action est le nombre moyen pondéré d'actions potentiellement en circulation au cours de la période. Il prend en compte le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action, ajusté de l'effet dilutif des stock-options et des actions gratuites.

Au 31 décembre 2010, 382 950 actions ont un impact relatif.

Au 31 décembre 2010, l'effet dilutif maximum des stock-options non exercées est d'environ 3 % du capital social.

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Résultat net			
Résultat net part du Groupe	144 936	151 724	207 457
Nombre d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action et du résultat net dilué par action			
Nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du résultat net par action	48 357 724	48 151 691	48 341 785
Effet dilutif des stock-options et actions gratuites	19 806	161 782	383 838
Nombre moyen d'actions utilisé pour le calcul du résultat net dilué par action	48 377 530	48 313 473	48 725 623

NOTE 9 DIVIDENDES

Au titre de l'exercice 2009, un dividende ordinaire de 1,40 euro par action, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 1,00 euro par action ont été versés aux actionnaires le 25 mai 2010.

Au titre de l'exercice 2008, un dividende ordinaire de 1,35 euro par action a été versé aux actionnaires le 25 mai 2009.

NOTE 10 ACTIF IMMOBILISÉ
10-1 Immobilisations corporelles – Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	TERRAINS & CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES IMMOBILISATIONS	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2009	285 542	867 073	52 705	21 900	1 227 220
Acquisitions	1 775	7 566	34 655	3 592	47 588
Acquisitions de filiales	14 399	22 957	835	8 191	46 382
Cessions/Mises au rebut	(890)	(15 748)	-	(1 768)	(18 406)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 10-4)	(419)	-	-	-	(419)
Autres transferts	16 477	29 086	(46 495)	813	(119)
Écarts de conversion	4 205	19 104	955	(31)	24 233
Au 1^{er} janvier 2010	321 089	930 038	42 655	32 697	1 326 479
Acquisitions	4 633	9 236	39 517	3 261	56 647
Cessions/Mises au rebut	(8 103)	(48 400)	(855)	(3 477)	(60 835)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 10-4)	(8 519)	(465)	-	(52)	(9 036)
Autres transferts	9 592	35 885	(46 119)	642	-
Écarts de conversion	11 317	38 829	1 526	1 151	52 823
Au 31 décembre 2010	330 009	965 123	36 724	34 222	1 366 078

La valeur brute des immobilisations corporelles inclut 3,7 millions d'euros d'immobilisations en location-financement au 31 décembre 2010 (2,6 millions d'euros au 31 décembre 2009).



10-2 Immobilisations corporelles – Amortissements et pertes de valeur

<i>(en milliers d'euros)</i>	TERRAINS & CONSTRUCTIONS	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES IMMOBILISATIONS	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2009	160 285	698 670	3 754	16 482	879 191
Acquisitions de filiales	135	5 081	-	1 271	6 487
Amortissements de la période	10 024	50 841	-	3 819	64 684
Perte de valeur	528	3 404	1 163	-	5 095
Cessions/Mises au rebut	(760)	(15 342)	-	(1 370)	(17 472)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 10-4)	(153)	-	-	-	(153)
Autres transferts	(1)	54	-	-	53
Écarts de conversion	1 921	14 078	-	84	16 083
Au 1^{er} janvier 2010	171 979	756 786	4 917	20 286	953 968
Amortissements de la période	11 711	51 445	-	5 390	68 546
Perte de valeur	344	2 823	41	689	3 897
Cessions/Mises au rebut	(5 664)	(46 504)	(58)	(2 010)	(54 236)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 10-4)	(722)	(486)	-	(52)	(1 260)
Autres transferts	216	(90)	(126)	-	-
Écarts de conversion	3 920	32 590	(11)	476	36 975
Au 31 décembre 2010	181 784	796 564	4 763	24 779	1 007 890
VALEUR NETTE					
Au 31 décembre 2010	148 225	168 559	31 961	9 443	358 188
Au 31 décembre 2009	149 110	173 252	37 738	12 411	372 511

La valeur nette des immobilisations corporelles inclut 2,6 millions d'euros d'immobilisations en location-financement au 31 décembre 2010 (2,0 millions d'euros au 31 décembre 2009).



10-3 Immeubles de placement

(en milliers d'euros)

TERRAINS & CONSTRUCTIONS

VALEUR BRUTE

Au 1^{er} janvier 2009	17 032
Cessions	(13 343)
Transferts depuis les actifs immobilisés destinés à être cédés (cf. Note 10-4)	36
Écarts de conversion	(103)
Au 1^{er} janvier 2010	3 622
Cessions	(1 033)
Écarts de conversion	239
Au 31 décembre 2010	2 828

AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR

Au 1^{er} janvier 2009	9 339
Amortissements de la période	212
Cessions	(8 438)
Écarts de conversion	(38)
Au 1^{er} janvier 2010	1 075
Amortissements de la période	99
Perte de valeur	(21)
Cessions	(756)
Écarts de conversion	92
Au 31 décembre 2010	489

VALEUR NETTE

Au 31 décembre 2010	2 339
Au 31 décembre 2009	2 547

Après la cession des immeubles de Liederbach (Allemagne) en août 2009 (4,9 millions d'euros), les principaux immeubles de placement restants au 31 décembre 2010 sont situés aux États-Unis (1,8 million d'euros).

La juste valeur des immeubles de placement du Groupe est déterminée à partir d'évaluations internes basées sur les surfaces valorisées avec des transactions similaires du marché immobilier ou sur la base du prix de marché. La juste valeur de chaque immeuble de placement est supérieure à sa valeur nette comptable. Elle s'élève en global à 2,8 millions d'euros.

Aucun des immeubles de placement détenu par le Groupe ne fait l'objet d'un engagement hors bilan (garantie, hypothèque, etc.).

Les loyers reçus par le Groupe au titre des immeubles de placement, sur l'exercice 2010, s'élèvent à 0,7 million d'euros (0,9 million d'euros sur l'exercice 2009). Les loyers attendus sur les exercices ultérieurs se répartissent ainsi :

- 0,7 million d'euros à moins d'1 an ;
- 2,5 millions d'euros entre 2 et 5 ans ;
- 0,5 million d'euros au-delà de 5 ans.

Les principales charges d'exploitation directement liées à ces immeubles, à l'exception des charges d'amortissements, correspondent à des frais de maintenance, assurance et gardiennage et s'élèvent à 0,3 million d'euros sur la période (0,7 million d'euros en 2009).



10-4 Actifs immobilisés destinés à être cédés et abandons d'activités

(en milliers d'euros)

VALEUR BRUTE

Au 1^{er} janvier 2009	3 975
Transferts depuis les immobilisations corporelles (cf. Note 10-1)	419
Transferts vers les immeubles de placement (cf. Note 10-3)	(36)
Cessions	(1 250)
Écarts de conversion	22

Au 1^{er} janvier 2010	3 130
Transferts depuis les immobilisations corporelles et incorporelles (cf. Notes 10-1 et 12)	9 041
Cessions	(3 658)
Écarts de conversion	(73)

Au 31 décembre 2010	8 440
----------------------------	--------------

AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR

Au 1^{er} janvier 2009	2 653
Transferts depuis les immobilisations corporelles (cf. Note 10-2)	153
Cessions	(576)
Écarts de conversion	10

Au 1^{er} janvier 2010	2 240
Transferts depuis les immobilisations corporelles et incorporelles (cf. Notes 10-2 et 12)	1 264
Cessions	(2 788)
Écarts de conversion	(23)
Perte de valeur	2 076

Au 31 décembre 2010	2 769
----------------------------	--------------

VALEUR NETTE

Au 31 décembre 2010	5 671
----------------------------	--------------

Au 31 décembre 2009	890
----------------------------	------------

Au 31 décembre 2010, les actifs destinés à être cédés correspondent aux sites de Janesville et de San Antonio aux États-Unis, suite à l'intégration de l'activité BIC APP aux États-Unis.

Le terrain et les bâtiments de Stypen à Joigny (France) ainsi que ceux détenus en Australie ont été cédés en février 2010.



NOTE 11 GOODWILL

(en milliers d'euros)

VALEUR BRUTE

Au 1^{er} janvier 2009	199 686
Acquisition de filiales	19 435
Écarts de conversion	471
Au 1^{er} janvier 2010	219 592
Cession de l'activité produits funéraires de BIC APP	(2 714)
Écarts de conversion	11 081
Au 31 décembre 2010	227 959

PERTE DE VALEUR

Au 1^{er} janvier 2009	4 422
Écarts de conversion	123
Au 1^{er} janvier 2010	4 545
Écarts de conversion	135
Perte de valeur	3 410
Au 31 décembre 2010	8 090

VALEUR NETTE

Au 31 décembre 2010	219 869
Au 31 décembre 2009	215 047

Au 31 décembre 2009, les variations des *goodwills* correspondaient aux nouveaux *goodwills* générés suite à l'acquisition de BIC Hungaria pour 3,5 millions d'euros et de Norwood Promotional Products pour 15,7 millions d'euros.

L'activité produits funéraires de BIC APP a été cédée en juin 2010, entraînant la sortie du *goodwill* correspondant.

Le *goodwill* relatif à l'acquisition de BIC Hungaria a été totalement déprécié sur l'exercice en raison de la décision de réorganisation des activités en Hongrie.

Au 31 décembre 2010, le solde inclut les principaux *goodwills* nets suivants :

	BIC CORPORATION		BIC VIOLEX	
	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Goodwill (en milliers d'euros)	95 005	100 893	57 852	57 852
Taux d'actualisation avant impôt	11,3 %	11,0 %	12,3 %	15,4 %
Taux de croissance à l'infini		1,3 %		3 %

Chacun des *goodwills* a été affecté à une unité génératrice de trésorerie dépendant notamment de l'activité de la filiale acquise. Ces unités génératrices de trésorerie sont largement indépendantes du Groupe consolidé et représentent le niveau le plus fin auquel ces *goodwills* sont suivis au niveau du Groupe.

Ainsi, le *goodwill* généré sur BIC CORPORATION est majoritairement affecté aux unités génératrices de trésorerie liées à la distribution des articles de papeterie et des briquets par BIC CORPORATION.

Le *goodwill* généré sur BIC Violex est quant à lui majoritairement affecté à l'unité génératrice de trésorerie liée aux rasoirs développés et/ou produits par BIC Violex vendus dans le monde entier. Cette unité génératrice de trésorerie inclut également la part de *goodwill* BIC CORPORATION affectée aux rasoirs.

La méthodologie retenue pour les tests de perte de valeur des *goodwills* consiste principalement à comparer les valeurs recouvrables de chacune des unités génératrices de trésorerie, à la valeur nette comptable des actifs correspondants (y compris *goodwills*).



Ces valeurs recouvrables sont déterminées à partir de projections actualisées de flux de trésorerie futurs sur une durée de trois ans et d'une valeur terminale selon la méthode de la rente perpétuelle. Le taux d'actualisation avant impôt retenu pour ces calculs est le coût moyen pondéré du capital. Les taux de croissance à l'infini ont été déterminés sur la base de sources externes (taux d'inflation) et internes (croissance de l'activité).

Les tests de perte de valeur réalisés intègrent notamment les éléments suivants :

- les hypothèses retenues pour déterminer les flux des principales unités génératrices de trésorerie tiennent compte des impacts éventuels de la crise financière, notamment en Grèce. Les hypothèses retenues en termes de variation du chiffre d'affaires et de valeurs terminales sont raisonnables et conformes aux données de marché disponibles pour chacune des unités génératrices de trésorerie ;

- une attention particulière a été portée à l'analyse des principaux paramètres de marché utilisés pour le calcul des taux d'actualisation. Il a ainsi été rajouté un risque pays dans les pays les plus impactés par la crise ;
- le Groupe a mené des analyses de sensibilité aux variations des hypothèses de taux d'actualisation et de croissance à l'infini. Ces analyses ne révèlent pas de risque particulier, les taux menant à une marge nulle n'étant pas raisonnables par rapport à ceux utilisés dans les tests. Une augmentation de 1 point du taux d'actualisation ou une diminution de 1 point du taux de croissance à l'infini ne conduirait pas à constater une perte de valeur.

Des tests de perte de valeur complémentaires sont effectués si des événements ou circonstances particulières indiquent une perte de valeur potentielle.



NOTE 12 **IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

(en milliers d'euros)	LOGICIELS	MARQUES & BREVETS	RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT	IMMOBILISATIONS EN COURS	AUTRES	TOTAL
VALEUR BRUTE						
Au 1^{er} janvier 2009	56 754	41 830	3 812	7 353	964	110 713
Acquisitions	510	915	11	1 585	-	3 021
Acquisition de filiales	1 851	-	-	159	5 518	7 528
Générées en interne	-	-	-	2 408	-	2 408
Cessions/Mises au rebut	(510)	(2)	(19)	(127)	(138)	(796)
Transferts	8 941	205	(207)	(8 709)	(16)	214
Écarts de conversion	(371)	1 801	(68)	180	(124)	1 418
Au 1^{er} janvier 2010	67 175	44 749	3 529	2 849	6 204	124 506
Acquisitions	234	930	(0)	3 491	52	4 707
Générées en interne	-	-	-	1 636	-	1 636
Cessions/Mises au rebut	(5 881)	(68)	-	(11)	(3 108)	(9 068)
Transferts	3 142	-	-	(3 142)	-	-
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 10-4)	-	(1)	-	-	(4)	(5)
Écarts de conversion	1 177	4 002	152	(120)	583	5 794
Au 31 décembre 2010	65 847	49 612	3 681	4 703	3 727	127 570
AMORTISSEMENTS ET PERTE DE VALEUR						
Au 1^{er} janvier 2009	41 240	28 937	3 299	-	474	73 950
Acquisition de filiales	1 694	-	-	-	132	1 826
Amortissements de la période	7 658	1 195	215	-	1 060	10 128
Cessions/Mises au rebut	(507)	-	(19)	-	(10)	(536)
Transferts	41	-	-	-	-	41
Écarts de conversion	(149)	(860)	(68)	-	19	(1 058)
Au 1^{er} janvier 2010	49 977	29 272	3 427	-	1 675	84 351
Amortissements de la période	7 185	1 195	94	-	199	8 673
Perte de valeur	62	-	-	-	-	62
Cessions/Mises au rebut	(5 876)	(21)	-	-	(1 130)	(7 027)
Transferts vers les actifs destinés à être cédés (cf. Note 10-4)	-	-	-	-	(4)	(4)
Écarts de conversion	934	2 194	152	-	73	3 353
Au 31 décembre 2010	52 282	32 640	3 673	-	813	89 408
VALEUR NETTE						
Au 31 décembre 2010	13 565	16 972	8	4 703	2 914	38 162
Au 31 décembre 2009	17 198	15 477	102	2 849	4 529	40 155

Logiciels

Les logiciels générés en interne concernent essentiellement des investissements liés à des améliorations des systèmes d'information.

Marques et brevets

La principale marque enregistrée au bilan est la marque Pimaco® pour 13,8 millions d'euros, acquise en 2006. Cette marque a une durée de vie indéterminée. Pour les besoins des tests d'impairment, elle est rattachée à l'unité génératrice de trésorerie constituée par la filiale PIMACO.



NOTE 13 TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

13-1 Variations de la valeur des titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	VALEUR DES TITRES AU 31 DÉC. 2009	PART DU GROUPE DANS LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE	DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	ÉCARTS DE CONVERSION	VALEUR DES TITRES AU 31 DÉC. 2010
Cello Pens ^(a)	67 092	5 000	-	-	72 092
Autres	9	-	-	2	11
TOTAL	67 101	5 000	-	2	72 103

(a) La valeur des titres inclut la marque Cello® pour 12 millions d'euros et le goodwill pour 34,3 millions d'euros constatés par le Groupe BIC lors de l'acquisition des six entités.

Le 21 janvier 2009, le Groupe BIC a signé un accord définitif avec le groupe indien Cello aux termes duquel le Groupe BIC acquiert 40 % de l'activité d'instruments d'écriture du groupe Cello pour un montant de 7,9 milliards de roupies indiennes. Dans le cadre de cet accord, le Groupe BIC dispose d'une option d'achat lui permettant d'augmenter en 2013 sa participation à hauteur de 55 % à un prix déterminé sur la base d'une formule liée aux résultats.

Le 5 mars 2009, le Groupe BIC a acquis, à hauteur de 3,8 milliards de roupies indiennes, 40 % de six entités consolidées par mise en équivalence à partir du 1^{er} avril 2009.

L'acquisition du solde (40 % d'une entité) ne s'est pas faite en 2009.

Le 4 janvier 2010, Cello a proposé au Groupe BIC de mettre fin aux contrats définitifs signés le 21 janvier 2009, "selon des conditions à définir d'un commun accord". Le Groupe BIC a confirmé son intention de les faire appliquer.

Le 4 août 2010, le Groupe BIC a annoncé sa décision d'engager une procédure d'arbitrage afin d'obtenir l'application totale de ces

accords, à savoir l'acquisition de 40 % d'une entité restante. La procédure d'arbitrage est en cours.

Les impacts comptables 2010 des instruments de couverture mis en place pour l'acquisition des 40 % de l'entité restante sont détaillés en Note 23.

13-2 Informations financières relatives aux titres mis en équivalence

Le Groupe BIC exerçant un contrôle conjoint dans les six premières entités a opté pour leur consolidation par mise en équivalence.

Les informations financières résumées relatives aux titres mis en équivalence présentées ci-après sont déterminées sur la base des derniers états financiers disponibles. Ces informations correspondent à la consolidation de l'intégralité des six entités en date du 31 mars 2010, date de clôture annuelle du groupe Cello.

(en millions de Roupies indiennes)	CHIFFRE D'AFFAIRES	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT NET	TOTAL ACTIF	CAPITAUX PROPRES	AUTRES PASSIFS
Cello Pens	3 539	1 122	797	3 557	2 871	686



NOTE 14 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Autres titres immobilisés		79	78	70
Dépôts de garantie		12 329	2 613	2 218
Actifs de régimes de retraite	21-2	753	1 870	4 126
Autres actifs non courants		6 896	8 006	10 141
TOTAL		20 057	12 567	16 555

Au 31 décembre 2008, les dépôts de garantie correspondaient principalement à des investissements long terme qui ont été remplacés par des placements court terme en trésorerie et équivalents de trésorerie sur 2009.

NOTE 15 VARIATION DES BESOINS D'EXPLOITATION

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2009	IMPACT DANS LE TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	CESSION DE L'ACTIVITÉ DE PRODUITS FUNÉRAIRES	ÉCARTS DE CONVERSION ET AUTRES	31 DÉC. 2010
Stocks et en-cours – Valeur nette	300 973	25 244	(1 991)	19 775	344 001
• Stocks et en-cours – Valeur brute	325 616	23 273	(1 991)	20 839	367 737
• Stocks et en-cours – Dépréciation	(24 643)	1 971	-	(1 064)	(23 736)
Clients et autres créances	361 172	12 466	(2 121)	17 797	389 314
Fournisseurs et comptes rattachés	(120 430)	(5 842)	248	(4 231)	(130 255)
Autres créances et autres dettes	(128 162)	(30 549)	948	4 434	(153 329)
BESOINS D'EXPLOITATION NETS	TFT	413 553	1 319	(2 916)	449 731

TFT : cf. Tableau de flux de trésorerie consolidés.

NOTE 16 EXPOSITION AUX RISQUES DU MARCHÉ**16-1 Risque de contrepartie**

Tous les instruments financiers sont mis en place avec des banques bénéficiant de notations de premier ordre d'agences internationales, et par conséquent le risque de contrepartie est très faible. Le *rating* minimal S&P des principales contreparties bancaires est de A+ sur le long terme, le *rating* moyen étant de AA-.

Les décisions d'investissement des excédents de trésorerie font l'objet d'une étude de risque de contrepartie (des dépositaires et des conservateurs) rigoureuse. La majorité des titres en portefeuille au 31 décembre 2010 sont sur des supports notés "investment grade". Le risque de contrepartie est jugé non significatif au 31 décembre 2010.

16-2 Risque de change

Cf. Note 23.

16-3 Risque de taux

Cf. Note 23.



16-4 Risque de liquidité

Le Groupe BIC gère ses capitaux propres de manière à conserver une situation de trésorerie positive et disponible, afin de mener à bien sa stratégie de développement et/ou de croissance externe. Les excédents et besoins de trésorerie du Groupe sont directement gérés par le Département Trésorerie, en suivant une politique prudente, qui vise à éviter tout risque de perte sur le capital, et à conserver une situation de liquidité satisfaisante. Les excédents de trésorerie sont principalement investis sur des OPCVM monétaires, des TCN et équivalents de trésorerie dont la volatilité est inférieure à 0,5 avec une durée de placement recommandée inférieure à trois mois. La part plus structurelle de la trésorerie peut être investie sur des fonds

qualifiés de "monétaires dynamiques" dont l'horizon de placement des valeurs en portefeuille peut être supérieur à six mois. L'ensemble des lignes de placement fait l'objet d'un suivi *mark-to-market* deux fois par mois par le Département Trésorerie et vise à maintenir une performance annuelle moyenne supérieure au taux Eonia capitalisé.

Aucun fonds détenu au 31 décembre 2010 ne repose sur une mono-stratégie crédit. Le fonds le plus important en portefeuille représente moins de 20 % du total des placements gérés par le Département Trésorerie. La structure du portefeuille est composée, au 31 décembre 2010, de 77 % de produits de type "monétaires réguliers" à liquidité quotidienne.

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Équivalents de trésorerie : valeurs mobilières de placement	131 909	329 526	193 891
Disponibilités	93 083	150 817	177 300
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, HORS DÉCOUVERTS BANCAIRES	224 992	480 343	371 191

16-5 Risque de crédit

Le risque de crédit auquel le Groupe est exposé provient essentiellement de ses clients et autres créances. Les montants présentés dans le bilan sont nets des pertes de valeur comptabilisées sur les créances douteuses. La concentration du risque de crédit du Groupe n'est pas significative, le risque étant réparti sur un grand nombre de clients.

Les clients et autres créances comprennent :

- des montants bruts à recevoir sur la vente de produits ainsi que d'autres créances, correspondant principalement à des crédits de TVA. Ces clients et autres créances sont des actifs court terme, ayant une échéance à moins de 12 mois ;

- des pertes de valeur pour les montants estimés irrécouvrables sur la vente de produits. Ces pertes de valeur ont été déterminées par référence à l'historique des défaillances et selon l'environnement économique actuel. Elles sont comptabilisées dans un compte distinct.

Le Groupe estime que la valeur d'inventaire des clients et autres créances est proche de leur juste valeur. Les créances échues non dépréciées ne sont pas significatives au niveau du Groupe au 31 décembre 2010.

L'exposition maximale au risque de crédit est représentée par la valeur nette comptable des actifs financiers au bilan, incluant les dérivés ayant des valeurs de marché positives (cf. tableau ci-dessous) :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Créances clients brutes			
• Non échues ou échues depuis moins de 60 jours	282 914	338 331	370 521
• Échues depuis 60 à 90 jours	6 415	5 167	5 322
• Échues depuis 90 à 120 jours	3 690	4 564	3 559
• Échues depuis plus de 120 jours	10 634	7 420	5 968
Total créances clients brutes	303 653	355 482	385 370
Créances douteuses	8 849	9 176	11 656
TOTAL AVANT DÉPRÉCIATION	312 502	364 658	397 026
Dépréciation des créances	(17 334)	(20 318)	(22 224)
Autres créances	19 940	16 832	14 511
CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES – NET	315 108	361 172	389 314

16-6 Juste valeur des actifs et passifs financiers

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du compte de résultat			
• Détenus à des fins de transaction ^(a) – Niveau 1	150 385	369 639	234 563
• Désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale	-	-	-
Instruments dérivés – comptabilité de couverture – Niveau 2	20 071	7 803	5 192
• Dont contrats de change à terme	17 978	7 765	5 122
• Dont options de change	2 093	38	70
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-
Prêts et créances (dont trésorerie)	406 656	511 989	566 743
Disponibles à la vente	79	78	70
Passifs financiers			
À la juste valeur par le biais du compte de résultat			
• Détenus à des fins de transaction	-	-	-
• Désignés comme tels lors de leur comptabilisation initiale	-	-	-
Instruments dérivés – comptabilité de couverture – Niveau 2	5 089	8 902	4 827
Au coût amorti	125 018	335 591	144 745

(a) Il s'agit des OPCVM monétaires et des autres actifs financiers courants.

Le Groupe estime que la valeur d'inventaire des actifs et passifs financiers est proche de leur juste valeur.

Les instruments financiers ci-dessus évalués à la juste valeur sont classés en niveaux de juste valeur de la manière suivante :

- Niveau 1 (instrument coté sur un marché actif) : OPCVM monétaires et autres actifs financiers courants ;

- Niveau 2 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données de marché observables) : instruments dérivés – comptabilité de couverture ;
- Niveau 3 (évaluation faisant appel à des techniques de valorisation s'appuyant sur des données non observables) : aucun instrument ne correspond à ce niveau au 31 décembre 2010.

16-7 Charges et produits nets par catégorie

Les charges et produits nets suivants relatifs aux actifs et passifs financiers ont été reconnus dans le compte de résultat au cours de l'exercice 2010 :

(en milliers d'euros)	INTÉRÊTS	RÉÉVALUATION			(CHARGES)/PRODUITS NETS		
		Juste valeur ^(a)	Conversion	Dépréciation	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2008
Actifs et passifs financiers							
À la juste valeur par le biais du compte de résultat	3 705	-	-	-	3 705	6 189	4 428
Instruments dérivés – comptabilité de couverture	-	(1 930)	-	-	(1 930)	194	331
Prêts et créances (dont trésorerie)	5 777	-	11 849	(1 906)	15 720	8 281	4 767
Au coût amorti	(9 779)	-	1 074	-	(8 705)	(7 262)	(4 317)
TOTAL	(298)	(1 930)	12 923	(1 906)	8 789	7 402	5 209

(a) Dont 746 milliers d'euros recyclés des capitaux propres en résultat opérationnel.



NOTE 17 CAPITAL

17-1 Capital

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Capital social autorisé, émis et entièrement libéré	185 484	185 559	185 991
Rachat d'actions de la Société	(1 626)	(1 328)	(1 863)
CAPITAL	183 858	184 231	184 128

Au 31 décembre 2010, le capital social de SOCIÉTÉ BIC est de 185 990 536,04 euros et est composé de 48 688 622 actions de 3,82 euros chacune. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double.

Par ailleurs, SOCIÉTÉ BIC détenait 437 771 de ses actions, acquises au prix moyen de 48,72 euros sur le fondement des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce et représentant 0,90 % des actions émises.

17-2 Actions propres de SOCIÉTÉ BIC et programme de rachat d'actions au 31 décembre 2010

FONDEMENT DE L'ACQUISITION	NOMBRE D' ACTIONS	COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros)	% DU CAPITAL
Contrat de liquidité – art. L. 225-209 C. com ^(a)	5 979	65,13	0,01 %
Annulation – art. L. 225-209 C. com ^(a)	197 675	63,85	0,41 %
Mise en œuvre de plans d'options d'achat d'actions ou attribution d'actions gratuites ^(b) – art. L. 225-208 et L. 225-209 C. com ^(a)	234 117	35,52	0,48 %
TOTAL ^(c)	437 771	48,72	0,90 %

(a) Code de commerce.

(b) Dont 54 734 actions relatives à des options qui ne sont plus exerçables (caducité des options accordées dans le cadre des plans de 1998 et 1999 ou départs de salariés du Groupe).

(c) BIC CORPORATION détenait en plus, au 31 décembre 2010, 50 060 actions SOCIÉTÉ BIC, soit 0,10 % du capital.

SOCIÉTÉ BIC a été autorisée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 à renouveler son programme de rachat d'actions.

ACTIONS RACHETÉES EN 2010 ^(a)	
• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 14 mai 2009	-
• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010	694 780
Cours moyen de rachat des actions sur l'exercice 2010 (en euros)	60,52

(a) Hors actions rachetées dans le cadre du contrat de liquidité.

NOMBRE D' ACTIONS ANNULÉES EN 2010	TOTAL	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 FÉVRIER 2010	CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 OCTOBRE 2010
• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 14 mai 2009	48 821	48 821	-
• au titre du programme autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010	497 105	-	497 105
TOTAL	545 926	48 821	497 105

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 645 926 actions, soit 1,33 % du capital social au 31 décembre 2010.



À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2010, les actionnaires détenant plus des 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont les suivants :

	31 DÉC. 2010	
	% en actions (environ)	% en droits de vote (environ)
SOCIÉTÉ M.B.D.	25,55 %	34,52 %
Famille Bich	17,18 %	21,21 %
Silchester International Investors LLP	5,77 %	7,52 %

NOTE 18 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

18-1 Attribution d'options de souscription d'actions

Tous les plans attribués sont des plans se dénouant en actions.

Programme de stock-options du Groupe :

Usant de la faculté offerte lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010, le Conseil d'Administration, au cours de sa séance du 16 décembre 2010, a consenti des options de souscription portant sur 382 950 actions, au bénéfice de 643 dirigeants et salariés de

SOCIÉTÉ BIC ou de ses filiales, au prix de 63,71 euros. Ces options ne pourront être exercées qu'au terme de la troisième année suivant leur attribution.

	PLAN N° 4	PLAN N° 5	PLAN N° 6	PLAN N° 7	PLAN N° 8	PLAN N° 9	PLAN N° 10	PLAN N° 11	PLAN N° 12	PLAN N° 13
Date de l'Assemblée Générale	12 mai 1998	12 mai 1998	28 mai 2003	28 mai 2003	28 mai 2003	24 mai 2006	24 mai 2006	21 mai 2008	21 mai 2008	12 mai 2010
Date du Conseil d'Administration	13 déc. 2001	10 déc. 2002	17 déc. 2003	15 déc. 2004	14 déc. 2005	13 déc. 2006	11 déc. 2007	10 déc. 2008	15 déc. 2009	16 déc. 2010
Nombre de bénéficiaires	551	564	555	563	575	567	633	613	602	643
Nombre d'options de souscription	367 700	375 000	377 550	370 450	427 850	398 500	440 500	371 400	360 000	382 950
Dont options pouvant être attribuées aux :										
• membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2010 (cf. <i>Gouvernement d'entreprise</i> , § 3. 2. 3.)	39 050	44 000	56 500	46 650	48 650	40 650	43 500	-	-	-
• mandataires sociaux	13 200	12 000	20 500	17 000	20 000	5 000	5 000	-	-	-
• Mario Guevara	13 200	12 000	14 000	12 000	15 000	-	-	-	-	-
• Marie-Aimée Bich-Dufour	-	-	6 500	5 000	5 000	5 000	5 000	-	-	-
• 10 premiers salariés non mandataires sociaux	53 800	61 100	61 500	48 500	47 500	49 500	51 500	34 050	33 800	33 350
Première date d'exercice de l'option	14 déc. 2004	11 déc. 2005	18 déc. 2006	16 déc. 2007	15 déc. 2008	14 déc. 2009	12 déc. 2010	11 déc. 2011	16 déc. 2012	17 déc. 2013
Date d'expiration de l'option	12 déc. 2011	9 déc. 2012	16 déc. 2013	14 déc. 2014	13 déc. 2015	12 déc. 2014	10 déc. 2015	9 déc. 2016	14 déc. 2017	15 déc. 2018
Prix d'exercice (en euros) ^(a)	36,57	30,93	36,96	36,76	50,01	52,35	49,62	40,18	47,99	63,71
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2010	264 880	280 870	256 972	227 517	195 957	144 139	58 125	-	-	-
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2010	84 200	66 810	66 750	73 000	73 600	49 900	28 000	14 950	7 450	-
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2010	18 620	27 320	53 828	69 933	158 293	204 461	354 375	356 450	352 550	382 950

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Les plans n° 1 et n° 2 (options d'achat) ont expiré le 16 décembre 2008 et le 16 décembre 2009 respectivement.

Le plan n° 3 (options de souscription) a expiré le 17 décembre 2010. Sur un total de 376 150 options attribuées, 253 690 options ont été

exercées à un prix de 41,03 euros, 120 280 options sont devenues caduques suite au départ de salariés et 2 180 options sont devenues caduques suite à l'arrivée à échéance du plan.



Détermination de la juste valeur des instruments attribués et impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2010 :

PLAN – ANNÉE D'ATTRIBUTION	JUSTE VALEUR UNITAIRE DES PLANS – MODÈLE BINOMIAL (en euros)		CHARGE PASSÉE EN COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)		
	Bénéficiaires français	Autres bénéficiaires	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Plan n° 8 – 2005	14,28	13,59	1 716	-	-
Plan n° 9 – 2006	13,19	12,67	1 476	1 575	-
Plan n° 10 – 2007	11,67	11,27	1 515	1 571	1 526
Plan n° 11 – 2008	11,76	11,38	73	1 285	1 342
Plan n° 12 – 2009	11,32	11,07	-	52	1 210
Plan n° 13 – 2010	15,71	15,36	-	-	72
TOTAL			4 780	4 483	4 150

Hypothèses retenues pour l'évaluation de la juste valeur des plans d'option de souscription d'actions selon le modèle binomial :

	PLAN N° 8	PLAN N° 9	PLAN N° 10	PLAN N° 11	PLAN N° 12	PLAN N° 13
Volatilité attendue	36,00 %	30,00 %	25,00 %	29,00 %	26,00 %	26,00 %
Taux sans risque	3,14 %	3,78 %	4,16 %	3,56 %	2,95 %	3,31 %
Taux de dividende attendu	1,60 %	2,00 %	2,50 %	2,50 %	2,75 %	2,90 %
Durée de vie théorique en années ^(a)	5,81 et 5,37	5,18 et 4,79	6,29 et 5,89	6,18 et 5,70	6,36 et 5,94	6,32 et 5,87

(a) Le premier chiffre concerne la durée pour un résident fiscal français, le second concerne la durée pour un résident fiscal d'un autre pays.

18-2 Attribution d'actions gratuites

Préalablement autorisé par l'Assemblée Générale du 23 mai 2007, le Conseil d'Administration a approuvé l'attribution de 83 475 actions gratuites le 16 février 2010. Ces attributions sont soumises à des conditions de performance interne.

	PLAN N° 1		PLAN N° 2		PLAN N° 3		PLAN N° 4		PLAN N° 5		PLAN N° 6
Date de l'Assemblée Générale	19 mai 2005		19 mai 2005		19 mai 2005		23 mai 2007		23 mai 2007		23 mai 2007
Date du Conseil d'Administration	19 mai 2005		14 décembre 2005		13 décembre 2006		11 décembre 2007		10 février 2009		16 février 2010
Attribution	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire	Principale	Secondaire	Principale
Nombre de bénéficiaires	12	11	12	11	9	8	11	10	17	16	27
Nombre d'actions gratuites attribuées	31 800	2 618	31 800	2 618	33 450	2 352	37 550	2 644	57 500	2 643	83 475
Date de transfert	19 mai 2008	19 mai 2012	14 mars 2009	14 mars 2013	13 mars 2010	13 mars 2014	11 mars 2011	11 mars 2015	10 mars 2012	10 mars 2016	15 mars 2013
Nombre d'actions définitivement acquises au 31 décembre 2010 ^(a)	20 405	-	15 741	-	31 443	-	-	-	-	-	-
Nombre d'attributions d'actions gratuites caduques au 31 décembre 2010 ^(b)	11 395	1 290	16 059	1 594	2 007	696	-	604	-	-	-
Nombre d'actions restant à attribuer au 31 décembre 2010	-	1 328	-	1 024	-	1 656	37 550	2 040	57 500	2 643	83 475

(a) Les actions attribuées par SOCIÉTÉ BIC ont été physiquement transférées aux bénéficiaires en mai 2008 (7 420 actions), mars 2009 (5 724 actions) et mars 2010 (7 473 actions). En raison de la fiscalité américaine, les actions attribuées par BIC CORPORATION ne seront remises qu'en 2011 (12 985 actions), 2012 (10 017 actions) et 2013 (23 970 actions). En compensation des dividendes non reçus entre la date d'acquisition définitive des droits et la date de remise effective de ces actions, 1 645, 805 et 1 063 actions supplémentaires seront aussi transférées à ces dates respectives.

(b) Ces attributions d'actions gratuites sont devenues caduques suite au départ du bénéficiaire ou à la non-réalisation d'une partie des conditions de performance.

Estimation de la juste valeur des actions attribuées et impact sur le compte de résultat au 31 décembre 2010 :

PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS	JUSTE VALEUR UNITAIRE DES PLANS – MODÈLE BINOMIAL (en euros)		CHARGE/(PRODUIT) PASSÉ(E) EN COMPTE DE RÉSULTAT (en milliers d'euros)		
	Attribution principale	Attribution secondaire	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
19 mai 2005	40,51	38,00	(207)	8	3
14 décembre 2005	48,09	45,10	31	10	(5)
13 décembre 2006	50,67	46,77	221	427	356
11 décembre 2007	44,99	40,71	540	308	846
10 février 2009	36,10	32,34	-	459	865
16 février 2010	47,17	N/A	-	-	1 138
Dividendes équivalents ^(a)			-	12	15
TOTAL			585	1 224	3 218

(a) Les dividendes équivalents correspondent à la charge liée aux actions supplémentaires qui seront remises en 2011, 2012 et 2013 par BIC CORPORATION.

NOTE 19 EMPRUNTS

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Découverts bancaires	2 521	1 458	3 219
Emprunts bancaires (voir détail ci-dessous)	29 934	211 708	8 559
Engagements de location-financement	429	1 995	2 712
EMPRUNTS ET DÉCOUVERTS BANCAIRES	32 884	215 161	14 490

Les découverts bancaires sont exigibles à moins d'un an. La part long terme des engagements de location-financement est non significative.

Les emprunts bancaires ont les maturités suivantes :

ÉCHÉANCES DES REMBOURSEMENTS (en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Exigibles ou à moins d'1 an	19 076	51 449	7 880
Dans la 2 ^e année	8 057	43 225	679
Dans la 3 ^e année	2 801	39 012	-
Dans la 4 ^e année	-	39 011	-
Dans la 5 ^e année	-	39 011	-
Après 5 ans	-	-	-
TOTAL	29 934	211 708	8 559



Les principaux emprunts bancaires/lignes de crédits sont les suivants :

		31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Pays emprunteur	Devise	Contre-valeur euro		
• France	USD	-	195 089	-
• Brésil	BRL	19 274	8 894	5 162
• Malaisie	MYR	2 591	2 154	806
• Russie	USD	2 335	1 735	-
• Roumanie	EUR	1 753	1 566	-
• Chili	USD	1 145	-	-
• Autres	Divers	2 836	2 270	2 590
TOTAL		29 934	211 708	8 559

Des emprunts avaient été contractés en France en 2009 pour les acquisitions de :

- Cello Pens – février 2009 : deux emprunts pour un total de 156 millions de dollars américains ;
- Norwood Promotional Products – juillet 2009 : deux emprunts pour un total de 125 millions de dollars américains.

Ces emprunts avaient été contractés sur une référence de taux variable LIBOR USD 3 mois, plus marge, et faisaient l'objet d'une couverture de *swap* de taux contre taux fixe :

- à 3,1950 %, marge incluse, pour les deux emprunts Cello ;
- à une moyenne de 3,7350 %, marges incluses, pour les deux emprunts Norwood ;
- avec une maturité de cinq ans et un amortissement linéaire annuel.

La totalité des emprunts Cello a été remboursée par anticipation au cours du premier semestre 2010 :

- février 2010 : remboursement de la première échéance contractuelle soit 31,2 millions de dollars américains ;
- février 2010 : remboursement anticipé de 79 millions de dollars américains ;
- mai 2010 : remboursement anticipé du solde, soit 45,8 millions de dollars américains.

Ces emprunts ayant été qualifiés de couverture d'investissement net de BIC CORPORATION, les écarts de change générés par ces remboursements ont été comptabilisés en situation nette (cf. Note 23). L'arrêt anticipé des *swaps* de taux d'intérêts sur ces emprunts a généré une charge financière de 1,2 million d'euros (cf. Note 6).

La totalité des emprunts relatifs à l'acquisition de Norwood Promotional Products a été remboursée lors de la première échéance contractuelle début juillet 2010. Le *swap* de taux d'intérêt sur cet emprunt a ainsi été arrêté par anticipation, générant une charge financière de 2,1 millions d'euros (cf. Note 6).

L'emprunt au Brésil contracté pour l'acquisition de PIMACO a été intégralement remboursé en 2009. La part d'emprunt restante est relative à des acquisitions d'actifs.

Information sur les taux d'intérêt

En dehors des emprunts Cello et Norwood, les autres emprunts et lignes de crédit ont été contractés à taux variables allant de 3,6 % à 14,0 % au 31 décembre 2010. Les expositions relatives jugées non significatives n'ont pas été couvertes (cf. Note 23).

Information sur les clauses de covenant

Aucun des emprunts ne contient de clause de covenant pouvant déclencher l'exigibilité anticipée de la dette.



NOTE 20 PROVISIONS

(en milliers d'euros)	LITIGES	AUTRES RISQUES ET CHARGES	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2009	7 813	20 928	28 741
Acquisition de filiale	-	1 341	1 341
Dotations aux provisions	1 755	7 692	9 447
Reprises de provisions utilisées	(273)	(3 125)	(3 398)
Reprises de provisions non utilisées	(87)	(2 025)	(2 112)
Différences de change	2 095	1 357	3 452
Transferts et reclassement en passifs courants	(4 945)	4 150	(795)
Au 1^{er} janvier 2010	6 358	30 318	36 676
Dotations aux provisions	1 889	13 936	15 825
Reprises de provisions utilisées	(263)	(1 767)	(2 030)
Reprises de provisions non utilisées	(657)	(2 642)	(3 299)
Différences de change	523	2 406	2 929
Transferts et reclassement depuis les passifs courants	(522)	900	378
Au 31 décembre 2010	7 328	43 151	50 479

Au 31 décembre 2010, la provision pour litiges concerne principalement les risques distributeurs et contrats d'agents pour 4,0 millions d'euros (3,3 millions d'euros au 31 décembre 2009).

Les autres provisions correspondent principalement à des risques fiscaux et des risques de nature sociale (accidents du travail aux États-Unis) ainsi qu'aux litiges produits aux États-Unis pour 2,9 millions d'euros.



NOTE 21 RETRAITES ET AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL

21-1 Variation des engagements nets des plans à prestations définies

<i>(en milliers d'euros)</i>	RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL
VALEUR ACTUELLE DES OBLIGATIONS			
Au 1^{er} janvier 2010	323 772	64 001	387 773
Reclassement	(283)	1 051	768
Coûts de la période :	27 944	6 504	34 448
• Coûts des services rendus	7 365	2 389	9 754
• Frais financiers	20 203	4 115	24 318
• Réduction et liquidation	376	-	376
• Coûts des prestations passées	-	-	-
Prestations versées	(20 935)	(3 358)	(24 293)
Écarts actuariels sur engagement brut	20 956	3 577	24 533
Services passés non acquis	1 570	-	1 570
Écarts de conversion	18 536	4 460	22 996
Au 31 décembre 2010	A 371 560	76 235	447 795
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DE COUVERTURE			
Au 1^{er} janvier 2010	233 729	-	233 729
Coûts de la période :	18 110	-	18 110
• Rendement des actifs	18 110	-	18 110
• Réduction et liquidation	-	-	-
Prestations versées	(17 075)	-	(17 075)
Cotisations versées	17 863	-	17 863
Écarts actuariels sur actifs de couverture	13 297	-	13 297
Écarts de conversion	15 727	-	15 727
Au 31 décembre 2010	B 281 651	-	281 651
SERVICES PASSÉS NON RECONNUS			
Au 1^{er} janvier 2010	3 465	(1 200)	2 265
Coûts de la période :	(618)	216	(402)
• Réduction et liquidation	-	-	-
• Coût des prestations passées	(618)	216	(402)
Coût des services passés non reconnus	1 570	-	1 570
Écarts de conversion	62	(105)	(43)
Au 31 décembre 2010	C 4 479	(1 089)	3 390
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010	D = A-B-C 85 430	77 324	162 754
ENGAGEMENTS NETS AU BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009	86 578	65 201	151 779



21-2 Obligations financées/non financées

(en milliers d'euros)	RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL
Au 31 décembre 2010			
Juste valeur des obligations financées	332 869	-	332 869
Juste valeur des actifs de couverture	281 651	-	281 651
Excédent des obligations sur les actifs	51 218	-	51 218
Juste valeur des obligations non financées	38 691	76 235	114 926
Services passés non reconnus	(4 479)	1 089	(3 390)
Valeur nette au bilan	85 430	77 324	162 754
- Actif			4 126
- Passif			166 880

(en milliers d'euros)	RETRAITE	AUTRES AVANTAGES DU PERSONNEL	TOTAL
Au 31 décembre 2009			
Juste valeur des obligations financées	291 508	-	291 508
Juste valeur des actifs de couverture	233 729	-	233 729
Excédent des obligations sur les actifs	57 779	-	57 779
Juste valeur des obligations non financées	32 264	64 001	96 265
Services passés non reconnus	(3 465)	1 200	(2 265)
Valeur nette au bilan	86 578	65 201	151 779
- Actif			1 870
- Passif			153 649

Évolution sur cinq ans :

(en milliers d'euros)	2006	2007	2008	2009	2010
Juste valeur des obligations financées	297 045	262 847	249 587	291 508	332 869
Juste valeur des actifs de couverture	218 105	210 523	181 951	233 729	281 651
Excédent des obligations sur les actifs	78 940	52 324	67 636	57 779	51 218
Juste valeur des obligations non financées	56 940	51 380	83 891	96 265	114 926
Services passés non reconnus	(1 423)	(1 471)	(1 718)	(2 265)	(3 390)
Valeur nette au bilan	134 457	102 233	149 809	151 779	162 754
- Actif	1 108	1 866	753	1 870	4 126
- Passif	135 565	104 099	150 562	153 649	166 880



Variation de la dette nette sur cinq ans

(en milliers d'euros)	NOTES	2006	2007	2008	2009	2010
Valeur nette des avantages du personnel au bilan au 1er janvier		151 444	134 457	102 233	149 809	151 779
Coûts de la période comptabilisés au compte de résultat	21-3	17 599	12 690	13 166	26 832	16 740
Écarts actuariels comptabilisés en situation nette	21-4/ERG	(6 270)	(17 699)	70 220	139	11 237
Versements au titre des avantages du personnel	21-1/TFT	(16 528)	(16 939)	(34 073)	(25 264)	(25 081)
Acquisition de filiale		-	-	-	1 819	-
Transferts depuis les dettes court terme	21-1	-	-	-	-	768
Écarts de conversion		(11 788)	(10 276)	(1 737)	(1 556)	7 311
Valeur nette des avantages du personnel au bilan au 31 décembre		134 457	102 233	149 809	151 779	162 754
VARIATION DE LA VALEUR NETTE AU BILAN		(16 987)	(32 224)	47 576	1 970	10 975

ERG : cf. État du résultat global.

TFT : cf. Tableau de flux de trésorerie consolidés.

21-3 Coûts de la période

(en milliers d'euros)	ENGAGEMENTS DE RETRAITE		ACTIFS DE RÉGIME		CÔÛT DES PRESTATIONS PASSÉES			TOTAL	TOTAL AVANTAGES DU PERSONNEL	
	Retraite	Autres avantages du personnel	Retraite	Autres avantages du personnel	Retraite	Autres avantages du personnel	Retraite	Autres avantages du personnel	31 DÉC. 2010	31 DÉC. 2009
Coûts des services rendus	7 365	2 389	-	-	-	-	7 365	2 389	9 754	8 766
Frais financiers	20 203	4 115	-	-	-	-	20 203	4 115	24 318	20 303
Rendement des actifs	-	-	(18 110)	-	-	-	(18 110)	-	(18 110)	(12 536)
Réduction et liquidation	376	-	-	-	-	-	376	-	376	9 536
Coûts des prestations passées	-	-	-	-	(618)	216	618	(216)	402	764
TOTAL COÛTS DE LA PÉRIODE	27 944	6 504	(18 110)	-	(618)	216	10 452	6 288	16 740	26 832

En 2009, la ligne "réduction et liquidation" résultait principalement du Programme de Retraite Volontaire proposé aux salariés de BIC CORPORATION et BIC Graphic aux États-Unis. Ce programme faisait partie du plan 2009 de réduction des coûts et a été offert aux salariés

de plus de 55 ans, leur permettant d'obtenir de meilleures indemnités de retraite dans le cas d'un départ volontaire. Les coûts relatifs à ce plan ont été comptabilisés en "autres charges".



21-4 Informations complémentaires

1/ Suivi par nature des écarts actuariels reconnus en capitaux propres :

(en milliers d'euros)	ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION – RETRAITE	ÉCARTS ACTUARIELS SUR OBLIGATION – AUTRES AVANTAGES	ÉCARTS ACTUARIELS SUR ACTIFS – RETRAITE	TOTAL
Au 1^{er} janvier 2010				
Taux d'actualisation	1 151	(1 179)	1	(27)
Expérience	(7 667)	1 744	(26 589)	(32 512)
Autres hypothèses	(27 843)	(4 879)	596	(32 126)
TOTAL	(34 359)	(4 314)	(25 992)	(64 665)
Variation de la période (hors impact des écarts de change)				
Taux d'actualisation	(22 171)	(5 634)	22	(27 783)
Expérience	(1 939)	2 053	13 239	13 353
Autres hypothèses	3 153	4	36	3 193
TOTAL	(20 957)	(3 577)	13 297	(11 237)
Impact des écarts de change				
Taux d'actualisation	1 511	392	-	1 903
Expérience	(987)	74	(1 203)	(2 115)
Autres hypothèses	(1 228)	(383)	82	(1 530)
TOTAL	(704)	83	(1 121)	(1 742)
Au 31 décembre 2010				
Taux d'actualisation	(19 510)	(6 421)	23	(25 908)
Expérience	(10 591)	3 871	(14 553)	(21 273)
Autres hypothèses	(25 918)	(5 259)	713	(30 464)
TOTAL	(56 019)	(7 809)	(13 817)	(77 645)

2/ Actifs de couverture par nature :

(en milliers d'euros)	AU 31 DÉCEMBRE 2010		AU 31 DÉCEMBRE 2009	
Actions	176 831	63 %	144 356	62 %
Obligations et autres rendements à taux fixe	99 244	35 %	82 915	35 %
Monétaire	1 945	1 %	3 431	2 %
Autres	3 631	1 %	3 027	1 %
TOTAL	281 651	100 %	233 729	100 %



21-5 Hypothèses actuarielles des principaux pays

Les hypothèses actuarielles retenues dépendent des conditions économiques en vigueur dans chacun des pays concernés. Elles ont été ajustées en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et des statistiques de mortalité. Les hypothèses des plans constituant nos principaux engagements sont présentées ci-dessous :

AU 31 DÉCEMBRE 2010	ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	FRANCE
Taux d'actualisation	5,52 %	5,60 %	4,75 %
Taux de rendement des actifs	8,00 %	6,42 %	3,75 %
Taux de croissance des salaires	4,00 %	4,20 %	3,00 %

AU 31 DÉCEMBRE 2009	ÉTATS-UNIS	ROYAUME-UNI	FRANCE
Taux d'actualisation	6,03 %	5,50 %	5,25 %
Taux de rendement des actifs	8,00 %	5,94 %	3,75 %
Taux de croissance des salaires	4,00 %	4,10 %	3,00 %

Les taux d'actualisation pour les régimes de retraite aux États-Unis et au Royaume-Uni ont été déterminés sur la base de la "Mercer Pension Discount Yield Curve" qui est construite selon les rendements des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA. Pour les autres plans à l'international, les taux d'actualisation ont été déterminés selon les différents marchés des obligations d'entreprises de première catégorie de notation financière AA ou supérieure.

Le taux mentionné pour les États-Unis est celui du plan principal, chaque plan américain étant évalué avec un taux d'actualisation spécifique (de 3,80 à 5,73 %).

Sensibilité de l'obligation à un changement du taux d'actualisation

Selon les estimations établies par le Groupe, une variation de +/- 1 % du taux d'actualisation pour ces trois pays entraînerait une variation des engagements de, respectivement, -11,7 % et + 14,6 %. Ce changement n'impacterait cependant pas en totalité la dette nette du Groupe relative aux avantages du personnel, la variation des actifs de couverture pouvant compenser partiellement cet impact.

21-6 Information par zone géographique

AU 31 DÉCEMBRE 2010 (en milliers d'euros)	OBLIGATION		ACTIFS DE COUVERTURE		OBLIGATION NETTE	
Europe	84 208	18,8 %	45 841	16,3 %	34 599	21,3 %
Amérique du Nord	355 202	79,3 %	234 175	83,1 %	121 418	74,6 %
Autres pays	8 385	1,9 %	1 635	0,6 %	6 737	4,1 %
TOTAL	447 795	100 %	281 651	100 %	162 754	100 %

AU 31 DÉCEMBRE 2009 (en milliers d'euros)	OBLIGATION		ACTIFS DE COUVERTURE		OBLIGATION NETTE	
Europe	82 764	21,3 %	43 631	18,7 %	36 280	23,9 %
Amérique du Nord	299 571	77,3 %	188 597	80,7 %	111 576	73,5 %
Autres pays	5 437	1,4 %	1 501	0,6 %	3 923	2,6 %
TOTAL	387 772	100 %	233 729	100 %	151 779	100 %

Pour les plans situés en Amérique du Nord et en Europe (essentiellement au Royaume-Uni), le niveau des actifs de couverture au 31 décembre 2010 est conforme aux engagements minimaux de couverture, légalement ou contractuellement définis.

NOTE 22 IMPÔTS DIFFÉRÉS

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Impôts différés actifs	108 762	110 664	136 140
Impôts différés passifs	(23 957)	(19 390)	(22 367)
POSITION NETTE	84 805	91 274	113 773

L'évolution sur l'année de la situation du Groupe en matière d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010
À l'ouverture de l'exercice	91 274
Produit/(Charge) d'imposition différée de la période ^(a)	11 598
Comptabilisation en situation nette	5 272
Écarts de conversion	5 629
À la clôture de l'exercice	113 773

(a) Hors montants comptabilisés en provision pour risques et charges.

Origine des impôts différés actifs :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010
Impôts différés actifs liés à des différences temporaires	134 581
Impôts différés actifs liés à des reports déficitaires	1 559
Impôts différés actifs	136 140

NOTE 23 INSTRUMENTS FINANCIERS**Dérivés et comptabilité de couverture**

La gestion des risques financiers est principalement concentrée au niveau de SOCIÉTÉ BIC, et gérée et/ou coordonnée par la Trésorerie Groupe.

Ce département n'est pas constitué en centre de profit.

La Trésorerie Groupe est en contact permanent avec les filiales et collecte tout au long de l'année les informations qui permettent d'identifier, de suivre et de piloter la gestion des risques.

En matière de change, la politique de couverture est de couvrir l'exposition nette par devise sur une base annuelle. Les positions acheteuses et vendeuses sont agrégées, et le nominal net déterminé fait l'objet de couvertures sur le marché.

En fonction de l'évolution du marché des changes, la Trésorerie Groupe peut accélérer le rythme de couverture afin de profiter de tendances favorables ou au contraire le ralentir pour ne pas figer trop tôt un taux de change et rester flexible.

L'ensemble des positions est suivi en permanence et en temps réel par la Trésorerie Groupe qui dispose des systèmes d'information et de calcul nécessaires.

Une mise à jour de toutes les positions est communiquée au Management chaque mois, détaillée par devise, par produit (contrats à terme, options, etc.) et par objet (couverture de flux commerciaux ou d'investissements nets).

En présence de contraintes locales qui ne permettent pas une complète centralisation aux meilleures conditions pour le Groupe BIC, les couvertures sont réalisées localement sous le strict contrôle de la Trésorerie Groupe.

Risque de change

Pour gérer son risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme, des *swaps* de devises et des produits optionnels. Les contrats de change à terme sont comptabilisés comme des couvertures dans la mesure où ils sont identifiés comme tels. Ces couvertures peuvent concerner l'investissement net du Groupe dans certaines entités étrangères, des créances ou des dettes en devises ou des engagements fermes en devises.



Compte tenu de la centralisation de trésorerie mise en place depuis 2002, SOCIÉTÉ BIC dispose de comptes courants avec ses principales filiales. Les soldes créditeurs en devises sont "swappés" contre euro à très court terme et l'euro est investi en OPCVM monétaires et autres produits de placements court terme.

Chaque jour la Trésorerie Groupe ajuste la position de liquidité des comptes courants grâce aux *swaps* de devises réalisés sur le marché. Cette gestion spécifique, si elle utilise des produits de change, ne peut pas être considérée comme une gestion de risque de change à part entière au même titre qu'une couverture classique, car il n'y a jamais conversion définitive des soldes bancaires. Il ne s'agit que d'une gestion de liquidité en devises par laquelle SOCIÉTÉ BIC optimise son financement.

Risque de taux

Au 31 décembre 2010, le Groupe n'a plus de dette significative ni d'instrument de trésorerie associé. En 2009, l'endettement brut long terme correspondait principalement aux emprunts en dollars américains contractés en France pour financer les acquisitions de Cello Pens et Norwood Promotional Products LLC (cf. Note 19). Les taux variables de ces emprunts avaient fait l'objet de *swaps* de taux d'intérêt contre taux fixe, sur la durée de l'emprunt.

L'exposition aux taux d'intérêt sur les autres emprunts est très limitée. Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variables. La survenance de ces positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.

Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2010

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2010 (en milliers d'euros) :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION	QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT	RÉSULTAT FINANCIER – IMPACT AVANT IMPÔT – NOTE 6 ^(a)	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT ^(a)	ACTIFS COURANTS	ACTIFS NON COURANTS	PASSIFS COURANTS	PASSIFS NON COURANTS
Impact de la réévaluation des instruments de couverture – hors opération de financement de l'acquisition de Cello Pens							
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/ Risque de change	(1 644)	(792)	5 073	-	(2 346)	(29)
Dividendes	Investissement net/ Risque de change	-	(8)	48	-	(57)	-
Sous-total (1)		(1 644)	(800)	5 122	-	(2 403)	(29)
Impact de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises – Sous-total (2)							
	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change	(3 377)	-	-	-	(1 481)	-
Impact de l'opération de financement de l'acquisition de Cello Pens							
Cello – Extourne de la réévaluation de décembre 2009 des <i>swaps</i> EUR/USD et NDF USD/INR	Flux de trésorerie/ Risque de change	-	7 529	-	-	-	-
Cello – Gains nets réalisés sur les NDF débouclés ^(b)	Flux de trésorerie/ Risque de change	-	845	-	-	-	-
Cello – Perte réalisée sur le <i>swap</i> EUR/USD débouclé ^(c)	Flux de trésorerie/ Risque de change	-	(4 502)	-	-	-	-
Cello – Extourne de la réévaluation de décembre 2009 des <i>swaps</i> de taux d'intérêts ^(d)	Flux de trésorerie/ Risque de taux	-	186	-	-	-	-
Cello – Impact 2010 des écarts de change réalisés sur l'emprunt ^(e)	Investissement net/ Risque de change	-	(10 293)	-	-	-	-
Sous-total (3)		-	(6 235)	-	-	-	-



INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION	QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT	RÉSULTAT FINANCIER – IMPACT AVANT IMPÔT – NOTE 6 ^(a)	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT ^(a)	ACTIFS COURANTS	ACTIFS NON COURANTS	PASSIFS COURANTS	PASSIFS NON COURANTS
Impact de l'opération de financement de l'acquisition de Norwood							
Norwood – Extourne de la réévaluation de décembre 2009 des swaps de taux d'intérêts ^(f)	Flux de trésorerie/ Risque de taux	-	440	-	-	-	-
Norwood – Réévaluation du swap couvrant l'exposition en USD de l'emprunt inter-compagnie ^(g)	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change	(914)	-	-	-	(914)	-
Sous-total (4)		(914)	440	-	-	(914)	-
TOTAL 1+2+3+4		(5 935)	(6 595)	5 122	-	(4 798)	(29)

(a) Il s'agit du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2010 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2009.

Les flux commerciaux en dollars américains pour 2011 ont été revus à la hausse. Afin de prendre en compte ces révisions, la Direction de BIC a décidé, en septembre 2010, de reclasser l'ensemble des couvertures initialement qualifiées de couvertures d'investissement net en couvertures de flux de trésorerie, avec effet immédiat. Ce reclassement n'a pas d'impact significatif sur le compte de résultat 2010.

En outre, les filiales du Groupe BIC ayant des taux garantis ont réévalué leurs créances et dettes au taux garanti à fin décembre 2010, impactant le résultat d'exploitation pour 746 milliers d'euros.

(b) La deuxième phase d'acquisition de Cello Pens ayant été retardée, le NDF initialement contracté pour couvrir la conversion des USD en INR est arrivé à échéance et de nouveaux NDF ont été successivement mis en place, le dernier ayant expiré en février 2010. Le gain net réalisé sur ces NDF arrivés à échéance (5 071 milliers d'euros en 2009 et 845 milliers d'euros en 2010) est comptabilisé en situation nette et viendra diminuer le prix d'acquisition de la seconde tranche. Le point sur la seconde tranche d'acquisition de Cello Pens est présenté en Note 13.

(c) La deuxième phase d'acquisition de Cello Pens ayant été retardée, le swap initialement contracté pour couvrir la conversion des EUR en USD a été prolongé à chaque échéance pour finalement expirer en février 2010. La perte réalisée sur ce swap est comptabilisée en situation nette et viendra augmenter le prix d'acquisition de la seconde tranche. Le point sur la seconde tranche d'acquisition de Cello Pens est présenté en Note 13.

(d) BIC a décidé de rembourser par anticipation la totalité de l'emprunt Cello en février et mai 2010. Le swap de taux d'intérêt relatif à cet emprunt a ainsi été débouclé par anticipation en 2010, engendrant une charge financière de 1,2 million d'euros (cf. Note 6).

(e) Selon les normes IAS 32/39, les emprunts Cello ont été qualifiés de couverture d'investissement net de BIC CORPORATION. L'impact de la réévaluation en euros de ces emprunts est dès lors comptabilisé en situation nette. Au 31 décembre 2009, l'impact en situation nette était de 13,9 millions d'euros. Après remboursement total de l'emprunt en 2010, l'impact définitif en situation nette est de 3,6 millions d'euros.

(f) BIC a décidé de rembourser par anticipation la totalité de l'emprunt Norwood lors de la première échéance contractuelle début juillet. Le swap de taux d'intérêt relatif à cet emprunt a été arrêté par anticipation en juin 2010, n'étant ainsi plus qualifié de couverture de flux de trésorerie et engendrant une charge financière de 2,1 millions d'euros (cf. Note 6).

(g) SOCIÉTÉ BIC a répliqué en interne l'emprunt qu'elle avait avec les banques. Ce prêt inter-compagnie en dollars américains n'est pas encore remboursé et un swap a été mis en place pour couvrir l'exposition de change ainsi créée.



Risque de taux

En 2009, le Groupe avait négocié des couvertures liées au risque de taux d'intérêt par lesquelles SOCIÉTÉ BIC échangeait les taux variables de ses emprunts contre des taux fixes (cf. Note 19).

Ces couvertures concernaient les emprunts relatifs aux deux acquisitions suivantes :

- Cello Pens : emprunt de 156 millions de dollars américains – taux variable (LIBOR USD 3 mois + marge) couvert par un swap contre taux fixe de 3,1950 % (marge incluse) sur cinq ans et amorti linéairement ;
- Norwood Promotional Products : emprunt de 125 millions de dollars américains – taux variable (LIBOR USD 3 mois + marge) couvert par un swap contre taux moyen fixe de 3,7350 % (marge incluse) sur cinq ans et amorti linéairement.

Comme les emprunts Cello ont été remboursés par anticipation (cf. Note 19), les swaps de taux d'intérêts correspondant ont été restructurés (février 2010) et finalement débouclés par anticipation (mai 2010), engendrant le paiement d'une charge financière comptabilisée en compte de résultat (cf. Note 6).

Comme les emprunts Norwood ont été remboursés par anticipation (cf. Note 19), les swaps de taux d'intérêts correspondant ont été débouclés par anticipation (juin 2010), engendrant le paiement d'une charge financière comptabilisée en compte de résultat (cf. Note 6).

Impact des couvertures des risques de change et de taux dans les comptes consolidés au 31 décembre 2009

Les montants suivants ont été comptabilisés à la juste valeur des instruments dérivés au 31 décembre 2009 (en milliers d'euros) :

INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET RÉÉVALUATION	QUALIFICATION DE LA COUVERTURE/ RISQUE COUVERT	RÉSULTAT FINANCIER – IMPACT AVANT IMPÔT – NOTE 6 (c)	AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL AVANT IMPÔT (c)	ACTIFS COURANTS	ACTIFS NON COURANTS	PASSIFS COURANTS	PASSIFS NON COURANTS
Impact de la réévaluation des instruments de couverture – hors opération de financement de l'acquisition de Cello Pens							
Flux commerciaux	Flux de trésorerie/ Risque de change	493	(10 723)	5 906	1	(701)	(46)
Norwood – Swap de taux d'intérêts	Flux de trésorerie/ Risque de taux	-	(440)	-	-	-	(440)
Sous-total (1)		493	(11 163)	5 906	1	(701)	(486)
Impact de l'opération de financement de l'acquisition de Cello Pens							
Cello – Réévaluation des swaps EUR/USD et NDF USD/INR	Flux de trésorerie/ Risque de change	-	(7 529)	-	-	(7 529)	-
Cello – Réévaluation des swaps de taux d'intérêts	Flux de trésorerie/ Risque de taux	-	(186)	-	-	-	(186)
Cello – Gains nets réalisés sur les NDF débouclés (a)	Flux de trésorerie/ Risque de change	-	5 071	-	-	-	-
Cello – Revalorisation de l'emprunt au taux de clôture (b)	Investissement net/Risque de change	-	13 867	-	-	-	-
Sous-total (2)		-	11 223	-	-	(7 529)	(186)
Impact 2009 de la réévaluation des swaps de devises adossés aux positions de trésorerie en devises - Sous-total (3)	À la juste valeur par le compte de résultat/ Risque de change	4 030	-	1 896	-	-	-
TOTAL 1+2+3		4 523	60	7 802	1	(8 230)	(672)

(a) La deuxième phase d'acquisition de Cello Pens ayant été retardée, le NDF initialement contracté pour couvrir la conversion des USD en INR est arrivé à échéance et de nouveaux NDF ont été successivement mis en place. Le gain net réalisé sur ces NDF arrivés à échéance est comptabilisé en situation nette et viendra diminuer le prix d'acquisition de la seconde tranche. Le point sur la seconde tranche d'acquisition de Cello Pens est présenté en Note 13.

(b) Selon les normes IAS 32/39, les emprunts Cello ont été qualifiés de couverture d'investissement net de BIC CORPORATION. L'impact de la réévaluation en euros de ces emprunts est dès lors comptabilisé en situation nette (13,9 millions d'euros au 31 décembre 2009).

(c) Il s'agit du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2009 retraité de l'extourne du mark-to-market des instruments de couverture en portefeuille au 31 décembre 2008.

En outre, les filiales du Groupe BIC ayant des taux garantis avaient réévalué leurs créances et dettes au taux garanti à fin décembre 2009, impactant le résultat d'exploitation pour 1 021 milliers d'euros.

Portefeuille des couvertures des risques de change au 31 décembre 2010

Pour couvrir ses flux de trésorerie futurs, le Groupe BIC a les positions de couverture suivantes au 31 décembre 2010 :

MATURITÉ	DEVISE COUVERTE	TERMES	OPTIONS		
2011	EUR/USD	235 000 000	USD		
	USD/CAD	29 000 000	USD	4 000 000	USD
	USD/AUD	4 500 000	USD		
	EUR/GBP	16 000 000	GBP		
	EUR/AUD	24 000 000	AUD		
	EUR/CHF	6 500 000	CHF		
	EUR/JPY	1 300 000 000	JPY		
	EUR/CAD	11 000 000	CAD	3 000 000	CAD
	EUR/NZD	5 000 000	NZD		
	EUR/PLN	25 500 000	PLN		
	EUR/RON	16 000 000	RON		
	EUR/ZAR	2 850 000	EUR		
	USD/ARS	13 000 000	USD		
	USD/CLP	4 800 000	USD		
2012	EUR/AUD	1 000 000	AUD		
	EUR/CHF	1 000 000	CHF		

Au 31 décembre 2010, la seule position de change présentant une exposition significative porte sur le couple EUR/USD pour 260 millions de dollars américains. Cette exposition est couverte à hauteur de 90 % au 31 décembre 2010 et les flux de trésorerie correspondant seront réalisés au cours de l'exercice 2011.

La sensibilité du résultat et des capitaux propres à une variation de +/- 1 % de l'EUR/USD sur les éléments présents au bilan au

31 décembre 2010, telle que définie par IFRS 7, n'est pas jugée significative pour le Groupe.

Au 31 décembre 2009, la seule position de change présentant une exposition significative portait sur le couple EUR/USD pour 205 millions de dollars américains. Cette exposition était couverte à hauteur de 100 % au 31 décembre 2009 et les flux de trésorerie correspondant ont été réalisés au cours de l'exercice 2010.

Principaux éléments du bilan remontés en devises étrangères

En ce qui concerne les éléments du bilan, le poids des différentes devises est le suivant au 31 décembre 2010 (pour les principaux agrégats non courants) :

(en milliers d'euros)	TOTAL	EUR	USD CONVERTIS EN EUR	BRL CONVERTIS EN EUR	MXN CONVERTIS EN EUR	AUTRES
Immobilisations corporelles nettes	358 188	209 786	77 131	41 409	17 309	12 553
Goodwills nets	219 869	86 292	108 014	17 903	-	7 660
Trésorerie et équivalents de trésorerie (hors découverts bancaires)	371 191	232 561	30 141	62 462	10 289	35 738
Provision au titre des avantages du personnel	(166 880)	(16 990)	(124 065)	-	(3 413)	(22 412)



NOTE 24 RELATIONS AVEC LES APPARENTÉS

Dans le cadre de l'application de la norme IAS 24, le Groupe a considéré les parties liées ci-dessous :

- l'ensemble des sociétés consolidées en intégration globale ou en mises en équivalence (cf. Note 29) ;
- l'ensemble des membres du Conseil d'Administration (cf. *Gouvernement d'entreprise - §1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2010*) ainsi que leur famille proche ;
- l'ensemble des sociétés dans lesquelles un membre du Conseil d'Administration ou du Comité de Direction détient un droit de vote significatif.

Sociétés consolidées en intégration globale ou en mise en équivalence

Les transactions entre la société mère et ses filiales ainsi que celles entre les filiales sont éliminées lors de la consolidation.

Les transactions entre la société mère et les entreprises associées ne sont pas significatives sur l'exercice.

Membres du Conseil d'Administration et du Comité de Direction

L'ensemble des transactions conclues avec les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2010	
	Charges	Montant au Bilan
Avantages à court terme	7 566	229
Avantages postérieurs à l'emploi	1 970	22 367
Autres avantages à long terme	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Paiements fondés sur des actions	1 917	-
TOTAL DES TRANSACTIONS	11 453	22 596

Les jetons de présence perçus par les administrateurs ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus et sont présentés dans la partie *Gouvernement d'entreprise - § 2.1.3. Jetons de présence.*

Sociétés dans lesquelles un membre du Comité de Direction ou du Conseil d'Administration y détient un droit de vote significatif

Nous n'avons pas identifié de telles parties liées au 31 décembre 2010.



NOTE 25 ENGAGEMENTS HORS BILAN : AVALS, CAUTIONS ET GARANTIES

Le tableau suivant des avals, cautions et garanties représente les engagements du Groupe. Tous les engagements significatifs figurent dans ce tableau.

Il n'existe pas de nantissement d'actif ou d'actions inscrites au nominatif pur.

Garanties données

Néant.

Garanties reçues

GARANT	SOCIÉTÉ GARANTIE	BÉNÉFICIAIRE	DATE ÉMISSION/ RENOUELEMENT	DATE ÉCHÉANCE	OBJET DE LA GARANTIE	DEVISE	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Société Générale	SOCIÉTÉ BIC	Les douanes de Paris Ouest	-	-	Caution de crédit d'enlèvement	EUR	45 735	45 735
Natexis Banques Populaires	BJ75	Préfecture d'Ille-et-Vilaine	29 août 2006	28 août 2011	Garantie financière environnement	EUR	160 000	160 000
Société Générale	Conté	Les Douanes de Dunkerque	1 ^{er} juin 1997	Renouvelable tacitement	Caution permettant à Conté d'acheter de l'alcool éthylique	EUR	60 980	60 980
Banca Intesa	BIC Italia SPA	Ministères des Finances, de l'Industrie et du Commerce et du Développement Economique	De 2001 à 2010	Sous réception de la déclaration des Ministères des Finances, de l'Industrie et du Commerce et du Développement Economique	Garanties commerciales	EUR	747 824	797 281
San Paulo IMI	BIC Italia SPA	BNL Fondi Immobiliari SGR p.A.	13 juillet 2005	Renouvelable annuellement jusqu'à expiration du contrat de location	Loyers	EUR	255 360	255 360
Société Générale	BIC CIS	Société Générale Vostok	22 octobre 2009	-	Garantie d'une ligne de crédit	USD	5 000 000	5 000 000
BNP Paribas	BIC Pazarlama Ltd. Sti.	Turk Ekonomi Bankasi	26 août 2009	31 août 2011	Garantie d'une ligne de crédit	TRY	2 000 000	2 000 000
Société Générale	BIMA 83	Communauté de Communes de Cernay et Environs	23 février 2009	1 ^{er} mai 2013	Caution pour investissements et travaux de la station d'épuration de Cernay et ouvrages annexes	EUR	210 828	210 828
Société Générale	SOCIÉTÉ BIC	Les douanes de Paris Ouest	22 juin 2009	-	Caution de crédit d'enlèvement et paiement des droits de port	EUR	29 000	29 000
BNP Paribas	BIC Product (Korea) PTE Ltd.	Shihan Korea Bank	14 décembre 2009	-	Garantie d'une ligne de crédit	KRW	1 500 000 000	1 500 000 000



GARANT	SOCIÉTÉ GARANTIE	BÉNÉFICIAIRE	DATE ÉMISSION/RENOUVELLEMENT	DATE ÉCHÉANCE	OBJET DE LA GARANTIE	DEVISE	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Banco Sabadell	All Promotional Products SL (Espagne)	Agencia Tributaria (Autorités fiscales espagnoles)	19 octobre 2000	-	Garantie de paiement de droits et de TVA pour les importations	EUR	180 304	180 304
Banco Santander	All Promotional Products SL (Espagne)	Agencia Tributaria (Autorités fiscales espagnoles)	10 novembre 2000	-	Garantie de paiement de droits et de TVA pour les importations	EUR	180 304	180 304
Banco Santander	All Promotional Products SL (Espagne)	Agencia Tributaria (Autorités fiscales espagnoles)	10 novembre 2000	-	Garantie de paiement de droits et de TVA pour les importations	EUR	120 202	120 202
Banco Sabadell	All Promotional Products SL (Espagne)	Agencia Tributaria (Autorités fiscales espagnoles)	3 mai 2004	-	Garantie de paiement de droits et de TVA pour les importations	EUR	90 000	90 000
Banco Sabadell	All Promotional Products SL (Espagne)	Metropolis Inmobiliarias y Restauraciones SL	7 octobre 2008	15 novembre 2015	Loyers	EUR	527 681	527 681
Nordea Bank AB	-	BIC Nordic AB	-	Renouvelable tacitement	Garantie d'une ligne de crédit	SEK	3 000 000	3 000 000
PRI Pensionstjänst AB	BIC Nordic AB	Ansvarighet till Pensionsgaranti	-	-	Retraites	SEK	359 857	357 126
Société Générale	DAPE 74	Prepaid Services Company Ltd. (Royaume-Uni)	23 février 2010	-	Contrat de distribution relatif à la monnaie électronique	EUR	-	1 000 000
ABN AMRO Bank	Norwood Promotional Products Nederland BV	Altera Vastgoed NV	-	Renouvelable annuellement jusqu'à expiration du contrat de location	Loyers	EUR	210 775	210 775

Au 31 décembre 2010, les engagements reçus par le Groupe BIC s'élèvent donc à un total de 10,0 millions d'euros.

NOTE 26 OBLIGATIONS AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

Les contrats de location-financement représentent une part non significative des immobilisations corporelles du Groupe (moins de 1 %). La juste valeur des obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement est proche de leur valeur d'inventaire.

Les obligations du Groupe au titre des contrats de location-financement sont garanties par un privilège du bailleur sur les actifs donnés en bail.

NOTE 27 PASSIFS ÉVENTUELS

BIC CORPORATION USA

BIC CORPORATION a des passifs éventuels liés à des litiges, des réclamations et des contestations en instance constatés dans l'exercice normal de ses activités.

Bien que l'on ne puisse préjuger des passifs finaux liés à ces litiges, la Direction considère, après consultation de ses conseils, que les éventuelles obligations qui en résulteront n'auront pas d'incidence défavorable significative sur la situation financière et les résultats consolidés de la Société.

Autres sociétés du Groupe BIC

Au 31 décembre 2010, SOCIÉTÉ BIC et ses filiales ne sont impliquées dans aucun litige, aucune réclamation ou contestation qui, de l'avis de la Direction et après consultation de ses conseils, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les comptes consolidés du Groupe.

NOTE 28 CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Le Groupe BIC en tant que preneur

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Loyers de location-exploitation reconnus en charge sur l'exercice	4 993	7 249	7 272

À la date du bilan, les engagements non réglés du Groupe au titre de contrats de location-exploitation non résiliables arrivaient à échéance comme suit :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
À moins d'1 an	5 496	6 839	5 895
Entre la 2 ^{ème} et la 5 ^{ème} année incluse	7 049	8 750	12 284
À plus de 5 ans	636	1 976	929
TOTAL	13 181	17 565	19 108

Les loyers des contrats de location-exploitation correspondent essentiellement à des locaux à usage de bureaux.

Le Groupe BIC en tant que bailleur

Cf. Note 10-3 relative aux immeubles de placement.



NOTE 29 FILIALES CONSOLIDÉES

Les principales sociétés opérationnelles au 31 décembre 2010 sont les suivantes :

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
FILIALES CONSOLIDÉES PAR INTÉGRATION GLOBALE :				
FRANCE				
BIC Clichy SAS	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC Services SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de services
BIMA 83 SASU	Clichy/Cernay	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
Société du Briquet Jetable 75 SASU	Clichy/Redon	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
DAPE 74 Distribution SASU	Clichy	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Électro-Centre SAS	Velars-sur-Ouche	BIC Clichy SAS	99,9 %	Production de biens de consommation
BIC Technologies SA (EX SO.BI.TU)	Clichy	BIC Clichy SAS	99,9 %	Production de biens de consommation
BIC Rasoirs SASU	Verberie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Sport SASU	Vannes	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Conté SASU	Boulogne-sur-Mer	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Graphic France SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Écriture 2000 SASU	Clichy/Montévrain	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production de biens de consommation
Voiles Gateff SAS	La Garde	BIC Clichy SAS	90,0 %	Production et distribution de biens de consommation
SI Valiton Gesnouin SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Immobilier
SI BIC Clichy SASU	Clichy	BIC Clichy SAS	100,0 %	Immobilier
Stypen SASU	Clichy/Montévrain	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products France SASU	Clichy	BIC Graphic France SASU	100,0 %	Distribution de biens de consommation
EUROPE				
BIC Deutschland GmbH & Co. OHG	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Erzeugnisse GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC Verwaltungs GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
BIC GmbH	Allemagne	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Société holding
Norwood Promotional Products Deutschland GmbH	Allemagne	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Austria) Vertriebsgesellschaft mbH	Autriche	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation



DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
BIC Belgium SPRL	Belgique	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Iberia SA	Espagne	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Graphic Europe SA	Espagne	BIC Iberia SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Europe S.L.U.	Espagne	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Violex SA	Grèce	BIC Clichy SAS BIC CORPORATION Furtuna Holding Co. Ltd.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Hungaria Kft.	Hongrie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Ireland) Ltd.	Irlande	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Italia Spa	Italie	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Italia SPA	Italie	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Netherlands BV	Pays-Bas	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Norwood Promotional Products Nederland BV	Pays-Bas	BIC Graphic Europe SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
JOMO Holding BV	Pays-Bas	BIC UK Ltd.	100,0 %	Société holding
BIC Polska SP ZOO	Pologne	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Portugal SA	Portugal	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Romania) Marketing & Distribution SRL	Roumanie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC UK Ltd.	Royaume-Uni	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Slovakia SRO	Slovaquie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Sheaffer Slovakia SRO	Slovaquie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CIS	Russie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Nordic AB	Suède	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
SOCIÉTÉ BIC (Suisse) SA	Suisse	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Pazarlama Ltd. Sti.	Turquie	SOCIÉTÉ BIC SA BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ukraine	Ukraine	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation





DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
AMÉRIQUE DU NORD				
BIC Inc.	Canada	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC CORPORATION	États-Unis	BIC Clichy SAS	100,0 %	Société holding
BIC USA Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Consumer Products Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Graphic USA Manufacturing Co. Inc.	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production de biens de consommation
Norwood Promotional Products LLC	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Sheaffer Manufacturing LLC	États-Unis	BIC USA Inc.	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Sport North America Inc.	États-Unis	BIC Sport SASU	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Wite-Out Products Inc.	États-Unis	BIC CORPORATION	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Furtuna Holding Co. Ltd.	Îles Vierges Britanniques	BIC CORPORATION	100,0 %	Société holding
Xenia Insurance Co. Ltd.	Bermudes	BIC CORPORATION	100,0 %	Société d'assurance
OCÉANIE				
BIC Australia Pty. Ltd.	Australie	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (NZ) Ltd.	Nouvelle-Zélande	BIC Clichy SAS	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
AMÉRIQUE LATINE				
BIC Argentina SA	Argentine	BIC Clichy SAS SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Brasil SA	Brésil	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Graphic Brasil Ltda.	Brésil	BIC Brasil SA BIC Amazonia SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Amazonia SA	Brésil	BIC Brasil SA SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
PIMACO Autoadesivos Ltda.	Brésil	BIC Amazonia SA BIC Brasil SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Chile SA	Chili	BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Colombia SA	Colombie	SA Nelgor BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC de Costa Rica SA	Costa Rica	BIC de Guatemala SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Ecuador SA	Équateur	BIC Brasil SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation

DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
BIC de Guatemala SA	Guatemala	BIC CORPORATION	100,0 %	Distribution de biens de consommation
No Sabe Fallar SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION Industrial de Cuautitlan SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Industrial de Cuautitlan SA de CV	Mexique	BIC CORPORATION No Sabe Fallar SA de CV	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Uruguay SA	Uruguay	BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
SA Nelgor	Uruguay	BIC Brasil SA	100,0 %	Société holding
BIC de Venezuela CA	Venezuela	BIC Brasil SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Peru SA	Pérou	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
ASIE				
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC (Shanghai) Stationery Manufacturing Co. Ltd.	Chine	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Production et distribution de biens de consommation
BIC Product (Korea) Ltd.	Corée du Sud	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
Bic Advertising and Promotional Products Asia Limited	Hong Kong	BIC Graphic France SASU	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC India Pvt. Ltd.	Inde	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
PT Buana Inti Cakrawala ("BIC")	Indonésie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Japan KK	Japon	BIC Clichy SAS	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC GBA Sdn. Bhd.	Malaisie	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Asia) Pte. Ltd.	Singapour	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Product (Thailand) Ltd.	Thaïlande	SOCIÉTÉ BIC SA	100,0 %	Distribution de biens de consommation
AFRIQUE				
BIC (South Africa) Pty. Ltd.	Afrique du Sud	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Production de biens de consommation
BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	Afrique du Sud	SOCIÉTÉ BIC SA BIC UK Ltd. JOMO Holding BV	100,0 %	Société holding
BIC Malawi Pty. Ltd.	Malawi	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Mozambique Ltd.	Mozambique	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	100,0 %	Distribution de biens de consommation
BIC Zambia Ltd.	Zambie	BIC Holdings Southern Africa (Pty.) Ltd.	99,0 %	Distribution de biens de consommation



DÉNOMINATION DE LA FILIALE	LIEU DE CONSTITUTION (OU D'IMMATRICULATION) ET D'IMPLANTATION	PRINCIPALES SOCIÉTÉS DÉTENTRICES	% DE PARTICIPATION (DIRECTE OU INDIRECTE)	ACTIVITÉ PRINCIPALE
----------------------------	---	----------------------------------	---	---------------------

ENTITÉS CONSOLIDÉES PAR MISE EN ÉQUIVALENCE :

INDE

Cello Writing Instruments and Containers private Limited	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Cello Stationery Products private Limited	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Pentek Pen and Stationery private Limited	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation
Cello Plastic Products private Limited	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production de biens de consommation
Cello Tips and Pens private Limited	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production de biens de consommation
Cello Pens private Limited	Inde	BIC Clichy SAS	40,0 %	Production et distribution de biens de consommation

NOTE 30 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont les suivants :

(en milliers d'euros)	DELOITTE & ASSOCIÉS				GRANT THORNTON			
	MONTANT (HT)		%		MONTANT (HT)		%	
	2009	2010	2009	2010	2009	2010	2009	2010
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
• Émetteur	482	409	26 %	27 %	75	71	12 %	12 %
• Filiales intégrées globalement	997	925	53 %	61 %	530	497	88 %	81 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux Comptes								
• Émetteur	135	15	7 %	1 %	-	6	-	1 %
• Filiales intégrées globalement	120	17	6 %	1 %	-	36	-	6 %
Sous-total	1 734	1 366	92 %	90 %	605	610	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
• Juridique, fiscal, social ^(a)	150	160	8 %	10 %	-	-	-	-
Sous-total	150	160	8 %	10 %	-	-	-	-
TOTAL	1 884	1 526	100 %	100 %	605	610	100 %	100 %

(a) Les missions de revues fiscales ont été réalisées intégralement dans les filiales étrangères.

7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de SOCIÉTÉ BIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification des appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les Notes 1-6 et 1-14 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives, d'une part, à la valeur d'inventaire des *goodwills* et, d'autre part, aux coûts de prestations de retraite et autres avantages au personnel. Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié des méthodes comptables utilisées, des données et hypothèses retenues, de la documentation fournie ainsi que des évaluations qui en résultent. Nous nous sommes par ailleurs assurés que les Notes 11 et 21 donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT







5

➔ **Comptes sociaux
(normes françaises)**

1. Compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010	139	5. Informations relatives au hors-bilan	151
2. Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010	140	6. Informations supplémentaires concernant les comptes annuels	156
3. Tableau de flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2010	142	7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels	157
4. Annexe	143	8. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	158





1. Compte de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Chiffre d'affaires	11	492 374	485 078	531 469
Production stockée		50	-	-
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		3 439	1 595	6 529
Autres produits	12	45 341	46 186	50 276
Total des produits d'exploitation		541 204	532 859	588 274
Achats de marchandises et variations de stocks		(309 712)	(307 361)	(324 439)
Achats de matières premières, autres approvisionnements et variations de stock		(14 162)	(15 929)	(20 303)
Autres achats et charges externes		(154 388)	(135 962)	(148 494)
Impôts, taxes et versements assimilés		(2 144)	(2 345)	(2 751)
Charges de personnel	13	(1 627)	(1 607)	(2 089)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(9 664)	(10 870)	(10 906)
Autres charges		(412)	(197)	(96)
Total des charges d'exploitation		(492 109)	(474 271)	(509 078)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		49 095	58 588	79 196
RÉSULTAT FINANCIER	14	24 273	27 951	113 346
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	15	(179)	4 169	(2 817)
Impôts sur les bénéfices	16 à 18	(11 995)	(24 379)	(21 716)
RÉSULTAT NET		61 194	66 329	168 009



2. Bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2010

➔ ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>		NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010		
			Valeurs nettes	Valeurs nettes	Valeurs brutes	Amortissements ou provisions	Valeurs nettes
			303	91	3 823	(3 823)	-
			17 208	19 034	61 105	(44 183)	16 922
			5 073	2 110	1 512	-	1 512
			22 584	21 235	66 440	(48 006)	18 434
			1 680	1 680	1 490		1 490
			1 128	922	13 891	(12 538)	1 353
			2 456	1 838	10 170	(8 209)	1 961
			3 240	3 031	10 451	(7 412)	3 039
			1 017	1 169	3 765	(2 497)	1 268
			-	-	-	-	-
			9 521	8 640	39 767	(30 656)	9 111
			659 722	839 197	880 234	(42 380)	837 854
			831	87 598	94 469	-	94 469
			11 509	10 154	25 032	-	25 032
			672 062	936 949	999 735	(42 380)	957 355
			704 167	966 824	1 105 942	(121 042)	984 900
			695	655	739	-	739
			50	150	654	(646)	8
			27 809	23 400	30 931	(1 138)	29 793
			28 554	24 205	32 324	(1 784)	30 540
			482	391	1 436	-	1 436
			99 405	75 108	100 860	(1 845)	99 015
			104 152	79 436	99 089	(11 203)	87 886
			152 151	368 396	231 576	-	231 576
			3 682	2 086	7 819	-	7 819
			2 142	1 849	826	-	826
			1 780	3 589	1 097	-	1 097
			392 348	555 060	475 027	(14 832)	460 195
			1 096 515	1 521 884	1 580 969	(135 874)	1 445 095



➔ PASSIF

(en milliers d'euros)	NOTES	AVANT RÉPARTITION		
		31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Capital social		185 484	185 559	185 991
Primes émission, fusion, apport		30 847	34 777	62 133
Réserve légale		22 410	22 410	22 410
Réserve générale		180 379	180 379	180 379
Report à nouveau		346 854	340 214	264 091
Résultat de l'exercice		61 194	66 329	168 009
Capitaux propres	9	827 168	829 668	883 013
Provisions pour risques et charges	10	9 322	10 328	8 656
Provisions pour risques et charges		9 322	10 328	8 656
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5	1 462	200 192	2 907
Emprunts et dettes financières divers	5	160 473	370 748	436 720
Dettes financières		161 935	570 940	439 627
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5-6	71 692	69 179	84 549
Dettes fiscales et sociales	5	10 365	15 483	7 440
Autres dettes	5	7 638	5 785	7 238
Produits constatés d'avance	5	7 531	3 684	10 215
Dettes d'exploitation		97 226	94 131	109 442
Écart de conversion passif		864	16 817	4 357
Dettes		260 025	681 888	553 426
TOTAL DU PASSIF		1 096 515	1 521 884	1 445 095



3. Tableau de flux de trésorerie de l'exercice clos le 31 décembre 2010

(en milliers d'euros)	NOTES	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Activités d'exploitation				
Résultat net		61 194	66 329	168 009
Retraitement des dividendes encaissés		(26 389)	(23 453)	(115 938)
Amortissements et provisions à l'exception des provisions sur actifs circulants		9 142	9 667	7 576
(Plus-values)/Moins-values de cession d'actifs		(4 438)	(6 060)	(1 301)
Marge brute d'autofinancement		39 509	46 483	58 346
(Augmentation)/Diminution des besoins d'exploitation		18 829	64 274	(47 167)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION		58 338	110 757	11 179
Activités d'investissement				
Dividendes encaissés	14	26 389	23 453	115 938
Cessions d'immobilisations		819	977	1 553
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(1 546)	(919)	(2 130)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		(4 092)	(3 095)	(1 711)
Variation des actions propres		(25 216)	3 661	(11 853)
(Augmentation)/Diminution des autres investissements		(248)	(313)	164
Acquisitions de filiales	23-2	(707)	(1 431)	(1 033)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(4 601)	22 333	100 928
Activités de financement				
Dividendes payés		(65 495)	(65 068)	(116 552)
Emprunts/(Remboursements)		(54)	195 042	(195 073)
Prêts intra-Groupe		(75)	2	-
Variation des comptes courants		36 174	(47 137)	67 428
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(29 450)	82 839	(244 197)
Flux nets de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		24 287	215 929	(132 090)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture		127 217	151 504	367 433
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE		151 504	367 433	235 343



4. Annexe

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES

Néant.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation comptable française en vigueur.

Les hypothèses de base suivantes ont été retenues :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices.

Les divers éléments inscrits en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques, sous réserve de l'exception mentionnée en d) ci-après.

Les principales règles et méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les frais de recherche et développement sont capitalisés lorsque les projets significatifs (au-dessus du seuil de 500 000 euros) de recherche appliquée et de développement en cours sont identifiables et évaluables de manière fiable, nettement individualisés et ont de sérieuses chances de rentabilité commerciale. À compter de la mise en production, les frais de recherche et développement capitalisés sont amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans.

Les frais de recherche et développement ne satisfaisant pas à ces critères sont directement portés en charges de l'exercice. Les brevets et droits similaires sont amortis sur leur durée de protection ou d'utilisation.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de trois à cinq ans.

b) Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur coût de production. L'amortissement pour dépréciation a été calculé sur le mode linéaire en fonction de la nature des éléments :

Constructions	25 ans
Agencements	8 à 10 ans
Matériel de transport	3 ans
Matériel, outillage et agencements industriels	2 à 8 ans
Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 à 8 ans

c) Évaluation des actifs immobilisés

Lors de la clôture des comptes, SOCIÉTÉ BIC s'assure qu'il n'existe pas d'indicateur externe ou interne susceptible de remettre en cause la valeur d'un actif immobilisé. Lorsque la valeur vénale ou la valeur d'usage est inférieure à la valeur nette comptable de l'immobilisation considérée, une provision est comptabilisée pour la différence entre ces valeurs.

d) Immobilisations financières

Elles sont enregistrées à leur valeur d'entrée dans le patrimoine. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage d'un titre devient inférieure à sa valeur d'acquisition. La valeur d'usage est établie par référence aux capitaux propres des participations considérées, celle-ci étant le cas échéant ajustée pour tenir compte de l'intérêt de ces sociétés pour le Groupe ainsi que de leurs perspectives de développement et de résultat. Par ailleurs, les actions BIC rachetées sur le fondement de l'article L. 225-209 du Code de commerce qui ne sont pas exclusivement destinées aux plans de stock-options ont été classées en immobilisations financières. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée. Les prêts en devises étrangères sont convertis au taux de clôture.

e) Stocks

Les marchandises sont valorisées au coût d'achat, incluant les frais accessoires selon la méthode du prix unitaire moyen pondéré. Des provisions pour dépréciation sont comptabilisées, si nécessaire, pour ramener la valeur des stocks au prix du marché.

f) Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision pour tenir compte des risques de recouvrement auxquels elles donnent lieu. Les créances et les dettes en monnaies étrangères sont converties et comptabilisées sur la base du cours de change officiel à la clôture.

Les gains de change latents sont comptabilisés en écart de conversion passif tandis que les pertes de change latentes sont comptabilisées en écart de conversion actif et font l'objet d'une provision pour risques et charges.



Les gains et pertes de change correspondant aux comptes courants sont dorénavant directement constatés en compte de résultat et ne font donc plus l'objet d'un écart de conversion.

g) Placements financiers

Les placements financiers sont composés de valeurs mobilières de placement et des actions de SOCIÉTÉ BIC rachetées dans le cadre des plans de stock-options ou de régularisation des cours sur le fondement des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de commerce. Ces actions sont valorisées à leur coût d'acquisition. Si leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice (sur la base du cours coté moyen du dernier mois de la période ou de la valeur d'exercice des options auxquelles elles sont destinées) devient inférieure au prix d'acquisition, une provision est constatée.

h) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de manière précise. Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

i) Emprunts

Les emprunts en devises étrangères sont convertis aux taux de clôture.

➔ NOTES SUR LE BILAN

3. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

(en milliers d'euros)	VALEURS BRUTES AU 31 DÉC. 2009	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	VALEURS BRUTES AU 31 DÉC. 2010
Frais de recherche et développement	3 823	-	-	3 823
Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 905	4 052	(2 340)	62 617
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 728	4 052	(2 340)	66 440
Terrains	1 680	-	(190)	1 490
Constructions	13 184	707	-	13 891
Installations techniques, matériel et outillage industriels	9 136	1 034	-	10 170
Autres immobilisations corporelles	10 120	336	(5)	10 451
Immobilisations corporelles en cours	3 723	2 194	(2 152)	3 765
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	37 843	4 271	(2 347)	39 767
Titres de participation ^(a)	879 201	1 033	-	880 234
Créances rattachées à des participations ^(b)	87 598	6 871	-	94 469
Actions propres ^(c)	9 135	15 041	-	24 176
Prêts et autres immobilisations financières	1 019	222	(385)	856
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	976 953	23 167	(385)	999 735

(a) Les titres de participation ainsi que les principaux mouvements de l'exercice sont détaillés en Note 23.

(b) Inclus le prêt consenti à BIC CORPORATION aux États-Unis d'un montant de 125 millions de dollars américains pour l'acquisition de Norwood Promotional Products.

(c) Il s'agit de 67 630 actions propres au titre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites et de 344 607 actions dans le cadre des programmes de rachats d'actions autorisés par les Assemblées Générales.



4. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

(en milliers d'euros)	AMORTISSEMENTS AU 31 DÉC. 2009	AUGMENTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS AU 31 DÉC. 2010
Frais de recherche et développement	3 732	91	-	3 823
Autres postes d'immobilisations incorporelles	37 216	4 421	-	41 637
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	40 948	4 512	-	45 460
Constructions	12 262	276	-	12 538
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 298	911	-	8 209
Autres immobilisations corporelles	7 089	328	(5)	7 412
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	26 649	1 515	(5)	28 159

5. ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

CRÉANCES (en milliers d'euros)	TOTAL	1 AN AU PLUS	À PLUS DE 1 AN	DONT EFFETS À RECEVOIR	DONT ENTREPRISES LIÉES
Créances rattachées à des participations	94 469	-	94 469	-	94 469
Autres immobilisations financières	25 032	25 032	-	-	-
Clients et comptes rattachés	100 860	100 860	-	3 865	67 016
Autres créances	99 089	99 089	-	-	73 526
Charges constatées d'avance	826	826	-	-	-
TOTAL	320 276	225 807	94 469	3 865	235 011

DETTES (en milliers d'euros)	TOTAL	1 AN AU PLUS	À PLUS DE 1 AN	DONT EFFETS À PAYER	DONT ENTREPRISES LIÉES
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 907	2 907	-	-	-
Emprunts et dettes financières diverses	436 720	436 720	-	-	436 705
Fournisseurs et comptes rattachés	84 549	84 549	-	-	43 279
Dettes fiscales et sociales	7 440	7 440	-	-	-
Autres dettes	7 238	7 238	-	-	428
Produits constatés d'avance	10 215	10 215	-	-	10 215
TOTAL	549 069	549 069	-	-	490 627



En 2009, SOCIÉTÉ BIC a appliqué la disposition de la nouvelle Loi de Modernisation de l'Économie (LME) relative aux délais de paiements fournisseurs. Elle a opté pour le paiement des factures fournisseurs à échéance 60 jours date de facture.

(en milliers d'euros)	TOTAL	COURANT	ÉCHÉANCE DÉPASSÉE DE		
			30 jours	60 jours	+ 60 jours
Au 31 décembre 2010	49 618	46 927	934	838	919
Au 31 décembre 2009	36 183	34 874	365	128	816

6. INFORMATION SUR LES ENTREPRISES LIÉES

(en milliers d'euros)

VALEURS NETTES

Actif

Participations	837 854
Créances rattachées à des participations	94 469
Clients et comptes rattachés	67 016
Autres créances	73 526

Passif

Emprunts et dettes financières diverses	436 705
Fournisseurs et comptes rattachés	43 279
Autres dettes	428
Produits constatés d'avance	10 215

7. PLACEMENTS FINANCIERS

(en milliers d'euros)

VALEURS BRUTES

Placement

Actions BIC	1 146
Valeurs mobilières de placement ^(a)	230 430

TOTAL

231 576

(a) Il s'agit d'OPCVM ou de certificats de dépôts court terme à orientation exclusivement monétaire.

8. ÉCART DE CONVERSION – ACTIF

La perte de change potentielle sur l'écart de conversion actif a fait l'objet d'une provision pour risques et charges (1 097 milliers d'euros).



9. CAPITAUX PROPRES**9.1 Capital social**

Le capital social est de 185 990 536,04 euros, divisé en 48 688 622 actions d'un montant de 3,82 euros de nominal. Les actions nominatives détenues depuis plus de deux ans bénéficient d'un droit de vote double. À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2010, les actionnaires détenant plus des 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % ou 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société étaient les suivants :

	% EN ACTIONS (ENVIRON)	% EN DROITS DE VOTE (ENVIRON)
SOCIÉTÉ M.B.D.	25,55 %	34,52 %
Famille Bich	17,18 %	21,21 %
Silchester International Investors LLP	5,77 %	7,52 %

Au 31 décembre 2010, SOCIÉTÉ BIC possédait 437 771 actions BIC classées comme suit :

- en immobilisations financières : 67 630 actions au titre de la couverture des plans d'attribution d'actions gratuites et 344 507 actions dans le cadre des programmes de rachats d'actions autorisés par les Assemblées Générales ;
- en valeurs mobilières de placement : 25 634 actions pour la couverture des plans de stock-options.

9.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent (avant répartition)	829 668
Dividendes distribués au titre de l'exercice 2009	116 552
Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent (après répartition)	713 116
Augmentation de capital ^(a)	2 517
Réduction de capital ^(b)	(2 085)
Prime d'émission ^(a)	27 355
Report à nouveau ^{(a) (b)}	(25 899)
Résultat de l'exercice	168 009
Capitaux propres à la clôture de l'exercice (avant répartition)	883 013

(a) L'augmentation de capital correspond aux 658 821 options de souscription levées sur l'exercice 2010.

(b) Au cours de l'exercice 2010, SOCIÉTÉ BIC a procédé à l'annulation de 545 926 actions.

Suite à ces opérations sur le capital, le capital social de SOCIÉTÉ BIC, au 31 décembre 2010, est composé de 48 688 622 actions d'un nominal de 3,82 euros.



10. ÉTAT DES PROVISIONS

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2009	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE (UTILISÉES)	REPRISES DE L'EXERCICE (NON UTILISÉES)	31 DÉC. 2010
Risque Iran	1 128	-	-	-	1 128
Risque filiales	294	1 200	-	(40)	1 454
Perte de change	3 589	2 578	(3 589)	-	2 578
Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd.	828	92	-	-	920
Plan d'attribution d'actions	705	1 396	(370)	(335)	1 396
Autres provisions pour risques	3 784	892	(22)	(3 473)	1 181
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 328	6 158	(3 981)	(3 848)	8 657

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2009	DOTATIONS DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	31 DÉC. 2010
Immobilisations	5 100	-	(58)	5 042
Participations	40 004	3 286	(910)	42 380
Stocks d'en-cours de production de biens	646	-	-	646
Stocks de marchandises	1 312	1 138	(1 312)	1 138
Comptes clients	2 729	1 845	(2 729)	1 845
Provisions sur autres créances	11 370	3 662	(3 829)	11 203
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	61 161	9 931	(8 838)	62 254

➔ NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

11. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires de SOCIÉTÉ BIC s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008			31 DÉC. 2009			31 DÉC. 2010		
	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total	France	Hors France	Total
Papeterie Grand Public	100 562	168 956	269 518	93 775	166 320	260 095	94 262	194 846	289 108
Briquets	18 056	105 131	123 187	16 427	120 884	137 311	17 098	134 777	151 875
Rasoirs	29 298	56 015	85 313	21 115	55 614	76 729	21 493	62 862	84 355
Autres	1 290	13 066	14 356	356	10 587	10 943	591	5 540	6 131
TOTAL	149 206	343 168	492 374	131 673	353 405	485 078	133 444	398 025	531 469

12. AUTRES PRODUITS

Les autres produits sont principalement composés des *royalties* (24 184 milliers d'euros) et des *management fees* (25 398 milliers d'euros) facturés aux sociétés du Groupe.

13. RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

RÉMUNÉRATIONS VERSÉES (en milliers d'euros)	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Organes d'Administration	230	243
Organes de Direction	1 144	1 327

SOCIÉTÉ BIC ne possède pas de personnel salarié au 31 décembre 2010.

Deux des membres des organes de Direction bénéficient du même régime complémentaire de retraite (régime à prestations définies) que les cadres de Direction des filiales du Groupe BIC en France.

14. RÉSULTAT FINANCIER

Le résultat financier s'élève à 113 346 milliers d'euros et se compose des éléments suivants :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Dividendes encaissés	27 096	23 453	115 938
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	3 918	2 682	4 326
Reprises sur provisions nettes de dotations	(5 858)	2 247	(1 126)
Différences nettes de change	2 737	3 243	906
Autres	(3 620)	(3 674)	(6 698)
RÉSULTAT FINANCIER	24 273	27 951	113 346

15. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

Le résultat exceptionnel est principalement composé de :

(en milliers d'euros)	31 DÉC. 2008	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Plus/(Moins)-value sur cession d'immobilisations	233	39	1 301
Plus-value sur cession de titres de participation	4 205	6 056	-
Provision pour risques (nette de reprise)	244	2 272	(1 251)
Subventions accordées	(1 245)	(3 000)	-
Abandon de créances	(1 049)	(552)	(3 700)
Régularisations d'impôt	(1 889)	776	211
Indemnités de rupture de contrats de distribution nettes de provisions	(341)	-	-
Autres	(337)	(1 422)	623
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(179)	4 169	(2 816)



16. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	RÉSULTAT AVANT IMPÔT	IMPÔT	RÉSULTAT APRÈS IMPÔT
Résultat courant	192 541	(21 574)	170 967
Résultat exceptionnel	(2 816)	(142)	(2 958)
TOTAL	189 725	(21 716)	168 009

17. INTÉGRATION FISCALE

SOCIÉTÉ BIC est la société mère du Groupe intégré fiscalement qui est composé, au 31 décembre 2010, des sociétés suivantes : BIC Sport, BIMA 83, BIC Écriture 2000, BIC Services, Conté, Société Immobilière BIC Clichy, Société Immobilière Valiton Gesnouin, BIC Rasoirs, Société du Briquet Jetable 75, BIC Graphic France, BIC Assemblage, BIC

Technologies, Compagnie de Moulages, DAPE 74 Distribution, Styphen et BIC Clichy.

SOCIÉTÉ BIC, en tant que société mère, constate dans ses comptes le gain ou la perte lié(e) aux effets de l'intégration fiscale. À ce titre, SOCIÉTÉ BIC a supporté en 2010 une perte de 174 141 euros.

18. PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 DÉC. 2010
Organic	988
Provisions sur comptes courants	400
Provisions pour risques	1 791
Provisions sur créances clients	516
Provisions sur stocks	1 138
Change	4 001
Placements	4 524
Autres	700
TOTAL	14 058
Allègement de la charge fiscale future	(4 836)



5. Informations relatives au hors-bilan

19. INSTRUMENTS FINANCIERS HORS BILAN

Les principaux instruments financiers hors bilan de SOCIÉTÉ BIC sont les suivants :

Instruments dérivés de change

Les nominaux de couvertures en devises sont convertis en euros au taux de clôture du mois de décembre 2010. La valorisation des couvertures est conforme aux pratiques de marché aussi bien en termes de données (courbes de taux, spots, courbes de volatilité) qu'en modèle de calculs.

Détail du portefeuille d'opérations à terme

COUVERTURES	NOMINAL (en euros)	VALEUR DE MARCHÉ (en euros)	MATURITÉ	TYPE DE COUVERTURE
Flux commerciaux 2011	281 049 044	4 046 154	2011	Terme
Flux de dividendes à recevoir 2011	3 667 116	(56 500)	2011	Terme
Flux commerciaux 2012	1 512 161	(28 770)	2012	Swap de devises
Prêts/emprunts	239 774 056	(2 394 721)	2011	Terme, swap de devises
TOTAL	526 002 376	1 566 163		

Détail du portefeuille d'options

COUVERTURES	NOMINAL (en euros)	VALEUR DE MARCHÉ (en euros)	MATURITÉ	TYPE DE COUVERTURE
Flux commerciaux 2011	5 224 047	27 118	2011	Option
TOTAL	5 224 047	27 118		

À la clôture de décembre 2010, SOCIÉTÉ BIC avait contracté :

- des contrats de dérivés (options de change et couvertures à terme), arrivant à échéance au cours des exercices 2011 et 2012, d'une contre-valeur de 291,5 millions d'euros de nominal. Ces opérations protègent une part significative du risque de change transactionnel du Groupe sur la base des prévisions de flux, et concernent les risques sur le dollar américain, la livre sterling, le yen, le dollar canadien, le dollar australien, le dollar néo-zélandais, le franc suisse, le zloty polonais et le leu roumain. La valeur de marché de ces opérations est positive de 4 millions d'euros ;
- des swaps de change d'une contre-valeur de 239,8 millions d'euros. Ces swaps permettent la liquidité du Groupe en devises et protègent les positions de prêts/emprunts intra-Groupe en devises. La valeur de marché de ces opérations est négative de 2,4 millions d'euros.

Pour l'année 2011, l'exposition au risque de change transactionnel du Groupe est couverte à plus de 90 %.

Dérivés de taux d'intérêt

Au 31 décembre 2010, il n'y a pas de dérivés de taux.

Tous les besoins de financement locaux sont directement indexés sur une base de taux variable. La survenance de positions emprunteuses est non significative et trop ponctuelle pour générer un besoin de couverture pertinent.



20. ENGAGEMENTS HORS BILAN

20.1 Garanties

Garanties données

GARANT	SOCIÉTÉS GARANTIES	BÉNÉFICIAIRE	DATE D'ÉMISSION/DE RENOUELEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE	DEVISE	31 DÉC. 2010	OBJET DE LA GARANTIE
SOCIÉTÉ BIC	BIC CORPORATION	Salariés de BIC CORPORATION	19 janv. 2000	Préavis de 2 mois avant annulation garantie	USD	300 000	Paiement des charges salariales
SOCIÉTÉ BIC	BIC Nordic AB	FGP	7 mars 2006	Renouvelable tacitement	SEK	17 856 308	Paiement des retraites
SOCIÉTÉ BIC	BIC UK Ltd.	Dalriada Trustees Ltd. et Don Hartridge	29 juin 2007	Extinction de la dette de retraite	GBP	9 570 000	Paiement des retraites

Garanties reçues

CAUTION	SOCIÉTÉS GARANTIES	BÉNÉFICIAIRE	DATE D'ÉMISSION/DE RENOUELEMENT	DATE D'ÉCHÉANCE	DEVISE	31 DÉC. 2010	OBJET DE LA GARANTIE
Société Générale	SOCIÉTÉ BIC	Les douanes de Paris Ouest	-	-	EUR	45 735	Caution de crédit d'enlèvement
BNP Paribas Singapour	SOCIÉTÉ BIC	BIC Product Asia. Pte Ltd.	-	31 août 2011	USD	800 000	Garantie d'une ligne de crédit
Société Générale	SOCIÉTÉ BIC	Les douanes de Paris Ouest	-	-	EUR	29 000	Caution de crédit d'enlèvement et droits de port

Par ailleurs, aucun actif de SOCIÉTÉ BIC n'a fait l'objet d'un nantissement au 31 décembre 2010.

20.2 Engagements financiers de retraites

(en euros)	31 DÉC. 2010
Montant des indemnités de départ à la retraite	9 680 872
Actif de couverture (gestionnaire externe)	(5 707 141)
Services passés non reconnus	(475 242)
ENGAGEMENTS DE RETRAITE NETS	3 498 489

➔ INFORMATIONS DIVERSES

21. COURS DE BOURSE

(en euros)	31 DÉC. 2009	31 DÉC. 2010
Action BIC	48,30	64,32

22. PLANS DE STOCK-OPTIONS

Usant de la faculté offerte lors de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010, le Conseil d'Administration, au cours de sa séance du 16 décembre 2010, a consenti des options de souscription portant sur 382 950 actions, au bénéfice de 643 dirigeants et salariés de

SOCIÉTÉ BIC ou de ses filiales, au prix de 63,71 euros. Ces options ne pourront être exercées qu'au terme de la troisième année suivant leur attribution.

	PLAN 4	PLAN 5	PLAN 6	PLAN 7	PLAN 8
Date de l'Assemblée Générale	12 mai 1998	12 mai 1998	28 mai 2003	28 mai 2003	28 mai 2003
Date du Conseil d'Administration	13 déc. 2001	10 déc. 2002	17 déc. 2003	15 déc. 2004	14 déc. 2005
Nombre de bénéficiaires	551	564	555	563	575
Nombre d'options de souscription	367 700	375 000	377 550	370 450	427 850
- dont nombre attribué aux membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2010	39 050	44 000	56 500	46 650	48 650
Première date d'exercice de l'option	14 déc. 2004	11 déc. 2005	18 déc. 2006	16 déc. 2007	15 déc. 2008
Date d'expiration de l'option	12 déc. 2011	9 déc. 2012	16 déc. 2013	14 déc. 2014	13 déc. 2015
Prix d'exercice (en euros) ^(a)	36,57	30,93	36,96	36,76	50,01
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2010	264 880	280 870	256 972	227 517	195 957
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2010	84 200	66 810	66 750	73 000	73 600
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2010	18 620	27 320	53 828	69 933	158 293

	PLAN 9	PLAN 10	PLAN 11	PLAN 12	PLAN 13
Date de l'Assemblée Générale	24 mai 2006	24 mai 2006	21 mai 2008	21 mai 2008	12 mai 2010
Date du Conseil d'Administration	13 déc. 2006	11 déc. 2007	10 déc. 2008	15 déc. 2009	16 déc. 2010
Nombre de bénéficiaires	567	633	613	602	643
Nombre d'options de souscription	398 500	440 500	371 400	360 000	382 950
- dont nombre attribué aux membres du Comité de Direction dans sa composition au 31 décembre 2010	40 650	43 500	-	-	-
Première date d'exercice de l'option	14 déc. 2009	12 déc. 2010	11 déc. 2011	16 déc. 2012	17 déc. 2013
Date d'expiration de l'option	12 déc. 2014	10 déc. 2015	9 déc. 2016	14 déc. 2017	15 déc. 2018
Prix d'exercice (en euros) ^(a)	52,35	49,62	40,18	47,99	63,71
Nombre d'options exercées au 31 décembre 2010	144 139	58 125	-	-	-
Options de souscription d'actions caduques au 31 décembre 2010	49 900	28 000	14 950	7 450	-
Options de souscription d'actions restantes au 31 décembre 2010	204 461	354 375	356 450	352 550	382 950

(a) Aucun rabais n'a été consenti sur le prix.

Messieurs Bruno et François Bich ne se sont vu attribuer aucune option dans aucun des plans susvisés.



23. TITRES DE PARTICIPATION

23.1. Tableau des filiales et participations

	NOMBRE DE TITRES		% DE	VALEUR	PRÊTS	CAPITAL	DEVISE
	A : ACTIONS	P : PARTS	PARTICIPATION	D'INVENTAIRE NETTE	NETS	SOCIAL	
I – Filiales françaises							
BIC Assemblage SARL	1 000	P	100 %	15 245	-	15 240	EUR
BIC Clichy SAS	52 059 469	A	99 %	795 468 690	-	795 469 068	EUR
DAPE 74 Distribution SASU	70 000	A	100 %	910 000	-	1 070 000	EUR
Sous-total I				796 393 935	-		
II – Filiales étrangères							
BIC Erzeugnisse GmbH – Allemagne	2	P	100 %	-	-	664 700	EUR
BIC Verwaltungs GmbH – Allemagne	2	P	100 %	4	-	50 000	EUR
BIC GmbH – Allemagne	1	P	100 %	35	-	25 600	EUR
BIC Portugal SA – Portugal	464 675	A	100 %	3 524 586	-	2 323 575	EUR
BIC Italia SPA – Italie	1 000 000	A	20 %	813 076	-	5 150 000	EUR
BIC Slovakia SRO – Slovaquie	1	P	100 %	12 600 000	-	15 574 255	EUR
BIC INTERNATIONAL Co. – États-Unis	100	A	100 %	1	-	1	USD
BIC Brasil SA – Brésil	300 661 464	A	100 %	13 617 043	-	183 403 495	BRL
Sheaffer (Hong Kong) Co. Ltd. – Chine	7 800 000	P	100 %	-	920 101	7 800 000	HKD
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine	-	A	100 %	247 219	-	2 408 000	USD
BIC Stationery (Shanghai) Manufacturing Co. Ltd. – Chine	-	A	100 %	2 411 898	-	3 300 000	USD
BIC Product (Singapore) Pte. Ltd. – Singapour	297 000	A	99 %	-	-	300 000	SGD
BIC Product (Asia) Pte. Ltd. – Singapour	5 627 602	A	100 %	-	-	5 627 602	SGD
BIC India Pvt. Ltd. – Inde	8 087 395	A	100 %	-	-	80 873 960	RPS
Ball Point Manufacturing Co. – Iran	90	A	45 %	-	-	16 000 000	IRR
BIC Product (Korea) Ltd. – Corée du Sud	345 320	A	100 %	42 247	-	1 726 600 000	KRW
BIC Product (Thailand) Ltd. – Thaïlande	1 713 993	A	100 %	941 435	-	171 400 000	BHT
PT Buana Inti Cakrawala ("BIC") – Indonésie	289 999	A	100 %	-	-	29 000 000 000	IDR
Mondial Sdn. Bhd. – Malaisie	1 140 000	A	30 %	339 901	-	3 800 000	MYR
BIC GBA Sdn. Bhd. – Malaisie	1 257 400	A	100 %	-	-	1 260 000	MYR
BMT 11 – Tunisie	2 000	A	-	100	-	200 000	EUR
Sous-total II				34 537 545	920 101		
III- Participations							
BIC Technologies SA – France	1	A	-	-	-	7 440 988	EUR
BIC Amazonia SA – Brésil	60 013 003	A	29 %	4 948 857	-	168 120 000	BRL
BIC Holdings Southern Africa Pty. Ltd. – Afrique du Sud	41 860	A	5 %	1 522 934	-	8 372	RAN
BIC Argentina SA – Argentine	750	P	5 %	450 500	-	15 000	ARS
BIC Pazarlama Ltd., Sti – Turquie	1	P	1 %	80	-	2 845 500	TRY
Sous-total III				6 922 371	-		
TOTAL				837 853 851	920 101		

Le chiffre d'affaires, le résultat et les capitaux propres autres que le capital social des filiales et participations ne sont pas communiqués pour des raisons de confidentialité liée à la stratégie commerciale et industrielle.

23.2. Analyse des mouvements des titres de participation

(en milliers d'euros)

Montant net des titres de participation au 31 décembre 2009	839 197
Acquisitions, augmentations de capital, créations et cessions 2010	
Augmentation de capital de BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine	1 033
Dotations/(Reprises) de provisions 2010	
DAPE 74 Distribution SASU	(910)
BIC Portugal SA – Portugal	600
BIC Stationery (Shanghai) Co. Ltd. – Chine	1 300
BIC Product (Korea) Ltd. – Corée du Sud	100
BIC GBA Sdn. Bhd. – Malaisie	138
BIC Product (Asia) Pte. Ltd. – Singapour	898
BIC Product (Thailand) Ltd. – Thaïlande	250
Montant net des titres de participation au 31 décembre 2010	837 854



6. Informations supplémentaires concernant les comptes annuels

Résultats financiers de SOCIÉTÉ BIC au cours des cinq derniers exercices

(en euros)	2006	2007	2008	2009	2010
1 – Situation financière en fin d'exercice					
Capital social	189 633 544	188 621 664	185 484 038	185 559 277	185 990 536
Nombre d'actions émises	49 642 289	49 377 399	48 556 031	48 575 727	48 688 622
Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
2 – Résultat global des opérations effectives					
Chiffre d'affaires hors taxes	481 130 694	545 317 809	492 374 171	485 077 986	531 469 006
Bénéfice avant impôt, amortissements et provisions	188 917 223	114 201 645	85 028 025	94 686 829	195 173 286
Impôt sur les bénéfices	16 842 866	32 483 128	11 994 711	24 378 992	21 716 406
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	174 381 877	71 839 855	61 194 106	66 328 834	168 009 124
Montant des bénéfices distribués ^(a)	64 238 667	65 495 232	65 068 457	116 552 261	91 676 617
3 – Résultat des opérations réduit à une seule action					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions	3,47	1,65	1,50	1,45	3,56
Bénéfice après impôt, amortissements et provisions	3,51	1,45	1,26	1,37	3,45
Dividende versé à chaque action	1,30	1,35	1,35	2,40	1,90
4 – Personnel					
Effectif non salarié	3	3	3	3	3
Montant de la masse salariale	1 087 521	1 169 394	1 210 153	1 148 533	1 454 544
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales)	632 080	816 061	416 566	458 407	634 945

(a) Appliqué au nombre d'actions émises au 31 décembre 2010 net des actions propres. Le montant définitif sera fonction du nombre d'actions prétendant au dividende le jour du paiement.



7. Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de SOCIÉTÉ BIC, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La Note 2 d) de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valeur des immobilisations financières. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et, en tant que de besoin, la cohérence des valeurs d'usage des titres de participations avec notamment les valeurs retenues pour l'établissement des comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT



8. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

➔ EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2010

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale

Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions et engagements déjà approuvés par l'Assemblée Générale

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Plan de retraite additive

Le Conseil d'administration du 19 mai 2005 a autorisé l'adoption d'un plan de retraite additive (qui se substitue au plan en vigueur depuis 1986). Les bénéficiaires sont les cadres supérieurs et dirigeants sociaux de BIC en France, de grade 6, membres du comité de direction du Groupe, qui achèveront leur carrière au sein du Groupe.

Le montant de la retraite sera égal à 1,25 % de la rémunération finale, rémunération moyenne des trois dernières années travaillées, par année de participation au plan, avec un maximum de 20 années, soit un montant maximum de retraite de 25 % de la rémunération finale.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT





6

➔ Informations sur l'émetteur

<u>1. Informations sur la Société</u>	<u>160</u>	<u>4. Actions propres et rachat d'actions</u>	<u>167</u>
<u>2. Capital social</u>	<u>162</u>	<u>5. Relations avec les investisseurs</u>	<u>168</u>
<u>3. Actionnariat</u>	<u>165</u>	<u>6. Informations boursières</u>	<u>169</u>



1. Informations sur la Société

➔ HISTOIRE ET ÉVOLUTION DE LA SOCIÉTÉ

Raison sociale et nom commercial de l'émetteur

Raison Sociale : SOCIÉTÉ BIC

Nom commercial : BIC

Lieu et numéro d'enregistrement de l'émetteur

Lieu d'enregistrement : Nanterre

Numéro d'enregistrement : 552 008 443 Nanterre (1980 B 00863)

Code APE :

7010Z – Activités des sièges sociaux

3299Z – Autres activités manufacturières n.c.a

Date de constitution et durée de vie de l'émetteur

Date de constitution : 3 mars 1953

Date d'expiration : 2 mars 2052

Sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires.

Siège social et forme juridique de l'émetteur

Siège social : 14 rue Jeanne d'Asnières –
92110 Clichy – France

Téléphone : 33 (0)1 45 19 52 00

Forme juridique : société anonyme

Législation de l'émetteur

Société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions prévues par le Code de commerce.

Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun événement significatif n'est survenu postérieurement à la clôture de l'exercice.

Événements importants dans le développement des activités de l'émetteur

Aucun événement important n'est à signaler en dehors de ceux mentionnés ci-dessous dans la *Présentation du Groupe* – § 4. Histoire.

➔ ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

L'acte constitutif et les statuts de l'émetteur peuvent être consultés au siège social de la Société.

Objet social

Extrait des statuts (article 3) – "Objet social"

"La Société a pour objet en tous pays, l'achat, la vente, la commission, le courtage, la représentation, l'importation et l'exportation de tous objets et spécialement de tout ce qui sert à l'écriture ; et généralement toutes opérations mobilières, immobilières, financières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

La Société pourra faire toutes opérations rentrant dans son objet, soit seule et pour son propre compte, soit pour le compte de tiers comme représentant, concessionnaire ou intermédiaire, à la commission, au courtage, en régie, comme locataire, fermière, gérante, soit en participation, soit en association, sous quelque forme que ce soit."

Membres des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance

Cf. Gouvernement d'entreprise – § 1. Mandats et fonctions des administrateurs et de la Direction Générale au 31 décembre 2010.

Droits, privilèges et restrictions attachés à chaque catégorie d'actions

Droit de vote double

Extrait des statuts (article 15) – "Assemblées d'actionnaires"

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 juin 1972)

"Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité de capital social qu'elles représentent, est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Toute action convertie au porteur ou transférée en propriété perd le droit de vote double susvisé. Néanmoins, le transfert par suite de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de donation entre vifs au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible ne fait pas perdre le droit acquis et n'interrompt pas les délais prévus ci-dessus.

En outre, en cas d'augmentation de capital, par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission, le droit de vote double pourra être conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit."



Indivisibilité des actions

Extrait des statuts (article 8 ter) – "Indivisibilité des actions"

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2006)

1. "Les actions sont indivisibles à l'égard de la Société. Les copropriétaires indivis d'actions sont représentés aux Assemblées Générales par l'un d'eux ou par un Mandataire commun de leur choix. À défaut d'accord entre eux, le Mandataire est désigné par le Président du Tribunal de Commerce statuant en référé, à la demande du copropriétaire le plus diligent.
2. Si les actions sont grevées d'usufruit, leur inscription en compte doit faire ressortir l'existence de l'usufruit. Sauf convention contraire notifiée à la Société, le droit de vote appartient à l'usufruitier dans les Assemblées Générales Ordinaires et au nu-proprétaire dans les Assemblées Générales Extraordinaires. Toutefois, nonobstant toute convention contraire, lorsque l'usufruit résulte d'une donation de la nue-propriété d'actions réalisée sous le bénéfice des dispositions de l'article 787 B du Code général des impôts, le droit de vote de l'usufruitier est limité aux décisions concernant l'affectation des bénéfices. Pour toutes les autres décisions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire ou de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le droit de vote appartient au nu-proprétaire. L'usufruitier et le nu-proprétaire doivent notifier à la Société qu'ils entendent se placer sous le bénéfice de ces dispositions."

Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Sans objet.

Assemblée – Mode de convocation – Conditions d'admission – Conditions d'exercice du droit de vote

Extrait des statuts (article 15) – "Assemblée d'actionnaires"

"Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi et les décrets en vigueur."

Disposition ayant pour effet de retarder, de différer ou d'empêcher un changement de contrôle

Cf. Capital social.

Disposition fixant le seuil au-dessus duquel toute participation doit être divulguée

Extrait des statuts (article 8 bis) – "Franchissement de seuils"

(Article inséré dans les statuts par l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 1998)

"Toute personne physique ou morale venant à détenir une fraction du capital et/ou des droits de vote égale ou supérieure à 2 % et, à compter de ce seuil, à tout multiple entier de 1 %, est tenue de porter à la connaissance de la Société, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, le nombre total d'actions qu'elle détient. L'information doit être effectuée dans un délai de deux semaines à compter du jour où la fraction est atteinte. Cette obligation s'applique dans les mêmes conditions et délai, lorsque la participation au capital social devient inférieure aux seuils ci-dessus. Les franchissements de seuils soumis à déclaration s'apprécient en tenant compte des actions détenues par les sociétés actionnaires à plus de 50 % directement ou indirectement, de la société déclarante. En cas de non-respect de cette disposition, et sur demande, consignée dans le procès-verbal de l'Assemblée Générale, d'un ou plusieurs actionnaires détenant 2 % au moins du capital et/ou des droits de vote de la Société, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote pour toute Assemblée d'actionnaires qui se tiendrait jusqu'à la date de régularisation de la notification."

Conditions imposées par l'acte constitutif et les statuts, régissant les modifications du capital, plus strictes que la loi ne le prévoit

Sans objet.



2. Capital social

Au 31 décembre 2010, le capital social enregistré de SOCIÉTÉ BIC s'élevait à 183 562 047,44 euros composé de 48 052 892 actions d'un montant nominal de 3,82 euros. Les actions émises sont entièrement libérées. En tenant compte des options de souscription

levées en 2010 mais n'ayant pas encore été actées par le Conseil d'Administration, le capital social s'élevait à 185 990 536,04 euros divisé en 48 688 622 actions (par rapport à 48 575 727 actions au 1^{er} janvier 2010).

➔ AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE 2010

SOCIÉTÉ BIC dispose, au 31 décembre 2010, des autorisations suivantes qui lui ont été accordées par l'Assemblée Générale des Actionnaires :

I. AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION ^{(a) (b)}

Montant maximum (en millions d'euros)	Actions : 50 Valeurs mobilières composées : 650
Date	12 mai 2010 (résolution 11)
Durée	26 mois
Date limite de validité	11 juillet 2012
Utilisation	Non
Prix d'émission	Le prix d'émission des actions ordinaires nouvelles et/ou des valeurs mobilières composées (et des actions auxquelles elles donneront droit) est fixé par le CA, avec ou sans prime, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

(a) Lors de l'Assemblée Générale tenue en 2010, le Conseil d'Administration a choisi de ne pas proposer aux actionnaires de résolution l'autorisation à augmenter le capital social sans droit préférentiel de souscription (hormis les cas particuliers visés au point III ci-dessous).

(b) Articles L. 225-129, L. 228-91 et L. 228-92 du Code de commerce.

II. AUTORISATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL PAR INCORPORATION DE RÉSERVES, BÉNÉFICES, PRIMES OU AUTRES ^(c)

Montant maximum	Montant global maximum des réserves, bénéfices et/ou primes ou autres sommes susceptibles d'être incorporées au capital social et qui existeront lors de la décision d'augmentation du capital, déduction faite du montant éventuellement nécessaire pour préserver, conformément à la loi, les droits des porteurs de valeurs mobilières déjà émises donnant accès à des actions de la Société.
Date	12 mai 2010 (résolution 13)
Durée	26 mois
Date limite de validité	11 juillet 2012
Utilisation	Non

(c) Articles L. 225-129 et L. 225-130 du Code de commerce.



III. AUTORISATIONS D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN FAVEUR DES SALARIÉS ET MANDATAIRES SOCIAUX

	ACTIONS RÉSERVÉES AUX SALARIÉS ADHÉRENTS D'UN PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE ^(d)	ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTIONS À ÉMETTRE ^(e)	OPTIONS DE SOUSCRIPTION D'ACTIONS ^(f)
Montant maximum	3 % du capital social	4 % du capital social sur les 38 mois et 10 % du capital social à tout moment (en tenant compte des options d'actions)	4 % du capital social sur les 38 mois et 10 % du capital social à tout moment (en tenant compte des attributions gratuites d'actions)
Date	12 mai 2010 (résolution 14)	12 mai 2010 (résolution 16)	12 mai 2010 (résolution 17)
Durée	26 mois	38 mois	38 mois
Date limite de validité	11 juillet 2012	11 juillet 2013	11 juillet 2013
Utilisation en 2010	Non	Non	382 950 options attribuées Prix de souscription : 63,71 euros
Prix d'émission	Déterminé par le CA conformément à l'article L. 3332-19 du Code du travail.	-	Ne peut être inférieur à la moyenne des cours cotés de l'action à la Bourse de Paris sur le marché à règlement mensuel, lors des 20 séances de bourse précédant le jour où les options sont consenties.

(d) Articles L. 225-138 et L. 225-138-1 du Code de commerce et L. 3332-1 et suivants du Code du travail.

(e) Articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

(f) Articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce.

Le texte de ces délégations est disponible sur le site www.bicworld.com/fr/finance/reunions/.



➔ TABLEAU D'ÉVOLUTION DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES

DATE	NATURE DE L'OPÉRATION	MONTANT DE LA VARIATION DU CAPITAL (en euros)	IMPACT PRIME D'ÉMISSION/ RÉSERVES (en euros)	MONTANTS SUCCESSIFS DU CAPITAL (en euros)	NOMBRE D'ACTIONS À L'ISSUE DE L'OPÉRATION
2008 (CA du 26 février)	Émissions d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options	888 069,78	7 495 016,23	188 652 602,36	49 385 498
2008 (CA du 26 février)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 23 mai 2007	(1 657 983,14)	(19 273 072,35)	186 994 619,22	48 951 471
2008 (CA du 21 mai)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 21 mai 2008	(626 422,70)	(5 828 682,44)	186 368 196,52	48 787 486
2008 (CA du 9 septembre)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 21 mai 2008	(963 633,20)	(8 319 759,37)	185 404 563,32	48 535 226
2009 (CA du 10 février)	Émissions d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options	97 734,70	823 916,20	185 502 298,02	48 560 811
2009 (CA du 10 février)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 21 mai 2008	(382 000)	(2 765 593,28)	185 120 298,02	48 460 811
2010 (CA du 16 février)	Émission d'actions suite à la levée d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options	527 186,74	4 559 519,74	185 647 484,76	48 598 818
2010 (CA du 16 février)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 14 mai 2009	(186 496,22)	(1 436 802,03)	185 460 988,54	48 549 997
2010 (CA du 19 octobre)	Annulation d'actions autodétenues dans le cadre de l'autorisation donnée par l'AG du 12 mai 2010	(1 898 941,10)	(24 462 537,05)	183 562 047,44	48 052 892
2010	Émission d'actions suite à la levée, en 2010, d'options de souscription d'actions dans le cadre des plans de stock-options. Cette émission a été constatée par le CA du 15 février 2011	2 428 488,60	26 570 231,90	185 990 536,04	48 688 622

CA : Conseil d'Administration.

AG : Assemblée Générale.



3. Actionnariat

➔ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

À la connaissance de la Société, au 31 décembre 2010, les actionnaires détenant plus de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 33,33 %, 50 %, 66,66 %, 90 % et de 95 % du capital et/ou des droits de vote de la Société sont énumérés dans le tableau ci-dessous. La Société n'a connaissance d'aucun autre actionnaire détenant plus de 5 % du capital ou des droits de vote. Ce tableau donne également des informations sur les actions autodétenues par SOCIÉTÉ BIC.

NOM	31 DÉC. 2008			31 DÉC. 2009			31 DÉC. 2010		
	Nombre d'actions	% en actions ^(f) (environ)	% en droits de vote ^{(a)(f)} (environ)	Nombre d'actions	% en actions ^(f) (environ)	% en droits de vote ^{(b)(f)} (environ)	Nombre d'actions	% en actions ^(f) (environ)	% en droits de vote ^{(c)(f)} (environ)
Concert familial Bich, dont ^(d) :	21 455 316	44,19	54,27	21 158 982	43,56	55,23	20 807 865	42,73	55,73
SOCIÉTÉ M.B.D.	12 402 000	25,54	32,65	12 416 000	25,56	33,83	12 442 000	25,55	34,52
Famille Bich (hors M.B.D.)	9 053 316	18,65	21,62	8 742 982	18,00	21,40	8 365 865	17,18	21,21
Mme Édouard Buffard ^(g)	2 227 111	4,59	5,91	-	-	-	-	-	-
Silchester Partners Ltd. (ex-Silchester International Investors Ltd.) ^(h)	7 166 468	14,76	14,59	5 827 715	12,00	13,18	-	-	-
Silchester International Investors LLP ⁽ⁱ⁾	-	-	-	-	-	-	2 810 562	5,77	7,52 ⁽ⁱ⁾
First Eagle Investment Management, LLC (ex-Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC)	3 290 595	6,78	6,32	3 250 927	6,69	6,49	< 5 %	< 5	< 5
Autodétention	375 778	0,77	0,50 ^(e)	297 875	0,61	0,41 ^(e)	437 771	0,90	0,61 ^(e)

(a) Au 31 décembre 2008, le nombre de droits de vote s'élève à 75 403 044 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(b) Au 31 décembre 2009, le nombre de droits de vote s'élève à 73 309 349 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(c) Au 31 décembre 2010, le nombre de droits de vote s'élève à 71 962 868 (y compris droits de vote des actions autodétenues).

(d) Le concert familial Bich est composé de SOCIÉTÉ M.B.D. (société en commandite par actions) et des membres de la famille Bich détenant une participation directe dans SOCIÉTÉ BIC. La plupart des membres de la famille Bich détiennent à la fois une participation directe dans SOCIÉTÉ BIC et une participation indirecte au travers de SOCIÉTÉ M.B.D.

(e) Actions autodétenues privées temporairement du droit de vote.

(f) L'écart entre le nombre d'actions et le nombre de droits de vote est lié à l'existence de droits de vote double (cf. Informations sur la Société).

(g) Mme Édouard Buffard est décédée le 18 août 2009 et les actions qu'elle détenait ont perdu le droit de vote double.

(h) Le 1er novembre 2010, la dénomination sociale de Silchester International Investors Ltd. est devenue Silchester Partners Ltd.

(i) Le 1er novembre 2010, Silchester International Investors Ltd. a transféré son activité et ses équipes à Silchester International Investors LLP.

À l'instar de Silchester International Investors Ltd., la société Silchester International Investors LLP agit pour le compte de fonds qu'elle gère sous mandat. La propriété des actions n'ayant donc pas été transférée, le droit de vote double demeure attaché aux actions inscrites au nominatif depuis plus de 2 ans.

À la connaissance de la Société, il n'y a pas de pactes d'actionnaires prévoyant des conditions préférentielles de cession ou d'acquisition d'actions BIC, ni d'accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de son contrôle.

Il est précisé que SOCIÉTÉ M.B.D., holding de la famille Bich, a conclu divers engagements de conservation de titres portant sur 12 millions d'actions de SOCIÉTÉ BIC. Ces engagements ont été conclus avec divers membres de la famille Bich afin de permettre à ces derniers, le cas échéant, de bénéficier des dispositions des articles 885 I bis et 787 B du Code général des impôts.

Hormis l'attribution d'un droit de vote double aux actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis plus de 2 ans, aucun droit de vote particulier n'est conféré aux principaux actionnaires.

La Société étant contrôlée comme décrit dans le tableau ci-dessus, la prévention d'un éventuel exercice abusif du contrôle par un actionnaire est assurée par les réunions régulières du Conseil d'Administration et par la présence de 4 administrateurs indépendants et majoritaires au sein des Comités (Comité d'Audit et Comité des Nominations et des Rémunérations).



Franchissements de seuil

Au cours de l'exercice 2010 et jusqu'à la date d'émission du document de référence, les franchissements de seuils légaux suivants ont été déclarés :

DÉCLARANT	DATE	SEUIL FRANCHI (%)		NATURE	DÉTENTION APRÈS FRANCHISSEMENT (%)	
		Capital	Droits de vote		Capital	Droits de vote
SOCIÉTÉ M.B.D.	8 janv. 2010	-	33,33	À la hausse, suite à une réduction du nombre total de droits de vote de SOCIÉTÉ BIC	25,56	33,83
First Eagle Investment Management, LLC	3 mars 2010	5	-	À la baisse, suite à une cession d'actions BIC sur le marché	4,95	5,34
Silchester International Investors Ltd.	1er avril 2010	10	-	À la baisse, suite à une cession d'actions BIC sur le marché	9,91	12,56
First Eagle Investment Management, LLC	12 avril 2010	-	5	À la baisse, suite à une cession d'actions BIC sur le marché	4,45	4,98
BlackRock Inc.	18 juin 2010	5	-	À la hausse, suite à l'acquisition d'actions BIC sur le marché	5,79	3,84
SOCIÉTÉ M.B.D.	8 juil. 2010	-	33,33	À la baisse, suite à une augmentation du nombre total de droits de vote de SOCIÉTÉ BIC	25,43	33,05
Silchester International Investors Ltd.	30 juil. 2010	-	10	À la baisse, suite à une cession d'actions BIC sur le marché	8,22	8,81
SOCIÉTÉ M.B.D.	23 août 2010	-	33,33	À la hausse, suite à une réduction du nombre total de droits de vote de SOCIÉTÉ BIC	25,43	33,58
Silchester Partners Ltd. (ex- Silchester International Investors Ltd.)	1er nov. 2010	5	5	À la baisse, la société Silchester Partners Ltd. ayant transféré son activité et ses équipes à la société Silchester International Investors LLP	0	0
Silchester International Investors LLP	1er nov. 2010	5	5	À la hausse, la société Silchester Partners Ltd. ayant transféré son activité et ses équipes à la société Silchester International Investors LLP	6,44	7,77
BlackRock Inc.	15 nov. 2010	5	-	À la baisse, suite à la cession d'actions BIC sur le marché	4,98	3,28
BlackRock Inc.	1er fév. 2011	5	-	À la hausse, suite à l'acquisition d'actions BIC sur le marché	5,01	3,43
BlackRock Inc.	11 fév. 2011	5	-	À la baisse, suite à la cession d'actions BIC sur le marché	4,91	3,36

➔ ÉLÉMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE OU DE RETARDER OU D'EMPÊCHER UN CHANGEMENT DE CONTRÔLE (ARTICLE L. 225-100-3 DU CODE DE COMMERCE)

À la connaissance de la Société, aucun élément autre que ceux tenant aux éléments visés ci-dessous n'est susceptible d'avoir une incidence en cas d'offre publique, ou ne peut avoir pour effet de retarder ou d'empêcher un changement de contrôle :

- SOCIÉTÉ M.B.D., holding familial de SOCIÉTÉ BIC, est une société en commandite par actions ;

• les statuts prévoient :

- l'attribution d'un droit de vote double aux actions pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins (cf. Informations sur la Société),
- l'obligation de déclarer à la Société toute détention de capital ou de droits de vote devenue égale ou supérieure à 2 % et, à compter de ce seuil, à tout multiple entier de 1 % (cf. Informations sur la Société),
- autorisations données par l'Assemblée Générale d'augmenter le capital (cf. Capital Social - Tableau relatif à ces autorisations).

4. Actions propres et rachat d'actions

➔ ACTIONS PROPRES DE SOCIÉTÉ BIC

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

AFFECTATION PAR OBJECTIFS	NOMBRE D'ACTIONS	COURS MOYEN D'ACQUISITION (en euros)	% DU CAPITAL	VALEUR NOMINALE (en euros)
Contrat de liquidité – art. L. 225-209 C. com ^(d)	5 979	65,13	0,01	22 839,78
Annulation – art L. 225-209 C. com ^(d)	197 675	63,85	0,41	755 118,50
Mise en œuvre de plans d'options d'achat d'actions ou attribution d'actions gratuites ^(a) – art L. 225-208 et L. 225-209 C. com ^(d)	234 117	35,52	0,48	894 326,94
TOTAL ^{(b) (c)}	437 771	48,72	0,90	1 672 285,22

(a) Dont 54 734 actions relatives à des options qui ne sont plus exerçables (caducité des options accordées dans le cadre des plans expirés de 1998 et de 1999 ou départs de bénéficiaires).

(b) BIC CORPORATION détenait en plus, au 31 décembre 2010, 50 060 actions SOCIÉTÉ BIC soit 0,10 % du capital.

(c) Au 31 décembre 2010, la valeur comptable des actions BIC détenues au titre des articles L. 225-208 et suivants du Code de commerce, par SOCIÉTÉ BIC et par BIC CORPORATION, s'élève à 28 541 852,20 euros, pour une valeur nominale totale de 1 863 514,42 euros. La valeur de marché de ces actions était de 31 377 289,92 euros (sur la base du cours de clôture à cette date, soit 64,32 euros).

(d) Code de commerce.

➔ PROGRAMME DE RACHAT D'ACTIONS – ANNULATION D'ACTIONS

Au cours de l'exercice 2010, SOCIÉTÉ BIC a :

- acheté un total de 694 780 actions au cours moyen de 60,52 euros, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 ;
- acquis, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natixis, 382 544 actions au cours moyen de 57,63 euros et cédé 384 029 actions au cours moyen de 57,63 euros ;
- n'a cédé aucune action aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions, le dernier plan d'achat d'actions ayant expiré au mois de décembre 2009.

Les frais de négociation afférents à toutes les opérations d'achat et de vente susvisées se sont élevés à 75 294,51 euros.

De plus, le Conseil d'Administration a annulé :

- 48 821 actions le 16 février 2010 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 14 mai 2009) ;
- 497 105 actions le 19 octobre 2010 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010).

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a annulé 645 926 actions, soit 1,33 % du capital social constaté au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, en 2010, SOCIÉTÉ BIC a :

- attribué 83 475 actions gratuites sous conditions de performance ;
- transféré aux bénéficiaires 7 473 actions gratuites acquises à la suite de la réalisation des conditions de performance.



5. Relations avec les investisseurs

Le service des Relations Investisseurs a pour vocation de répondre à toutes les demandes, qu'elles proviennent des actionnaires individuels ou des investisseurs institutionnels. Les informations concernant les actionnaires, ainsi que les informations générales à caractère économique ou financier sur SOCIÉTÉ BIC sont disponibles sur le site Web de la Société : <http://www.bicworld.com/> ou en adressant un courrier électronique à investors.info@bicworld.com ou actionnaires@bicworld.com ou encore en envoyant un courrier écrit à Groupe BIC – Relations Investisseurs – 14, rue Jeanne-d'Asnières, 92611 Clichy Cedex, France.

Tout au long de l'année, BIC organise des réunions avec des analystes et des investisseurs institutionnels lors de *road shows* ou de conférences organisées par des brokers sur les principales places financières. En 2010, des rencontres ont été organisées à

Paris, Londres, New York, Boston, Francfort, Genève ainsi qu'au Luxembourg. Nous avons également organisé des réunions dédiées aux investisseurs ISR (Investissement Socialement Responsable).

Pour ce qui est des investisseurs individuels, BIC a poursuivi sa politique de communication en publiant une lettre d'information aux actionnaires deux fois par an. BIC organise régulièrement des réunions dans différentes villes de France. En 2010, le service des Relations Investisseurs a rencontré les actionnaires individuels à Rouen et Montpellier. Deux réunions à Lille et Bordeaux sont d'ores et déjà programmées pour 2011.

Un service d'information téléphonique gratuit est également à la disposition des actionnaires individuels au 0 800 10 12 14 (numéro vert).



6. Informations boursières

Le titre BIC est coté sur Euronext Paris (cotation continue) et appartient aux indices SBF 120, SBF 80 et CAC Mid100.

BIC est également présent dans les indices ISR (Investissement Socialement Responsable) : FTSE4Good Europe, ASPI Eurozone, Ethibel Excellence Europe, Carbon Disclosure French Leadership 2010 (CDLI). Son code ISIN est : FR 0000120966.

COURS DE BIC EN 2010

	COURS DE CLÔTURE	COURS MOYEN (CLÔTURE)	PLUS HAUT	PLUS BAS	NOMBRE DE TITRES ÉCHANGÉS	CAPITAUX ÉCHANGÉS (en milliers d'euros)
Décembre 2009	48,30	48,59	50,95	47,4	1 096 500	53 500
Janvier 2010	51,42	49,92	51,86	48,4	1 703 746	85 170
Février 2010	52,00	51,65	53,50	49,41	1 826 143	94 540
Mars 2010	56,69	55,05	60,68	52,00	1 851 604	102 450
Avril 2010	58,50	57,97	62,94	56,01	1 983 123	116 750
Mai 2010	58,14	56,80	59,40	53,30	5 099 003	292 010
Juin 2010	58,17	59,41	60,97	57,31	1 694 203	100 900
Juillet 2010	57,10	57,49	59,70	55,63	1 515 423	87 240
Août 2010	57,84	56,82	59,00	55,25	1 313 744	74 730
Septembre 2010	58,89	59,52	60,79	57,32	1 785 307	106 300
Octobre 2010	63,75	61,85	65,67	59,50	2 323 845	139 220
Novembre 2010	62,32	63,52	64,76	62,28	1 674 229	106 610
Décembre 2010	64,32	65,03	67,29	62,68	1 740 193	112 660
Janvier 2011	62,72	65,90	69,00	62,58	1 805 898	119 130
Février 2011	61,90	62,68	65,00	60,52	2 467 429	154 970



➔ INTERMÉDIAIRE FINANCIER

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Département des Titres

32 rue du Champ de Tir

BP 81236

44312 Nantes Cedex 3





7

➔ **Rapport du Conseil
d'Administration et projet
de résolutions de l'Assemblée
Générale du 11 mai 2011**

<u>1. Assemblée Générale Ordinaire</u>	<u>172</u>	<u>4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises ou détenues</u>	<u>181</u>
<u>2. Assemblée Générale Extraordinaire</u>	<u>179</u>		
<u>3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire</u>	<u>180</u>		



1. Assemblée Générale Ordinaire

➔ **PROJET DE RÉSOLUTIONS 1 À 3 – APPROBATION DES COMPTES — AFFECTATION DU RÉSULTAT ET FIXATION DU DIVIDENDE**

Rapport du Conseil d'Administration :

Par le vote des première et deuxième résolutions, nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

La troisième résolution a pour objet d'affecter le résultat net de l'exercice 2010 et de fixer le dividende.

Nous vous proposons la distribution d'un dividende total de 91 676 616,90 euros correspondant à un dividende par action de 1,90 euro. Ce montant est un montant brut hors prélèvements sociaux (actuellement de 12,3 % pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France). Il sera mis en paiement à compter du 25 mai 2011. Si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende est différent de 48 250 851, le montant du dividende susvisé sera ajusté en conséquence et le montant affecté au compte "report à nouveau" sera déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende sera éligible à l'abattement de 40 % dont bénéficient, en vertu de l'article 158-3 du même Code, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, si celles-ci n'ont pas opté pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater de ce Code.

Nous vous rappelons que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices (revenus éligibles à l'abattement prévu à l'article 158-3 du CGI) se sont élevés à :

- 1,35 euro au titre des exercices 2007 et 2008 ;
- 2,40 euros (dont 1 euro de dividende exceptionnel) au titre de l'exercice 2009.



Projet de résolution 1 – Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2010

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président et des Commissaires aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies en cours de séance, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; elle approuve, en outre, toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Projet de résolution 2 – Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2010

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration, du Président et des Commissaires aux Comptes ainsi que des explications complémentaires fournies en cours de séance, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ; elle approuve, en outre, toutes les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

Projet de résolution 3 – Affectation du résultat et fixation du dividende

L'Assemblée Générale arrête le montant du résultat net, après déduction de l'impôt sur les bénéfices, de l'exercice clos le 31 décembre 2010, à la somme de 168 009 123,76 euros et décide de l'affecter de la manière suivante (en euros) :

Bénéfice net de l'exercice 2010	168 009 123,76
À ajouter :	
• Report à nouveau de l'exercice précédent	264 091 051,99
SOIT UN BÉNÉFICE DISTRIBUABLE DE	432 100 175,75
À affecter :	
• Dividende aux actions (hors actions détenues par la Société)	91 676 616,90
• Report à nouveau	340 423 558,85
TOTAL ÉGAL AU BÉNÉFICE DISTRIBUABLE	432 100 175,75

Le montant du dividende au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2010 s'élèvera donc à 91 676 616,90 euros correspondant à un dividende par action de 1,90 euro. Ce montant est un montant brut hors prélèvements sociaux. Il sera mis en paiement à compter du 25 mai 2011. Si le nombre d'actions ouvrant droit à dividende est différent de 48 250 851, le montant du dividende susvisé sera ajusté en conséquence et le montant affecté au compte "report à nouveau" sera déterminé sur la base du dividende effectivement mis en paiement.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende sera éligible à l'abattement de 40 % dont bénéficient, en vertu de l'article 158-3 du même Code, les personnes physiques domiciliées fiscalement en France, si celles-ci n'ont pas opté pour le prélèvement libératoire prévu à l'article 117 quater de ce Code.

Il est également rappelé, conformément à la loi, qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices :

EXERCICE	NOMBRE D'ACTIONS	DIVIDENDE PAR ACTION (en euros)	REVENU ÉLIGIBLE À L'ABATTEMENT PRÉVU À L'ARTICLE 158-3 DU CGI ^(b) (en euros)
2007	48 514 987	1,35	1,35
2008	48 198 857	1,35	1,35
2009	48 563 442	2,40 ^(a)	2,40

(a) Dont 1 euro de dividende exceptionnel.

(b) Code Général des Impôts.

➔ PROJET DE RÉSOLUTION 4 – JETONS DE PRÉSENCE

Rapport du Conseil d'Administration :

Il est proposé de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2011, à la somme de 297 000 euros, soit une augmentation de 10 % par rapport à l'enveloppe votée par l'Assemblée Générale au titre de l'exercice 2010 (270 000 euros).

En effet, après une analyse des pratiques des sociétés du SBF 120, il s'avère que les jetons de présence, dont bénéficient nos administrateurs, sont en dessous du jeton de présence individuel moyen du SBF 120.

Projet de résolution 4 – Jetons de présence

L'Assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence à allouer au Conseil d'Administration à la somme annuelle de 297 000 euros, au titre de l'exercice 2011.



➔ **PROJET DE RÉSOLUTION 5 – AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'OPÉRER SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ**

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir par tous moyens, en une ou plusieurs fois, conformément aux dispositions légales en vigueur, des actions de la Société.

Cette autorisation ne pourrait être utilisée en période d'offre publique visant les titres de la Société, sauf autorisation préalable et expresse donnée par l'Assemblée Générale à cet effet.

La Société serait habilitée, pendant une période de 18 mois, à acquérir ses propres actions à un prix maximal d'achat par action de 85 euros :

- **dans la limite de 10 % du capital social** à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration et pour un montant maximal de 410 millions d'euros. Cette autorisation permettrait de remplir les objectifs suivants :
 - assurer la liquidité du marché de l'action dans le cadre d'un contrat de liquidité géré par un prestataire extérieur,
 - permettre leur remise ultérieure à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations de croissance externe (hors fusion, scission ou apport visés ci-dessous),
 - remettre les actions lors de l'exercice de droits attachés à des titres donnant accès au capital de la Société,
 - attribuer les actions aux salariés et/ou aux dirigeants (dans le cadre de PEE, d'intéressement, d'options d'achat d'actions, d'attributions gratuites d'actions, etc.),
 - annuler les actions,
 - mettre en œuvre toute pratique de marché admise par l'AMF ;
- **dans la limite de 5 % du capital social** à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration et pour un montant maximal de 205 millions d'euros. Les actions seraient rachetées afin de les conserver et de les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Opérations réalisées en 2010 dans le cadre des précédentes autorisations :

Au cours de l'exercice 2010, SOCIÉTÉ BIC a :

- acheté un total de 694 780 actions au cours moyen de 60,52 euros, dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 ;
- acquis, dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec Natixis, 382 544 actions au cours moyen de 57,63 euros et cédé 384 029 actions au cours moyen de 57,63 euros ;
- n'a cédé aucune action aux bénéficiaires d'options d'achat d'actions, le dernier plan d'achat d'actions ayant expiré au mois de décembre 2009.

Les frais de négociation afférents à toutes les opérations d'achat et de vente susvisées se sont élevés à 75 294,51 euros.

De plus, le Conseil d'Administration a annulé :

- 48 821 actions le 16 février 2010 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 14 mai 2009) ;
- 497 105 actions le 19 octobre 2010 (selon autorisation de l'Assemblée Générale du 12 mai 2010).

Sur les 24 derniers mois, SOCIÉTÉ BIC a annulé 645 926 actions, soit 1,33 % du capital social constaté au 31 décembre 2010.

Par ailleurs, en 2010, SOCIÉTÉ BIC a :

- attribué 83 475 actions gratuites sous conditions de performance ;
- transféré aux bénéficiaires 7 473 actions gratuites acquises à la suite de la réalisation des conditions de performance.

Projet de résolution 5 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration d'opérer sur les actions de la Société

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, du règlement général de l'Autorité des marchés financiers et du règlement n° 2273/2003 de la Commission européenne du 22 décembre 2003, et après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration à acquérir, par tous moyens, en une ou plusieurs fois, des actions de la Société :

1. dans la limite d'un nombre d'actions représentant au plus 10 % de son capital social à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration,
 - pour un montant maximal de 410 millions d'euros, dans les conditions et limites prévues par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur,
 - pour un prix maximal d'achat, hors frais, de 85 euros.

Dans le respect des textes susvisés et des pratiques autorisées par l'Autorité des marchés financiers, la présente autorisation pourra être utilisée par le Conseil d'Administration en vue :



- d'assurer la liquidité et d'animer le marché des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement intervenant au nom et pour le compte de la Société en toute indépendance dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à une charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
 - de les conserver en vue de leur remise ultérieure à titre de paiement, d'échange ou autre, dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe (à l'exception des opérations de fusion, scission ou apport visées au paragraphe 2 ci-après) dans le respect des pratiques de marché admises par l'Autorité des marchés financiers ;
 - de les remettre lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
 - de les attribuer aux salariés et dirigeants dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, de l'intéressement des salariés, du régime des options d'achats d'actions, de l'attribution gratuite d'actions, ou par le biais d'un plan d'épargne entreprise ;
 - de les annuler en tout ou partie, dans les conditions prévues par les textes en vigueur, au moyen d'une réduction corrélative du capital social, dans la limite de 10 % du capital existant à la date de la décision d'annulation, par période de 24 mois, sous réserve de l'adoption par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la treizième résolution ci-après ;
 - de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des marchés financiers ;
2. dans la limite d'un nombre d'actions représentant au plus 5 % de son capital social à la date de la décision d'acquisition par le Conseil d'Administration,
- pour un montant maximal de 205 millions d'euros,
 - pour un prix maximal d'achat, hors frais, de 85 euros,
- et ce, en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'une opération de fusion, de scission ou d'apport.

Les limites prévues aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus ne sont pas cumulatives et la Société ne pourra à aucun moment détenir, directement ou par personne interposée, plus de 10 % du total de ses propres actions composant le capital social.

L'acquisition, la cession, le transfert ou l'échange des actions pourront être effectués par le Conseil d'Administration par tous moyens, en une ou plusieurs fois, notamment sur le marché, ou de gré à gré ou par bloc, et le cas échéant, en ayant recours à des instruments financiers dérivés négociés sur un marché réglementé ou de gré à gré, telles des options d'achat ou de vente ou toutes combinaisons de celles-ci, ou par le recours à des bons et ce, dans les conditions autorisées par les autorités de marché compétentes, et aux époques que le Conseil d'Administration ou la personne agissant sur délégation de ce dernier appréciera, et éventuellement par tous tiers agissant pour le compte de la Société conformément aux dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-206 du Code de commerce. Il est précisé que la part du programme de rachat d'actions réalisée par acquisition ou transfert de blocs de titres pourra atteindre l'intégralité dudit programme.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide que le prix d'achat maximal hors frais par action ne devra pas être supérieur à celui de la dernière opération indépendante ou, s'il est plus élevé, de l'offre indépendante actuelle la plus élevée sur la place où l'achat est effectué.

Dans le cas où il serait fait usage des facultés offertes par le cinquième alinéa de l'article L. 225-209 du Code de commerce, le prix de vente (dans l'hypothèse où un tel prix de vente serait nécessaire) sera alors déterminé conformément aux dispositions légales en vigueur.

Les acquisitions d'actions de la Société réalisées en vertu de la présente autorisation devront également respecter les règles édictées par l'Autorité des marchés financiers en ce qui concerne les conditions et les périodes d'intervention sur le marché. La Société s'abstiendra d'acheter plus de 25 % du volume quotidien moyen des actions négociées sur le marché réglementé où l'achat est effectué.

Cette autorisation, qui remplace celle donnée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010 dans sa sixième résolution, est donnée au Conseil d'Administration pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée. Cette autorisation ne pourra pas être utilisée en période d'offre publique visant les titres de la Société, sauf autorisation préalable et expresse donnée par l'Assemblée Générale à cet effet.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-210 du Code de commerce, les actions de la Société acquises en vertu de la présente autorisation devront revêtir la forme nominative et être entièrement libérées lors de l'acquisition. Ces acquisitions ne pourront avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. Enfin, la Société devra disposer de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions qu'elle possède, directement ou par personne interposée.

Dans le cadre de sa gestion financière globale, la Société se réserve la possibilité d'utiliser une partie de ses ressources financières disponibles pour financer le rachat d'actions et de recourir à l'endettement pour financer les besoins additionnels qui excéderaient son autofinancement.

Le Conseil d'Administration informera les actionnaires dans son rapport de gestion à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, des opérations réalisées en application de la présente autorisation.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour l'accomplissement de ce programme de rachat d'actions, et notamment pour :

- apprécier l'opportunité et procéder au rachat d'actions autorisé par la présente résolution ;
- établir et publier préalablement à la réalisation d'un programme de rachat de titres, un descriptif du programme de rachat, dans les conditions et selon les modalités fixées par le règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords en vue notamment de la tenue du registre des achats et ventes ;
- informer le marché et l'Autorité des marchés financiers des opérations effectuées, conformément aux dispositions du règlement général de l'Autorité des marchés financiers ;
- déléguer au Directeur Général ou, en accord avec ce dernier, à un ou plusieurs Directeurs Généraux Délégués les pouvoirs nécessaires pour réaliser ce programme de rachat d'actions ;
- effectuer toutes déclarations et toutes autres formalités et de manière générale, faire tout ce qui sera nécessaire.



➔ **PROJET DE RÉSOLUTIONS 6 À 8 – RENOUELEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEURS DE M. FRANÇOIS BICH, DE MME MARIE-PAULINE CHANDON-MOËT ET DE M. FRÉDÉRIC ROSTAND**

Rapport du Conseil d'Administration :

Il est demandé aux actionnaires de renouveler les mandats d'administrateurs de M. François Bich, de Mme Marie-Pauline Chandon-Moët et de M. Frédéric Rostand, pour une durée de trois exercices expirant à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2014 sur les comptes de l'exercice 2013.

• **M. François BICH**

Âge : 61 ans.

Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2010, cette holding détenait 25,55 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 34,52 % des droits de vote.

Entré dans le Groupe le 1^{er} mars 1969, M. François Bich est administrateur depuis le 30 septembre 1977 et Directeur Général Délégué de SOCIÉTÉ BIC depuis le 15 décembre 1988. Il est également responsable de l'activité Briquets du Groupe BIC. Il est Président de la Société du Briquet Jetable 75, depuis sa création en 1975.

Autre mandat et fonction en cours :

- Président du Conseil de Surveillance de SOCIÉTÉ M.B.D. (société non cotée – France)

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) : N/A

• **Marie-Pauline CHANDON-MOËT née BICH**

Âge : 43 ans.

Détient des actions BIC directement et indirectement au travers de la holding familiale, SOCIÉTÉ M.B.D. À la date du 31 décembre 2010, cette holding détenait 25,55 % du capital de SOCIÉTÉ BIC, représentant 34,52 % des droits de vote.

Mme Marie-Pauline Chandon-Moët est administrateur de SOCIÉTÉ BIC depuis le 28 mai 2003.

Elle est Présidente de FERRAND SAS (société non cotée – France).

Mme Marie-Pauline Chandon-Moët était Responsable des projets immobiliers Europe du Groupe BIC jusqu'au 31 décembre 2010. Auparavant, elle a successivement occupé depuis 1991 les postes d'Assistante Administration des Ventes, de Responsable Administration des Ventes (France puis Europe) et de Responsable Logistique Europe.

Mme Marie-Pauline Chandon-Moët est diplômée d'un Bachelor of Science de la Northeastern University à Boston (États-Unis).

Autre mandat et fonction en cours :

- Membre du Conseil de Surveillance de SOCIÉTÉ M.B.D. (société non cotée – France)

Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) : N/A

• **M. Frédéric ROSTAND**

Âge : 48 ans.

Détient 1 000 actions BIC.

Administrateur depuis le 28 mai 2003.

Administrateur indépendant au sens du Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP/MEDEF.

Membre du Comité des Rémunérations et des Nominations.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et de l'École des Hautes Études Commerciales, M. Frédéric Rostand a débuté sa carrière au sein de divers établissements bancaires de 1987 à 1996. Il a ainsi été en particulier Directeur de Worms & Cie Développement, puis Directeur Financier de Worms & Cie.

Au sein du Groupe Saint Louis Sucre entre 1996 et 2007, M. Frédéric Rostand a d'abord occupé les fonctions de Directeur Financier, puis de Directeur Général Adjoint et de Directeur Général. Il a été nommé Président du Directoire de Saint Louis Sucre en 2001 et membre du Directoire de Südzucker AG en 2002.

De 2007 à 2010, M. Frédéric Rostand a été Président du Directoire du Groupe Générale de Santé.

Autre mandat ou fonction en cours :

- Administrateur de Louis Delhaize SA (société non cotée – Belgique)



Mandats ou fonctions exercés au cours des cinq dernières années et expirés (hors Groupe BIC) :

- Président du Directoire de Générale de Santé SA (société cotée – France)
- Président de Compagnie Générale de Santé SAS (société non cotée – France)
- Président Directeur Général de Générale de Santé Cliniques (société non cotée – France)
- Administrateur de GIE Générale de Santé (société non cotée – France)
- Administrateur de GIE Générale de Santé Hospitalisation (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration de Conectis Santé (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration de l'Hôpital Privé Beauregard (anciennement Provence Santé) (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration de Sam Bio (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration de l'École Européenne de Chirurgie (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Sogur au Conseil d'Administration de Cofindex (société non cotée – France)
- Administrateur de la Fondation d'entreprise Générale de Santé (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Compagnie Générale de Santé au Conseil d'Administration de Financière la Providence (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration de Générale de Santé Domicile (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration de Immobilière de Santé (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Générale de Santé Cliniques au Conseil d'Administration de Pass (société non cotée – France)
- Président du Directoire de Saint Louis Sucre (société non cotée – France)
- Représentant de Saint Louis Sucre SA, Président de SFOP (société non cotée – France)
- Représentant de Saint Louis Sucre SA, Président de Saint Louis Sucre International (société non cotée – France)
- Président du Conseil de Surveillance de COFA (société non cotée – France)
- Représentant permanent de Saint Louis Sucre SA, administrateur de Sucreries de Bourgogne (société non cotée – France)
- Administrateur de 1829 Victor Fauconnier (anciennement Distilleries Ryssen) (société non cotée – France)
- Membre du Directoire de Südzucker AG (société cotée – Allemagne)
- Administrateur de Raffinerie Tirlemontoise (société non cotée – Belgique)
- Administrateur d'Ebro Puleva (société cotée – Espagne)
- Administrateur d'Eastern Sugar BV (société non cotée – Pays-Bas)
- Vice-Président du Conseil de Surveillance de Slaska Spolka Cukrowa SA (société non cotée – Pologne)



Projet de résolution 6 – Renouvellement du mandat d'administrateur de M. François BICH

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de M. François BICH.

Le mandat de M. François BICH expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Projet de résolution 7 – Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Marie-Pauline CHANDON-MOËT

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de Mme Marie-Pauline CHANDON-MOËT.

Le mandat de Mme Marie-Pauline CHANDON-MOËT expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Projet de résolution 8 – Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Frédéric ROSTAND

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de trois exercices, le mandat d'administrateur de M. Frédéric ROSTAND.

Le mandat de M. Frédéric ROSTAND expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2014 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

➔ **PROJET DE RÉSOLUTIONS 9 À 12 – RENOUELEMENT DU MANDAT DES DEUX COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES ET DES DEUX COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS**

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons le renouvellement, pour une durée de six exercices, des mandats venant à expiration des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants :

- la société DELOITTE & ASSOCIÉS et son suppléant, la société BEAS ;
- la société GRANT THORNTON et son suppléant, la société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE – IGEC.

Pour ces renouvellements, votre Conseil d'Administration, après avoir entendu le Comité d'Audit, a décidé de ne pas procéder à un appel d'offres, estimant que la récente nomination de la société GRANT THORNTON (lors de l'exercice 2007), la rotation des associés en charge de la mission au sein de leurs sociétés de Commissariat aux Comptes et une meilleure répartition des zones géographiques entre les deux Commissaires titulaires étaient de nature à assurer leur indépendance.



Projet de résolution 9 – Renouvellement du mandat de la société DELOITTE & ASSOCIÉS en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de six exercices, le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société DELOITTE & ASSOCIÉS.

Le mandat de la société DELOITTE & ASSOCIÉS expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Projet de résolution 10 – Renouvellement du mandat de la société BEAS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de six exercices, le mandat de la société BEAS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant de la société DELOITTE & ASSOCIÉS.

Le mandat de la société BEAS expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Projet de résolution 11 – Renouvellement du mandat de la société GRANT THORNTON en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de six exercices, le mandat de Commissaire aux Comptes titulaire de la société GRANT THORNTON.

Le mandat de la société GRANT THORNTON expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Projet de résolution 12 – Renouvellement du mandat de la société IGEC en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant

L'Assemblée Générale décide de renouveler, pour une durée de six exercices, le mandat de la société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE – IGEC, en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant de la société GRANT THORNTON.

Le mandat de la société INSTITUT DE GESTION ET D'EXPERTISE COMPTABLE – IGEC expirera donc à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2017 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

2. Assemblée Générale Extraordinaire

➔ PROJET DE RÉSOLUTION 13 - AUTORISATION À DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE RÉDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR VOIE D'ANNULATION D'ACTIONS ACQUISES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-209 DU CODE DE COMMERCE

Rapport du Conseil d'Administration :

Nous vous proposons d'autoriser le Conseil d'Administration pour une période de 18 mois :

- à annuler, dans la limite de 10 % du capital social par période de 24 mois, tout ou partie des actions détenues dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par la cinquième résolution et à réduire corrélativement le capital social ;
- à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

Projet de résolution 13 – Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital social par voie d'annulation d'actions acquises dans le cadre de l'article L. 225-209 du Code de commerce

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires aux Comptes statuant conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, autorise le Conseil d'Administration :

- sur ses seules délibérations, aux moments qu'il jugera opportun, à annuler en une ou plusieurs fois, au moyen d'une réduction corrélatrice du capital social, tout ou partie des actions de la Société acquises ou à acquérir par la Société en vertu de précédentes autorisations données par l'Assemblée ou en vertu de l'autorisation donnée par la cinquième résolution ci-dessus, dans la limite de 10 % du capital social existant à la date de l'Assemblée Générale, par période de 24 mois ;

- à imputer la différence entre le prix de rachat des actions annulées et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles.

L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue au Conseil d'Administration tous pouvoirs pour procéder à cette ou ces annulations de titres, constater la ou les réductions du capital social corrélatives, imputer la différence entre la valeur comptable des actions annulées et leur montant nominal sur tous postes de réserves ou autres, procéder à la modification corrélatrice des statuts, effectuer toutes formalités, faire toutes déclarations auprès de tous organismes et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée et remplace l'autorisation accordée par l'Assemblée Générale du 12 mai 2010, dans sa dixième résolution.

➔ PROJET DE RÉSOLUTION 14 - MODIFICATION DE L'ARTICLE 14 "PRÉSIDENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEURS GÉNÉRAUX DÉLÉGUÉS" DES STATUTS

Rapport du Conseil d'Administration :

En l'absence de disposition statutaire, la limite d'âge des Président, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués est fixée à 65 ans. Or, Bruno Bich atteindra sa 65^{ème} année en cours de mandat.

Nous vous proposons donc de modifier les statuts afin de permettre aux Président, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués d'exercer leurs fonctions jusqu'à 70 ans.

Projet de résolution 14 – Modification de l'article 14 "Président, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués" des statuts

L'Assemblée Générale décide d'introduire une disposition dans les statuts, relative à la limite d'âge des fonctions de Président, de Directeur Général et de Directeur Général Délégué, et de fixer celle-ci à 70 ans.

L'article Quatorze – Président, Directeur Général et Directeurs Généraux Délégués est modifié comme suit :

Nouvel alinéa *in fine* : "La limite d'âge du Président, du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués est fixée à 70 ans. Lorsque le Président, le Directeur Général ou un Directeur Général Délégué aura atteint cette limite d'âge, il sera réputé démissionnaire d'office."

Le reste sans changement.



3. Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire

➔ PROJET DE RÉSOLUTION 15 – POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

Rapport du Conseil d'Administration :

Cette résolution permet d'effectuer les formalités requises et consécutives à la présente Assemblée.

Projet de résolution 15 – Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes formalités légales ou réglementaires requises.



4. Rapport des Commissaires aux Comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions acquises ou détenues

Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2011 (13^{ème} résolution)

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce, en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'Administration vous propose de lui déléguer pour une période de 18 mois à compter de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % de son capital existant à la date de l'Assemblée Générale, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité; cette autorisation d'achat, dans la limite de 10 % du capital social à la date de la décision d'acquisition des actions, est proposée par ailleurs à l'approbation de votre Assemblée Générale (5^{ème} résolution) et serait donnée pour une période de 18 mois.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut-être réalisée que dans la mesure où votre Assemblée approuve au préalable, l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 1^{er} mars 2011

Les Commissaires aux Comptes

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Gilles HENGOAT

Deloitte & Associés

Jean-François VIAT







8

➔ **Informations complémentaires**

<u>1. Documents accessibles au public</u>	<u>184</u>	<u>5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004</u>	<u>188</u>
<u>2. Document d'information annuel</u>	<u>184</u>	<u>6. Table de concordance avec le rapport financier annuel</u>	<u>190</u>
<u>3. Personne responsable</u>	<u>186</u>	<u>7. Table de concordance avec le rapport de gestion</u>	<u>191</u>
<u>4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires</u>	<u>187</u>		



1. Documents accessibles au public

➔ ACTE CONSTITUTIF ET STATUTS

Cf. Chapitre 6 - Informations sur la société.

➔ INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES

Les documents de référence 2008 et 2009 sont disponibles sur le site Internet de la SOCIÉTÉ BIC (www.bicworld.com).

➔ DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL 2010

Cf. Document d'information annuel.

2. Document d'information annuel

(Article 221-1-1 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers (AMF)).

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois liées à la cotation des actions sur Euronext Paris.

➔ COMMUNIQUÉS DE PRESSE DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.INFO-FINANCIERE.FR ET SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : WWW.BICWORLD.COM

DATE	INTITULÉ
06 janvier 2010	Information relative à la finalisation de l'acquisition par BIC de 40 % de Cello Pens
17 février 2010	Résultats annuels 2009
23 mars 2010	Chiffres annuels et trimestriels 2009 sur la base de la nouvelle structure de publication 2010
30 mars 2010	Présentation de l'activité Produits Publicitaires et Promotionnels de BIC (BIC APP)
21 avril 2010	Résultats du 1 ^{er} trimestre 2010
12 mai 2010	Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 12 mai 2010
21 juin 2010	Cession de l'activité Produits Funéraires de BIC APP
4 août 2010	Résultats du 1 ^{er} semestre 2010
20 octobre 2010	Résultats des 9 premiers mois 2010
16 février 2011	Résultats annuels 2010
22 février 2011	Cession de Gumtac



➔ **AUTRES INFORMATIONS PERMANENTES OU OCCASIONNELLES DISPONIBLES
SUR LE SITE WWW.INFO-FINANCIERE.FR ET/OU SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ : WWW.BICWORLD.COM**

DATE	INTITULÉ
8 janvier 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de décembre 2009
8 janvier 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2009
11 janvier 2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité BIC contracté avec la société Natixis Securities
3 février 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de janvier 2010
3 février 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 janvier 2010
4 mars 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de février 2010
4 mars 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 28 février 2010
10 mars 2010	Rémunération des dirigeants mandataires sociaux
1er avril 2010	Modalités de mise à disposition du document de référence 2009
7 avril 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de mars 2010
7 avril 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mars 2010
26 avril 2010	Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale du 12 mai 2010
5 mai 2010	Déclaration des transactions sur actions propres d'avril 2010
5 mai 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 avril 2010
26 mai 2010	Descriptif du programme de rachat d'actions
2 juin 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 mai 2010
2 juin 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de mai 2010
2 juillet 2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité BIC contracté avec la société Natixis Securities
7 juillet 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de juin 2010
7 juillet 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 juin 2010
4 août 2010	Mise à disposition du rapport financier semestriel 2010
16 août 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de juillet 2010
16 août 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 9 au 13 août 2010
17 août 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 juillet 2010
24 août 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 16 au 20 août 2010
30 août 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 23 au 27 août 2010
3 septembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres d'août 2010
3 septembre 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 août 2010
7 septembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 30 août au 3 septembre 2010
13 septembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 6 au 10 septembre 2010
20 septembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 13 au 17 septembre 2010
5 octobre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de septembre 2010
5 octobre 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 septembre 2010
5 novembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres d'octobre 2010
5 novembre 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 octobre 2010
16 novembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 8 au 12 novembre 2010
22 novembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 15 au 19 novembre 2010
9 décembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres du 29 novembre au 3 décembre 2010
9 décembre 2010	Déclaration des transactions sur actions propres de novembre 2010
9 décembre 2010	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 30 novembre 2010
3 janvier 2011	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 décembre 2010
3 février 2011	Déclaration des transactions sur actions propres de janvier 2011



DATE	INTITULÉ
3 février 2011	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 31 janvier 2011
21 février 2011	Rémunération des mandataires sociaux
28 février 2011	Déclaration des transactions sur actions propres du 21 au 25 février 2011
8 mars 2011	Déclaration du nombre total de droits de vote et du nombre d'actions composant le capital au 28 février 2011
8 mars 2011	Déclaration des transactions sur actions propres de février 2011
8 mars 2011	Déclaration des transactions sur actions propres du 28 février au 4 mars 2011

➔ **INFORMATIONS PUBLIÉES AU BULLETIN DES ANNONCES LÉGALES OBLIGATOIRES (BALO) DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET : WWW.JOURNAL-OFFICIEL.GOUV.FR**

DATE	NATURE DE L'INFORMATION
29 mars 2010	Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 12 mai 2010
16 juin 2010	Comptes annuels 2009 et projet d'affectation de résultat approuvés

➔ **INFORMATIONS DÉPOSÉES AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE**

DATE	NATURE DE L'INFORMATION
22 mars 2010	Augmentation et réduction du capital social Publication <i>Le Quotidien Juridique</i> du 8 mars 2010
3 juin 2010	Dépôt des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2009
24 novembre 2010	Réduction du capital social Publication <i>Le Quotidien Juridique</i> du 4 novembre 2010

➔ **AUTRES PUBLICATIONS**

DATE	NATURE DE L'INFORMATION	SUPPORT
20 avril 2010	Convocation – Assemblée Générale Annuelle du 12 mai 2010	<i>Le Quotidien Juridique</i>

3. Personne responsable

➔ **NOM ET FONCTION**

Mario Guevara
Directeur Général

patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion référencé dans la table de concordance présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

➔ **DÉCLARATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE**

"J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document."

Le 30 mars 2011, Mario Guevara
Directeur Général

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du

4. Responsables du contrôle des comptes et honoraires

➔ NOMS ET ADRESSES

Les Commissaires aux Comptes titulaires

Les comptes sociaux et consolidés de SOCIÉTÉ BIC font l'objet de rapports établis par les Commissaires aux Comptes titulaires de la Société :

Deloitte & Associés

Représentée par M. Jean-François Viat

185, avenue Charles de Gaulle

92200 Neuilly-sur-Seine

Tél. : 01 40 88 28 00

Deloitte & Associés a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 4 mai 1999.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Deloitte & Associés, d'une durée de six exercices, a été renouvelé par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 mai 2005. Il expirera en 2011, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Grant Thornton

Représentée par M. Gilles Hengoat

100, rue de Courcelles

75017 Paris

Tél. : 01 56 21 03 03

Grant Thornton a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes de SOCIÉTÉ BIC, pour la première fois, par l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007 en remplacement de la société BDO Marque & Gendrot, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de cette dernière.

Le mandat de Commissaire aux Comptes de Grant Thornton expirera en 2011, à l'issue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les Commissaires aux Comptes suppléants

Société BEAS, nommée en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 19 mai 2005, pour la même durée que le mandat de Deloitte & Associés.

L'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable, nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007, pour la même durée que le mandat de Grant Thornton.

➔ CHANGEMENT DE CONTRÔLEURS LÉGAUX

Lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 23 mai 2007, Grant Thornton a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire en remplacement de la société BDO Marque & Gendrot, démissionnaire et l'Institut de Gestion et d'Expertise Comptable a été nommé en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, en remplacement de M. Patrick Giffaux, démissionnaire.

➔ TABLEAU SUR LA PUBLICITÉ DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RÉSEAUX

Les honoraires des Commissaires aux Comptes et membres de leurs réseaux pris en charge par le Groupe sont présentés dans la Note 30 des comptes consolidés.

➔ VÉRIFICATION DES INFORMATIONS FINANCIÈRES HISTORIQUES ANNUELLES

Les informations financières historiques annuelles vérifiées ainsi que les rapports d'audit afférents pour les exercices 2008 et 2009 ont été présentés dans les documents de référence précédents, eux-mêmes régulièrement déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (respectivement n° D. 09-0171 et n° D.10-0202). Ils sont également disponibles sur le site du Groupe BIC.

➔ INFORMATIONS FINANCIÈRES INTERMÉDIAIRES ET AUTRES

Les données trimestrielles n'ont pas fait l'objet d'une vérification.

Les données semestrielles et annuelles ont fait l'objet de rapports des Commissaires aux Comptes.



5. Table de concordance conformément au règlement européen n° 809/2004

La table de concordance ci-dessous renvoie aux principales rubriques exigées par le règlement européen n° 809/2004 pris en application de la directive 2003-1971/CE du Parlement européen et du Conseil et aux pages du présent document de référence.

CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004		PAGES
1.	PERSONNES RESPONSABLES	
	Nom et Fonction	186
	Déclaration du responsable du document de référence	186
2.	CONTRÔLEURS LÉGAUX DES COMPTES	
	Noms et adresses	187
	Changement de contrôleurs légaux	187
	Tableau sur la publicité des honoraires des Commissaires aux Comptes et des membres de leurs réseaux	134 ; 187
3.	INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	
	Informations financières historiques sélectionnées pour les trois derniers exercices	6-10 ; 64-71 ; 73 ; 78-134 ; 139-156 ; 187
	Informations financières historiques sélectionnées pour des périodes intermédiaires	N/A
4.	FACTEURS DE RISQUE	
	Risques de marché	31 ; 72 ; 107-109 ; 121-125
	Risques juridiques	31
	Risques industriels et liés à l'environnement	26-27 ; 32
	Assurance – Couverture des risques éventuels susceptibles d'être encourus par l'émetteur	33
	Autres risques particuliers	32-34
5.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	
	Histoire et évolution de la Société	16-17 ; 160
	Investissements	73-74 ; 93-95 ; 130-134
6.	APERÇU DES ACTIVITÉS	
	Principales activités	4-5 ; 16-17 ; 64-68
	Principaux marchés	10-15
	Événements exceptionnels	N/A
	Degré de dépendance de l'émetteur à l'égard de brevets, licences, contrats industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	N/A
	Éléments sur lesquels est fondée la déclaration concernant la position concurrentielle	10-15 ; 64-70
7.	ORGANIGRAMME	
	Description du Groupe	10-17
	Liste des filiales importantes	130-134 ; 154
8.	PROPRIÉTÉS IMMOBILIÈRES, USINES ET ÉQUIPEMENTS	
	Immobilisations corporelles importantes existantes ou planifiées (y compris louées) et toutes charges afférentes	18-19 ; 99-100
	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation de ces immobilisations	26-30



CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004		PAGES
9.	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DU RÉSULTAT	
	Situation financière	6-10 ; 71
	Résultat d'exploitation	66-68 ; 78 ; 96-97
10.	TRÉSORERIE ET CAPITAUX	
	Informations sur les capitaux	80-81
	Source et montant des flux de trésorerie	82-83
	Conditions d'emprunt et structure de financement	113-114
	Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant ou pouvant influencer sur les opérations de l'émetteur	N/A
	Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements visés aux points 5.2.3 (Investissements fermes) et 8.1 (Charges sur immobilisations corporelles)	N/A
11.	RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT, BREVETS ET LICENCES	15 ; 90 ; 96 ; 105
12.	INFORMATIONS SUR LES TENDANCES	
	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks, les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice jusqu'à la date du document d'enregistrement	74-75
	Tendance connue, incertitude ou demande d'engagement ou événement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	N/A
13.	PRÉVISIONS OU ESTIMATIONS DU BÉNÉFICE	74-75
14.	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE ET DIRECTION GÉNÉRALE	
	Nom, adresse professionnelle et fonctions, dans la société émettrice et en dehors (si significatifs)	36-43
	Conflits d'intérêts potentiels au niveau des organes d'Administration, de Direction et de Surveillance et de la Direction Générale	43
15.	RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES	
	Montant de la rémunération versée et avantages en nature octroyés par l'émetteur et ses filiales	44-52
	Montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages	44-52 ; 116-120
16.	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
	Date d'expiration du mandat	36-43
	Contrats de service liant les membres des organes d'Administration, de Direction ou de Surveillance à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales	N/A
	Informations sur les Comités d'Audit et des Rémunérations	54-55
	Conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur	52
17.	SALARIÉS	
	Nombre de salariés et répartition par type d'activité	20
	Participations et stock-options des mandataires sociaux	48-50 ; 111-112
	Participation des salariés dans le capital de l'émetteur	52 ; 111-112
18.	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	
	Personnes non-membres d'un organe d'Administration, de Direction ou de Surveillance qui détiennent, directement ou indirectement un % du capital social ou des droits de vote qui doit être notifié	165-166
	Principaux actionnaires disposant de droits de vote différents	165-166
	Mesures prises par l'émetteur contre l'abus de contrôle	N/A
	Dispositions statutaires ou autre pouvant contraindre un changement de contrôle	N/A
19.	OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS	
	Nature et montant des opérations	126 ; 158
	Montant ou pourcentage pour lequel les opérations avec des apparentés entrent dans le chiffre d'affaires de l'émetteur	N/A



CONFORME AU RÈGLEMENT EUROPÉEN N° 809/2004		PAGES
20.	INFORMATIONS FINANCIÈRES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS DE L'ÉMETTEUR	
	Informations financières historiques	78-134 ; 139-156 ; 187
	Informations financières <i>pro-forma</i>	N/A
	États financiers	78-134 ; 139-156
	Vérification des informations financières historiques annuelles	135 ; 157 ; 187
	Date des dernières informations financières	78-134 ; 139-156
	Informations financières intermédiaires et autres	184-186
	Politique de distribution des dividendes	73
	Procédures judiciaires et d'arbitrage	31
	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	160
21.	INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
	Capital social	162-166
	Acte constitutif et statuts	160-161
22.	CONTRATS IMPORTANTS	N/A
23.	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DÉCLARATIONS D'EXPERTS ET DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS	N/A
24.	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC	184-186
25.	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS	N/A



6. Table de concordance avec le rapport financier annuel

Afin de faciliter la lecture du rapport financier annuel, la table thématique suivante permet d'identifier, dans le présent document de référence, les principales informations prévues par l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier.

N°	INFORMATION	PAGES
Rapport financier annuel		
1.	Comptes sociaux	139-156
2.	Comptes consolidés	78-134
3.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux annuels	157
4.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	135
5.	Rapport de gestion comprenant au minimum les informations mentionnées aux articles L. 225-100, L. 225-100-2, L. 225-100-3 et L. 225-211 alinéa 2 du Code de commerce	191
6.	Déclaration du Responsable du document de référence	186
7.	Honoraires des Commissaires aux Comptes	134
8.	Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société	52-61
9.	Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration	62
10.	Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois	184-186

7. Table de concordance avec le rapport de gestion

Le présent document de référence comprend tous les éléments du rapport de gestion du Groupe BIC prévu par les articles L. 225-100 et L. 225-100-2 du Code de commerce.

Les parties du document de référence correspondant aux différentes parties du rapport de gestion du Groupe sont présentées ci-dessous.

N°	INFORMATION	PAGES
Rapport de gestion		
1.	Activité et évolution des affaires/Résultats/Situation financière et indicateurs de performance	4-10 ; 64 ; 71
2.	Utilisation des instruments financiers par la Société, lorsque cela est pertinent pour l'évaluation	72
3.	Description des principaux risques et incertitudes	31-34 ; 72
4.	Prises de participation significatives dans des sociétés ayant leur siège en France	N/A
5.	Faits postérieurs à la clôture/Perspectives d'avenir	74-75 ; 160
6.	Montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices	73
7.	Informations sur les risques encourus en cas de variation de taux d'intérêt, de taux de change ou de cours de Bourse	31 ; 72
8.	Achats et ventes d'actions propres	167
9.	Rémunération des mandataires sociaux	44-52
10.	Opérations réalisées par les dirigeants sur leurs titres	51
11.	Mandats et fonctions des mandataires sociaux	36-43
12.	Dispositifs ayant une incidence en cas d'offre publique	166
13.	Actionnariat	165
14.	Ajustement des droits des titulaires de valeurs mobilières donnant accès au capital	N/A
15.	Informations sociales et environnementales	20-30
16.	Activités en matière de recherche et de développement	15
17.	Délais de paiement fournisseurs de SOCIÉTÉ BIC	146
ANNEXES		
18.	Tableau de suivi des délégations en matière d'augmentation de capital	162-163
19.	Tableau des résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	156
20.	Rapport du Président du Conseil d'Administration	52-61





RELATIONS INVESTISSEURS
14, RUE JEANNE D'ASNIÈRES
92611 CLICHY CEDEX – FRANCE
TEL : 33 (0) 1 45 19 52 26
EMAIL : investors.info@bicworld.com
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 185 494 856,66 EUROS
DIVISÉ EN 48 558 863 ACTIONS DE 3,82 EUROS
COTATION : EUROLIST D'EURONEXT PARIS
CODE ISIN : FR0000120966
MNÉMONIQUE : BB
COTATION EN MARCHÉ CONTINU
552.008.443 RCS NANTERRE



SOCIÉTÉ BIC - 92611 Clichy Cedex (France)

www.bicworld.com